THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1754
1

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*JANVIER, 1754.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1754.


A PARIS,

BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LIV.

*Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MEMOIRES COMMENCE'S au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 659 volumes : Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 12. | 1747. | 14. |
| 1721. | 5. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 1724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 1[illegible] |
| 1727. | 12. | 1754. | [illegible] |

*Chacun de ces volumes*
*15 ſ. en feuilles, & 16 ſ.* ...

# MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*JANVIER*, 1754.

## ARTICLE I.

*MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE Royale de Chirurgie: Tome II.* (pag. 613. sans *l'Histoire* qui en comprend XCVIII.) A Paris, chez Delaguette, Libraire-Imprimeur

de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier. M DCC LIII.

IL S'EST ÉCOULÉ dix ans entre le premier Volume de l'Académie Royale de Chirurgie, & le second qui vient de paroître. Ce long intervalle ne prouve pas l'inaction de cette Compagnie, mais justifie seulement le *Tantæ moliserat*, &c. qui se trouve toujours dans les premiers Etablissements. L'Académie n'a pris sa dernière forme & son complément parfait qu'en 1751, par le Réglement émané de l'autorité suprême. On en voit le détail en XLIX Articles, dans le présent Volume, avec les Lettres-Patentes d'érection & les noms de tous ceux qui composoient l'Académie, le premier d'Octobre 1752.

Ces Préliminaires instructifs & intéressants pour la postérité, sont

ſuivis de quatre Eloges ; car cette Académie, à l'exemple de celles des Sciences & des Belles-Lettres, préconiſe auſſi, dans ſes Mémoires, ceux qui l'ont décorée : pratique très-raiſonnable, & dont nous trouvons le modèle dans les temps qui nous ont précédés.

Auſſitôt après la renaiſſance des Lettres, rien ne fut plus célébre & mieux accueilli que les éloges deſtinés à honorer la mémoire des Illuſtres Littérateurs. Quelles fleurs ne jetta-t-on pas ſur les tombeaux de Budé, de du Châtel, de Sadolet, de Bembe, d'Amyot ! Quel zèle ne témoignèrent pas les Sainte-Marthe & les de Thou, pour conſacrer le nom & les actions de quiconque s'étoit diſtingué dans la carrière de l'Erudition ! C'étoit la Gréce qui donnoit l'exemple. On avoit ſous les yeux la vie d'Homère par Hérodote, celles des grands Orateurs par

Denys d'Halicarnaſſe, celles des principaux Philoſophes par Diogène Laerce, &c. D'ailleurs cette gloire, réfléchie ſur des hommes qui ne ſont plus, eſt totalement bienfaiſante : elle ne bleſſe perſonne ; elle fait honneur à ceux qui la procurent ; elle met l'émulation parmi les Contemporains ou les Deſcendans qui la conſidèrent.

Mais à qui l'Académie Royale de Chirurgie doit-elle plus d'éloges qu'à ſes deux Fondateurs, MM. Mareſchal & de la Peyronie, l'un & l'autre premiers Chirurgiens du Roi ; le premier moins recommandable encore par ſes talens, que par le choix qu'il fit de ſon ſucceſſeur ; le ſecond juſtifiant ce choix, plus encore par les qualités de ſon ame, que par la connoiſſance qu'il eut de ſon Art. M. Morand Sécrétaire de l'Académie peint très-bien ces deux excellents hom-

mes, surtout le dernier, dont le zèle immense pour le bien public fera peut-être douter s'il a vécu vers le milieu du XVIII^e^ siècle. Faut-il être en effet, comme le vieillard d'Horace, Panégyriste perpétuel du vieux temps, pour dire qu'un homme tel que M. de la Peyronie est une espèce de phénomène aujourd'hui ; qu'on s'arrête pour considérer en sa personne un Citoyen sensible à ce qui touche la *Patrie*, la *Nation*, l'*Humanité* ? Quels termes ! & qu'ils sont surannés ou négligés parmi nous ! Dieu veuille encore qu'ils ne soient pas l'objet des railleries insultantes de notre fausse Philosophie.

M. de la Peyronie connut ces termes avec tous leurs rapports ; il les aima, les développa, les adopta dans toute sa conduite. Les biens qu'il fit au public, en consacrant ses veilles, son crédit,

ſes thréſors au progrès de la Chirurgie, occupent un long article dans ſon éloge; & M. Morand le termine par ces Réflexions:
» Peut-on faire de ſes richeſſes un
» uſage plus noble & plus heu-
» reux? Qu'il ſeroit à ſouhaiter
» que les gens illuſtres dans tous
» les genres imitaſſent un ſi bel
» exemple! Ce ſeroit le moyen
» de conduire les Arts & les Scien-
» ces à la perfection, de faire éclo-
» re de grands talens, de rendre
» ſa Patrie & ſa Profeſſion reſpe-
» ctable. Ce ſeroit être le bienfai-
» teur du genre humain; & la fa-
» talité qui ne permet pas aux
» grands hommes de vivre tou-
» jours, ſeroit par-là réparée. C'eſt
» ainſi qu'après ſa mort M. de la
» Peyronie eſt encore utile à ſon
» Roi, à ſes Concitoyens, à ſes
» Confrères, à l'Univers entier;
» puiſqu'enfin de cette Ecole fon-
» dée par ſes ſoins & ſes bienfaits,

» il sortira toujours des Elèves qui
» porteront dans toutes les parties
» du monde les ressources de leur
» Art, & les lumières de la Chi-
» rurgie Françoise ".

Nous n'avons pas suivi la partie historique de cet éloge. M. de la Peyronie est déja très-connu, & d'ailleurs on ne se refusera pas le plaisir de lire tout le morceau qui le concerne : ajoutons que nous avons donné assez au long & avec beaucoup de soin, l'Analyse d'un autre Eloge consacré à sa mémoire dans l'Académie de Montpellier. On peut consulter nos Mémoires d'Octobre 1750.

Dans ce Volume de l'Académie, on trouve aussi les Eloges de MM. Petit, père & fils. Ce dernier ne parut, pour ainsi dire, dans la carrière des succès que pour se faire regretter. Il mourut en 1737, avant 28 ans accomplis. „ Un
» commerce aimable & une par-

» faite égalité faisoient son cara-
» ctère. Il détestoit les conversa-
» tions où l'on perd le temps, si
» précieux pour ceux qui sçavent
» l'employer; & il avoit l'art de s'y
» dérober, sans blesser l'amour-
» propre de ceux qui croyent
» qu'on leur a obligation quand
» on perd son tems en bonne com-
» pagnie : il avoit le secret d'allier
» deux choses qui rarement vont
» ensemble dans la dispute, la
» fermeté & la politesse «.

L'Eloge de M. Petit, le père, est connu & estimé, depuis la fin de 1750 qu'il parut dans le public. L'Auteur est M. Louis, Membre célèbre de cette Académie, & chargé même d'y remplir la fonction de Commissaire pour les Extraits. On peut voir, dans nos Mémoires, le compte très-favorable & très-juste que nous avons rendu de son Ouvrage : c'est au premier Vol. de Novembre 1750.

Outre les morceaux que nous venons d'indiquer, l'Hiſtoire de cette Académie Royale de Chirurgie comprend : 1° un Catalogue raiſonné des Ouvrages publiés par différens Académiciens, depuis 1731 juſqu'en 1741 : 2° une Expoſition des Inſtrumens ou Machines approuvées par l'Académie. Nous renvoyons à ces objets qui ont auſſi leur utilité ; & nous entrons maintenant dans les Mémoires qui forment la partie principale de ce Livre. Ils rempliſſent 40 Articles : matière trop ample pour être ſuivie & analyſée dans tous ſes détails. Nous choiſirons les piéces qui peuvent intéreſſer davantage.

I.

M. Verdier très-habile Anatomiſte a fait *des Recherches ſur la Hernie de la Veſſie :* accident très-peu connu des Anciens : nous en-

tendons les Chefs & les premiers Maitres de la Médecine, Hippocrate, Galien, Celse, &c. Car pour les Auteurs qui ne remontent pas au-delà de deux siécles, & qu'on appelle toutefois *Anciens* par rapport à ces derniers temps; il faut reconnoître que ce genre de maladie se trouve indiqué dans leurs ouvrages. On cite par exemple ici Sennert pour la Hernie très-rare, de la Matrice. Ce Médecin n'a point ignoré non plus la Hernie de la Vessie; il en donne des indications, des notions sensibles *. Mais on doit toujours convenir que les Modernes ont eu à cet égard des lumières bien plus précises. Il ne faudroit que le Mémoire de M. Verdier pour nous en convaincre: Nous y remarquons deux parties.

* *Voyez Liv. 3. part. 8. Sect. 1. Ch. 6.*

Dans la première, l'Auteur explique comment on eſt parvenu à bien connoître ce mal plus incommode quelquefois que douloureux. C'eſt par la diſſection des cadavres ; par les fautes de quelques Chirurgiens mal-habiles ; par l'examen ſérieux des circonſtances qu'énonçoient les malades : trois choſes qui entraînent ici une multitude d'obſervations. Mais après le récit des événemens, M. Verdier ne manque pas d'expliquer, de diſcuter, de faire voir ce qui caractériſe particulièrement cette hernie, ce qui la diſtingue des autres ruptures auxquelles les inteſtins ſont ſujets.

Enſuite (& c'eſt la ſeconde partie du Mémoire), il eſt queſtion de ce qui cauſe la Hernie de la Veſſie. M. Méry & d'autres Praticiens célébres l'ont regardée comme un vice de la première conformation ; & ils concevoient

ſans doute que ce vice étoit l'unique cauſe du mal : la réponſe de M. Verdier ſuppoſe ce ſens excluſif dans l'opinion qu'il combat. Il ſoutient que *cette Hernie n'eſt pas toujours un vice de la première conformation ;* puiſqu'on a l'exemple de pluſieurs perſonnes qui ne s'en ſont plaintes *que dans un certain temps, quelquefois même dans un âge aſſez avancé.* Il fait voir qu'elle peut naître *du relâchement des parois de la Veſſie ;* du *changement de figure* dans cet organe ; de certains *efforts violens* qui compriment *toutes les parties renfermées dans le ventre*, & qui peuvent forcer la veſſie à paſſer par les *Anneaux* dont elle eſt voiſine. Il montre comment la dilatation des *Anneaux* ou plutôt d'un *Anneau* préférablement à l'autre, peut être l'effet de l'habitude qu'on prend de ſe tenir couché dans un certain ſens, &

plutôt d'un côté que de l'autre : ce qui explique en général pourquoi les Hernies *se forment plus souvent du côté sur lequel on est plus souvent couché.* Il observe que *la Hernie de l'intestin, ou de l'épiploon, peut aussi à son tour donner lieu à celle de la Vessie ;* & il en dit des raisons fondées sur les changemens de figure qui arrivent au Péritoine. Ce seroit bien ici le lieu de donner à nos Lecteurs la notion de tous ces termes ; d'exposer toute la conformation des viscères du bas-ventre ; de distinguer toutes les diverses espéces de Hernies ; d'indiquer les signes particuliers de celle qu'on appelle *Hernie de la Vessie ;* de faire attention aux *moyens qu'il faut mettre en usage dans le traitement* de ce mal ; de précautionner contre les accidens ou les mauvais procédés qui peuvent empêcher le succès de cette

cure. Tels sont les objets qui occupent M. Verdier dans son Mémoire. Nous y trouvons autant de clarté que de justesse, & nous voyons, que sans être de la Profession, on peut apprendre, par cette lecture, tout ce qui concerne la matière présente. Combien plus ces *Recherches* seront-elles utiles aux Chirurgiens ! Nous les invitons à suivre tous les détails qu'elles contiennent. Ils en profiteront d'autant mieux qu'ils auront plus d'usage de l'anatomie, des raisonnemens fondés sur la bonne Physique, des Livres composés par les Maîtres de l'Art; disons aussi d'autant mieux qu'ils seront plus initiés dans la Littérature Grecque & Latine. Il y a, dans ce sujet, une multitude de termes dont l'étymologie seule bien connue répand une abondance de lumières. C'en est assez sur cette piéce, la première

& la plus longue de toutes celles qu'on voit dans ce volume.

## II.

Il y a ſur les abſcès du foie deux morceaux aſſez courts, mais qui n'en méritent pas moins l'attention du Lecteur. Le premier eſt de feu M. Petit, le fils ; l'autre du célèbre M. Morand Sécrétaire de l'Académie. Le Mémoire de M. Petit préſente une ſuite d'obſervations ; l'Auteur raiſonne ſur chacune ; & il en réſulte que les abſcès du foie ſont mortels, lorſque leur ſituation ne permet pas d'en faire l'ouverture ; que la force du tempérament & la nature préparent quelquefois des conduites pour l'évacuation du pus ; qu'il eſt extrêmement important de ſaiſir ces heureuſes indications ; qu'on doit prendre pour maxime générale, dans le traitement des abſcès, de faire des

ouvertures longues, larges, capables de procurer promptement les évacuations, & de favoriſer l'application intime des remédes, &c. Nous remarquons, dans les obſervations de M. Petit, un abſcès de foie vuidé & guéri par l'opération de l'empyême : événement très-rare,& peut-être plus heureux que méthodique. On en verra très-volontiers le récit dans l'ouvrage même de l'Auteur.

M. Morand diviſe ſon Mémoire en deux parties ; l'une pour la théorie de ce mal ; l'autre pour les remarques de pratique. Sur le premier chef, il ſe trouve encore une diviſion & même très-importante : car les abſcès du foie ſont tantôt épars dans tout ce viſcère : ce qui s'appelle *abſcès par fluxion ;* tantôt ils ſont comme réunis dans un endroit : ce qui eſt le propre des *abſcès par congeſtion.* Il ſemble qu'au jugement de

l'Auteur, & toutes choses égales, les abscès de la première espèce sont les plus dangereux & les moins susceptibles de remédes; parce qu'ils ne forment point de tumeur au dehors.

Mais, dans les abscès même *par congestion*, malgré la tumeur qui se fait & qui paroît, il est souvent difficile d'opérer avec succès : l'Auteur en dit des raisons prises des adhérences de l'abscès dans les diverses parties de ce viscère. Il examine toutes ces positions : il fait voir ce qu'il y a de désavantageux dans chacune : puis il indique ce qui s'y trouve aussi de favorable : il passe de-là aux signes diagnostiques qui annoncent ces sortes de dépôts. Il prévient sur le peu de confiance qu'il faut mettre dans l'exemption de fievre, d'insomnie, de grande douleur, de fluctuation décidée : & voici ce qu'il admire;

avec bien de la raiſon, dans les circonſtances de cette maladie : „ C'eſt la quantité de matière mêlée de la propre ſubſtance du foie, qu'un malade peut perdre par un abſcès de cette eſpéce, & néanmoins recouvrer une ſanté parfaite. J'ai traité, *continue M. Morand*, deux perſonnes d'un haut rang, dont l'abſcès fournit au moment de l'opération près d'une livre de cette matière, le lendemain la moitié ; & l'un de ces malades en a fourni pendant ſix ſemaines, tous les jours, près d'un demi verre .... Rien à mon gré n'eſt plus digne d'admiration que la réparation de ſubſtance, que j'attribue à la vertu ſyſtaltique des vaiſſeaux «. L'Auteur entend la faculté qu'ils ont de ſe comprimer & de s'étendre, d'être réduits & d'être développés : prin-

cipe qu'il fait servir à expliquer en général ce qu'on appelle, si improprement, la *régénération des chairs* dans toutes sortes de plaies.

Pourrions-nous donner présentement une idée suffisante des *Remarques* pratiques de M. Morand? Ne seroit-ce pas risquer d'affoiblir les procédés, ou d'en troubler l'ordre? Il faut recourir à ce morceau d'où nous transcrivons néanmoins ici un avis très-important par rapport à l'abus des caustiques. „ On a eu assez de peine, „ dit l'Auteur, à se détacher de „ l'ancien usage d'ouvrir ces abscès (du foie) par l'application „ de la pierre à cautère sur la „ partie la plus saillante de la tumeur. La réflexion n'explique „ point le bénéfice que le malade „ pouvoit retirer de cette brûlure. „ En vain supposeroit-on qu'elle doit faire une plus grande

» ouverture : l'eſcarre produite
» par le cauſtique n'intéreſſe que
» la peau, dont une trop grande
» perte de ſubſtance ne fait qu'a-
» longer la cure par la longue
» cicatriſation de cette partie «.

Ce que nous venons de dire, dans cet Extrait, ſera déja connoître à nos Lecteurs le goût & l'importance des piéces publiées par l'Académie Royale de Chirurgie. Nous en reprendrons volontiers la ſuite dans un autre Article de nos Mémoires.

ART. II.

## ARTICLE II.

*HISTOIRE DES ROIS DE THRACE & de ceux du Bosphore Cimmérien, éclaircie par les Médailles.* Par M. Cary, de l'Académie de Marseille, & de celle de Cortone, *in*-4°. (p. 170 sans la Préface & quelques Planches de Médailles.) *A Paris, chez* Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais.* 1752.

TOus ceux qui lisent, rencontrent dans le cours de leurs lectures, des Rois de Thrace & des Rois du Bosphore : mais quelle idée se forment-ils de ces Souverains ? presqu'aucune qui soit accompagnée de lumières. On se contente de penser que la Thrace & le Bosphore eurent des

Maîtres, dont les intérêts se trouvèrent liés avec ceux des Grecs & des Romains. On ne recherche ni les limites de leur domination, ni la suite de leurs dynasties, ni les événemens particuliers de leurs régnes. Peut-être sçait-on, quand on est un peu plus érudit, qu'il reste des Médailles frappées au coin de ces Princes; mais bien loin de puiser des connoissances dans ces monumens, on les néglige comme superflus, ou bien l'on y met de la confusion, lors même qu'on prétend les faire servir au progrès de l'Histoire.

M. Cary, notre Auteur, fait bien sentir dans sa Préface & dans le détail du Livre, combien son sujet est brut, & avec quelle maladresse il a été manié jusqu'ici. Ce qu'il donne n'est qu'un abrégé, qu'une espéce de tableau, où chaque chose est placée en son lieu. Nous croyons, sur les re-

cherches que nous avons faites d'après les monumens qu'il cite, qu'une Hiſtoire ſuivie, détaillée, non aſtreinte au ſtyle de Notices & d'Annales, pourroit encore exercer la plume d'un ſi habile homme : nous entendons ſurtout une *Hiſtoire* des Rois de Thrace : car les Ecrivains de l'Antiquité ont plus parlé de ceux-ci que des Rois du Boſphore. Bornons-nous, dans cet extrait, à la première de ces Hiſtoires, & ne ſollicitons que l'attention des Lecteurs graves, ſérieux, amateurs du travail : les hommes frivoles n'ont rien à voir dans un ſi beau ſujet.

Il n'eſt point queſtion ici de temps ni d'événemens fabuleux. Les Poëtes ont parlé des expéditions de Bacchus dans la Thrace ; des alliances de Théſée avec un Roi de cette nation ; des Rois Thraces Rhéſus & Poltys, qui étoient au ſiége de Troye, &c.

Mais tout cela n'eſt que de la Poëſie, & il faut quelque choſe de plus ſolide pour l'Hiſtoire. Il ſeroit également inutile d'embraſſer tout le pays qui a porté le nom de Thrace ; de s'attacher aux divers peuples qui l'ont partagé entr'eux. Rien de plus vague & de moins ſuivi que ces objets, dans les monumens où l'on en trouve quelques veſtiges. M. Cary ſe fixe particulièrement au Royaume des Odryſes, la plus conſidérable des Dynaſties de la Thrace ; il conſidère ſa ſituation de l'Occident à l'Orient, depuis le fleuve Strymon, ſur les confins de la Macédoine, juſqu'au Pont-Euxin ; & du Septentrion au Midi, depuis le Mont Hæmus juſqu'à la Mer Egée. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui la Romanie, Province qui ſeroit très-belle & très-riche, ſi elle n'appartenoit pas à des Turcs. En ſuppoſant qu'on vou-

lût donner une Histoire de la Thrace, ornée de détails, capable d'amuser & d'instruire, il faudroit mettre à la tête une carte de ce pays, ou même de toute l'ancienne Grèce, à cause des rapports que les Thraces entretinrent long-temps avec les Grecs.

Le premier Roi de Thrace dont on parle ici est *Térès* ou *Tyrès*, Fondateur, ou Restaurateur du Royaume des Odryses. Il vivoit avant la guerre du Péloponèse qui commença la seconde année de la 87e. Olympiade, 431 ans avant J. C. » Ce Prince aimoit la guer-» re avec passion, & il disoit que » quand il vivoit dans le repos & » qu'il n'étoit pas à la tête de ses » troupes, il croyoit ne valoir » pas mieux que ceux qui avoient » soin de ses chevaux «. C'est Plutarque qui nous a conservé ce mot dans ses Apophtegmes; & l'on ne peut douter qu'il n'ait eu

en vûe le Roi dont nous parlons; puisqu'il le spécifie par sa qualité de *Père de Sitalcès*, qui régna en effet sur les Odryses après Térès. Il n'est pas aussi sûr, que Lucien ait voulu indiquer le même Prince (Térès) quand il a dit qu'un homme de ce nom, *Roi des Dryses* (ou Odryses *) avoit vécu 92 ans. Car puisque, de l'aveu même de M. Cary, il y a eu un autre *Térès* Roi des Odryses, vers l'an 340 avant J. C; qui nous assurera que la remarque de Lucien ne tombe pas sur celui-ci? Notre Auteur, dans la notice de

* Dans la nouvelle Edition de Lucien, on avertit très-bien que *Dryses* est une faute des exemplaires imprimés, & que les Manuscrits présentent *Odryses*. Mais il eût été à propos d'avertir aussi que ce Roi *Térès* ne doit pas être confondu avec un autre nommé *Térée* dont Lucien parle une page après, & qui mourut, comme le premier, à *92* ans.

ce Térès II. regrette les ouvrages de Théopompe qui avoit fait beaucoup de collections sur les Rois de Thrace ; & c'est justement cet Ecrivain que Lucien cite, quand il raconte que *Térès Roi des Odryses n'étoit mort qu'à 92 ans.* On nous pardonnera cette observation & quelques autres, qui ne prouvent que notre zèle, pour le très-bon ouvrage dont nous rendons compte.

Sitalcès hérita de son père, le Royaume des Odryses, & il en recula les limites. *Un Prince, tel que lui, n'étoit point indifférent aux Puissances voisines.* Les Athéniens recherchèrent son alliance, & reconnurent son fils Sadoque *Citoyen d'Athènes.* Ce jeune Prince crut peut-être dans la suite satisfaire aux devoirs de son affiliation, en livrant aux Athéniens des Envoyés de Lacédémone, qui passoient par la Thrace pour aller

en Perſe, ſolliciter des ſecours contre Athènes.

Notre Auteur regarde cette entrepriſe comme une *trahiſon* : en quoi il n'auroit peut-être pas eu l'approbation de Thucydide. Cet Hiſtorien rapporte le fait, & de plus la mort violente que les Athéniens firent ſouffrir à ces Envoyés : après quoi il déclare aſſez nettement que les Lacédémoniens avoient violé, les premiers, le Droit des Gens, en mettant à mort, dans le commencement de la guerre, les Alliés d'Athènes & ceux-même qui gardoient une parfaite neutralité. Mais Thucydide étoit Athénien, & il eſt naturel que l'amour de la Patrie ſe manifeſte toujours par quelque endroit. Ici l'on peut bien préférer la penſée de M. Cary à celle de ce grand Auteur ; il n'en ſera pas de même d'une autre circonſtance où Thucydide doit être

écouté plus que tout autre.

Quand il fut question de gagner Sitalcès, les Athéniens mirent en œuvre Nymphodore, citoyen d'Abdère, homme riche, puissant, &, selon Thucydide, beau-frère du Roi de Thrace, qui avoit épousé sa sœur. M. Cary dit que *le mariage de cette sœur avec Sadoque fils du Roi, donnoit à Nymphodore beaucoup de pouvoir* auprès de Sitalcès. On voit la différence. C'est, dans Thucydide, le Roi même que la sœur de Nymphodore avoit épousé; au lieu que dans notre nouvelle Histoire, c'étoit à Sadoque fils du Roi, que la sœur du même Nymphodore avoit été donnée. Ceci est une méprise; mais rachetée par beaucoup d'exactitude dans la plûpart des autres détails de cet ouvrage.

Sous le régne de Sitalcès, on nous raconte la querelle qu'eut ce Prince avec les Scythes pour

avoir reçu à sa Cour leur Roi Scylès : c'étoit un Monarque persécuté & détrôné parce qu'il imitoit les coutumes des Grecs : imitation dont les Scythes se tenoient très-offensés. Sitalcès rendit ce malheureux Roi à ses sujets irrités ; & la condition du traité fut que les Scythes rendroient aussi le frère de Sitalcès, exilé de la Thrace & réfugié en Scythie. Voilà tout ce que nous apprend M. Cary, trop laconique en cet endroit, & dans quelques autres de son Histoire. Hérodote spécifie davantage les choses, il nous dit que les révoltés de Scythie avoient pour chef Octamasade fils d'une fille de Térés, & par conséquent neveu de Sitalcès ; que Scylès Roi détrôné par les Scythes étoit frère d'Octamasade (apparemment d'une autre mère que la fille de Térès). Que quand Sitalcès l'eut rendu ce jour-là même ; Octa-

masade lui fit trancher la tête. Il semble que ce récit qui dévelöppe les rapports de famille entre les Rois de Thrace & de Scythie, ne pouvoit que répandre des lumières dans une Histoire comme celle-ci.

Nous serions tentés de dire la même chose au sujet de la guerre que Sitalcès entreprit contre les Chalcidiens : expédition que Thucydide raconte en grand, jusqu'à tenir compte de toutes les marches de ce Guerrier, & du nombre de ses troupes, que l'Historien Grec fait monter à cent cinquante mille hommes. Cette circonstance particulière ne donne-t-elle pas à connoître quelle fut la puissance de ces Rois de Thrace, si inconnus, si perdus en quelque sorte dans la nuit des temps ? *

* En finissant l'Article de Sitalcès, nous observons encore que, selon M. Cary, *il fut tué dans un combat contre les*

Ce qu'il y a d'intéressant pour un Lecteur, ami du vrai & du beau, c'est de ne trouver que d'excellens Auteurs qui ayent parlé des Thraces. Ce peuple étoit barbare, mais il confinoit avec des Grecs très-polis, & très-éloquens sur leurs voisins, quand les affaires de ceux-ci se trouvoient compliquées avec celles de la Grece. On a déja vû Plutarque, Lucien, Thucydide, Hérodote servir de guides à M. Cary. Combien d'autres s'est-il donné la peine de consulter pour nous instruire sur ce qui concerne les Rois successeurs de Sitalcès !

Ce Prince laissa le trône à son Neveu Seuthès I. Celui-ci fut remplacé par Mæsade ; après quoi, il

---

*Triballes.* Thucydide dit simplement qu'ayant été vaincu par les Triballes, *il mourut* : ce qui ne dénote pas absolument que ce Prince *fut tué dans le combat.*

y eut, ce ſemble, une révolution qui partagea la Thrace en deux Royaumes : l'un obéit à Médocus ; l'autre à Seuthès II, fils de Mæſade. L'Hiſtoire de ce Seuthès pourroit former un morceau très-curieux par les rapports que Xénophon eut avec lui. C'étoit au retour de la malheureuſe expédition de Perſe. Seuthès cherchoit à reprendre une partie du patrimoine de ſes Pères : Xénophon, déſormais ſans eſpérance à l'égard du paſſage en Aſie, cherchoit à ſubſiſter en Thrace, & à mettre en ſûreté le reſte de ſon armée. Le premier faiſoit la guerre à des Sujets rebelles ; l'autre vouloit procurer des vivres & de la gloire à ſes braves. C'étoient-là deux eſpéces d'aventuriers qui n'avoient de reſſource que dans le ſort des armes, & dans une confiance mutuelle ; ils s'unirent ; ils marchèrent enſemble aux ennemis ; ils eu-

rent des succès. Seuthès se mit en possession du pays qu'il souhaitoit, & il s'enrichit. Xénophon eut de la peine à obtenir de lui l'accomplissement de ses promesses, le payement de la solde stipulée. On voit là des intrigues, de la politique, des menées de Cour. Et tout ceci ne se peint dans Xénophon qu'avec des couleurs vives, agréables, intéressantes. M. Cary abrège encore trop ; il le sent lui-même, puisqu'il reconnoît que les discours de Xénophon mériteroient d'être rapportés. Ce sera, nous l'espérons, pour une autre édition.

Après Seuthès II, on trouve Cotys I, Roi des villes maritimes de la Thrace, vers l'an 380 avant J. C. Cotys étoit un mauvais Prince ; & *l'on voit dans Eschine, Démosthène & Athénée, que son régne fut un mélange de dissimulation, d'ingratitude & d'em-*

*portement.* Les faits que raconte notre Auteur ſont la preuve de cette cenſure. Il s'en trouve qui marquent encore plus de folie que de libertinage, ou de cruauté ; & quelques-uns ſont ſi atroces que l'Hiſtoire ſe refuſe en quelque ſorte à la narration de pareils excès *. L'article qui concerne ce mauvais Roi eſt très-bien fait dans le livre que nous analyſons : le ſuivant eſt preſque tout tiré de Démoſthène, & contient des choſes très-curieuſes.

Il eſt queſtion de Cherſoblepte fils de Cotys I, & héritier de ſes Etats. Il étoit fort jeune quand ſon père fut tué ; & à l'égard de ſon âge, il ne faut ni changer ni

* Par exemple, notre Auteur nous apprend *que des ſoupçons jaloux lui firent déchirer ſa femme de ſes propres mains.* Il y a dans Athénée & dans Suidas, qu'il la *coupa* en deux : mais cette circonſtance ne diminue pas l'atrocité du crime.

modifier le terme dont ſe ſert Démoſthène. M. Cary s'en eſt néanmoins trouvé embarraſſé. *Démoſthène*, dit-il, *nous apprend* (*dans ſa Harangue* contre Ariſtocrate : Harangue *prononcée peu d'années après la mort de Cotys*) *que Charidème étoit allié de Cherſoblepte, de la même façon qu'Iphicrate l'avoit été de Cotys, c'eſt-à-dire, que Charidème étoit gendre de Cherſoblepte... Ainſi je penſe qu'à la mort de Cotys, Cherſoblepte n'étoit pas ſi jeune, & même qu'il étoit marié.* Voilà un exemple du mauvais effet que produiſent les traductions défectueuſes. Dans celle de la Harangue de Démoſthène contre Ariſtocrate, on lit effectivement que *Charidème étoit gendre de Cherſoblepte*, & c'eſt ſans doute ce qui a trompé M. Cary. Or Démoſthène dit bien clairement, au même endroit, que Charidème étoit à Cherſoblepte, ce que Cotys avoit été

à Iphicrate ; c'eſt-à-dire ſon *beau-père* * : ainſi ce n'eſt point Cherſoblepte qui avoit donné ſa fille à Charidème ; c'étoit Charidème qui avoit donné la ſienne à Cherſoblepte : & de cette manière on peut concevoir que Cherſoblepte étoit très-jeune à la mort de Cotys. Il pouvoit n'avoir que 12 ans, & trois ou quatre ans après, épouſer la fille de Charidème, très-peu de temps avant la harangue de Démoſthène. On conçoit auſſi qu'au commencement de la 109 Olympiade, huit ou dix ans après la mort de Cotys, le même Cherſoblepte pouvoit avoir le fils qu'il fut obligé de donner en ôtage à Philippe ſon vainqueur : autre difficulté qui arrête encore un peu M. Cary, & qui l'empêche de pren-

* Ἐγὼ σκοπῶ Κότυν, ὅτι κηδεςὴς ἦν Ἰφικράτει, τὸν αὐτὸν τρόπον ὅνπερ Χαρίδημος Κερσοβλέπτῃ.

*Janvier, 1754.*

dre à la lettre le mot qu'employe Démoſthène, pour exprimer le jeune âge de Cherſoblepte, quand il ſuccéda au trône de Cotys ſon père.

Ce Charidème que nous venons de voir beau-père de Cherſoblepte, trouva moyen de ſe faire déclarer Citoyen d'Athénes, & d'obtenir même le Décret qui rendoit ſa perſonne inviolable. Ariſtocrate étoit l'Auteur de ce Décret, & Démoſthène l'attaqua dans l'excellent Diſcours qui nous reſte. Il faudroit le ſuivre pour lire avec plus de plaiſir la notice hiſtorique de notre Auteur. Ce Diſcours eſt le principal monument où le nom & les exploits de Cherſoblepte ſoient conſignés.

Les Rois de Macédoine, Philippe & Alexandre, tinrent la Thrace dans un état de dépendance. Sous eux, les Rois de ce pays furent tributaires. On compte,

pour les Odryſes, Térès II & Seuthès III. Ce dernier eſt le premier des Rois de Thrace dont la tête paroiſſe ſur les médailles. Après la mort d'Alexandre le Grand, il prétendit ſecouer le joug; il tint tête à Lyſimaque, un des Lieutenans d'Alexandre; mais il fut vaincu, & Lyſimaque régna dans cette contrée de la Thrace qui étoit entre la mer, le Mont Hæmus & le Danube. D'autres Rois Thraces occupoient les terres au-delà du Danube; parmi eux l'Hiſtoire diſtingue Dromichæte qui battit Lyſimaque, & qui uſa de la victoire, non en barbare, mais en Prince très-humain & très-bienfaiſant. Lyſimaque eut plus de ſuccès dans la Macédoine & dans le Pont; par ſes conquêtes, il devint très-puiſſant. Heureux s'il n'avoit pas fait entrer dans ſa famille une furie, en épouſant Arſinoé

ſœur de Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte ! Cette marâtre perſécuta les enfans que Lyſimaque avoit eus de ſes premières femmes ; elle fit périr Agathocle déſigné ſucceſſeur de ce Prince : ſoulevement en conſéquence dans ſes Etats, guerre de la part de Séleucus Roi de Syrie ; Lyſimaque y périt à l'âge de 80 ans. Après lui, la Thrace fut en proie aux Egyptiens, aux Syriens, aux Gaulois, compagnons des entrepriſes & de la fortune de Brennus.

Cependant vers l'an 200 avant J. C. le Royaume des Odryſes ſe rétablit, & il ſubſiſta ſous la domination de 12 ou 13 Rois, juſqu'à l'Empire de Claude, qui réduiſit la Thrace en Province Romaine. Durant cet eſpace de plus de deux cents ans, l'Hiſtoire des Rois Thraces ſe trouve mêlée avec celle de Rome : par exemple, Cotys II

donna des ſecours à Perſée Roi de Macédoine *, & s'expoſa par cette conduite au reſſentiment du Peuple Romain. Mais ayant envoyé une ambaſſade pour s'excuſer ; le Sénat lui fit cette belle réponſe qu'on lit dans Tite-Live, & que M. Cary nous rend très-bien d'après cet Auteur. On dit aux Ambaſſadeurs » Que Cotys n'étoit pas » juſtifié par la néceſſité où il s'é» toit trouvé, puiſque c'étoit un » crime que d'avoir cédé à cette

---

* M. Cary dit que, dans la guerre des Romains contre Perſée, *le Conſul Licinius fut d'abord battu.* Cela eſt vrai ; que *peu après ce combat, Perſée mit ſes troupes en quartier d'hyver, & fut à Theſſalonique accompagné de Cotys.* Cette retraite ne ſe fit qu'après un autre combat où le Conſul fut vainqueur. *Voyez Tit. Liv.*

Ici notre Auteur explique très-bien un paſſage du même Tite-Live, concernant la ſolde que Perſée donna aux troupes de Cotys. Ce paſſage avoit été mal entendu par quelques Auteurs,

» néceſſité. Que les Thraces n'au-
» roient pas dû craindre Perſée,
» quand même il n'auroit pas été
» occupé de la guerre avec les Ro-
» mains. Qu'au reſte, quoique
» Cotys eût préféré l'amitié du Roi
» de Macédoine à celle de Rome,
» le Peuple Romain ne vouloit pas
» le traiter comme il ſeroit en
» droit de le faire, & qu'il lui
» rendroit généreuſement ſon fils
» & ſes ôtages. Que Rome n'exi-
» geoit rien pour les graces qu'elle
» accordoit, & qu'elle attendoit
» le prix de ſes bienfaits de la re-
» connoiſſance de ceux qui en
» étoient les objets ». Tite-Live
ajoute qu'on donna enſuite deux
mille As à chaque Thrace de l'Am-
baſſade : circonſtance qu'omet no-
tre Auteur, & qui reléve néan-
moins encore la dignité des ſenti-
mens que Rome ſçut prendre en
cette occaſion.

Il eſt néceſſaire de ſupprimer

beaucoup de choſes très-curieuſes que M. Cary raſſemble ſur les derniers Rois de Thrace, toujours en s'appuyant des meilleurs Ecrivains, & en expliquant les Médailles qui reſtent de ces Princes. Nous renvoyons à tous ces développemens; & nous finiſſons par le dernier Roi du nom de Cotys (c'eſt le V$^{e}$) Prince célébre par l'Epître que lui écrivit Ovide du lieu de ſon exil *, & par une belle Epigramme du IV$^{e}$ livre de l'Anthologie ** : Grotius la rend ainſi dans ſon Recueil non imprimé.

---

* C'eſt la IX$^{e}$ du Livre II *De Ponto.*

** Ζηνὶ καὶ Ἀπόλλωνι καὶ Ἄρει τέκνον ἀνάκτων
Εἴκελον, εὐκταίη μητέρος εὐτοκίη.
Πάντα τοι ἐκ μοιρῶν βασιλήϊα, πάντα τέλεια
Ἦλθεν. ἐποιήθης δ᾽ ἔργον ἀοιδοπόλων.
Ζεὺς σκῆπτρον βασίλειον, Ἄρης δόρυ, καλλοσύνην δὲ
Φοῖβος ἔχει. παρὰ σοὶ δ᾽ ἀθρόα πάντα, Κότυ.

*Janvier, 1754.*

Edite felici partu de sanguine Regum:
Par Marti, Phœbo par quoque, parque Jovi.
Nil tibi non plenum, Parcæ, augustumque dederunt,
Materia ut cunctis vatibus una fores.
Belligeras à Marte manus, ab Apolline formam,
A Jove sceptra tenes, omnia summa, Coty.

Sur quoi l'on peut observer

1° Que Grotius traduit très-bien le 4e vers de cette pièce; que M. Boivin le cadet, qui dit dans le 2 vol. de l'Académie des Belles-Lettres, *Vous êtes ensuite devenu l'occupation des Poëtes*, exprime aussi le vrai sens du Texte; & qu'enfin ce sens n'est point conservé dans quelques Editions de l'Anthologie où l'on lit: *Exhibuisti autem opus Poëtis.*

2° L'on ne peut s'empêcher de demander aux Sçavans si Grotius ne

ne s'eſt pas écarté du ſens des deux derniers vers Grecs; & ſi ces vers ne ſignifient pas, comme porte la Traduction de M. Boivin : *Jupiter a pour partage le ſceptre ; Mars, la vaillance ; Apollon, la beauté. Vous poſſédez ſeul tous ces différens avantages.*

Quoiqu'il en ſoit, nous terminons cet Extrait par l'éloge très-ſincère de l'érudition, des ſoins, de la bonne Critique du célébre Antiquaire qui nous fait préſent de cet Ouvrage. Il ſeroit à ſouhaiter que le goût de l'Antiquité, que l'Etude des Médailles ſe ranimât parmi nous : on ſentiroit beaucoup mieux le prix du Livre qui vient de nous occuper. En ſuppoſant néanmoins qu'il ſe trouve encore des Lecteurs capables de s'intéreſſer aux ſçavans objets qu'embraſſe M. Cary, nous rendrons compte, dans un autre Article, de ſon Hiſtoire des Rois du Boſphore.

---

## ARTICLE III.

*RECUEIL DE PLUSIEURS PIECES d'Eloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux, en l'année 1753, avec les Discours prononcés dans les Assemblées publiques de cette Académie : ( vol. in-12. pp. 263 ).* A Toulouse, chez la Veuve le Camus, &c. & à Paris, chez Delaguette, rue S. Jacques, à l'Olivier ; *1753*.

C'EST son tribut annuel que paye la plus ancienne de nos Académies : sa fidélité, depuis des siécles, satisfait à cette dette périodique avec un zèle qu'on n'a guères pour ces engagemens antiques & perpétuels : son heureuse fécondité est toujours également régulière à l'échéance ; & les fruits

qu'elle donne n'ont point encore dégénéré. Nous ſuivrons le même ordre que l'Editeur, c'eſt-à-dire, que nous commencerons par les Piéces de Poëſie, & que nous finirons par celles d'Eloquence.

La première Ode, ſur la *Calomnie*, eſt adreſſée aux Mânes de Rouſſeau, par un Auteur qui ne s'eſt point encore fait connoître : pour être ſi modeſte, il n'en a pas moins de force & de verve ; on en ſent l'effet dès la troiſiéme ſtrophe que nous allons tranſcrire.

O monſtre, enfant de l'Impoſture,
Affreuſe Calomnie, exécrable fléau,
C'eſt par toi que la fraude, & l'effronté parjure,
De la Vérité même, éteignent le flambeau.
Du prix de la Vertu, le Crime ſe couronne :
La Perfidie aiguiſe, & l'Envie empoiſonne

Les traits dont s'arme ta fureur:
Sur ton char effrayant attelé par la
Haine,
Je vois la Discorde inhumaine
Semer autour de toi le Trouble & la
Terreur.

La Calomnie flétrit plutôt la *Vertu*, qu'elle ne couronne le *Crime*. Nous croyons qu'au 8e vers, le *char attelé par la Haine* se seroit bien passé de l'épithète d'*effrayant*.

Dans la quatrieme strophe, la *Vengeance* aux *yeux hagards*; ces yeux hagards ne défigurent-ils point la vengeance, plus qu'ils ne la caractérisent?

MM. Carquet & de Ponsan ont à l'envi arrosé de larmes & orné de fleurs le tombeau de Mme de Montégut; l'un, dans une Ode couronnée, a célébré les talens &

les vertus de cette Dame ; l'autre en a fait l'éloge hiſtorique dans un Diſcours qu'il a, ſelon l'uſage de ſon Académie, conſacré à la gloire de *Clémence Iſaure*. L'Ode reſſemble un peu trop à une Elégie ; ſi les gémiſſemens du Poëte étoient moins longs & moins languiſſans, ils n'en ſeroient peut-être que plus Pindariques. Quoiqu'il en ſoit, il réſulte des bons Vers de M. C. & de la belle Proſe de M. D. P. que Mme de Montégut, avec beaucoup de talent & d'ardeur pour la Littérature, & avec une ame pleine de nobleſſe & de religion, a rempli dans l'Académie des Jeux Floraux un rôle glorieux, & dans le monde une carrière très-édifiante.

On a ici quatre pièces de M. Viguier de Ségadennes, le père ; deux Odes & deux Poëmes, qui ſont marqués au coin d'un Poëte ſage & vertueux. La première de

ſes Odes eſt ſur le *Langage des Dieux*. Son début annonce une verve qui ſe livre à l'enthouſiaſme.

Où me porte ton vol? Qu'entens-je? Quels ſpectacles?
Des enfans d'Apollon, m'offrent-ils les miracles,
Muſe? Oui, ce Dieu m'enflamme; il parle par ma voix...
Ah! peut-être l'orgueil me livre à ſes preſtiges.
Non, effor, feu, prodiges.
En moi tout eſt réel, je le ſens, je le vois.

Il y a là un déſordre qui s'étend juſqu'aux conſtructions. La chaleur qui embrâſe le Poëte ne le garantit pas toujours d'une chute froide : temoin celle de la 7^e^ ſtrophe.

Serez-vous dans nos chants, feu divin, traits ſublimes,
Vifs & frappans tableaux des hauts faits & des crimes,

Force, délicateſſe, écarts, variété,
Grandeur de ſentimens, & vous, douce
harmonie,
De l'oreille ravie
Soudain tranſmiſe au cœur *charmé d'être*
*agité.*

Dans ſa 2e Ode ſur l'*Homme*, M. Viguier n'emploie point la fable ; ſa lyre eſt montée au ton d'un Philoſophe éclairé par le Chriſtianiſme. Ses allégories ſont quelquefois trop pouſſées ; ſes traits forcés ne rendent pas des images aſſez naturelles : nous croyons ce défaut ſenſible dans la 4e ſtrophe de cette Ode :

Tel un Pin, *géant* d'un bocage,
Où l'orage * en courroux fit éclater ſes
feux,

* Ces deux termes, *Bocage*, *Orage*, ſi près l'un de l'autre, font une conſonance peu agréable.

Foudroyé, n'offre à l'œil qu'un aride branchage,
Mais porte dans la nue un front majestueux:
Qu'aux coups d'un fer vainqueur en bute,
Il tombe, en ébranlant la terre par sa chûte,
Cessera-t-il d'être admiré?
Non, non; ce tronc, que cache l'herbe,
Doit encor nous frapper, mât d'une nef superbe,
Ou soutien d'un lambris doré.

C'est à ce Pin, que M. V. compare l'homme tombé dans Adam, & malgré sa chûte élevé à la dignité de *Pontife & de Souverain.* Aussi dur que l'action qu'il exprime, ce vers, *aux coups d'un fer vainqueur en bute*, présente une de ces inversions que la Grammaire ne pardonne guère à la Poësie,

quelque besoin qu'en ait la Rime.

Dans les deux Poëmes, dont l'un est intitulé *Hermosire*; l'autre, *la Résurrection du Lazare*, M. V. conserve un peu trop le ton de ses Odes : on souhaiteroit que sa narration fût aussi aisée & aussi coulante que le sujet en est moral & touchant.

M. Viguier, le fils, est l'Auteur d'une Idylle couronnée, dont nous parlerions avec plus d'étendue & d'éloge, si dans le choix du sujet & dans l'agrément de l'exécution nous ne remarquions pas des idées & des sentimens, dont on ne sçauroit trop censurer & proscrire l'ombre la plus légère. *Les Boules de Savon*, Idylle de M. du Tour, sont d'un style plus indifférent, & d'une morale moins dangereuse.

*Hercule dans la Lydie*, Poëme : Le *Triomphe du Sentiment*, Elégie : *Amaryllis*, Idylle, sont des piéces qui grossissent plus ce Re-

cueil qu'elles ne l'enrichissent.

Passons à la Prose; nous nous en occuperons avec plus de plaisir, les Orateurs en général, sont toujours plus décents que les Poëtes; les Académies souffrent quelquefois dans les Vers des licences qu'elles puniroient dans la Prose.

Les Discours imprimés dans ce Recueil, ne se distinguent pas par ce seul endroit, des Poëmes qui les accompagnent : le goût nous en paroît plus sain, le style plus exact, & le tour mieux soutenu.

Deux de ces Discours ont été couronnés; il s'agit dans l'un & dans l'autre de sçavoir *Combien les Sciences sont redevables aux Belles-Lettres*. L'Auteur du premier, M. l'Abbé Forest, s'irrite dès son exorde contre les *Détracteurs des Belles-Lettres*. » Incapables d'en apprécier les beautés, ils aiment » mieux (dit-il) les avilir que *de* » les cultiver; ils dédaignent de

» ſacrifier aux graces, pour aſſujet-
» tir tout à leurs méthodes, à leurs
» règles & à leurs compas. Ingrats,
» ou aveugles, qu'ils ſont, qu'ils
» apprennent & qu'ils n'oublient
» jamais que la lecture des Hiſto-
» riens, des Orateurs & des Poë-
» tes diſpoſe néceſſairement tou-
» tes les facultés de l'eſprit à l'é-
» tude des Sciences; que ſans le
» ſecours des Langues, de la Cri-
» tique & de l'Hiſtoire, elles ſe-
» roient encore dans les ténébres;
» & qu'elles ſont enfin redevables
» de la rapidité de leurs progrès à
» cet art de s'exprimer avec élé-
» gance & avec pureté qui n'ap-
» partient qu'aux Belles-Lettres. «
Tel eſt le plan de ce Diſcours très-limé & très-brillant.

L'Orateur n'a pas oublié la renaiſſance des Lettres en Europe; c'eſt une époque trop favorable à ſa cauſe. » Après la priſe de Con-
» ſtantinople, (dit-il) quelques

» Grecs apportèrent en Europe,
» avec les Livres de leur Nation,
» le goût des bonnes études & de
» la saine Littérature ; on eût dit
» dès-lors qu'un génie bienfai-
» sant étoit descendu tout à coup
» de la voute éthérée, pour dissi-
» per cette longue nuit, où les
» Sciences avoient été éclipsées,
» & débrouiller le cahos où elles
» auroient resté peut-être à ja-
» mais confondues, si des Littéra-
» teurs ne s'étoient empressés à
» l'envi de fouiller dans la pous-
» sière des Bibliothéques, pour y
» rallumer le feu sacré qui s'y
» étoit éteint, & de donner, par
» le secours des Langues & de la
» Critique, une nouvelle existence
» aux Ouvrages de l'Antiquité.

L'Auteur du second Discours, le R. P. D. Pont, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, prouve la même Thèse par une suite de réflexions & d'obser-

vations qui coulent des mêmes ſources, où M. l'Abbé F. a puiſé ſes preuves. Nous ne ſouſcrirons pas cependant au début qui fait tout ſon exorde. Il prétend que les progrès qu'on fait tous les jours dans la Philoſophie & dans les Mathématiques, ont acquis à ces Sciences une *perfection* qui en rend le goût *général & excluſif*, & par là forme un *préjugé contre l'application aux Belles-Lettres. Celles-ci* ( dit-il ) *eſtimées ſous le Régne de Louis le Grand, ſemblent avilies ſous le Régne de ſon ſucceſſeur.*

1°. Nous ne croyons pas que ce progrès, fût-il auſſi réel qu'on le ſuppoſe, ait porté aucun dommage à la Belle-Littérature. Dans le Diſcours précédent, on nous cite de célébres Auteurs, qui excellent également dans l'un & dans l'autre genre; & ſi leur génie avoit moins de beauté & de culture, on ne ſeroit peut-être pas ſi convain-

eu de la profondeur & de l'étendue de leurs connoissances philosophiques & mathématiques.

2°. Il nous paroît que l'étude des Belles-Lettres n'est guère moins en vogue sous le Régne présent que sous le Régne passé. Mais peut-être le goût n'en est-il pas si sain; peut-être a-t-il dégénéré. Pourvû qu'on soit ingénieux, on ne s'embarrasse pas d'être judicieux; on préfère l'éclat du clinquant à la solidité de l'or; l'esprit éclipse le bon sens; on ne se contente pas d'une lumière pure qui éclaire; on veut des étincelles qui éblouissent: ces rafinemens n'avilissent pas les Lettres, mais ils en corrompent le goût; le siécle d'Auguste finit, un autre commence.

Notre Orateur ne confond point l'envie avec l'émulation: » Que » l'Amateur des Sciences, (dit-il), » soit l'Amateur des Belles-Let-

» tres ; qu'élevés l'un & l'autre » au-dessus du reste des hommes » par l'étendue de leurs lumières, » ils s'excitent à faire des progrès » avantageux & honorables à la » République, on applaudira tou» jours à une si noble rivalité ; » mais que des Sçavans voyent » d'un œil jaloux le mérite & la » réputation des autres ; qu'ils » veuillent ériger le triomphe des » Sciences sur les ruines des Bel» les-Lettres, c'est une prétention » odieuse & une espéce de tyran» nie d'esprit contre laquelle il est » juste de s'élever. «

Enfin, pour faire sentir la nécessité de répandre sur les spéculations séches, une aménité gracieuse » j'avoue ( dit judicieuse» ment l'Orateur ) qu'un amateur » des Sciences pourroit se passer » du secours des Belles-Lettres, » si ceux qu'il instruit dans ses ou» vrages n'avoient pour toutes

» qualités de l'ame que l'intelli-
» gence, & si les impressions que
» font sur eux les objets sensibles
» aboutissoient à de simples per-
» ceptions. Alors la manière de
» s'exprimer la plus précise & la
» plus dégagée d'ornemens seroit
» la plus convenable pour eux,
» parce qu'elle seroit la mieux
» assortie à leurs perceptions.
» Mais ils ont reçu des mains du
» Créateur le sentiment : l'Ama-
» teur des Sciences doit donc tra-
» vailler pour cette faculté de l'a-
» me, & ménager sa délicatesse.
» Veut-il faire entendre ses spé-
» culations abstraites ? Qu'il flate
» le sentiment, &c. «

Ces deux discours sont semés de traits que l'Histoire de la Littérature ancienne & moderne a fournis aux deux Orateurs. M. L. F. en a tiré des détails & des portraits qu'il a peints & finis avec soin. Le Bénédictin (Professeur en

Grec & en Hébreu) a rassemblé les mêmes morceaux & en a formé de grands tableaux. Tous deux ne montrent pas moins de Science que de Belles-Lettres, en plaidant contre les unes la cause des autres. Le Bachelier a toutes les graces de la jeunesse, & le Religieux toute la force de l'âge mûr.

Pour terminer cette guerre des Sciences & des Belles-Lettres par un traité de paix solide, il semble qu'il étoit presqu'aussi à propos d'exposer aux Belles-Lettres le profit que les Sciences peuvent leur apporter, que de montrer aux Sciences le besoin qu'elles ont des Belles-Lettres. C'est ce qui a été dignement exécuté dans une Semonce lûe à l'Académie des Jeux Floraux, le premier Dimanche de Janvier 1753. Dans ce beau discours, M. de Castilhon s'est attaché à *prouver* que *sans le secours des Sciences, la culture*

*des Belles-Lettres n'est qu'une étude vaine & frivole, & qu'un jeu qui ne peut fixer l'esprit le moins solide.* Nous sommes fâchés de ne pouvoir nous étendre sur cette *Semonce* dont l'Auteur, Membre de l'Ordre des Avocats & de l'Académie des Jeux Floraux, remplit très-bien ces deux titres par la solidité de ses principes & l'élégance de son style.

Ce recueil est terminé par l'éloge de *Clémence Isaure*, prononcé le premier Mai 1753, à la distribution des prix. L'Auteur, M. de Ponsan, travaille à une Dissertation curieuse sur cette célébre Dame, dont la mémoire est si précieuse à l'Académie des Jeux Floraux. Cet éloge en est une annonce & un préliminaire qui promet beaucoup. Quand elle paroîtra, nous nous dédommagerons de l'impossibilité où nous sommes aujourd'hui de le suivre

dans les antiquités de ſon Académie ; il en fait remonter l'origine au treiziéme ſiécle : dans ſa naiſſance elle porta le nom de *Collége de la Gaie-Science.* Les premiers Membres s'appelloient les *ſept Poëtes de Toulouſe*, *ou les ſept ſçavans & ingénieux Seigneurs.* Ils publièrent leurs Loix de Poëſie en 1353. Ces regles étoient intitulées : *Les Ordonnances des ſept Seigneurs, mainteneurs du Gai-Sçavoir.*

---

## ARTICLE IV.

*HISTOIRE DES ANCIENNES Révolutions du Globe terreſtre, avec une Relation Chronologique & Hiſtorique des Tremblemens de terre arrivés ſur notre Globe, depuis le commencement de l'Ere Chrétienne juſqu'à préſent.* A Amſterdam, &c. *Janvier*, 1754.

ſe vend à Paris, chez *Damonneville*, vol. *in*-12. (pp. 328) avec figures, M DCC LII.

C'Est ici un Ouvrage dont le titre ſemble trompeur, il annonce une Hiſtoire; mais l'exécution en eſt ſi ſingulière, qu'on eſt fort tenté de croire qu'en la compoſant, l'Hiſtorien n'a fait uſage que de ſon imagination. Auſſi n'écrit-il ſur la foi d'aucun témoin ni d'aucun Hiſtorien: il donne aux événemens qu'il raconte, une antiquité où ne ſçauroient remonter les mémoires & les traditions humaines. » A qui » recourir, (demande-t-il dans ſa » Préface,) pour apprendre ce qui » s'eſt paſſé dans notre Globe » avant qu'il fût peuplé?....... » Comment découvrir les événe- » mens qui ſe ſont paſſés avant » l'origine des hommes, & nous » vanter d'en fournir la preuve?

» Cependant il n'y a rien de si
» certain ; & j'ose le dire, ces
» choses sont frappées au coin de
» la dernière évidence. Leur es-
» péce, il est vrai, est bien diffé-
» rente de celles qui servent à
» l'Histoire humaine, & qui se
» trouvent gravées ou écrites par
» la main des hommes.... La natu-
» re elle-même a pris le soin d'im-
» primer celles-ci avec des cara-
» ctères ineffaçables dans l'inté-
» rieur de la terre. Ces lettres,
» quoique très-bien marquées, ne
» sont lisibles que pour ceux qui
» ayant fréquenté l'Ecole même
» de la nature, en ont étudié le
» langage. J'ose me flatter d'en
» avoir été le disciple assez long-
» temps, pour connoître ces lettres
» & essayer à les épeller, sauf à
» me faire redresser par ceux qui
» sçavent les lire.

Ce ne seront pas les anciens Philosophes qui *redresseront* notre

Historien ; il rapporte leurs sentimens sur l'origine du monde ; c'est plus qu'il n'en faut pour montrer qu'ils n'en ont jamais déchiffré les symboles mystérieux dont la clef étoit réservée à l'Auteur. Pythagore, Procle, Straton, Xénophane, Aristote, Averroès & tant d'autres ont cru le monde éternel & nécessaire : son éternité est une hypothèse que la raison pardonne à peine à une Métaphysique plus subtile que solide ; mais sa nécessité est une opinion qui répugne aux principes les plus évidens.

La Cosmogénie, ou la formation de l'Univers, telle que la décrivent Sanchoniaton d'après les Phéniciens, Diodore d'après les Egyptiens, ou Berose d'après les Chaldéens, ne présente à un esprit sensé que des rêves ou des délires assez peu différens, & dont aucun n'a pas la moindre proba-

bilité : ce ne ſont pas même des conjectures qui plaiſent, ce ſont des abſurdités qui révoltent. On ne ſçait ſi les idées en ſont plus bizarres & extravagantes, que le langage n'en eſt obſcur & informe.

Les Coſmogénies Poëtiques d'Orphée, d'Héſiode, & d'Ariſtophane, ſont des rêveries auſſi folles, mais moins lugubres : notre Hiſtorien accorde à celle du Poëte Comique le *mérite* de la *Galanterie & de la Tendreſſe* : la *Nuit*, l'*Erebe* & le *Cahos* ſont les Acteurs de la Scène dont il s'agit : le *Bel-Amour* qu'on y place, n'en comble-t-il pas le ridicule plutôt qu'il n'en fait le *mérite* ?

Anaximandre & Thalès furent des Phyſiciens moins mauvais : Du ſein de leurs erreurs, on voit ſortir quelques étincelles de Phyſique, comme les quatre Elémens connus, la condenſation, la raréfaction ; mais après tout, Leucippe,

Démocrite & Epicure ont les premiers percé un peu le nuage, où la bonne Physique étoit cachée : son aurore fut l'apparition des *Atômes*. Si on les eût fait sortir du néant par l'ordre d'un Créateur, s'agiter & s'arranger au gré de sa puissance & de son intelligence, Descartes & Gassendi ne seroient encore aujourd'hui que de simples, mais d'excellens disciples des *Atomistes* : Burnet & Whiston, dont notre Auteur expose les systêmes, ne seroient dans la même école que des émules, quoiqu'il en dise, fort inférieurs à nos deux François ; mais dans un partisan déclaré des *attractions Newtoniennes*, la prédilection doit être pour les Anglois.

Ce goût Anglican influe tellement dans l'*Histoire des Comètes*, jointe ici à celle des systêmes, que l'Auteur n'attribue le Déluge qu'à une d'entr'elles ; son imagination

dirige

dirige toujours la plume, ſans tenir aucun compte de ce qu'elle peut emprunter de la mémoire. Son enthouſiaſme excuſe ſon ingratitude, dont Newton même a droit de ſe plaindre; car on voit ici le diſciple s'approprier ce qu'il a lu dans ſon maître, & s'en décharger comme d'une idée dont il portoit le poids depuis long-temps. » Toutes les Cométes, dit-il, ne » nous ſont pas ſi fidelles que celle » de 1680. Il y en a qui s'émancipent & s'enlevent au pouvoir » du Soleil ... Elles ſortent d'un » eſclavage pour rentrer dans un » autre, & elles ne s'approchent pas ſi-tôt d'une autre étoile fixe, que cette derniére s'en » empare par ſa vertu attractive... » Ceci (ajoute-t-il) m'a fait naître une idée qui s'eſt ſi bien inſinuée dans mon eſprit que je ne » ſçaurois plus m'en défaire, quoique je ne voie aucune poſſibilité

» de la démontrer. Les Soleils ou » étoiles fixes me paroiſſent avoir » beſoin de nourriture, ſans quoi » ils conſumeroient bientôt leur » propre ſubſtance. Ne ſeroient-» ce pas, par hazard, les Cométes » que la nature deſtine à être en-» glouties par ces maſſes immen-» ſes de feu pour les nourrir & » pour ranimer leurs forces .... » Cet uſage me paroît ſi bien éta-» bli dans l'Univers, que je ſerois » ſurpris que les étoiles fixes ne » s'y conformaſſent pas. Les gros » animaux mangent les petits. » Newton enchérit ſur cette idée, quand il enſeigne que les Planétes même expriment du ſein des Cométes qui les approchent, un ſuc, une liqueur, un eſprit vital qui les humecte & les anime.

Avant que de ſuivre plus loin notreHiſtorien, 1°.nous voudrions ſçavoir en quel endroit de Platon il a trouvé que ce Philoſophe *dé-*

*finit le monde, un Type éternel d'une représentation éternelle dans l'essence divine.* S'il nous étoit permis de nous étendre sur cet article, il nous seroit aisé de citer bien des endroits, où Platon enseigne la création, & ne reconnoît d'éternel & d'incréé que les idées exemplaires ou archétypes, qu'il place dans l'intelligence Divine.

2°. Notre Auteur demande *comment Descartes a sçu que le monde avoit été une masse de crystal, que Dieu brisa par sa toute-puissance & que les trois élémens se formèrent de ses débris.* Ensuite il convient que ce n'est-là qu'*une simple hypothèse ;* mais en la réfutant, il prétend qu'*elle retombe* dans les *rêveries d'Epicure.* Cette censure nous paroît injuste contre un Physicien qui reconnoît un Créateur, & un premier moteur totalement distingué de la matiè-

re & des Dieux d'Epicure, qui n'étoient que des Divinités de *cryſtal* ou de *verre*, ſelon l'expreſſion de Cicéron, *pellucidos & perflabiles*. En demandant moins qu'il ne lui falloit, Deſcartes a plus promis qu'il ne pouvoit, & c'eſt là ſon plus grand tort.

3° Tout ce qu'on a dit, depuis un certain temps, de plus ſingulier ſur les Planétes, notre Hiſtorien l'adopte & y met le comble. Nous ne croyons pas que ſa doctrine faſſe une fortune, qui doive nous arrêter : c'eſt-là un écueil où les Modernes échouent auſſi honteuſement que les Anciens; la témérité des uns eſt auſſi ridicule que la ſuperſtition des autres : le calcul de ce qu'on en a obſervé, ne donne point d'élémens certains pour ce qu'on en devine. Les phénomènes ont preſque toujours démenti les conjectures fondées ſur l'analogie des mou-

vemens dont on ſe flattoit d'avoir ſaiſi & déterminé l'eſpéce régulière.

4°. *Je ne vois*, dit l'Auteur, (pag. 41) *aucune impoſſibilité que les étoiles fixes deviennent des Planètes, & celles-ci à leur tour des étoiles. Je trouve au-contraire ces ſortes de révolutions très-conformes aux maximes de la nature.* C'eſt-là établir dans les Cieux une palingénéſie qu'on ne pardonnera pas à l'Auteur, après ſes railleries ſur celle qui *reproduit* les plantes de leurs cendres. Son idée ne reſſemble-t-elle pas autant à un rêve d'Aſtrologue, que celle de Kirker à une illuſion de Chymiſte?

Nous ſommes arrivés au chapitre 11e. où l'Auteur ſemble entrer en matière, du moins par le titre qui eſt des *pétrifications. Les Moines pétrifiés dans la grotte de Bauman en Allemagne*; le

*marbre de Blanckenbourg qui, étant poli, reſſemble ſi parfaitement au boudin, que le plus habile gourmand y ſeroit attrappé*, forme un début qui ne promet rien de plus ſérieux dans l'Hiſtoire, que dans les ſyſtêmes. Cependant il en vient à l'anatomie des coquillages pétrifiés. Par la meſure *des abſciſſes & des demi-ordonnées, de la courbe qui coupe les concamérations du Nautillus*, il les a trouvées de même grandeur que celles des coquilles naturelles. Les opérations chymiques de M. Hoffman ſur des poiſſons pétrifiés, l'ont convaincu que ces poiſſons tirent *leur origine* du régne animal; mais il ne croit pas que tous ces phénomènes ſoient l'ouvrage du ſimple déluge. *Sa durée*, dit-il, *n'a été que d'environ un an, & il eſt inconcevable que ſes eaux ayent pû bouleverſer la terre, au point que*

*ces corps étrangers s'y soient enfoncés jusqu'à la profondeur de cent brasses :* comme si la violence qui poussoit, ou soulevoit les eaux, n'eût pû être assez grande pour faire, en moindre temps, de plus grands ravages, & les porter bien plus profondément dans l'intérieur du Globe.

Le 13^e^ chapitre n'est qu'une continuation du précédent : le titre & la description de la montagne d'Ararat font une interruption qui n'empêche pas l'Auteur de retomber, au 14^e^ chapitre, dans les pétrifications d'Allemagne. Le 15^e^ est l'énumeration des déluges particuliers. Le premier a submergé la terre Atlantide, qui joignoit autrefois l'Europe à l'Amérique ; le second a séparé l'Italie de la Sicile ; le troisiéme, le Négrepont de la Grece ; le quatriéme, Sumatra de Malaca ; le cinquié-

me, la Grande-Bretagne de la France.

Cette Hiſtoire phyſique eſt fondée ſur des traditions, dont l'autorité (plus que ſuſpecte) révéle à l'Auteur que le Globe terreſtre fut jadis un continent parfait & *un corps fluide.* Il en trouve la preuve dans ſa nouvelle théorie du Déluge, qu'il attribue au mouvement diurne de la terre : là il explique comment ſa rotation autour de ſon centre éleva les eaux vers l'Equateur, & lui donna la figure ſphéroidique. *Il eſt certain*, dit-il, *que ce fait eſt arrivé.* Il n'en fixe pas l'époque au temps du Déluge dont parle Moyſe. Pour placer une révolution ſi idéale, il faut un eſpace plus libre.

A ſon Hiſtoire, l'Auteur joint de fréquens épiſodes, ce ſont des excurſions de la terre aux autres Planétes : ſur la foi de l'analogie

qui le guide, il soutient que toutes ces Planétes ont été, comme la terre, des corps fluides; qu'elles ont, comme elle, essuyé des inondations : leurs taches sont des témoins qui le lui déposent aussi clairement que les pétrifications le font par rapport à notre Globe. Sur leur rotation plus ou moins rapide, il désigne l'espéce d'animaux qui peuvent y vivre. Les principes de la *Phoronomie* ne laissent Jupiter habitable qu'à des *amphibies* & *à des esprits turbulens & impétueux* : par les mêmes principes les Satellites ou les Lunes ne doivent être habitées que par des *ames bien tranquilles.*

L'Historien distingue trois grandes révolutions arrivées au Globe terrestre : la première par un Déluge général qui en a *formé une croute pâteuse ;* la seconde par un feu qui a *consolidé cette*

*pâte, comme la cuiſſon fait la farce;* la troiſiéme par un tremblement qui a fait crever cette croute & l'a briſée en mille endroits. De-là les crevaſſes, les fentes, les fractures, les tranſports de rochers & de pierres de toute eſpéce : les petites pierres n'en ſont que des *éclats*, & les ſables ne ſont que la pouſſière de ces *rochers briſés*. L'Auteur craint que les tremblemens de terre, qu'il appelle des *mouvemens convulſifs*, ne deviennent quelque jour généraux, & que notre Globe & tous ſes habitans n'en ſoient déſolés. L'*Europe*, ajoute-t-il, *il n'y a pas bien long-temps, n'en fut ſauvée* que *par une criſe heureuſe qui ſe paſſa dans l'intérieur du Globe.* De-là enfin l'Auteur conclut que la terre a été *autrefois un corps céleſte, enflammé, & tel que nous concevons aujourd'hui les Comètes. Son noyau eſt doué* d'un certain

dégré *de chaleur*, qui fait *le feu* central. Cette chaleur se dissipe peu à peu, nos Etés en deviennent plus froids & nos moissons plus tardives.

Ainsi en récapitulant avec l'Auteur tout ce qu'il a dit dans son Livre, *le Globe terrestre a subi trois révolutions capitales; deux tremblemens, & une inondation:* mais, continue-t-il, *ce qu'il y a de fâcheux pour la précision historique, c'est qu'on ne sçauroit déterminer ni l'époque ni l'ordre de ces faits, quoique très-certains & attestés par la nature même.* Dans son systême, ces révolutions étoient nécessaires, pour rendre la terre une région habitable aux humains: c'est pourquoi, en finissant, l'avantage dont il se prévaut avec le plus de complaisance, c'est de n'avoir chargé son Histoire que d'*événemens arrivés dans des temps immémorials, ce qui le met à l'a-*

*bri des Anachronismes : il en feroit de mille ans & davantage sans craindre la censure.*

» Je dis plus ( ajoute-t-il ) l'Hi» stoire du Globe terrestre est au» dessus de la critique des Chro» nologues & des Historiens, qui » n'existoient pas encore dans le » temps de ses plus grands événe» mens. Il n'y a que les Natura» listes en état de disputer la foi à » mes Annales. Ce sont les seuls » Interprétes de l'Ecriture la plus » ancienne, le Livre de la nature ; » & ce n'est que de leurs archives » que pourroient sortir des preu» ves plus authentiques des faits » que je rapporte, ou des faits plus » anciens qui m'ont échappé. » Mais ces habiles Naturalistes ne pourroient-ils point disputer à l'Auteur l'intelligence du *Livre* qu'il se flatte d'avoir si bien déchiffré ? Les lettres de ce Livre, les mots qu'elles forment, le sens

qu'elles expriment ; tout cela nous paroît une ſource de longues guerres entre les Interprétes & les Commentateurs. L'Hiſtorien n'a pas pris une voie qui ſoit propre à les abréger ou à les terminer : il ouvre un champ trop libre aux explications les plus arbitraires ; ce qui ne peut qu'éloigner la déciſion des querelles & en occaſionner la multiplication.

A ſon Hiſtoire l'Auteur a ajouté une *Relation des plus remarquables tremblemens de terre arrivés ſur notre Globe depuis le commencement de l'Ere Chrétienne juſqu'à l'année 1750 : c'eſt tout ce qu'il y a de Chronologique & d'Hiſtorique* dans ce volume.

Tout le reſte eſt imaginé & hazardé par un génie qui ſemble méconnoître le talent qu'il peut avoir, pour en acquérir un autre qu'il ne peut qu'en vain ambitionner : il devroit ſe borner à obſer-

ver & à recueillir ; il veut imaginer & inventer. Il croit s'ouvrir de nouvelles routes, tandis qu'il ne fait qu'errer dans un cercle de préjugés qui l'aveuglent, l'entraînent, & l'égarent ſans retour : nous eſpérons qu'il nous pardonnera cette critique : un examen Théologique de l'ouvrage auroit pû nous arracher une cenſure plus forte. Nous n'avons été retenus que par l'hommage rendu par l'Auteur, dès ſon début, au récit de Moyſe, *In principio creavit Deus cœlum & terram.* Il s'eſt cependant ſervi d'un terme fort impropre en cet endroit, c'eſt celui de *ſyſtème* *. Tous les jours nous l'éprouvons, on ne dit rien de ſolide ſur l'origine du Monde qu'en ſuivant fidélement le texte de la Genèſe :

* On peut voir ce que nous diſions ſur tous ces *ſyſtêmes*, dans le premier article de notre ſecond volume de Septembre 1753.

dès qu'on s'en écarte, on déshonore sa raison par *les erreurs & par les extravagances qu'on adopte.*

## ARTICLE V.

**SCALPTURA, CARMEN,** Auctore LUDOVICO DOISSIN, S. J. *Poëme de la Gravure par le P. Doissin, Jésuite* ( *in-12. pp. 76, pour le latin, & 70 pour la traduction en Prose françoise* ) dédié à l'Académie de Peinture & de Sculpture. A Paris, chez le Mercier, rue S. Jacques. M DCC LIII. *

LEs Poëtes Latins des deux derniers siècles pouvoient craindre qu'on ne critiquât les sujets qu'ils entreprenoient de chanter,

* Nous avertissons que cet Article de notre Journal est formé de deux morceaux ; dont le premier est une espèce de Dissertation sur le mérite des Poësies Latines ; le second est l'Extrait du Poë-

ou la manière dont ils les chantoient : en cela leur condition se trouvoit analogue à celle de tous les autres Littérateurs: mais le genre même auquel ils s'adonnoient, la Poësie Latine qu'il leur plaisoit de cultiver, ne les exposoit point à la censure. On croyoit alors que faire des Vers latins étoit une occupation digne d'éloges ; on sçavoit gré de cet exercice aux personnages les plus célébres ; au Chancelier de l'Hôpital, aux Sainte-Marthes, à M. de Thou, &c. On comptoit parmi les bienfaiteurs de la Littérature un Santeuil, un Commire ; & il ne venoit pas en pensée de croire que ces Poëtes perdissent leur temps, ou le fissent perdre aux autres.

Les idées ne sont plus tout-à-

---

me Latin de *la Gravure*. Nous croyons cet Avertissement nécessaire pour que les Lecteurs ne regardent pas la moitié de cet Article comme un hors-d'œuvre.

fait les mêmes : on attaque aujourd'hui la Poësie Latine comme inutile, quelquefois même comme barbare ; & la raison qu'on en donne, c'est qu'il n'est pas possible de faire de bons vers dans une Langue étrangère, à plus forte raison dans une Langue qui ne se parle plus. On fortifie ce principe d'un exemple pris de notre Langue Françoise. Que des Allemands ou des Espagnols apprennent le François dans les Livres & sans sortir de leur pays ; qu'ils s'occupent quelque temps de nos meilleurs Poetes, & qu'ils s'avisent ensuite de donner au public des Poësies Françoises ; ce sera une chose ridicule : on pourra y remarquer des expressions répandues dans les Poemes que nous estimons ; on verra que cette composition est d'après des modeles admirables. Mais le goût de la Langue manquant aux Compositeurs,

ils n'auront pû produire que des ouvrages informes, que des piéces capables de blesser les oreilles françoises. Que seroit-ce si notre Langue avoit cessé d'être vivante & parlée; si elle n'étoit plus dans l'Europe qu'un idiôme consigné dans les Livres, & destiné uniquement à l'usage des hommes de Lettres?

On voit que nous ne dissimulons pas la force de l'objection: & en effet nous traitons ici cette matière avec trop de sang-froid & de desintéressement, pour recourir à l'artifice ou au subterfuge. Mais nous ne laissons pas d'observer ce qui suit.

1°. Il est bien certain que notre plus beau Latin d'aujourd'hui, que notre plus brillante Poësie Latine, ne sera ni le Latin ni la Poësie du siécle d'Auguste. Quelque imitation qu'on fasse de Virgile, d'Ovide, d'Horace, il se trouvera

toujours néceſſairement de l'alliage, qui viendra du vice de nos conſtructions, & originairement d'un défaut d'aiſance, de familiarité, d'uſage : qualités qui ne ſe rencontrent, qui ne s'acquièrent que ſous le régne des langues parlées.

2°. Ceci toutefois n'empêche pas qu'à force de lire les Héros de la Poeſie Latine, on ne puiſſe les imiter d'aſſez près pour qu'il en réſulte un tout agréable & digne d'éloges. Ce ne ſera point la Poëſie de Virgile, mais ce ſera quelque choſe qui lui reſſemblera, qui pourra même, dans nos modernes, la repréſenter beaucoup mieux que ne la repréſentèrent les Romains du bas Empire. Au jugement de Scaliger, le père, Fracaſtor & Sannazar étoient les meilleurs Poëtes Latins après Virgile : que cela ſoit regardé (ſi l'on veut) comme hyperbolique ; il faudra

toujours convenir que Fracastor & Sannazar l'emportent sur les Poëtes du IV^e, du V^e & du VI^e siécle; qu'ils font même souvent plus de plaisir que Silius, Stace & Lucain. Il sera raisonnable de reconnoître à peu-près le même mérite dans Politien, Vida, Sainte-Marthe, Rapin, Vanière, &c. Or, doit-il être indifférent à la République des Lettres que, dans ces derniers siècles, la Poësie Latine se soit rétablie au point de nous affecter presque autant que celle des meilleures Epoques de la Latinité?

3°. L'exemple qu'on cite de ces Allemands & de ces Espagnols qui s'adonneroient à la Poësie Françoise doit être expliqué. 1°. Si, de jeunesse, ces Etrangers étudioient notre langue dans les meilleurs Livres; s'ils la parloient sans cesse avec d'autres personnes, instruites également par de bonnes lectures;

si après bien des années d'exercice, ils se hazardoient à produire quelques vers françois, pourquoi juge-t-on que ces poësies fussent absolument ridicules ? Ne voit-on pas souvent des Etrangers qui écrivent assez bien dans notre Langue, quoiqu'ils ne soient jamais venus en France ? Remarquons que le cas des Littérateurs Latins qui se sont distingués dans les deux derniers siécles, est encore plus favorable que celui des Allemands & des Espagnols dont on vient de parler. Ces Littérateurs Latins, tels, par exemple, que Muret, Manuce, Sadolet, & si l'on veut des Poëtes, Vida, Sannazar, Fracastor, & tant d'autres, s'étoient occupés presqu'uniquement de la Langue d'Auguste ; ils n'avoient fait autre chose, toute leur vie, qu'écrire & parler d'après Cicéron & Virgile ; ils en étoient venus au point de s'attirer le re-

proche d'une imitation excessive. Qu'on lise, en effet, leurs ouvrages, ne les trouvera-t-on pas calqués, en quelque sorte, sur ceux des Anciens ? Mais quel que soit leur mérite ou leur défaut à cet égard; il est difficile d'imaginer qu'aucun Etranger prenne aujourd'hui le même soin pour se former à la Langue Françoise : & cette différence bien approfondie peut faire juger que les Poësies Françoises de ces Allemands & de ces Espagnols pourroient toujours être ridicules, sans que celles de Vida, de Sannazar, de Fracastor & des autres qui leur ressemblent, fussent sujettes à la même censure.

En second lieu, ces Allemands & ces Espagnols, curieux de faire de la Poësie Françoise, pourroient passer pour très-prodigues de leur réputation; les bévues en ce genre & dans le cas proposé, devant

être très-faciles, le ſuccès fort douteux, & le *cui bono* totalement nul : car, à quoi reviendroient des vers faits par ces Etrangers, vis-à-vis d'une nation, comme la nôtre, qui parle ſa langue & qui juge rigoureuſement ce qui la bleſſe ? Ce n'eſt pas la même choſe par rapport au Latin. Cette Langue étant morte dans le ſens qu'on entend d'ordinaire, c'eſt-à-dire, ayant ceſſé d'être la Langue d'un peuple particulier, il ne reſte plus pour elle qu'un moyen de conſervation, qui eſt l'étude & les compoſitions des gens de lettres. En la conſervant ainſi, on ne s'expoſe ni à bleſſer les poſſeſſeurs de cette Langue, puiſqu'ils ne ſubſiſtent plus, ni par conſéquent à s'attirer leurs railleries. Mais d'ailleurs en la conſervant de cette manière, on ſe rend propres les richeſſes mêmes de la Langue, étant bien connu qu'on la ſçaura toujours

d'autant mieux qu'on ſe livrera davantage aux compoſitions, ſurtout à la Poëſie. Ajoutons qu'en s'intéreſſant à cette Langue par les exercices & par les écrits, on ſe met plus à portée de ſaiſir le bon goût des Anciens; nous voulons dire cette force, ce naturel, ces beautés de détail & de l'enſemble: articles qui nous échappent ſans ceſſe aujourd'hui, & dont on voit de très-beaux veſtiges dans pluſieurs Poemes Latins publiés depuis la renaiſſance des Lettres.

Concluons par ces deux penſées: 1°. Les Poëtes Latins modernes ne parviendront point à ſe mettre de niveau avec les grands Maîtres du ſiécle d'Auguſte. Nous en avons dit les raiſons; & il faut convenir qu'à l'égard de ce dégré de perfection, la Langue Latine ancienne eſt perdue.

2°. Les Poëtes Latins modernes, s'ils ont du génie & une bon-

ne manière d'imiter les Anciens, entretiendront parmi nous une Langue Latine qui, toute moderne qu'on la suppose, aura ses loix, ses utilités, ses agrémens. Nous laissons le Lecteur maître de la conclusion ultérieure : elle ne sera pas sans doute, *qu'il est insensé de cultiver la Poësie Latine ; qu'il faut détruire cet usage barbare ; qu'on ne doit faire nul cas des compositions qui passent pour être les plus parfaites en ce genre, &c.*

Après ce long préambule, nous entrons dans le Poëme de la *Gravure*, ouvrage nouveau, distribué en trois chants, & plein de beautés réelles, qui l'emportent infiniment sur les défauts qu'on y remarque. L'Auteur n'avoit pas encore atteint son 6e lustre, il s'étoit déja fait connoître par un autre Poëme sur la Sculpture ; il joignoit au mérite de ces travaux, beaucoup d'activité pour les Beaux-

Arts, & encore plus de vertus personnelles. Voilà bien des titres pour se faire regretter. Ce Poëme de la Gravure lui étoit à peine sorti des mains, lorsque la mort l'enleva. Ainsi (qu'on nous permette & qu'on tempère en même temps, si l'on veut, cette comparaison) le Tableau de la Transfiguration, qui venoit d'être achevé par Raphaël, fut-il placé près du tombeau de ce grand Maître mort à 37 ans. On juge que ce spectacle seul dispensoit les Orateurs de tout éloge.

Les Anciens n'ont point chanté la Gravure; ils ne la connoissoient pas: c'est un Art du XV^e^ siècle, trouvé comme par hazard à Florence, & répandu bientôt dans toutes les parties de l'Europe. On s'est avisé de graver à l'eau forte, au burin, à la manière noire, en bois; de colorier, d'enluminer les Estampes, &c. rien de tout cela n'échap-

pe à notre Poëte, & il donne ſur chaque choſe des préceptes très-juſtes. Voici un des principaux. » Ne gravez (dit-il) que d'après » de bons modèles; n'exercez pas » un ſi bel Art ſur des Tableaux » médiocres. »

Sive autem cœlo, ſive acri, Scalptor, aceto,
Seu ligno demùm placeat deſcribere formas;
Unum illud tibi præ reliquis, præque omnibus unum
Præcipiam. Inſignes quos omnis protulit ætas
Elige Pictores, curâque imitere ſagaci.
Vulgares permitte ſitu ſquallere tabellas
Pulvere conſperſas merito, fumoque ſequaci.
Nam ſi vilis erit, quam reddit in ære, tabella;
Sit reliquis Scalptura licet numeriſque modiſque

Exacta, ad ſeros nunquam tamen illa nepotes
Ibit; ut in patriam ſi quis convertere linguam
Inſultum meditetur opus, ſit divite quamvis
Inſtructus venâ interpres, genioque potenti,
Et nitidus ſermo, puroque ſimillimus amni;
Non tamen atra liber metuendæ oblivia noctis
Propterea effugiet; ſed vix egreſſus in auras
Condetur tenebris, arcâque incluſus inerti,
Sufficiet tineis blattiſque voracibus eſcam.

Selon le P. Rapin, dans ſa Préface *des Jardins*, tout Poëme didactique eſt fait d'abord pour in-

ſtruire, enſuite pour plaire : à quoi penſoit Senèque de nous dire que Virgile ſe propoſoit uniquement le plaiſir de ſes Lecteurs en compoſant les Géorgiques ; & nullement l'inſtruction des Laboureurs ? Le P. Doiſſin, Auteur de ce Poëme ſur la Gravure, obſerve bien exactement la loi qui lui eſt impoſée. Tout eſt en leçons décorées pourtant des graces de la Poëſie. Il deſcend juſques dans les détails les plus circonſtanciés de la Gravure ; il parle des différentes manières de conduire les tailles ſur le cuivre ; de la bonne façon d'imprimer les Eſtampes ; des inconvéniens qu'il faut y éviter ; des méthodes qu'on employe pour laver les pièces que le temps a noircies ou tachées, &c. Ici peut-être ſera-t-il à propos de remarquer qu'il y a un peu de prolixité dans toutes ces choſes ; qu'il paroiſſoit de la dignité d'une Poeſie auſſi bril-

lante que l'eſt celle-ci, de ne pas dire tout, de laiſſer certains uſages de Méchanique que le Lecteur ſuppoſe, & que le Graveur ne viendra pas chercher dans un Poëme. Heureux défauts pourtant qui marquent bien de l'abondance, de la facilité, & de l'étude dans les pratiques de l'Art ! Tel eſt le premier chant.

Le ſecond explique les qualités du Graveur; il doit avoir l'œil juſte, la main sûre, l'amour du travail, la ſcience du deſſein, le talent d'imiter les bons modèles. A ce mot, le Poëte ſe trouve engagé dans la Nomenclature fort difficile de preſque tous les Graveurs célébres qui ont exiſté; il ſuit les Ecoles de Flandre, d'Italie, & de France. Il inſiſte ſur les principaux ouvrages qui ſont ſortis du burin de ces grands Maîtres. On trouve-là le morceau ſingulier de Calot, *la Tentation de S. Antoi-*

*rie ; la Faiseuse de Beignets* & *le Chat qui dort*, de Corneille Vischer; *le Divertissement de Paysans*, de Jean Vischer frère du précédent ; *le Combat de Paysans yvres*, de Luc Vosterman ; *la Résurrection de Tabithe*, de Corneille Bloëmart ; *le Parnasse*, de Marc-Antoine Raymondi ; *la Bataille de Constantin contre Maxence*, de Pierre Aquila ; *les Batailles d'Alexandre*, de Gérard Audran ; *la Peste des Philistins*, d'Etienne Picard ; *le Frappement du Rocher*, de Claudine Bouzonnet Stella ; *le Christ guérissant les malades*, de Louis Desplaces, &c. Il y a des descriptions pour tous ces morceaux & pour plusieurs autres que nous omettons ; il y a de plus des groupes de Graveurs, des noms rassemblés avec beaucoup d'art, & enchaînés dans la mesure du Vers : par-tout au reste on remarque de l'élégance, de l'analogie

entre le ſtyle du Poëte & les ſujets qu'il traite ; par exemple, *le Parnaſſe* de Marc-Antoine Raymondi eſt ainſi chanté.

Mons ibi verticibus geminis ſe tollit ad aſtra
Conſitus arboribus, tectuſque horrentibus umbris.
In medio pulſat citharam crinitus Apollo ;
Stant circùm doctæ dextra lævaque ſorores ;
Ima tenent mixti, turba ingenioſa, Poëtæ,
Virgilius, Flaccuſque ſimul, ſuaviſque Catullus,
Et teneros Naſo quondam qui luſit amores,
Omnes Phœbea velati tempora lauro.
Aſt alios inter ſublimior extat Homerus,
Et rapit attonitos blandi dulcedine cantûs.

Hunc avida in primis propior bibit aure canentem
Nescio quis, memorique sibi ne pectore verbum
Effluat, instructus calamo dictata Magistri
Excipit attentus Vates, digitoque sequaci
Transcribit properè, redditque accepta papyro.
Sit plumbum & stipes quem tot miracula rerum
Non moveant, rigidoque putem de marmore cretum,
Et lucem invisam glaciali hausisse sub ursâ,
Nix ubi perpetuò steriles tegit humida terras,
Et longum pluvius contristat Aquarius annum.

Le troisiéme Chant pourra paroître le plus beau, parce qu'il est

le plus agréable. Le Poëte y expose les divers usages de la Gravure. Elle orne les appartemens & les cabinets ; elle met sous les yeux toutes sortes d'objets pittoresques : Paysages, Cartes Géographiques & Astronomiques, Pièces d'Histoire naturelle, Morceaux d'Architecture, Statues, Bas-reliefs, Fleurs, Animaux, grands sujets d'Histoire ou de Piété, &c. Elle conserve à la postérité les Chef-d'œuvres de la Peinture ; elle les multiplie en quelque sorte par les différentes copies qu'elle en donne ; elle consacre la mémoire des événemens publics : & à cette occasion, le P. Doissin trace le plan d'une Estampe partagée en deux cartouches, dont le premier seroit destiné à représenter le moment terrible de la maladie & du danger de M. le Dauphin ; l'autre, à célébrer la convalescence de ce Prince, & les démonstrations de joye dont elle fut suivie.

Jam parte ex aliâ frontem redimitus olivâ
Delphinus viridi, gemmiſque inſignis & auro
Afforet in mediâ, princeps Perſona, tabellâ;
Quem blandæ circum Charites, Riſuſque, Jocique
Saltarent leviter manibus per mutua nexis,
Et nova multiplici celebrarent gaudia ludo.
Abſterſis etiam lacrymis, vultuque ſereno
Gallia, jam riſu laxaret labra decenti;
Plurima cæruleam tegerent cui lilia veſtem,
Et lætam ornaret frontem Parnaſſia laurus.
Delphinum ipſa ſibi Pietas gratata receptum,
Thuribulumque gerens, & velum inſigne pudoris,

Aurea ſpectaret fixis obtutibus aſtra,
Et ſuperis ageret, ſalvo pro Principe grates.
Finibus extremis, lamnæque in parte remotâ
Implexus junco crines & mollibus ulvis
Lætitiæ in ſignum, Nympharumque agmine cinctus
Sequana, reclini fluctus effunderet urnâ,
Spargeret & totam ſpumanti rore tabellam.

On ne peut juger du mérite de ce Poëme par le peu de citations que nous en avons tirées; il faut le lire dans toute ſon étendue: on y trouvera (comme nous l'avons déja obſervé) beaucoup plus de beautés que de défauts. Ce qu'on peut y reprendre, c'eſt de la longueur en quelques endroits; des répétitions d'idées ou d'expreſſion; des deſcriptions trop empruntées de la Peinture; des com-

paraiſons trop multipliées. Il s'y eſt auſſi gliſſé quelques fautes d'impreſſion ; comme p. 21. ad virum, *liſ.* ad vivum ; p. 65. heroes, *liſ.* heroas, *ibid.* purpureâ *liſ.* purpureo ; p. 66. cadentibus, *liſ.* candentibus, &c. On a blâmé la quantité donnée à *contaminat* dans ce vers,

Sepia contaminat nativâ labe figuram

parce qu'en effet la ſeconde ſyllabe de ce mot paſſe pour longue ; cependant on trouve dans les emblêmes d'Alciat : *Inque vicem nunquam contaminata fides.* Au reſte, dans une autre édition, on pourra mettre *commaculat.*

Ce Poëme eſt traduit en notre langue ; & la traduction eſt ſi bien qu'on peut la lire comme un ouvrage indépendant du Latin. En bien des endroits, elle donne de la dignité, du feu, de l'agrément au texte même ; elle l'enrichit, ſans

néanmoins le charger d'ornemens ſuperflus. Nous ne citerons qu'un exemple qui correſpond au morceau de la convaleſcence de Monſeigneur le Dauphin.

» Placé au centre du Médail-
» lon, la tête couronnée d'olivier,
» couvert d'une draperie rehauſſée
» d'or & de diamans, le Prince ren-
» du à nos vœux, attireroit & fi-
» xeroit ſur lui tous les regards.
» Sa Cour ſeroit compoſée des
» Graces & des Ris, dont les jeux
» badins & les danſes folâtres pein-
» droient le plaiſir & l'allégreſſe.
» Elle ſe liroit encore cette alle-
» greſſe, auſſi vive que légitime,
» dans les yeux ſereins de la Fran-
» ce reconnoiſſable à ſon manteau
» d'azur ſemé de lys d'or, & à ſa
» couronne de laurier. Vis-à-vis
» d'elle paroîtroit la Religion di-
» ſtinguée par ſes attributs, &
» portant ſur ſa tête un voile my-
» ſtérieux, Symbole de ſa pudeur.

» Son attitude humble & respe-
» ctueuse, ses yeux élevés vers le
» ciel, apprendroient qu'elle re-
» garde la santé rendue au Dau-
» phin, comme le plus précieux
» des bienfaits du Très-haut. Dans
» le lointain, le Dieu de la Seine,
» les cheveux entrelassés de joncs &
» de roseaux, & majestueusement
» appuyé sur son urne, en feroit
» jaillir des eaux écumantes, dont
» la vapeur légère répandroit sur
» toute l'estampe une fraîcheur
» agréable.

## ARTICLE VI.

*LETTRE SUR LA MUSIQUE FRANÇOISE.* Par J. J. ROUSSEAU de Genéve. In-8° pp. 92. M DCC LIII.

VOICI un Ouvrage qui pourra faire croire que l'Auteur est bien près de se reconcilier avec

les Arts & les Sciences. Voyez (dira-t-on) le pouvoir de la Musique. Chez les Grecs, elle adoucissoit les mœurs ; parmi nous, elle désarme l'Adversaire public des belles connoissances. Quoi de plus merveilleux ! Celui qui regardoit l'étude des Lettres, même les plus sévères, comme la source des plus grands désordres, nous parle aujourd'hui très-sérieusement & en philosophe, d'harmonie & de mélodie ; il nous parle même d'Opera, d'Orchestre, d'Ariettes, de Récitatifs & autres bagatelles qui sont à la Littérature, ce que le clinquant est aux habits de théâtre. Mais si ce fameux Censeur des Sciences s'intéresse une fois aux objets subalternes, aux connoissances de pur amusement, qui peut désespérer de le voir un jour partisan des grandes choses, de l'Eloquence, de l'Histoire, des Antiquités, de

la Géométrie, de tous les Beaux-Arts, &c.

Tel pourra être le discours de quiconque s'arrête à l'écorce des choses. Qu'il nous soit permis de suspendre notre jugement, ou d'expliquer celui de M. Rousseau. Cet ennemi déclaré des Arts & des Sciences a fait paroître trop de fermeté dans ses Ecrits, pour qu'on puisse espérer de lui un changement subit & total, en conséquence de quelques chansons Italiennes qui lui ont plû. Ainsi l'une de ces trois choses pourroit être arrivée.

1°. Qu'il parlât ici de Musique comme les Naturalistes parlent de Poisons; d'autant mieux qu'il est question de Musique d'Opera,

Et de ces lieux communs de Morale lubrique, &c.

2°. Qu'il prétendît avoir bien raisonné contre les Arts & les Sciences, quoique son procédé, à

l'égard de la Musique, fût blâmable: *cela prouveroit* (dit-il dans un autre Ouvrage) *que je me conduis mal, mais non que je ne parle pas de bonne foi.*

3°. Qu'il envisageât la Musique, ainsi que les autres Arts & les Sciences, comme des moyens qui peuvent nous empêcher aujourd'hui d'être plus vicieux: avantage *qui est toujours une belle chose*; qui suffit même pour autoriser la culture de l'esprit, le soin des études, la protection qu'on accorde aux Lettres: avantage encore qui réduit la controverse (de l'influence des Lettres sur les mœurs) à une Thèse de Théorie pure ou de Théorie mêlée de faits qu'il ne faut pas trop approfondir. On peut regarder toutes les belles connoissances comme des présens du Ciel; de même à peu-près qu'on supposoit les anciens Héros, fils des Dieux, sans examiner de trop

près l'Hiſtoire de leur naiſſance.

Quoiqu'il en ſoit, nous allons rendre compte de ce Diſcours, très-fort, très-peu politique, très-faux, ſelon bien des gens, très-propre à entraîner des conſéquences, ſi par hazard il ſe trouvoit vrai.

Il eſt queſtion de la Muſique Françoiſe & de la Muſique Italienne, de la préférence que l'une des deux mérite ſur l'autre, ou même, ce qui eſt bien plus fort, il s'agit de ſçavoir ſi nous avons une Muſique. Voici le début très-naïf & très-agréable de l'Auteur :
» Vous ſouvenez-vous, Monſieur,
» de l'Hiſtoire de cet enfant de Siléſie, dont parle M. de Fontenelle,
» qui étoit né avec une dent
» d'or ? Tous les Sçavans de l'Allemagne s'épuisèrent d'abord en
» ſçavantes Diſſertations pour ſçavoir comment on pouvoit naître
» avec une dent d'or. La dernière

» chose dont on s'avisa fut de vé» rifier le fait, & il se trou» va que la dent n'étoit pas d'or.
» Pour éviter un semblable incon» vénient, avant que de parler de
» l'excellence de notre Musique,
» il seroit peut-être bon de s'assu» rer de son existence, & d'exa» miner d'abord, non pas si elle
» est d'or, mais si nous en avons
» une. »

Ceci déja est assez humiliant pour nous : douter *si nous avons une Musique*; Eh ! Que font donc tous nos grands Compositeurs, tous nos fameux Symphonistes ? Ecoutons : *Toute Musique ne peut être composée que de ces trois choses ; Mélodie ou Chant ; Harmonie ou Accompagnement ; Mouvement ou Mesure.* M. Rousseau nous accordera peut-être l'Harmonie, qui est à peu-près la même pour toutes les Nations, parce qu'elle a son principe dans la nature. Sup-

posons, par exemple, que ce principe soit celui du son fondamental & de ses harmoniques, cela ne se trouve-t-il pas dans tout gosier, dans tout instrument & par conséquent dans tout pays?

Mais la mélodie, le chant constitue le caractère particulier d'une Musique nationale : ce caractère dépend infiniment de la langue ; & si cette langue est totalement défavorable à la Musique, si elle *n'est composée que de sons mixtes, de syllabes muettes, sourdes ou nazales ;* si elle a *peu de voyelles sonores, beaucoup de consonnes & d'articulations*, que *résultera-t-il de la Musique appliquée à une telle langue ?* Notre Auteur expose en détail ces résultats avec leurs mauvais effets ; & ce qui est pire encore, les moyens qu'on prendra pour y remédier. Par exemple, » comme une telle Mu- » sique sera dénuée de toute mé-

» lodie agréable, on tâchera d'y
» ſuppléer par des beautés factices
» & peu naturelles; on la char-
» gera de modulations fréquentes
» & régulières, mais froides, ſans
» graces & ſans expreſſion. On
» inventera des fredons, des ca-
» dences, des ports de voix, &
» d'autres agrémens poſtiches,
» qu'on prodiguera dans le chant,
» & qui ne feront que le rendre
» plus ridicule, ſans le rendre
» moins plat. La Muſique avec
» toute cette mauſſade parure re-
» ſtera languiſſante & ſans ex-
» preſſion; ſes images dénuées de
» force & d'énergie peindront peu
» d'objets en beaucoup de notes...
» Les Compoſiteurs tourneront
» tous leurs ſoins du côté de l'har-
» monie; & faute de beautés réel-
» les, ils y introduiront des beau-
» tés de convention, qui n'au-
» ront preſque d'autre mérite que
» la difficulté vaincue : au lieu

» d'une bonne Musique, ils ima-
» gineront une Musique sçavante;
» pour suppléer au chant, ils
» multiplieront les accompagne-
» mens; il leur en coutera moins
» de placer beaucoup de mauvai-
» ses parties les unes au-dessus des
» autres, que d'en faire une qui
» soit bonne. Pour ôter l'insipidi-
» té, ils augmenteront la confu-
» sion; ils croiront faire de la Mu-
» sique, & ils ne feront que du
» bruit. «

La mesure, troisiéme partie essentielle à la Musique, dépend aussi de la langue, & singulièrement de cet attribut de la langue, qu'on appelle *la Prosodie*: ceci est évident; car il est nécessaire que la mesure suive les combinaisons de brèves & de longues qui se trouvent toujours dans une langue. Or s'il existe une Nation dont la langue n'ait qu'une mauvaise Prosodie; c'est-à-dire, une

Prosodie *peu marquée, sans exactitude, sans précision, où les longues & les brèves n'ayent pas entr'elles, en durée & en nombre, des rapports simples & propres à rendre le rythme agréable, exact, régulier, où il y ait des longues plus ou moins longues les unes que les autres, des brèves plus ou moins brèves, des syllabes ni brèves, ni longues .... il est clair que la Musique de cette Nation étant contrainte de recevoir les irrégularités de la Prosodie, n'aura qu'une mesure fort vague, inégale & très-peu sensible; que le récitatif se sentira, sur-tout, de cette irrégularité, &c.* La suite est un détail d'inconvéniens qui seront très-considérables & très-sensibles, s'ils répondent à toute l'énergie des expressions de l'Auteur. Il faut voir sur-tout ce qu'il dit des contrariétés qui ne manqueront pas de se faire remarquer entre

la

la ſymphonie & le chant, entre les Acteurs & l'Orcheſtre, toujours en conſéquence de la meſure défectueuſe, & primordialement à cauſe de la mauvaiſe Proſodie.

M. Rouſſeau n'applique point encore ſon hypothèſe à la langue & à la Muſique de notre Nation. Il réſerve pour la fin cet Arrêt terrible, » qu'il n'y a ni » meſure, ni mélodie dans la Mu- » ſique Françoiſe, parce que la » langue n'en eſt pas ſuſceptible; » que le chant françois n'eſt qu'un » aboyement continuel, inſup- » portable à toute oreille non-pré- » venue; que l'harmonie en eſt » brute, ſans expreſſion, & ſen- » tant uniquement ſon rempliſſa- » ge d'écolier; que les airs fran- » çois ne ſont point des airs; que » le récitatif françois n'eſt pas du » récitatif. D'où il conclut que les » François n'ont point de Muſi-

» que & n'en peuvent avoir, ou » que si jamais ils en ont une ; ce » sera tant-pis pour eux. »

Ces propositions désolantes sont précédées de quelque chose qui ne doit pas moins nous affliger, supposé, (comme cela pourroit bien être,) que nous fussions susceptibles de jalousie. Car l'Auteur n'a que des éloges pour les Italiens. Il trouve *leur langue douce, sonore, harmonieuse, accentuée plus qu'aucune autre ;* & voilà ce qui fait de bonne Musique : aussi les Musiciens d'Italie prétendent-ils que *notre Mélodie*, en comparaison de la leur, *est plate & sans aucun chant.* Mais si l'on ne s'en rapporte pas à leur témoignage, parce qu'il pourroit être intéressé ; que dirons-nous des expériences qu'a fait M. Rousseau ? Il en compte trois, qui méritent toutes beaucoup d'attention ; la troisiéme est singuliè-

rement remarquable. » J'ai vû,
» *dit-il*, à Veniſe un Arménien,
» homme d'eſprit, qui n'avoit ja-
» mais entendu de Muſique, &
» devant lequel on exécuta,
» dans un même concert, un
» monologue françois & un air
» de *Galuppi* ... L'un & l'autre
» furent chantés, médiocrement
» pour le François, & mal pour
» l'Italien par un homme accou-
» tumé ſeulement à la Muſique
» Françoiſe. . . . . Je remarquai
» dans l'Arménien, durant tout
» le chant François, plus de ſur-
» priſe que de plaiſir ; mais tout
» le monde obſerva, dès les pre-
» mières meſures de l'air Italien,
» que ſon viſage & ſes yeux s'a-
» douciſſoient ; il étoit enchanté ;
» il prêtoit ſon ame aux impreſ-
» ſions de la Muſique ; & quoi-
» qu'il entendît peu la langue,
» les ſimples ſons lui cauſoient un
» raviſſement ſenſible. Dès ce

» moment, on ne put plus lui
» faire écouter aucun air Fran-
» çois. «

Les Italiens ont donc une mélodie à laquelle concourent trois choses. 1° *La douceur de leur langue, qui rend toutes les inflexions faciles*, & *laisse* par-là *au Musicien la liberté d'en faire* le meilleur *choix*. 2° *La hardiesse des modulations* qui, sans être autant *préparées que les nôtres*, sont *plus agréables* parce qu'elles sont *plus sensibles*. Et quel effet n'en résulte pas pour l'expression des *réticences*, des *interruptions*, des *discours entrecoupés, qui sont le langage des passions impétueuses!* 3° La mesure pleine de précision; d'où il arrive que *le chant est animé & intéressant*, que *les accompagnemens sont vifs & cadencés*; que les *chants se multiplient* au gré du Musicien, & que tous les *caractères* sont rendus avec un succès

dont nous n'avons pas même l'idée dans notre Musique Françoise.

» Quand on commence, *ajou-*
» *te l'Auteur*, à connoître la mé-
» lodie Italienne, on ne lui trouve
» d'abord que des graces, & on
» ne la croit propre qu'à expri-
» mer des sentimens agréables;
» mais pour peu qu'on étudie son
» caractère pathétique & tragique,
» on est bientôt surpris de la for-
» ce que lui prête l'art des Com-
» positeurs dans les grands mor-
» ceaux de Musique. C'est à l'ai-
» de de ces modulations sçavan-
» tes, de cette harmonie simple
» & pure, de ces accompagne-
» mens vifs & brillans, que ces
» chants divins déchirent ou ra-
» vissent l'ame, mettent le specta-
» teur hors de lui-même, & lui
» arrachent, dans ses transports,
» des cris, dont jamais nos tran-
» quilles Opéra ne furent hono-
» rés. Comment le Musicien

» vient-il à bout de produire ces » grands effets? Eſt-ce à force de » contraſter les mouvemens, de » multiplier les accords, les notes, » les parties? Eſt-ce à force d'en- » taſſer deſſeins ſur deſſeins, in- » ſtrumens ſur inſtrumens? Tout » ce fracas, qui n'eſt qu'un mau- » vais ſupplément, où le génie » manque, étoufferoit le chant » loin de l'animer, & détruiroit » l'intérêt, en partageant l'atten- » tion. »

C'eſt plutôt à l'unité de mélodie que le Muſicien doit tendre; & l'Auteur en dit des raiſons qui forment un des grands morceaux de ſa lettre. Il y ajoute la critique d'une multitude de petits ornemens ſi répétés dans notre Muſique, tels que les fugues, les imitations, les grands chœurs. » A l'égard des contre- » fugues, doubles fugues, fugues » renverſées, Baſſes contraintes,

» & autres sotises difficiles que
» l'oreille ne peut souffrir, & que
» la raison ne peut justifier, ce
» sont des restes de barbarie & de
» mauvais goût, qui ne subsistent,
» comme les Portails de nos Egli-
» ses gothiques, que pour la hon-
» te de ceux qui ont eu la patien-
» ce de les faire. »

L'Italie ne s'est pas toujours tenue en garde contre ces défauts; il a été un temps où la Musique Italienne *avoit cette ridicule emphase de science harmonique, ces pédantesques prétentions de doctrine qu'on a chèrement conservées parmi nous*; aujourd'hui même, il reste encore en Italie *quelques légères traces* du goût gothique; *des fugues, des doubles & triples mélodies*, &c. mais tout cela *sort du caractère établi*; & l'on ne remarque *jamais rien de semblable dans les Tragédies*, qui sont, au gré de M. Rousseau, le triom-

phe de la Musique des Italiens.

Que ne dit-il point de leurs Duo tragiques, de leurs Airs, de leurs Récitatifs, de leurs *Adagio*, de la facilité qu'ils ont de trouver *dans chaque mouvement, des expressions pour tous les caractères, des tableaux pour tous les objets ;* de rendre leur mélodie *triste sur un mouvement vif, gaie sur un mouvement lent ;* de multiplier *les contrastes sans dépendre en cela du Poëte & sans l'exposer à des contresens !*

Imaginez des caractères tout opposés & vous aurez de la Musique Françoise, telle que M. Rousseau la conçoit. Mais il faut le suivre dans tous ses détails, & soutenir de bonne grace les censures énergiques dont il accable les chefs-d'œuvres de notre mélodie. Par exemple, il prend le fameux Monologue d'Armide, *Enfin il est en ma puissance :* morceau

de déclamation qui passe pour *le modèle le plus parfait du récitatif François ;* il analyse toute la construction de cette prétendue merveille harmonique : ce qui suppose de la part du Lecteur l'attention de rappeller, de chanter même cette pièce très-connue de quiconque aime la Musique. Eh bien ! croiroit-on que tout ceci, dans l'examen de notre Auteur, n'est qu'un tissu de ridicule, de mauvais goût, de fadeur & d'ineptie ?
» Si l'on envisage ce Monologue
» comme du chant, on n'y trou-
» ve ni mesure, ni caractère, ni
» mélodie. Si l'on veut que ce
» soit du récitatif, on n'y trouve
» ni naturel, ni expression.....
» La modulation en est régulière,
» mais puérile par cela même,
» scholastique, sans énergie, sans
» affection sensible. L'accompa-
» gnement s'y borne à la Basse-
» continue, dans une situation

» où toutes les puiſſances de la
» Muſique doivent être déployées,
» & cette Baſſe eſt plutôt celle
» qu'on feroit mettre à un écolier
» ſous ſa leçon de Muſique, que
» l'accompagnement d'une vive
» ſcène d'Opera.... En un mot ſi
» l'on s'aviſoit d'exécuter la Muſi-
» que de cette Scène ſans y joindre
» les paroles, ſans crier ni geſti-
» culer, il ne feroit pas poſſible
» d'y rien démêler d'analogue à
» la ſituation qu'elle veut pein-
» dre. » Voilà le jugement très-ſévère de notre Auteur. Nous pourrions dire ce que nous en penſons ; mais il vaut mieux laiſſer l'entière déciſion au Lecteur, parce que notre affaire n'eſt pas de terminer la querelle mûe entre la Muſique Françoiſe & la Muſique Italienne. M. Rouſſeau trouvera des adverſaires ; il n'en ſera pas étonné ; il leur répondra peut-être, & il ne changera point de ſenti-

ment. Mais quelle que ſoit la fortune de notre Muſique, il faudra toujours reconnoître deux choſes ; la première qu'elle eſt attaquée ici par un Ecrivain de la plus grande force ; la ſeconde qu'il ne ſeroit pas à propos de mettre, dans cette controverſe, plus d'intérêt que de ſang froid & de bonne humeur. *J'avoue*, dit l'Auteur dans ſon Avertiſſement, *que j'aurois fort mauvaiſe opinion d'un peuple qui donneroit à des chanſons une importance ridicule ; qui feroit plus de cas de ſes Muſiciens que de ſes Philoſophes, & chez lequel il faudroit parler de Muſique avec plus de circonſpection que des plus graves ſujets de Morale.*

## ARTICLE VII.

***HISTOIRE NATURELLE, Générale & Particulière ; avec la Deſcription du Cabinet du Roi. Par MM. de Buffon & Daubenton.*** Tome IV. in-4°. (avec fig.) 544 pp. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1753. & chez *Durand*, rue S. Jacques.

*Suite de l'Article, CXXVII. au I. Vol. de Décembre, 1753.*

DANS ce ſecond Article nous tâcherons de finir le compte que nous avons commencé de rendre du IV^e Tome de cette Hiſtoire. MM. de Buffon & Daubenton nous en fourniront la matière. Ces deux Académiciens ne confondent point leur travail ; mais la ſéparation qu'ils en font, ne rompt point l'unité de l'ouvrage. Quoique la partie que M. Daubenton eſt chargé d'exécuter, ſoit la

plus séche & la plus ingrate, cependant, pour peu qu'elle lui en donne l'occasion, son style s'anime, s'éleve; & l'on ne s'apperçoit pas que la plume ait passé des mains de M. de Buffon dans les siennes.

Ce n'est point d'une spéculation arbitraire, ou d'une théorie métaphysique qu'on doit tirer les matériaux & le plan d'une Histoire Naturelle. Le sanctuaire de la Nature ne s'ouvre qu'à l'expérience & à l'observation; les organes de nos sens sont la seule clef, dont notre intelligence ait l'usage pour y entrer. Les résultats qu'elle en rapporte sont des descriptions, dont la certitude porte sur le témoignage des sens. C'est sur une réflexion si vraie que M. Daubenton fonde le mérite de ses descriptions.

Il ne définit qu'après avoir décrit: toute autre méthode lui pa-

roît fautive. Cette régle eſt excellente ; & il auroit raiſon de reprocher à l'Antiquité & à l'Ecole de l'avoir ignorée, ou négligée, s'il étoit sûr que l'obſervation & la deſcription n'euſſent pas dirigé leurs définitions. On auroit du moins pû excepter Ariſtote à qui l'on rend dans la ſuite tant de juſtice. Pline encore & quelques autres mériteroient des égards. Ils n'étoient pas infaillibles ; le ſommes-nous ? Si nos Obſervateurs l'emportent ſur ces grands hommes, c'eſt plutôt du côté des inſtrumens que du côté du génie. Les Anciens ne ſe ſont guères trompés qu'en généraliſant trop leurs notions. Si nous avons découvert les erreurs qui s'étoient gliſſées dans quelques-uns de leurs réſultats ; connoiſſons-nous tout le foible de nos ſyſtèmes ; pouvons-nous même répondre de toutes nos expériences ?

Ce n'eſt pas dans l'extérieur des animaux, c'eſt plutôt dans leur intérieur que M. D. cherche le fond d'une deſcription qui les caractériſe : il croit que les anciennes définitions n'étoient faites que pour le coup d'œil : ſi elles n'euſſent jamais été défectueuſes, c'en auroit été bien aſſez pour le commun des humains.

Mais l'Auteur ne daigneroit pas ſe borner à des leçons ſi ſuperficielles : il veut pénétrer plus loin, & nous rapporter des notions plus fidèles. Il aime à creuſer dans ſon objet ; le mérite de ſes recherches en ſera plus précieux. Mais nous craignons que l'Apologie qu'il fait du plan de ſes deſcriptions, ne ſoit priſe comme une critique de quelques Auteurs dont il juge à propos de s'écarter.

Pour donner à ſes deſcriptions plus de clarté, M. D. en bannit les expreſſions inuſitées, ou équivo-

ques, les termes barbares & les idiômes étrangers. *Il ne faut pas*, dit-il, *s'imaginer que les Lecteurs apprendront une nouvelle Langue pour lire une description..... Les Langues sont assez riches pour qui sçait écrire.*

La méthode que M. D. suit dans ses descriptions, c'est de présenter l'animal d'abord dans l'état de repos : là son pinceau ne donne qu'un *portrait.* Ensuite il le prend dans l'état de mouvement : c'est un *tableau d'Histoire.*

L'Historien fait sentir avec délicatesse la différence qui doit être entre ces descriptions Naturelles & les descriptions Anatomiques. L'Anatomiste se borne à un individu présent ; *en le détaillant, en le divisant, il croit développer un monde.* Il sépare une partie pour suivre l'autre ; il a des *préparations* pour prévenir certains obstacles, des industries pour en lever d'au-

tres ; il colore avec des liqueurs, il grossit avec le microscope les parties moins sensibles. »Enfin (dit M. » D. ) l'Anatomiste particularise » son sujet dans tous ses points, » & descend jusqu'aux plus gran- » des profondeurs de l'analyse » pour le considérer dans ses pre- » miers élémens, tandis que le » Naturaliste généralise ses obser- » vations, & s'éleve assez pour re- » connoître d'un coup d'œil les » résultats généraux de la Natu- » re ». Ainsi, sans craindre d'être prolixe, l'Anatomiste s'étend jusqu'à ce que la lumière manque à ses organes ; pour lui, rien de ce qui est clair, n'est mince. Pour s'arrêter, le Naturaliste n'attend pas que les ténébres le surprennent : ses limites sont toujours en deçà de la minutie ; au-delà tout est superflu pour son dessein.

Dans toute cette Histoire, on cherche sur-tout les comparaisons

& les analogies pour multiplier les résultats ; pour étendre nos connoissances, & pour enchaîner les anneaux au point des ressemblances & des différences : ainsi on suit toujours le même plan, la même méthode de description ; & l'on ne manque pas d'observer que, si parmi les Anatomistes il s'est trouvé des observateurs qui ont senti la nécessité de comparer les différens animaux, & qui ont donné à leurs recherches en ce genre le nom d'*Anatomie comparée, il manque dans la plûpart de leurs descriptions, l'uniformité du plan, sans laquelle toute description est presque inutile pour l'Anatomie comparée.*

Dans l'exposition que M. D. nous donne des *distributions méthodiques des animaux quadrupedes*, il reconnoît la vérité des principes d'Aristote, & il en conclut avec ce fameux Naturaliste » qu'on » ne doit établir les divisions que

» sur des caractères positifs & op-
» posés, & non pas sur des caractè-
» res en partie positifs & en partie
» négatifs, parce que les caractères
» opposés sont toujours bien distin-
» gués les uns des autres & bien
» tranchés. Cependant (ajoute-t-il)
» Aristote n'a exécuté aucun plan
» de distribution méthodique des
» animaux ; ce sublime métaphysi-
» cien, qui avoit sçu réduire l'art
» de penser en système, & le rai-
» sonnement en formule, ne nous
» a tracé aucune suite de classes, de
» genres, d'espèces pour la divi-
» sion des animaux : il s'en est te-
» nu aux divisions les plus commu-
» nément reçûes, & ne s'est pas
» soucié de combiner des métho-
» des de nomenclature, parce qu'il
» étoit bien persuadé que ces com-
» binaisons seroient trop compli-
» quées pour qu'il fût possible
» d'éviter les résultats équivoques
» ou faux, qui rendroient infru-

» ctueux tous les travaux de ce
» genre. Les maximes d'Ariſtote
» ſur ce ſujet peuvent éclairer les
» plus grands Naturaliſtes, & leur
» prouver qu'en Hiſtoire Naturelle,
» comme en toute autre ſcience,
» on s'égare dès le premier pas,
» ſi on n'a pas de bons principes de
» Métaphyſique ». C'eſt-là une des régles des plus sûres pour juger ſainement d'une Hiſtoire comme celle-ci : la bonne Métaphyſique en doit être la baſe ; ſans elle le mérite n'en peut être ſolide. Nous ſouſcrirons avec complaiſance aux juſtes éloges dont on comble ici Ariſtote ; ils prouvent que notre ſçavant Naturaliſte n'eſt point de ces modernes témérairement préſomptueux, ou indécemment jaloux, qui ne connoiſſent pas aſſez les anciens pour les eſtimer, ou qui n'en flétriſſent les lauriers que pour être ſeuls couronnés.

On paſſe ici en revûe les *projets*

*de distributions méthodiques* que MM. Raï, Klein & Linnæus ont formés pour les quadrupedes: on en fait la critique ; on remarque que dans les échelles qu'ils ont dressées pour ces animaux, *les ordres, familles, classes, genres, espèces*, &c. qu'on oppose, ne gardent pas un équilibre aussi parfait que semble le désirer la symmétrie, ou une proportion qu'on croit précieuse à la Nature. De ce défaut & des autres vices que M. D. reproche à ces célébres Naturalistes, & qu'il n'entreprend pas de réformer, il conclut à ne *suivre, dans l'Histoire Naturelle & dans la description des animaux quadrupedes, que l'ordre le plus simple & le plus éloigné de toutes les distributions méthodiques.* Il commence donc *par les animaux domestiques ; ensuite viendront les animaux sauvages, & enfin les animaux étrangers.* Entrons donc dans cette carrière

avec nos deux Hiſtoriens : M. de Buffon va nous l'ouvrir.

» L'homme , *dit-il* , change » l'état naturel des animaux en les » forçant à lui obéir , & les faiſant » ſervir à ſon uſage : un animal » domeſtique eſt un eſclave dont » on s'amuſe , dont on ſe ſert , » dont on abuſe , qu'on altère , » qu'on dépayſe & que l'on déna- » ture , tandis que l'animal ſauva- » ge n'obéiſſant qu'à la Nature , » ne connoît d'autres loix que cel- » les du beſoin & de la liberté. » L'Hiſtoire d'un animal ſauvage » eſt donc bornée à un petit nom- » bre de faits émanés de la ſimple » nature ; au lieu que l'Hiſtoire » d'un animal domeſtique eſt com- » pliquée de tout ce qui a rapport » à l'art que l'on employe pour » l'apprivoiſer ou pour le ſubju- » guer... Le but d'un Naturaliſte » doit être de les obſerver aſſez » pour pouvoir diſtinguer les faits

» qui dépendent de l'inſtinct, de
» ceux qui ne viennent que de l'é-
» ducation ; reconnoître ce qui
» leur appartient & ce qu'ils ont
» emprunté; ſéparer ce qu'ils font,
» de ce qu'on leur fait faire, & ne
» jamais confondre l'animal avec
» l'eſclave, la bête de ſomme avec
» la créature de Dieu.

» L'empire de l'homme ſur les
» animaux eſt un empire légitime
» qu'aucune révolution ne peut
» détruire ; c'eſt l'empire de l'eſ-
» prit ſur la matière... L'homme
» penſe ; & dès-lors il eſt maître
» des êtres qui ne penſent point.
» Il eſt maître des corps bruts qui
» ne peuvent oppoſer à ſa volonté
» qu'une lourde réſiſtance ou qu'u-
» ne inflexible dureté, que la main
» ſçait toujours ſurmonter & vain-
» cre, en les faiſant agir les uns
» contre les autres... Cependant
» l'empire de l'homme ſur les ani-
» maux n'eſt pas abſolu. Combien

» d'espèces sçavent se soustraire à » sa puissance par la rapidité de » leur vol, par la légèreté de leur » course, par l'obscurité de leur » retraite! ... Combien lui échap- » pent par leur petitesse! Com- » bien l'attaquent à force ou- » verte »; sans parler de ces *insectes* importuns, de ces *serpens* meurtriers & de tant d'autres *bêtes immondes & incommodes qui semblent n'exister que pour faire sentir à l'homme combien, depuis sa chûte, il est peu respecté!* Ainsi, en subordonnant sa physique à la foi, M. de B. justifie la nature & la venge de ces impies qui lui reprochent, comme des désordres physiques, des arrangemens qui ne sont que les suites de l'ordre moral: Dieu ne veut pas que, sous le regne du péché, nous conservions les priviléges de l'innocence. Notre Auteur sçait bien distinguer l'empire de l'homme, du domaine de Dieu.

Dieu

» Dieu ( *dit-il* ) Créateur des
» Etres, eſt le ſeul maître de la
» Nature ; l'homme ne peut rien
» ſur le produit de la création ; il
» ne peut rien ſur les mouvemens
» des corps céleſtes, ſur les révo-
» lutions de ce Globe qu'il habite;
» il ne peut rien ſur les eſpéces en
» général : car les eſpéces en gé-
» néral & la matière en bloc ap-
» partiennent à la Nature, ou
» plutôt la conſtituent.... Dieu,
» ſource unique de toute lumière
» & de toute intelligence, régit
» l'univers & les eſpéces entiè-
» res, avec une puiſſance infinie.
» L'homme qui n'a qu'un rayon
» de cette intelligence, n'a de
» même qu'une puiſſance limitée
» à de petites portions de matière,
» & n'eſt maître que des individus.
» C'eſt donc par les talens de l'eſ-
» prit & non par la force & par les
» autres qualités de la matière, que
» l'homme a ſçû ſubjuguer les ani-

» maux.... Lorſqu'à la faveur des
» Arts & de la ſociété, l'homme
» a pû marcher en force pour con-
» quérir l'Univers, il a fait recu-
» ler peu à peu les bêtes féroces...
» Il a oppoſé les animaux aux ani-
» maux; & ſubjuguant les uns
» par adreſſe, domptant les autres
» par la force, ou les écartant par
» le nombre, & les attaquant tous
» par des moyens raiſonnés, il eſt
» parvenu à ſe mettre en ſûreté,
» & à établir un empire qui n'eſt
» borné que par les lieux inacceſ-
» ſibles, &c.

Le Cheval eſt le premier des animaux quadrupèdes, dont on nous préſente ici l'Hiſtoire & la deſcription. Le pinceau de notre Hiſtorien en trace un tableau, où la beauté de cet animal eſt rendue avec une force & une fidélité, qui lui donnent plus de vie, plus de mouvement & plus de grace qu'il n'en a dans la belle gravure de la 2e planche de ce Volume.

» La plus noble conquête que
» l'homme ait jamais faite, eſt celle
» de ce fier & fougueux animal qui
» partage avec lui les fatigues de
» la guerre & la gloire des com-
» bats : auſſi intrépide que ſon
» maître, le cheval voit le péril
» & l'affronte ; il ſe fait au bruit
» des armes, il l'aime, il le cherche,
» & s'anime de la même ardeur ;
» il partage auſſi ſes plaiſirs ; à la
» chaſſe, aux tournois, à la cour-
» ſe, il brille, il étincelle ; mais
» docile autant que courageux, il
» ne ſe laiſſe point emporter à ſon
» feu ; il ſçait réprimer ſes mouve-
» mens ; non-ſeulement il fléchit
» ſous la main de celui qui le gui-
» de, mais il ſemble conſulter ſes
» déſirs ; & obéiſſant toujours aux
» impreſſions qu'il en reçoit, il ſe
» précipite, ſe modère, ou s'ar-
» rête, & n'agit que pour y ſatis-
» faire : c'eſt une créature qui re-
» nonce à ſon être pour n'exiſter

» que par la volonté d'un autre,
» &c.

Le portrait que le P. Vanière nous a donné du même animal eſt moins étendu, parce qu'il eſt moins hiſtorique. La Proſe de M. de B. eſt auſſi poëtique que les vers du *Prædium Ruſticum*. Citons-les pour que nos Lecteurs en puiſſent faire la comparaiſon : nous ne croyons pas que M. de B. puiſſe y perdre.

Qui longas amat ire vias, aut horrida Martis
Caſtra ſequi, tenerâ facilem cervice domari
Fingat equum, doceatque pedes & mollia crura
Compoſito glomerare gradu, ſpumoſaque frænis
Ora regens, plano vel in æquore curſibus acrem
Calce citet, preſſis vel in orbem flectat habenis,

Aut molli placidum jubeat procedere greſſu.

» Voilà le cheval, *reprend M.* » *de B.*, dont les talens ſont dé» veloppés... qui dès le premier » âge a été ſoigné, & enſuite exer» cé, dreſſé au ſervice de l'hom» me; c'eſt par la perte de ſa liberté » que commence ſon éducation, » & c'eſt par la contrainte qu'elle » s'acheve : l'eſclavage ou la do» meſticité de ces animaux eſt mê» me ſi univerſelle, ſi ancienne, » que nous ne les voyons que ra» rement dans leur état naturel; » ils ſont toujours couverts de har» nois dans leurs travaux, on ne » les délivre jamais de tous leurs » liens, même dans le temps du » repos.... Dans les pâturages, ils » portent toujours les marques de » la ſervitude, & ſouvent les em» preintes cruelles du travail & de » la douleur; la bouche eſt défor-

» mée par les plis que le mors a
» produits; les flancs sont entamés
» par des plaies, ou sillonnés de
» cicatrices faites par l'éperon; la
» corne des pieds est traversée par
» des cloux; l'attitude du corps
» est encore gênée par l'impression
» subsistante des entraves habi-
» tuelles... Ceux même dont l'es-
» clavage est plus doux, qu'on ne
» nourrit, qu'on n'entretient que
» pour le luxe & la magnificence,
» & dont les chaînes dorées ser-
» vent moins à leur parure qu'à
» la vanité de leur maître, sont
» encore plus déshonorés par l'élé-
» gance de leur toupet, par les
» tresses de leurs crins, par l'or &
» la soye dont on les couvre, que
» par les fers qui sont sous leurs
» pieds. » Ainsi M. de B. ne seroit
pas tenté de s'écrier avec Claudien

*O felix sonipes tanti cui fræna mereri*
*Numinis, & sacris licuit servire lupatis!*

*La Nature est plus belle que l'Art*, dit l'illustre Académicien ; *& dans un être animé, la liberté des mouvemens fait la belle nature.* Mais est-ce préjugé ou raison ? Il nous semble que le cheval est susceptible d'une éducation heureuse; que l'art qui la lui donne, embellit sa nature ; que sous des mains habiles, sa taille acquiert de l'élégance & de la légèreté ; son air & son port de la grace & de la dignité ; sa marche, & ses mouvemens de la souplesse & de la régularité. Les soins assidus qui entretiennent, dans ces animaux, la propreté ; le goût intelligent qui choisit leur parure, répandent sur toute leur machine un éclat gracieux qui releve & annoblit leur mérite ; ils ne paroissent pas indifférens à ces attentions ; on diroit qu'ils en sentent le prix, qu'elles leur enflent le sentiment ; ou qu'elles leur en inspirent. Nous

doutons que les chevaux de l'Amérique Eſpagnole, ailleurs que ſous la plume de M. de B., étalent des charmes capables d'effacer l'impreſſion agréable que fait la vûe d'un beau cheval élevé & formé dans une bonne Ecole, & manié & gouverné par un maître habile.

Grynæus, Juſte-Lipſe, Camérarius & quelques autres Ecrivains ont fait l'éloge du cheval : ils ſe ſont plus attachés au naturel qu'au méchaniſme de cet animal ; l'Hiſtoire leur a fourni plus de matériaux que la Phyſique. Nous n'avons garde de comparer ces Rhéteurs à nos deux Académiciens ; ils n'ont ni autant d'étendue & d'élévation dans les idées, ni autant de ſcience & de recherches dans les détails.

L'Asne. Des Ecrivains à peu-près de même genre, de même date, ſe ſont exercés ſur l'âne : leurs eſſais ne ſont guères que

des badinages très-indécens en beaucoup d'endroits ; & l'érudition qu'ils y ont semée, n'est pas assez précieuse, pour que MM de B. & D. ayent daigné la recueillir.

L'âne est si semblable au Cheval que M. de B. met en question si ces deux animaux ne *viennent pas originairement de la même souche ; s'il ne sont pas de la même famille.* Pour résoudre cette question, l'Auteur jette un regard aussi pénétrant que général sur tous les corps organisés ; il choisit le corps humain pour centre de tous leurs rapports ; & en lui comparant tous les êtres animés, il trouve » que, quoique tous ces » êtres existent solitairement, & » que tous varient par des diffé- » rences graduées à l'infini, il existe » en même temps un dessein pri- » mitif & général qu'on peut sui- » vre très-loin, & dont les dégra- » dations sont bien plus lentes que

» celles des figures & des autres » rapports apparens. » Tout est si suivi, si lié, si nuancé, si continu dans les procédés de la nature qu'il semble (dit M. de B.) » qu'en » créant les animaux, l'être suprê-» me n'a voulu employer qu'une » idée, & la varier en même temps » de toutes les manières possibles, » afin que l'homme pût admirer » également & la magnificence » de l'exécution & la simplicité du » dessein ».

Malgré les ressemblances, qui semblent les confondre, toutes les espéces ont entr'elles des intervalles, que les nuances qui rapprochent & unissent ces espéces, n'effacent jamais. Notre sçavant Naturaliste rejette avec mépris, & réfute avec force l'idée de ramener tous les êtres organisés à une seule espéce qui, par une dégénération graduée, auroit répandu dans le regne animal la diversité qu'on y remarque. Ce systême,

faux dans ſes principes, & dangereux dans ſes conſéquences, M. de B. le combat par la révélation: l'Hiſtoire ſacrée de la Création eſt un point d'appui inébranlable ſur lequel il ſe place pour tirer entre les eſpéces des *lignes de ſéparation;* l'obſervation confirme cette ſaine Phyſique; le mêlange *de différentes eſpéces ne produit que des individus viciés & inféconds*: ce qui autoriſe M. de B. à définir l'eſpéce, *une ſucceſſion conſtante d'individus ſemblables & qui ſe reproduiſent*, & à reſtraindre cette dénomination aux animaux & aux végétaux. *C'eſt*, ajoute-t-il, *par un abus des termes ou des idées, que les Nomenclateurs l'ont employée, pour déſigner les différentes ſortes de minéraux*. Enfin, pour proſcrire abſolument cette multiplication d'eſpèces opérées par des *combinaiſons d'individus*, qui ont fait dégénérer leur race, il obſerve que

l'Hiſtoire auroit dû nous marquer au moins la naiſſance de quelques-unes de ces nouvelles eſpéces, & que la ſource qu'on leur donne auroit dû être à jamais intariſſable. Or nul monument, nulle époque dans l'Hiſtoire qui favoriſe cette prétention; nulle obſervation ancienne ou moderne qui ne la démente. Ainſi on ne ſçauroit conteſter à M. de B. la vérité de ce principe: » un ani-» mal dégénéré eſt une production » viciée; & comment ſe pourroit-» il qu'une origine viciée pût faire » ſouche, & non-ſeulement pro-» duire une ſucceſſion d'êtres » conſtans, mais même les pro-» duire de la même façon & ſui-» vant les mêmes loix que ſe re-» produiſent en effet les animaux » dont l'origine eſt pure?

Ces principes ſi bien établis ramenent M. de B. à ſon ſujet & le font conclure ainſi: » L'âne eſt

» donc un âne, & n'eſt point un
» cheval dégénéré, un cheval à
» queue nuë; il n'eſt ni étranger,
» ni intrus, ni bâtard; il a com-
» me tous les autres animaux ſa
» famille, ſon eſpéce & ſon rang;
» ſon ſang eſt pur, & quoique ſa
» nobleſſe ſoit moins illuſtre, elle
» eſt toute auſſi bonne, toute auſſi
» ancienne que celle du cheval.
» Pourquoi donc tant de mépris
» pour cet animal ſi bon, ſi pa-
» tient, ſi ſobre, ſi utile? Les
» hommes mépriſeroient-ils juſ-
» que dans les animaux, ceux qui
» les ſervent trop bien & à trop
» peu de frais?

*Parcior eſt aſinis victus facilisque laborum*
*Atque famis patiens, foliis herbâque paluſtri*
*Veſcitur, &c.* Præd. Ruſt. liv. 3.

» On donne au Cheval de l'é-

» ducation, on le soigne, on l'in-
» struit, on l'exerce ; tandis que
» l'âne abandonné à la grossiè-
» reté du dernier des valets, ou à
» la malice des enfans, bien loin
» d'acquérir, ne peut que perdre
» par son éducation ; & s'il n'a-
» voit pas de bonnes qualités, il
» les perdroit en effet par la ma-
» nière dont on le traite : il est le
» jouet, le plastron, le bardeau
» des rustres ... On ne fait pas
» attention que l'âne seroit par
» lui-même & pour nous, le pre-
» mier, le plus beau, le mieux
» fait, le plus distingué des ani-
» maux, si dans le monde il n'y
» avoit point de Cheval : il est le
» second au lieu d'être le premier ;
» & par cela seul il semble n'être
» plus rien : c'est la comparaison
» qui le dégrade. » M. de B. s'é-
lève contre le préjugé ; sur le mê-
me plan qu'il a suivi dans l'Hi-
stoire du Cheval ; il expose les

bonnes qualités de l'âne, parcourt les climats qui lui sont plus ou moins favorables ; & de concert avec M. D. il s'acquitte envers cet animal, des devoirs d'un Naturaliste supérieur aux idées vulgaires.

Le Bœuf. Aussi stable dans ses principes que varié dans ses images, M. de B. nous retrace ici son systême d'organisation exposé dans ses autres Volumes. » Dieu, » *dit-il*, en créant les premiers » individus, a non-seulement » donné la forme à la poussière de » la terre ; mais il l'a rendue vi» vante & animée en renfermant » dans chaque individu une quan» tité plus ou moins grande de » molécules organiques, vivantes, » indestructibles, & communes à » tous les êtres organisés... Après » la dissolution du corps, après » sa destruction, sa réduction en » cendres, ces molécules sur les-

» quelles la mort ne peut rien ;
» survivent & circulent dans l'U-
» nivers, passent dans d'autres
» êtres, y portent la nourriture
» & la vie : elles ne se multiplient
» pas ; elles subsistent toujours en
» nombre égal, leur transport
» rend la nature également vi-
» vante, également peuplée, &
» toujours également resplendis-
» sante de la première gloire de
» celui qui l'a créée .... La na-
» ture laisse la mort moissonner les
» individus .... pour se montrer
» également indépendante de la
» mort & du temps, pour exer-
» cer à chaque instant sa puissan-
» ce toujours active, manifester
» sa plénitude par sa fécondité, &
» faire de l'Univers, en reprodui-
» sant, en renouvellant les êtres,
» un théâtre toujours rempli, un
» spectacle toujours nouveau .....
» Pour que les êtres se succedent,
» il est donc nécessaire qu'ils se

» détruisent entr'eux..... La fé-
» condité est aussi grande que la
» déprédation; toute la nourri-
» ture, toute la consommation
» tourne au profit de la reprodu-
» ction : » c'est le système de la Métempsycose approprié à la matière. De ces principes étendus & développés avec une vigueur où le zèle du système déploie toute la force du génie, M. de B. tire une conclusion qu'il prétend aussi conforme à l'observation qu'à la sagesse de la Nature; c'est que dans les animaux la capacité de l'estomach est proportionnelle à la quantité de molécules organiques, qui se trouvent dans les substances, dont ils font leur nourriture habituelle. Il ne manque pas de reprocher à l'homme l'abus qu'il fait de son pouvoir sur les animaux, pour contenter sa sensualité ou son intempérance, & de l'avertir qu'*en détruisant les autres par la disette*,

*il se détruit lui-même par l'excès.*

Après l'énumération de quelques-uns des avantages que le bétail procure à l'homme, il se renferme plus spécialement dans son sujet. » Sans le Bœuf, *dit-il*, les
» pauvres & les riches auroient
» beaucoup de peine à vivre ; la
» terre demeureroit inculte ; les
» champs & même les jardins
» seroient secs & stériles ; c'est sur
» lui que roulent tous les travaux
» de la campagne ; il est le domestique le plus utile de la Ferme, le soutien du ménage
» champêtre . . . Autrefois il faisoit toute la richesse des hommes, & aujourd'hui il est encore la base de l'opulence des
» Etats, qui ne peuvent se soutenir & fleurir que par la culture
» des terres, & par l'abondance
» du bétail ; puisque ce sont les
» seuls biens réels, tous les autres
» & même l'or & l'argent n'étant

» que des biens arbitraires, des
» représentations, des monnoies
» de crédit, qui n'ont de valeur
» qu'autant que le produit de la
» terre leur en donne. «

Si la nature de nos Mémoires permettoit de nous étendre davantage sur ce Volume, nous en comparerions le travail avec celui des Naturalistes qui sont entrés dans la même carrière avant MM. de B. & D. Qu'il seroit flatteur pour nos deux sçavans Académiciens, de voir que dans la science si précieuse de l'œconomie rustique, aucun n'a été aussi éclairé qu'ils le sont, qu'aucun Historien n'en a recueilli avec autant de soin les détails utiles, & ne les a relevés avec autant de noblesse!

Ce n'est pas que le systême des *molécules organiques* * nous ait

* Nous aurons bientôt occasion de nous expliquer plus positivement sur ces *molécules vivantes.*

éblouis : les charmes qui le décorent, dans la nouvelle expoſition que nous venons d'indiquer, ne ſont pas des argumens qui le prouvent. *Cette pouſſière, toujours vivante & toujours animée*, qui entretient le régne animal & le régne végétal en les déſolant, qui en perpétue la gloire & l'opulence en les ravageant, qui les dépeuple ſans relâche, & les repeuple ſans ceſſe, qui n'en détruit les habitans que pour les reproduire; tous ces contraſtes ſi profondément recherchés, ſi ingénieuſement raſſemblés, ſi heureuſement aſſortis, ont plus d'éclat que de ſolidité. La raiſon du Philoſophe en eſt auſſi peu émue que l'imagination des autres en eſt vivement touchée. C'eſt la différence d'un Roman merveilleux à une Hiſtoire véritable; on lit l'un avec plus de plaiſir, on retient l'autre avec plus de profit; mais quelle que

puiſſe être la fortune des molécules organiques, la réputation de M. de Buffon eſt trop bien établie pour en ſouffrir le même dommage que ſes principes. Toutes les critiques qu'on a faites ou qu'on pourra faire de ce ſyſtême, ne raviront jamais à ſon Auteur la gloire de s'être montré, dans la défenſe qu'il continue d'en faire, comme dans toutes les autres parties de ſon Hiſtoire, un Ecrivain du mérite le plus rare.

## ARTICLE VIII.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### DE PARIS.

LEs Supérieurs des Jésuites de cette Ville, voulant donner à Monseigneur l'Archevêque un témoignage authentique & public de leur obéissance, nous ont chargés de déclarer :

1° Qu'ils sont très-sincèrement soumis au Mandement dudit Seigneur Archevêque, en date du 13 Décembre dernier, par lequel ce Prélat interdit la lecture du Livre intitulé : *Histoire du Peuple de Dieu depuis la Naissance du*

*Messie jusqu'à la fin de la Synagogue. Seconde Partie, &c.*

2° Qu'ils persistent dans la Déclaration qu'ils ont publiée le 22 d'Octobre 1753, touchant ledit Ouvrage.

3° Qu'ils ont vû avec satisfaction le P. Berruyer abandonner totalement son Livre au jugement de Nosseigneurs les Evêques; comme il paroît par l'Acte que ce Père a remis à Monseigneur l'Archevêque, & dont voici la teneur:

» Je soussigné, Prêtre Religieux » de la Compagnie de Jesus, déclare que je me soumets sincèrement au Mandement de » Monseigneur l'Archevêque de » Paris, en date du 13 du présent » mois; qui interdit la lecture » d'un Ouvrage intitulé: *Histoire* » *du Peuple de Dieu, depuis la* » *Naissance du Messie jusqu'à la* » *fin de la Synagogue. Seconde* » *Partie, &c.* & promets de m'en

» rapporter au jugement qu'en
» porteront Mondit Seigneur l'Ar-
» chevêque de Paris & Nosseigneurs les Evêques ; & de regarder comme répréhensible &
» condamnable ce qu'ils croiront
» y devoir reprendre. A Paris, le
» 21 Décembre 1753. *Signé*,
ISAAC-JOSEPH BERRUYER.

*Introduction à la Langue Latine, par la voie de la Traduction, ou Feuilles Elémentaires, qui contiennent les premières Notions de la Grammaire Françoise, & le Rudiment Latin, tiré de Scioppius & de la Minerve de Sanctius. Troisiéme Edition.* Chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques. M DCC LIII.

Il y a dans ce petit Livre un Avertissement bien raisonné & même bien écrit, qu'il faut lire. On y démontre que la voie d'enseigner le Latin par la Traduction, est la meilleure : nous ne croyons

pas

pas qu'il y ait aucune bonne raiſon à propoſer contre cette méthode. L'Auteur ne prétend pas détruire l'uſage de compoſer en latin ; il le tranſpoſe ſeulement ; il le fait précéder de la Traduction, de l'Explication. Et en effet il paroît évident qu'on doit enſeigner des mots & des tours latins aux enfans, avant que de les leur faire appliquer dans des Thêmes. Mais où prendre ces mots & ces tours, ſi ce n'eſt dans les bons Auteurs de l'Antiquité ? Une raiſon déciſive en ce genre ; c'eſt que la Traduction intéreſſe beaucoup plus les Elèves du premier âge, qu'une froide compoſition entée ſur des régles gênantes & ſouvent fauſſes. Or, en matière d'éducation, le point capital eſt d'intéreſſer. Nous n'apprenons bien que ce qui reſſortit aux déſirs de notre ame ; la rigueur & la voie du commande-

ment, n'appliquent point la volonté; ou bien l'application qui en réſulte n'eſt que momentanée.

Telle eſt à peu-près l'eſquiſſe de cet *Avertiſſement*, qu'on ne peut trop méditer. En faiſant uſage des principes qu'il contient, en y joignant les Abrégés des bons Auteurs, qu'on a donnés depuis peu chez les mêmes Libraires, ſous le titre d'*Excerpta Latini ſermonis Exemplaria*; il n'eſt pas douteux qu'on ne mette, dans l'Education, une vigueur & un agrément qui ſeront la ſource des plus grands ſuccès.

*Modéles d'éloquence, ou, les traits brillans des Orateurs François les plus célébres; eſpéce de Rhétorique, moins en préceptes qu'en exemples, & où l'on voit l'application qu'ont fait des Régles de l'Art Oratoire, ceux qui l'ont poſſédé dans le plus*

*haut dégré :* Ouvrage propre aux jeunes Rhétoriciens & à tous ceux qui veulent ſe former à l'éloquence de la Chaire. *Vol. in 12. de 447 pages. Chez Quillau, rue S. Jacques, & Babuty fils, Quai des Auguſtins : M DCC LIII.* Ce Titre explique tout le fond du Livre. On y donne un abrégé des préceptes de la Rhétorique ; c'eſt-à-dire, en peu de mots, les notions néceſſaires de ce qui s'appelle *Canevas d'un diſcours ;* de ce qui l'orne, de ce qui en fait un tout brillant, utile & agréable. Enſuite viennent les exemples ; ils ſont tirés des meilleurs Ecrivains, c'eſt-à-dire de ceux qui ont eu le plus de ſuccès dans les Académies & dans la Chaire. On ne peut pas dire que ce Livre ſoit inutile ; qu'il péche du côté de l'ordre & du choix ; qu'il s'écarte du but que s'eſt propoſé l'Auteur. Re-

ſte à ſçavoir s'il ſera naître parmi nous un grand nombre de vrais Orateurs : queſtion qui tient toujours aux difficultés de l'Art ; qui rappelle le ſouvenir de ce que Cicéron en a penſé & écrit. L'Eloquence eſt, de toutes les parties de la littérature, celle dont il faut le moins ſe flatter. Nous pourrons avoir des Théologiens, des Géométres, des Hiſtoriens, des Poëtes, des Antiquaires, des Artiſtes de toutes eſpéces, & nous pourrons manquer d'Orateurs du premier ordre. La liſte des qualités que cette profeſſion ſuppoſe fait trembler ; & il eſt à propos même, pour le bien public, qu'on n'en diſcute pas tous les rapports, toutes les dépendances. Il vaut mieux ſe borner à ce qu'on a, en être content, & ne rien eſpérer de plus.

Au mois de Juin dernier, nous annonçâmes, sans le voir, un *Mémoire pour servir à la vie de M. Desavanne, Peintre ordinaire du Roi, & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.* Depuis ce temps-là, nous avons eu occasion de lire cette brochure ; & malgré ses défauts, elle nous a intéressés. D'abord l'*Avis* préliminaire énonce une vérité. *Jamais*, dit l'Auteur qui nous est inconnu, *il n'y eut tant de curieux* (en Peinture)*&, j'ose le dire, jamais les Peintres ne furent moins chargés d'ouvrage ..... Cependant les ventes sont multipliées ; les tableaux s'y vendent au poids de l'or ; & rien n'y est rebuté.* La raison de tout cela, c'est qu'on n'a point assez de confiance dans les Peintres de nos jours, & qu'on en a trop dans ceux qui n'existent plus. *Numen quoddam*

*præ se ferunt*, disoit Pausanias en parlant des Ouvrages antiques de Dédale. La même chose arrivera par rapport aux Tableaux modernes, qui ne nous touchent aujourd'hui que médiocrement. Le temps leur conciliera de la vénération: mais, en attendant, *la plûpart de nos bons Artistes seront réduits à travailler infructueusement pour eux & leurs familles.* Cette réflexion est de l'Auteur & elle entraîne de grandes conséquences.

M. Desavanne, objet de ce Mémoire, étoit né à Londres en 1668 d'un pere Catholique, & qui avoit la charge de premier Veneur du Roi Charles II. Le fils étoit destiné au même emploi; mais il lui arriva comme à Protogéne, d'avoir pour la Peinture cette passion qui est si bien nommée dans Pline, *quædam artis libido*. Le jeune Desavanne acheta de

bonne heure les Estampes des Batailles d'Alexandre par le Brun ; mais sans maître, on n'apprend rien, ou l'on apprend mal. Il passa en France, se mit sous la conduite du Garde des Tableaux du Roi, copia quantité d'ouvrages de le Brun, puis retourna en Angleterre, & revint s'établir en France, au temps de la Catastrophe du Roi Jacques II. Alors ce Peintre fut acquis à notre Académie comme Eleve, & après un voyage de Rome, comme Académicien en 1704.

Ses plus grands Ouvrages ont été des Plafonds & d'autres Tableaux considérables qu'on voit au Château de Chanteloup près d'Amboise. Ils furent terminés en quatre ans ; mais l'entreprise ne fut faite qu'après un séjour de dix ans en Espagne, où M. d'Aubigny, Seigneur de Chanteloup, avoit me-

né son Peintre pour copier les Tableaux de S. M. C.

Tandis que M. Defavanne demeuroit à l'Escurial, l'Inquisition le fit arrêter, l'interrogea; & toute cette affaire, dont on ne dit pas clairement la cause, auroit eu des suites, sans la protection de M. d'Aubigny, & les ordres du Roi d'Espagne. Il semble, par d'autres traits du Mémoire, qu'il avoit bien pû échapper à ce Peintre quelque licence en matière de Religion: on lui reproche ici trop de liberté dans ses Tableaux, trop d'attachement à la Littérature Angloise, & surtout *certains sentimens qu'on lui a connus à l'Academie*; mais on ajoute qu'il revint dans la suite *au vrai*; & que *ses dernières années ont été une preuve non interrompue de la sincérité de son retour.* Sa mort édifiante arrivée le 27 Avril 1752 en est encore

ſe gage certain & la marque non équivoque. Telle eſt l'Eſquiſſe générale d'une vie toute conſacrée à la Peinture : on y mêle des obſervations utiles touchant la manière, les talens & les travaux de ce Maître; on n'oublie point les qualités de ſon ame, ſa ſimplicité, ſon déſintéreſſement, ſa douceur, &c. Tout ceci, encore une fois, ſe lit aſſez volontiers, quoique le ſtyle de l'Auteur manque quelquefois d'aiſance & de clarté. Voici un des meilleurs morceaux : ce ſont des réflexions ſur l'Art de peindre les portraits : » Le Peintre qui veut » y réuſſir peut s'y conduire com» me un Négociateur ; diſcourir » avec ſon modèle ; lui préſenter » les objets qui attachent les hom» mes, juſqu'à ce qu'il ait ren» contré celui qui forme ſon affe» ction. Quand il aura découvert » cette affection, il ne ſera pas

» difficile de le faire parler sur les
» choses qui l'affectent ; heureux
» si l'affection est bonne! Pour lors
» il le verra tel qu'il est à l'exté-
» rieur & dans l'ame. Et comme
» les affections du cœur se tracent
» sur le visage quand elles sont
» remuées, le Peintre pourra ren-
» dre & les traits du visage, &
» pour ainsi dire, les traits de l'ame
» de son modèle. « On veut dire,
qu'avant de tirer un portrait, le
Peintre doit tâcher d'intéresser le
visage de la personne, de l'animer,
d'y faire naître la belle humeur.
On remarque de l'embarras, de la
gêne, quelque chose de sombre &
de peu agréable dans la diction de
l'Auteur : mais, nous le répétons,
cela n'empêche pas qu'il n'y ait des
traits estimables dans son Mémoire.
*C'est une brochure in-12 de
36 pp. qui se trouve chez la Veuve
Pierres, rue S. Jacques.*

Le troisiéme volume des *Elémens d'Hippiatrique* se distribue à Lyon, chez Declaustre & les Duplain : il ne s'annonce que sous le Titre de *Tôme second*; mais comme c'est une seconde partie du 2ᵉ Tome, on acquère véritablement, en l'achetant, le 3ᵉ vol. Nous voudrions que ces distinctions de première & seconde partie disparussent des Ouvrages, quand il est question de Tômes différens : cela n'est bon qu'à embarrasser. Il faut compter autant de Tômes qu'il y a de volumes ; rien n'est plus facile ni plus commode.

Mais, quoiqu'il en soit, nous n'avons point annoncé la première partie de ce second Tome *, parce qu'elle ne nous est pas tom-

* L'Extrait du premier vol. est dans nos Mém. de Nov. 1750. 1 vol.

bée entre les mains : celle-ci est précédée d'un Avertissement, où l'Auteur semble annoncer deux choses : 1° plus d'étendue dans son Ouvrage qu'il n'en avoit d'abord imaginé & promis ; 2° la résolution de ne se plus astreindre à la méthode des demandes & des réponses. En effet, dans ce volume, on ne voit guères cette méthode suivie qu'à la tête des Articles ou Sections. Dans le détail des Matières, l'Auteur procède de suite sans couper son discours, sans le rendre diffus par des questions multipliées, dont le fond revient encore dans les réponses : car tel est l'inconvénient de l'Art Dialogistique, surtout quand il se borne au style élémentaire.

M. Bourgelat, Auteur de cet Ouvrage, parle ici de la *tête* & de la *poitrine* du Cheval ; sa doctrine sur ces deux points est toute ana-

tomique, & ne peut que paroître très-inſtructive ; mais cet habile homme ſemble renoncer lui-même à l'avantage de ſe faire lire par d'autres que par ceux qui exercent ſon Art ; c'eſt-à-dire, qui ſont attachés par état au manége, & à la cure des chevaux. C'eſt (nous le croyons) trop borner le fruit de ſes Etudes, & nous pouvons aſſurer, d'après notre propre exemple, que ce Livre peut intéreſſer des perſonnes totalement étrangères à la profeſſion de l'Auteur. On y trouve beaucoup de connoiſſances, & une bonne manière de les énoncer. *Ce Volume eſt un in-12 de plus de 600 pages, très-bien imprimé, & qui ſe trouve auſſi à Paris, chez Gabriel Martin, rue S. Jacques.*

*VERS sur l'Election de Son Altesse Sérénissime, Monseigneur le Comte de CLERMONT, à l'Académie Françoise*.*

QUEL nouveau Phénomène en ces
lieux va paroître !
Volez, Esprit d'ARMAND, du Céleste
Lambris :
Un Auguste HE'ROS, du Sang de votre
Maître,
Parmi vos Nourrissons s'empresse d'être
admis.
Dans vos jours fortunés, si le Ciel l'eût
fait naître ;
De ce Corps, qui vous doit & son lustre
& son être,

* L'Auteur est M. l'Abbé Joly de Dijon, bien connu par plusieurs Compositions Littéraires. Il composa autrefois sur la naissance de S. A. S. des Vers qui furent bien reçus du public, & agréés de Monseigneur le Duc, père de M. le Comte de Clermont.

Il eût été le Fondateur,
A CLERMONT, des Talens le zélé
Protecteur,
On vous eût vû céder cette gloire éclatante,
Content de l'immortel honneur
D'être assis parmi les Quarante.

*Lettre à M. le Président de Ruffey sur l'Election de S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont à l'Académie Françoise* (pp. 10 4°) Ceci est l'expression des premiers sentimens qu'a fait naître l'Election de S. A. S. à l'Académie Françoise. L'Auteur (M. l'Abbé le Blanc) rassemble l'éloge du Prince, nouvel Académicien; celui des Grands, anciens & modernes, qui ont cultivé les Sciences; celui des Lettres en général; celui de l'Académie Françoise; celui de la Maison Royale, qui pré-

ſente un Héros couronné des palmes de Mars & du laurier d'Apollon. Quiconque s'intéreſſe à l'honneur que cet événement procure aux gens de Lettres, lira volontiers ce que M. l'Abbé le Blanc écrit à ce ſujet: mais on ſouhaitera en même temps que cét homme d'eſprit nous raconte ce qu'il a vû dans ſon voyage d'Italie, région ſi féconde en Mécènes, & digne encore aujourd'hui de nous rappeller le ſiécle des Médicis.

M. Goſmond de Vernon, ſi connu par ſon empreſſement à célébrer la gloire & le bonheur de nos Princes, vient de faire un Médaillon très-ingénieux ſur la naiſſance de Monſeigneur le Duc d'Aquitaine. Tous les attributs du Roi, de Monſeigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de la

France, y sont réunis d'une manière aussi gracieuse que poëtique. Ce Morceau fut présenté le 13 Décembre dernier à Madame la Dauphine, qui en parut très-satisfaite.

La Typographie de France vient de signaler son zèle par l'entreprise de notre *Moreri* traduit en Espagnol, 8 vol. *in-fol.* Ce grand Ouvrage se trouve *à Paris, chez Boudet, rue S.-Jacques.*

*Les Poësies d'Horace, traduites en François*, 2 vol. *in-12.* Chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. C'est une nouvelle Edition du bon ouvrage de M. l'Abbé Batteux. On peut revoir l'extrait que nous en avons donné au mois d'Octobre 1750.

*Les Voyages de Cyrus ; avec un Discours sur la Mythologie ; par*

*M. Ramſay*. 2 vol. *in*-12. Chez Quillau & Babuty fils : Autre nouvelle Edition ; la premiére parut en 1728 ; elle eſſuya des critiques ; mais l'ouvrage a ſurvécu : preuve que le Public, qui, à la longue, ne ſe trompe point, l'a jugé digne de ſon eſtime.

*Le Directeur dans les voies du ſalut, ſur les principes de S. Charles Borromée*, par le P. de Courbeville Jéſuite. *in*-12. A Amiens, chez la veuve Godart, & à Paris, chez Giffart & Ganeau : encore une nouvelle Edition, qui doit être la ſixiéme ou ſeptiéme. On voit à la tête les Approbations de MM. les Evêques d'Amiens & de Noyon.

*Les Principes de la Grammaire Françoiſe*, par M. l'Abbé Antonini. *in*-12. chez Ducheſne, rue Saint

Jacques. C'eſt auſſi une nouvelle Edition. On trouve à la fin du Volume un *Précis des régles de la Verſification Françoiſe*, avec un Dictionnaire des mots qui ont la prononciation ſemblable, mais dont l'orthographe eſt différente.

*Hiſtoire Militaire des Suiſſes au ſervice de la France, &c.* Par M. le Baron de Zurlauben, Brigadier des Armées du Roi, &c. *in*-12. Tom. VI. VII. & VIII. Chez Deſaint & Saillant; Jean-Thomas Heriſſant & Vincent, &c. C'eſt la ſuite d'un bon Livre en cinq volumes, dont nous avons déja rendu compte. Nous n'oublierons pas ces trois nouveaux Tomes qui complettent l'ouvrage.

*Recueil de Piéces authentiques, pour ſervir à l'Hiſtoire de la Paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en Janvier, 1754.*

*1748, & l'on y a joint un Recueil de Piéces également authentiques touchant la Paix de Dresde conclue en 1745.* C'est un petit *in-12* imprimé à Londres, & qui se trouve à Paris, chez des Libraires que nous ne connoissons pas.

*Etat du Ciel, calculé sur les Tables de M. Halley, à l'usage de la Marine, pour l'année 1754;* par A. G. Pingré, Chanoine Régulier, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, Associé de celle de Rouen. Chez Durand, rue S. Jacques, & Pissot, Quai de Conti, M DCC LIV. *in-8°.* pp. 200. Il y a toute apparence qu'on sera très-content de ce Livre. L'Auteur est habile, & fait ses délices de l'Astronomie. Nous déterminerons ailleurs les principaux objets que présente son ouvrage.

*Œuvres de M. Cochin, Avocat u Parlement :* Tome IV. *in*-4°. hez de Nully, Grand'Salle du alais. On n'avoit promis que uatre Volumes de ce grand Juſconſulte; mais on en donnera n cinquiéme, qui ne ſera pas oins intéreſſant que les autres. 'Extrait de celui-ci paroîtra ientôt dans nos Mémoires.

On a traduit en notre Langue, t très-bien, le Poëme latin de racaſtor, intitulé : *Syphilis.* Ious nous réſervons d'en rendre ompte au premier jour.

La belle Bibliothèque de M. de oze ſera miſe en vente vers la ni-Février. C'eſt un événement ui met à l'épreuve la Philoſohie de beaucoup de gens de Letres, dont les goûts ſurpaſſent ininiment la fortune.

*Janvier, 1754.*

# TABLE DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1754.

ARTICLE I. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, &c.* Tome II. pag. 5

ART. II. *Histoire des Rois de Thrace & de ceux du Bosphore Cimmérien, &c.* 25

ART. III. *Recueil des Jeux Floraux, &c.* 50

ART. IV. *Histoire des anciennes Révolutions du Globe terrestre, &c.* 67

ART. V. Scalptura. *La Gravûre, (Poëme.)* 87

ART. VI. *Lettre sur la Musique Françoise, &c.* 111

ART. VII. *Histoire Naturelle.... avec la Description du Cabinet du Roi, &c.* 132

ART. VIII. *Nouvelles Littéraires,* 166

## ERRATA

Pour Décembre, II. Volume 1753.

P. 2879 l. 5. le, *lis.* les
P. 2996 l. 17. Micènes, *lis.* Mycènes.
P. 3044 l. dernière, mettez un astérisque devant *enumeratio Plantarum, &c.*

J'Ay lû, par Ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Décembre 1753.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUGUSTIN-MARTIN LOTTIN, rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, au Coq.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

---

*Février, 1754. I. Vol.*

---

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FÉVRIER, 1754. I Vol.

*A PARIS*,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES ME'MOIRES COMMENCE'S au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 660 volumes : Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 12. | 1747. | 14. |
| 1721. | 5. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 2724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 2. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*FÉVRIER, 1754. I Vol.*

## ARTICLE IX.

*MÉMOIRES DE LITTÉRATURE tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres* (de Paris) *depuis l'année M DCC XLI, jusques & compris l'année*

*M DCC XLIII. Tome XVII. In*-4° 800 *pp.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, M DCC LI. chez Durand, rue S. Jacques.

APRES avoir donné ſept Articles ou Extraits du XVI Volume de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, nous avons pris du temps pour bien connoître le XVII Tome. On y voit 53 Mémoires ſur les divers objets qu'embraſſe toujours cette Compagnie : matière immenſe, & que nous ne pourrions ſuivre dans tous ſes détails, ſans rejetter à des temps trop reculés les trois nouveaux volumes qui viennent de paroître, & que nous avons annoncés. Mais nous ne laiſſerons pas de rendre compte avec ſoin de quelques Articles qui peuvent intéreſſer davantage ; & à l'égard de ceux qui demanderoient plus de diſcuſſion de notre part, & de

travail de la part des Lecteurs, nous n'en ferons qu'une annonce ou indication Sommaire.

Nous fixons d'abord notre attention au Mémoire de la page 18 & suiv. où M. Bonamy examine si les Villes Municipales ont donné le nom de *Consul* à leurs Magistrats. Ce sont deux vers d'Ausone qui ont fait naître la question. Ce Poëte, né à Bordeaux vers le milieu du IV[e] siècle, & Consul à Rome en 379, dit en parlant de sa patrie :

Diligo Burdigalam, Romam colo : civis in illâ,
Consul in ambabus : cunæ hîc, ibi Sella Curulis.

Surquoi M. Ducange & quantité d'autres Sçavans, ont cru qu'Ausone avoit été Consul à Bordeaux; c'est-à-dire, qu'il y avoit possédé la première Magistrature; qu'ainsi, en ce temps-là, les Vil-

les Municipales étoient gouvernées par des Consuls. M. de Valois au contraire a jugé, d'après quelques Commentateurs, que les deux vers d'Ausone étoient défectueux, qu'il falloit y lire *Consul in hâc sum*, c'est-à-dire, dans Rome; *Civis in ambabus*, c'est-à-dire, dans Rome & dans Bordeaux. M. Bonamy cite pour ce sentiment (outre M. de Valois) Velser, Reinecius, Grævius; & nous remarquons aussi qu'il a été suivi per les derniers Editeurs de Ducange, & par M. l'Abbé Souchay dans son Edition d'Ausone.

Mais notre Académicien ne se rend ni à l'autorité ni aux raisons de ces Critiques. Ils ne peuvent se persuader que les premiers Magistrats des Villes Municipales ayent jamais été appellés *Consuls*; & c'est une erreur que M. Bonamy réfute: voici ses principes.

1°. Les Villes Municipales

même les plus petites, imitoient en tout le gouvernement de Rome. On disoit à Tibur (Tivoli d'aujourd'hui) *Senatus populusque Tiburs*; c'est l'exemple que produit notre Auteur. Nous ne sommes pas moins frappés de ce qu'on lit dans Tite-Live à l'an 417 de Rome, qu'après une révolte des habitans de Velitres, cette Ville fut condamnée à perdre son *Sénat;* que dès l'an 374 de Rome, la petite Ville de Tusculum avoit son *Dictateur*; & ne sçait-on pas aussi que, du temps de Cicéron, Capoue étoit gouvernée par des *Préteurs*; que Milon étoit *Dictateur* de Lanuvium, &c. Ces exemples persuadent assurément que les Villes inférieures à Rome, sur-tout celles qui étoient Municipales, purent bien se donner des *Consuls*: ce qui est d'autant plus vraisemblable, pour le temps des Empereurs, que ces Princes avoient extrêmement di-

minué la puissance du Consulat Romain ; & qu'ils ne devoient pas être fort jaloux d'empêcher la communication ou l'usurpation de ce titre.

2°. On voit dans Pline que L. Fulvius qui fut Consul à Rome en 432, avoit auparavant possédé le Consulat à Tusculum. Ce passage est de conséquence dans la question présente : car il s'ensuit que, deux siécles environ avant les Empereurs, il y avoit des Consuls dans les Villes d'Italie, même les plus voisines de Rome. M. Bonamy produit aussi cet exemple ; mais nous sommes un peu embarrassés pour le concilier avec l'Histoire Romaine. Pline marque que L. Fulvius, qui avoit été Consul à Tusculum, fit, étant Consul à Rome, la guerre contre les Tusculans, & qu'il triompha d'eux durant son Consulat. Or les Fastes Capitolins nous apprennent que

L. Fulvius triompha des Samnites, non des Tuſculans ; & Tite-Live croit même que ce fut le Dictateur A. Cornelius qui fit cette guerre, & qui reçut les honneurs du triomphe. Ainſi la narration de Pline pourroit être défectueuſe; & s'il s'eſt trompé, au point de confondre cette expédition avec une autre toute différente, comment ſon autorité perſuadera-t-elle que L. Fulvius ait été Conſul chez les Tuſculans avant que de l'être à Rome ? Voilà le nœud de la difficulté. Mais ce qui ſuit eſt déciſif pour le ſentiment de M. Bonamy.

3°. On trouve dans Gruter un grand nombre d'Inſcriptions où les Magiſtrats des Villes Municipales ſont appellés *Conſuls* : le Cardinal Noris en cite une qui fut trouvée à Piſe de ſon temps, & qui porte le nom d'un *Félix Herculeo Conſul à Piſe pour la première fois*. Il eſt vrai que cette addi-

tion, *pour la première fois*, fait un peu de peine au Cardinal Antiquaire, parce que l'uſage étoit de ne marquer le nombre des Conſulats qu'après qu'ils s'étoient multipliés ſur la tête de la même perſonne; de ſorte qu'on marquoit Coſ. II. III. IV. & jamais Coſ. I. Expreſſion qu'on trouve néanmoins dans l'Inſcription de Piſe. M. Bonamy réſout cette difficulté, en ſuppoſant que le Conſulat des Villes Municipales duroit pluſieurs années, & que cette marque Coſ. I. pouvoit ſignifier *Conſulatu primo.* » C'eſt ainſi (*ajoute-» t-il*) qu'à Paris & dans les Vil-» les principales du Royaume, où » les Magiſtrats Municipaux ſont » continués pendant pluſieurs an-» nées, ils datent la conſtruction » des ouvrages publics de leurs » Prévôtés ou Conſulats réitérés: » à Paris en particulier, où les Pré-» vôtés ne ſont que de deux ans,

» si le Prévôt des Marchands est
» continué, il date de sa seconde,
» 3e & 4e Prévôté, selon qu'il est
» plus ou moins de temps en place.

Il résulte de cette Dissertation, qui est claire & instructive, que les Villes Municipales, au moins sous les Empereurs, ont eu des Consuls; qu'il ne faut par conséquent rien changer aux deux vers d'Ausone; & que sur ce point il n'est nullement nécessaire de contredire M. Ducange, non plus que ceux qui ont tenu le même sentiment.

On a dans ce volume (pag. 171 & suiv.) un Mémoire de M. Duclos *sur l'origine & les révolutions de la Langue Françoise*. L'Auteur se fixe à l'Epoque de Charlemagne; les temps qui précèdent ont été l'objet d'une autre dissertation insérée dans le Volume XVe de cette Académie. Ici l'on fait voir par des preuves non équivoques

que dès le IX^e^ siècle, on distinguoit trois langues, la Latine, la Romane & la Tudesque; toutes trois en usage dans l'Empire François. Cela paroît évidemment par le XVII^e^ Canon du Concile de Tours en 813, où les Evêques ordonnent de traduire certaines Homélies des Pères en Langue Romane-Rustique *ou* en Langue Tudesque. Nous remarquons ici la particule disjonctive qu'on lit dans le Canon, au lieu de la conjonctive que substitue M. Duclos: observation, il est vrai, qui peut paroître une bagatelle; cependant on en conclut très-bien que les Prélats de ce Concile eurent en vûe de donner à leurs peuples des traductions relatives aux Langues des divers cantons ou Provinces; c'est-à-dire, des Traductions *Tudesques* pour les Pays où l'on parloit cette Langue, & des Traductions *Romanes* pour ceux où le Roman étoit usité.

C'eſt ce que M. Schoepflin explique très-bien dans ſon ſçavant Ouvrage intitulé, *Alſatia Illuſtrata.* *

Le même Auteur ( que nous conſultons ici pour tirer plus d'avantage du Mémoire de M. Duclos ) diſcute excellemment ce qui regarde l'origine de la Langue *Romane.* Il la diſtingue du Tudeſque en ce que cette dernière Langue étoit ancienne, primitive, non mélangée, telle en un mot que la parloient les Germains de Tacite : au lieu que la Langue Romane n'étoit qu'un Jargon, qu'une eſpéce de réſultat formé du

---

* Novus ergò ſermo Ruſtico-Romanus Patres Conciliorum induxit ut decernerent Homilias Latino ſermone ſcriptas, vel in Romano-Ruſticam, vel in Theodiſcam Linguam, prouti alterutra in diverſis Provinciis invaluiſſet, in uſum plebis quæ linguam Latinam non ampliùs intellexerat, transferri debere. *Alſat. Illuſtr. p.* 809.

Latin, du Celtique, du Tudeſque : car nos Ancêtres les Francs, & comme eux, les Goths, les Bourguignons, tous iſſus de la Germanie, & parlant originairement le Tudeſque, ayant pénétré dans les Provinces de la Gaule, y confondirent leur langage avec le Latin déja bien corrompu par le Celtique ; & du tout enſemble, il ſe forma une Langue bizarre qu'on appella *Roman*, parce que le Latin, qui étoit l'Idiôme des Romains, faiſoit toujours le fond de ce nouveau Patois. Au reſte, on conçoit qu'il y eut des combinaiſons en tout cela ; qu'en certaines Provinces le *Tudeſque* fut dominant ; qu'en d'autres le Roman devint la Langue commune ; & que par-tout on put remarquer des variétés, des altérations, des innovations, des dialectes, ſi l'on veut. Ce qui ſe paſſe dans nos Langues modernes fait deviner ai-

ſément les bizarreries des Langues d'autrefois.

Le plus ancien monument qu'on cite de la Langue *Romane*, eſt le ſerment que Louis le Germanique fit en 842 * pour cimenter l'alliance conclue entre lui & ſon frère Charles-le-Chauve. On a cet Acte dans Nithard, dans Duchesne, dans le VII^e Tome du grand Recueil de Dom Bouquet, dans l'Alſace de M. Schoepflin; enfin dans le préſent Mémoire de M. Duclos, qui enrichit auſſi ſon ouvrage d'une tradition de piéces antiques, pour faire voir le progrès de la Langue Romane. C'eſt ce qu'il faudra ſuivre exactement en liſant la diſſertation.

Charles-le-Chauve, traitant avec Louis le Germanique, fit le

* Non 848, comme on lit dans le Mémoire de M. Duclos. C'eſt apparemment une faute d'impreſſion.

ſerment réciproque, mais en Tudeſque, pour être entendu des Troupes qui accompagnoient ſon frère : ce qui prouve deux choſes ; la première, que les Germains ou les Allemands conſervèrent le Tudeſque pour leur langage ordinaire, tandis que les François adoptèrent le Roman. La ſeconde, que les Rois ſçavoient & parloient les deux Langues, uſage qui leur étoit néceſſaire pour le Gouvernement de leurs Etats. Mais il paroît ( & M. Duclos le remarque ) que le Tudeſque fut communément le langage de la Cour : ce qui dura peut-être juſqu'à ce que les *Troubadours* ou Poëtes Provençaux devinrent à la mode ; car dès qu'on les eut goûtés parmi les Grands, on voulut parler leur Langue ; & cette Langue étoit *le Roman*, dont on trouve encore des veſtiges très-ſenſibles en Provence, en Lan-

guedoc, en Limosin, & en Catalogne : c'est encore la remarque de M. Schoepflin, qui cite à ce sujet M. Astruc, célébre Médecin & Auteur des Mémoires pour l'Histoire Naturelle de Languedoc.

De cette Langue barbare, de ce *Roman*, si maussade dans son origine, est venu notre beau François, aujourd'hui si différent du Provençal, du Languedocien, du Limosin, &c. Cependant les dégrés de perfection ne se firent remarquer que de loin à loin : il fallut des siécles pour donner à notre Langue de l'ordre, de l'agrément, de la richesse : jusqu'à François I, elle fut en quelque sorte dans l'enfance. Sous le Régne de ce Prince, *elle fit, peut-être*, dit M. Duclos, *autant de progrès, eu égard à l'état où elle étoit, lorsqu'il monta sur le Trône, qu'elle en a fait depuis.* C'est à ce

Régne que l'Auteur s'arrête, *parce que l'Histoire des Lettres depuis ce temps, est également connue, & de ceux qui étudient par état, & des personnes qui n'ont d'autre guide dans leurs lectures que le goût de la Littérature : heureuse époque à laquelle il faut rapporter, non-seulement la gloire d'avoir réveillé les esprits assoupis dans l'ignorance, mais encore les progrès que l'esprit a faits depuis dans les différens genres de connoissances !*

Ce Mémoire est orné de réfléxions qui décèlent le goût philosophique de l'Auteur. On a de lui, dans le même volume, une autre dissertation *sur les Jeux scéniques des Romains, & sur ceux qui ont précédé en France la naissance du Poëme Dramatique.* Ces deux objets forment comme deux parties dans le Mémoire. Il est d'abord question des divers spectacles qui occupèrent si long-

temps la Scène de Rome. On en fixe l'époque, d'après Tite-Live, à l'an 390 ou 391 de la fondation de cette Capitale ; on discute les quatre ou cinq espéces de Comédies qui plurent aux Romains ; on insiste particulièrement sur celles qu'on nommoit *Atellanes* du nom d'*Atella*, Ville de la Campanie où elles avoient pris naissance. *C'étoient*, dit M. Duclos, *des piéces dont le Dialogue n'étoit point écrit :* ce qu'il faut, peut-être, entendre des *Atellanes* du premier temps. Car Vossius, d'après les anciens, marque les différentes espéces de Vers dont les Ecrivains d'*Atellanes* se servoient ; sçavoir l'*Iambique trimètre, tétramètre, &c.*

Notre Auteur observe aussi que les Acteurs des Atellanes *conservoient tous les droits de citoyen ; qu'ils servoient dans les Légions ;*

*qu'ils n'étoient point exclus de leur Tribu, & que le Peuple n'avoit pas le droit.... de les punir.* Tout cela eſt exactement vrai : mais ce qu'on ajoute pour réfuter Caſaubon & d'autres Commentateurs, mérite d'être examiné. On dit qu'*ils ſe ſont trompés, lorſqu'ils ont ſuppoſé que les Priviléges dont jouiſſoient les Acteurs des Atellanes, n'avoient d'autre principe que la nature de ces piéces qui étoient ſemées de plaiſanteries fines, ſans offrir aucune idée de libertinage & d'obſcénité.* Nous ouvrons Voſſius qui aſſure la même choſe que Caſaubon ; & leur garant eſt Valère Maxime, qui nous apprend que les pièces Atellanes étoient *un genre de ſpectacle tempéré par la ſévérité Italique ; que par cette raiſon elles ne rendoient point infâmes ceux qui les jouoient ;* qu'*elles ne les excluoient ni du ſervice militaire,*

*ni du droit de suffrage dans leur Tribu.* * La *Sévérité Italique* dont parle ici Valère Maxime, ne prouve pas que toute espéce de bons mots fût bannie des Atellanes; mais elle montre bien qu'on n'y souffroit aucune *obscénité;* c'est la remarque de Vossius: or c'est en conséquence de cette *Sévérité Italique*, ou plutôt des tempéramens & des corrections qu'elle avoit mis dans les Atellanes, que les Acteurs de ces pièces jouissoient des prérogatives de citoyen: c'est assurément la pensée de Valère Maxime. Il faudroit donc conclure que *les Priviléges de ces Acteurs n'avoient en effet d'autre principe*

* Atellani ludi ab Oscis adsciti sunt: quod genus delectationis italicâ severitate temperatum, ideòque vacuum notâ est. Nam, neque Tribu movetur, neque à militaribus stipendiis repellitur. *Val. Max. Lib.* 2. *Cap.* IV.

*que la nature de ces piéces...* exemptes *de libertinage & d'obscénité.*

Le célébre Académicien dont le Mémoire nous occupe, avance une proposition plus générale & qui mériteroit d'être traitée en grand. *Les Comédiens*, dit-il, *n'étoient réputés infâmes à Rome que par le vice de leur naissance, & non pas à cause de leur profession; & si elle n'eût été exercée que par des hommes libres, ils auroient eu autant de considération que leur Art en mérite.* Sur quoi nous observons, d'après les monumens de l'Histoire, qu'aucune loi ne bornoit le choix des Acteurs à la classe & à la condition des personnes *nées dans l'esclavage*; qu'il y avoit seulement des loix qui déclaroient infâmes & comparables aux esclaves * ceux d'entre les citoyens

* *Qui ludicras artes exercent, interdùm servis aut libertinis comparantur.* Grævius, Antiq. Rom. T. IX. p. 931 & 932.

toyens qu'on voyoit monter ſur le théâtre & repréſenter des Comédies ; qu'il y en avoit à plus forte raiſon contre les Sénateurs & les Chevaliers, qui ſe dégradoient au point d'embraſſer cette Profeſſion; que malgré ces loix, on vit de temps en temps des Patriciens, des Chevaliers paroître ſur la Scène, jouer des *Mimes*, *&c.* c'eſt ce qui arriva en particulier ſous Jules-Céſar & ſous Auguſte, comme on le trouve dans Suétone; que le dernier de ces Princes fit renouveller la défenſe, & qu'il l'étendit même juſqu'aux fils & aux petits-fils des Patriciens, comme Dion nous l'apprend dans ſon cinquante-quatriéme Livre ; que long-temps après, Vitellius fut encore obligé d'interdire la Profeſſion de Comédien aux Sénateurs & aux Chevaliers, comme le remarque Grævius dans le IX[e] Tome de ſes Antiquités Romaines, &c.

Or il ne paroît nulle part qu'on prît pour motif de ces loix le titre d'*Eſclave* attaché aux Comédiens; on remarque partout que l'infamie de cet état venoit de l'état même, qu'on eſtimoit déshonorant. En un mot on ne liſoit point dans la loi du Préteur ; *que tout Comédien ſoit choiſi parmi les Eſclaves* ; mais *que tout Acteur qui paroîtra ſur la ſcène, ſoit infâme* : ( Qui in Scenam prodierit, infamis eſt ).

Nous reconnoiſſons qu'il faudroit diſcuter ce point avec plus d'étendue & d'érudition que nous ne faiſons ici ; & nous ajoutons que nos obſervations n'ont nullement pour objet de contredire l'habile & élégant Auteur qui nous donne ce Mémoire. Nous trouvons, dans le reſte de ſon ouvrage, tout ce qu'on peut ſouhaiter ſur les Jeux Scéniques, qui ont précédé en France l'époque des vérita-

bles Drames. On peut ſe rappeller ce que tant d'Auteurs ont écrit de nos anciens Hiſtrions, Farceurs, Mimes, Confrères de la Paſſion, Acteurs de Myſtères, &c. M. Duclos raſſemble en peu de mots les principaux traits qui caractériſent tous ces gens-là; il ne diſſimule pas les Loix Eccléſiaſtiques, qui, juſqu'aux dixiéme ſiécle, défendirent les Jeux de Théâtre : il fait une réflexion par laquelle nous terminons notre extrait. *On s'accoutume inſenſiblement*, dit-il, *à la conſidération pour les Artiſtes dont on eſtime les Arts. C'eſt par-là que les Comédiens ſont plus eſtimés à Paris que dans la Province, & plus conſidérés encore à Paris par les perſonnes de condition que par le Peuple, par la ſeule raiſon que les premiers ont plus de goût pour la Comédie.* Quoique ceci ſoit vrai à quelques égards, ne peut-il pas être permis de demander

encore si la considération qu'on témoigne quelquefois pour les Comédiens est bien réelle ; si c'est un sentiment qui affecte l'ame, qui naisse de l'idée qu'on a de leur profession ? S'il en étoit ainsi, on les rechercheroit pour des affaires importantes, pour des conversations sérieuses, pour des alliances de famille ; on se feroit honneur de leur amitié, de leurs conseils, &c. Est-ce là le ton sur lequel les hommes d'aujourd'hui sont montés ; & s'il arrive qu'on ressente quelque affection pour ces sortes de personnes, ne dit-on pas aussitôt dans le fonds de son cœur, ce que Cicéron disoit de Roscius : C'est dommage qu'un tel homme monte sur le théâtre : *Vir ejusmodi est, ut dignus videatur qui eò non accedat ?*

## ARTICLE X.

*APHORISMES DE CHIRURGIE d'Herman Boerhaave, Professeur en Médecine en l'Université de Leyde, commentés par M. Van-Swieten, traduits de latin en François.* 2 vol. *in*-12. *A Paris, chez la veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, &c.* M DCC LIII.

PERSONNE n'ignore que l'ouvrage d'Hippocrate, le plus fameux & le plus souvent expliqué, c'est le recueil de ses Aphorismes, partagé en sept Sections. Ce nom d'*Aphorismes* signifie des *définitions*, des *sentences* où sont compris en peu de mots les principes de la Médecine, ou, si l'on veut, ce qu'il est nécessaire de sçavoir pour bien exercer cette

Profeſſion. Il ſuffit de lire ces Aphoriſmes d'Hippocrate pour juger qu'on n'a point exagéré en diſant que *le Prince de la Médecine s'eſt ſurpaſſé lui-même dans cet ouvrage ;* tant il y régne de bon ſens, de préciſion, de clarté, d'abondance même, malgré le laconiſme des expreſſions.

Il étoit naturel qu'un admirateur zélé d'Hippocrate, tel qu'étoit Boerhaave, raſſemblât auſſi tout le fond de ſes connoiſſances dans un recueil d'Aphoriſmes. Ce fut en 1708 qu'il publia cet ouvrage, relatif non-ſeulement à la Médecine, mais auſſi à la Chirurgie : & c'eſt cette partie chirurgicale que M. Van-Swieten a ſéparée, pour en faire l'objet particulier de ſes obſervations : d'où a réſulté le Commentaire qu'on nous préſente aujourd'hui traduit en notre Langue.

Il y a dans ces deux volumes,

194 Aphoriſmes, tous expliqués avec ſoin, décorés même en divers endroits de particularités curieuſes & attachantes. Car M. Van-Swieten, marchant auſſi ſur les traces d'Hippocrate, raconte les Hiſtoires de ſon Art, c'eſt-à-dire, les événemens extraordinaires, les phénomènes ſinguliers dont l'infirmité humaine ne donne encore que trop ſouvent le ſpectacle.

Tout eſt ici au profit de la Chirurgie : ainſi dans le premier volume, on traite des plaies en général; dans le ſecond, des plaies de la tête, de la poitrine, du bas-ventre & des contuſions. Ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on diſtingue ce dernier Article des autres : Boerhaave a eu grand ſoin de marquer en quoi les *contuſions* different des *plaies ;* & ſon Commentateur s'applique fort à rendre ſenſible cette différence. La

contuſion eſt une ſolution de continuité faite en quelque partie du corps par un inſtrument dur, non tranchant & d'une figure obtuſe : au lieu que la plaie eſt une ſolution de continuité faite par un inſtrument tranchant. Hippocrate avoit fait la même obſervation dans ſon Traité des plaies de la tête ; mais il ſe ſert d'un mot générique, dont il paroît que M. Van-Swieten ne ſpécifie pas la juſte valeur. *Hippocrate*, dit-il, *employe quelquefois indifféremment les mots ulcère & plaie* (ἕλκος καὶ τρῶμα) *& cela dans le même chapitre :* c'eſt le XII^e^ du traité que nous venons de nommer. Or il eſt manifeſte, par la lecture du texte, qu'Hippocrate ſe ſert du terme τρῶμα pour exprimer toute eſpéce de bleſſure, ſoit *contuſion* ſoit *plaie*, ſoit cauſée par un inſtrument obtus, ſoit produite par quelque choſe de tranchant &

d'aigu ; & il n'eſt pas moins évident que le mot ἕλκος eſt réſervé par ce grand Auteur pour rendre ce que nous appellons *plaie* & *ulcère :* en quoi notre Langue pourroit paroître plus abondante que le Grec, puiſque parmi nous *plaie* & *ulcère* ne ſont pas la même choſe ; le premier de ces mots ſignifiant une bleſſure récente, & l'autre une bleſſure invétérée.

On doit ſçavoir au reſte que notre obſervation ne tend point à contredire le Commentateur dont nous reconnoiſſons l'extrême fidélité à bien citer Hippocrate. Il faudroit beaucoup d'exemples ; mais tout nous avertit d'abréger, de nous reſſerrer dans des bornes étroites. Voici un de ces cas, entre mille autres, où Boerhaave & M. Van-Swieten ſe rencontrent avec Hippocrate. *Quand une plaie, eſt viſible* ( dit le Profeſſeur Hollandois ) *on connoît ſa préſence &*

*sa nature : 1° par la vûe, en ôtant ce qui pourroit empêcher de voir, & en arrêtant le cours du sang : 2° par la connoissance anatomique des parties voisines.* La vûe d'une plaie effrayera un Médecin trop peu expérimenté ou trop compatissant ; il se laissera troubler par *les cris des assistans & par les plaintes du blessé ;* il ne jugera de rien avec le sang froid convenable : & ce sont là des dispositions que M. Van-Swieten réprouve en rappellant ce beau passage d'Hippocrate : *Le Médecin n'a devant les yeux que des dangers, il ne touche que des choses désagréables, & les calamités des autres ne lui laissent entrevoir que sa propre misère* * :

* Cette Traduction n'est pas tout-à-fait littérale. Hippocrate dit : *Le Médecin voit des dangers ; il touche des choses désagréables ; & des calamités d'autrui il ne remporte pour lui-même que de l'affliction.*

*mais les malades sont garantis par l'art des plus grands maux , &c.*

L'objet de M. Van-Swieten, dans cet Ouvrage, est d'expliquer clairement toute la doctrine de Boerhaave ; quelquefois il la modifie : ainsi par exemple, ce Docteur disant, dans son 26^e^ Aphorisme, que *les plaies profondes du cœur sont mortelles* ; le Commentateur prouve par des faits, qu'il *ne faut pas toujours désespérer*, la nature ayant des ressources pour les cas même qu'on estime les plus dangereux. Et ne lit-on pas en effet, dans les Actes de Leipsic, qu'un Chirurgien ouvrant le cadavre d'un homme qui avoit été blessé autrefois à la poitrine, il vit la cicatrice de la plaie faite au cône du cœur ? N'a-t-on pas trouvé dans des Sangliers, des chiens, des cerfs, des cicatrices de plaies du cœur guéries, & des balles de plomb

qui y étoient demeurées long-temps ? A l'égard de ce qu'on dit d'après certains Auteurs, que des animaux, des hommes même ont vécu quelque temps ſans cœur, la choſe eſt bien plus difficile à perſuader ; mais en tout cas M. Van-Swieten explique ce phénomène d'une manière fort plauſible. Ecoutons-le ſur le fait ſuivant : » En » Angleterre, l'Exécuteur de la » Haute-Juſtice arracha le cœur » à un homme vivant, & le te- » noit déja dans ſa main, lorſ- » qu'on entendit trois ou quatre » mots de prières proférées par le » patient : mais l'illuſtre Auteur » (le Chancelier Bacon) qui rap- » porte ce fait, avertit en même » temps que les amis du Criminel » donnèrent à l'Exécuteur une ré- » compenſe, afin de l'engager à fai- » re ſon exécution le plus promp- » tement qu'il ſeroit poſſible, &

» à finir ainſi l'affreux tourment
» de ce miſérable *. C'eſt pour-
» quoi il ne paroît plus ſi ſurpre-
» nant que les vaiſſeaux rompus
» ſe reſſerrant un peu à cauſe de
» la fraîcheur de l'air à laquelle ils
» ne ſont point accoutumés ; &
» tous les organes de la machine
» animale étant dans ces derniers
» momens de la vie extrêmement
» tendus, il y ait eu encore quelque
» preſſion du ſang qui ait agi ſur le
» cerveau pendant ce peu de mo-
» mens, & qui trouvant les or-
» ganes ainſi diſpoſés, leur aura
» fait achever de proférer, par un
» dernier effort, ce peu de mots,
» dans un ſi court eſpace de temps.

* Bacon ne dit pas que les amis de ce Criminel en usèrent ainſi dans le cas en queſtion ; mais ſeulement qu'en pareil cas on avoit coutume d'en uſer ainſi, c'eſt-à-dire, de gagner l'Exécuteur de la Juſtice pour épargner au coupable la durée du ſupplice.

On peut voir, par cette citation, quel eſt le goût du Commentaire de M. Van-Swieten, & quel eſt le ſtyle de ſon Traducteur. Il ſemble que le travail de l'un & de l'autre doit ſatisfaire les plus habiles, & inſtruire ceux qui n'auroient encore aucunes connoiſſances de la matière expliquée dans ce Livre. Nous ajoutons qu'au Traité *des plaies en général* ſuccedent des obſervations ſur l'*hémorragie*, ſur *la douleur*, ſur *la convulſion*; parce que ce ſont les ſymptômes qui ſurviennent d'ordinaire aux plaies, & qui mettent ſouvent le bleſſé dans un danger extrême.

L'article de la Douleur étoit ſuſceptible de diſcuſſions métaphyſiques. M. Van-Swieten ne s'y livre pas, il ne fait que les effleurer. Voici un jugement qui ne ſera peut-être pas univerſellement reçu. » L'idée de la douleur n'en » laiſſe aucun reſſouvenir : car une

» perſonne qui a eu un ſentiment
» de douleur, & qui un moment
» après ne l'a plus, ſe ſouvient
» bien à la vérité qu'elle a eu quel-
» que choſe qui la moleſtoit; mais
» elle n'a plus aucune idée de cette
» douleur. « Ne ſemble-t-il pas au contraire qu'après avoir éprouvé la douleur cauſée par une piquure d'épingle, par une brûlure, ou autrement, la mémoire peut nous rappeller quelque choſe de ce ſentiment, enſorte même que nous diſtinguons l'effet de la piquure d'épingle, de l'effet de la brûlure; que nous comparons ces effets, que nous mettons l'un au-deſſus ou au-deſſous de l'autre? Il eſt vrai que cette idée eſt fort différente du ſentiment même, & qu'elle ne tient plus qu'à la ſuperficie de la mémoire, mais n'en eſt-ce pas aſſez pour tempérer la propoſition qui porte que

*l'idée de la douleur n'en laisse aucun ressouvenir ?*

Parmi les moyens d'ôter le sentiment de douleur, Boerhaave compte l'usage du feu, ou, pour parler le langage de l'Art, l'*ustion :* sur quoi son Commentateur cite plusieurs textes d'Hippocrate pour faire voir que ce grand Maître employoit le même reméde dans les maux de dents, de tête & dans la Sciatique. Il pouvoit y joindre la goute, &c. Mais à ce sujet nous proposerons une question : le Traducteur de M. Van-Swieten fait parler ainsi Hippocrate : *Dans les douleurs de dents, si celle qui fait mal est creuse, ou qu'elle branle, il faut l'arracher; si elle n'est dans aucun de ces deux cas, il faut la sécher en la brûlant.* Nous demandons s'il falloit traduire, ἢν μὲν βεβρωμένος ᾖ, expression d'Hippocrate, par *si elle est creuse :* l'Auteur n'a-t-il pas plu-

tôt voulu parler de *dent cariée* que de *dent creuſe*; &, dans la phraſe ſuivante, expliquant ce qui carie les dents, ne dit-il pas que c'eſt tantôt la pituite; tantôt l'uſage des aliments; dernier cas qui arrive, ſelon lui, lorſque les dents ſont par elles-mêmes *foibles*, *creuſes* & *mal-plantées*? Si les alimens carient les dents lorſqu'elles ſont *creuſes*, il y a donc une différence entre *dent creuſe* & *dent cariée*; toute dent *cariée* n'eſt donc pas *creuſe*, & toute dent *creuſe* n'eſt pas *cariée*; & en traduiſant Hippocrate il falloit donc, dans le paſſage cité, ne parler que de *dent cariée* & non de *dent creuſe*. Nous reſtituons ainſi le ſens du Prince de la Médecine, parce qu'il n'eſt preſque point d'Auteur qu'il ſoit plus ordinaire d'altérer dans les traductions; quoique par lui-même, c'eſt-à-dire, eu égard à ſon ſtyle, il ſoit très-aiſé, très-coulant

& très intelligible : ce qui n'empêche pas qu'à raiſon des matières qu'il traite, il ne ſoit quelquefois très-difficile.

Le ſecond Volume embraſſe, comme nous l'avons dit, les plaies de la tête, les plaies de la poitrine, les plaies du bas-ventre & les contuſions. Rien de plus beau que tous les détails où entrent Boerhaave & M. Van-Swieten ſur l'examen des plaies de la tête : examen qui ſuppoſe une connoiſſance très-étendue de tout ce qui concourt à former cette partie ſi précieuſe de nous-mêmes. Les notions qu'on donne ici ſont très-élémentaires, très-pratiques, très-analogues à la doctrine d'Hippocrate, de Celſe & de tous les bons Auteurs.

On répand par-tout des faits pour ſervir d'exemples, & pour appliquer davantage le Lecteur. Il y en a un bien ſingulier à la page

177 d'une jeune fille de 20 ans qui mourut au bout de neuf jours, après avoir reçû un coup très-léger du plat de la main ſur le devant de la tête. Cette Hiſtoire eſt tirée d'Hippocrate, Liv. V des maladies Epidémiques, ( non Liv. II, ainſi qu'on le marque ici à la marge ). Un autre trait bien extraordinaire concerne le trépan réitéré. » Philippe de Naſſau, de l'illuſtre famille des Princes d'Orange, » étant tombé de cheval, donna » de la tête contre une ſouche » d'arbre, de manière qu'il eut le » crâne rompu en pluſieurs endroits : il fut trépané 27 fois par » un Chirurgien de Nimégue & » en revint. Solingen, ( Chirurgien célébre en ſon temps ) a vû » une atteſtation de ce fait, ſignée » de la propre main de ce Seigneur; » & il ajoute qu'il eut depuis une » ſanté ſi vigoureuſe, & qu'il portoit ſi bien le vin, qu'il fit mou-

» rir dans la ſuite à force de boire, » trois de ſes aſſociés bacchiques. «

Cette réitération du trépan eſt un des points où notre Chirurgie moderne l'emporte ſur l'ancienne. Car *on ne trouve point dans Hippocrate qu'il ait trépané pluſieurs fois de ſuite le même malade.* Il eſt également certain que notre manière de trépaner eſt plus parfaite que celle des Anciens : n'y eût-il que l'inſtrument dont on ſe ſert aujourd'hui, & qui a toutes ſortes de commodités pour opérer sûrement & facilement, il faudroit reconnoître que notre ſiècle mérite ici la préférence ſur les temps qui nous ont précédés.

Il y a ſur *les plaies de la poitrine* des obſervations très-importantes ; une ſurtout qui ne doit pas nous échapper ; c'eſt qu'on ne peut s'y permettre ſans danger l'uſage des tentes : & en voici la raiſon : » les tentes étant faites de charpie

» tortillée ou autres choſes ſem-
» blables, & introduites dans l'ori-
» fice des playes, elles boivent les
» humeurs extravaſées, ſe gon-
» flent & ſont bientôt repouſſées,
» à moins qu'on ne les aſſujettiſſe
» avec une emplâtre aglutinative
» ou un bandage. Si donc on les
» retient ainſi, enſorte qu'elles ne
» puiſſent ſortir, venant à s'en-
» fler, elles dilatent & déchirent
» peu-à-peu l'orifice de la playe,
» non ſans cauſer beaucoup de
» douleur & irriter les parties. «
Les autres inconvéniens de l'uſage des tentes ſont décrits ici dans le plus grand détail, avec les préparations qu'on ſubſtitue à celle-ci ; & c'eſt encore un effet du progrès qu'a fait parmi nous la Chirurgie, puiſqu'autrefois *la pratique unanime des Chirurgiens étoit de mettre des tentes à la plûpart des plaies, ſurtout à celles de la poitrine.*

Nous renvoyons pour les autres objets à la lecture de l'ouvrage ; il nous a paru très-clair, très-utile, & toujours sagement appuyé de la doctrine des plus fameux Maîtres.

---

## ARTICLE XI.

***HISTOIRE DES ROIS DE THRACE**, & de ceux du Bosphore Cimmérien, éclaircie par les Médailles.* Par M. Cary, de l'Académie de Marseille & de celle de Cortone, *in*-4°. (p. 170. sans la Préface & quelques planches de Médailles). *A Paris, chez* Desaint & Saillant, *rue S. Jean de Beauvais.* 1752.

*SECOND EXTRAIT, où l'on rend compte de l'Histoire des Rois du Bosphore.* Voyez le premier (Janvier 1754 p. 25 & suiv.) où il est parlé des Rois de Thrace.

LE Bosphore Cimmérien comprenoit non-seulement la Chersonèse Taurique, qu'on connoît aujourd'hui sous le nom de *Crimée*; mais encore tout le pays qui environne les Palus-Méotides. Ce Bosphore étoit appellé *Cimmérien* à cause de l'ancienne Ville de *Cimméris* située sur la côte d'Asie, & qui ne subsistoit plus dès le temps de Strabon. Les Poetes ont imaginé que d'épaisses ténébres couvroient cette contrée: c'est une fable; mais, comme l'a remarqué un Auteur moderne *, les ténébres n'ont que trop de réalité par rapport à l'Histoire de Bosphore & de ses Rois.

Rien en effet de plus difficile que d'établir quelques vérités sur

* Le P. E. Souciet (*Histoire Chronolog. des Rois du Bosphore Cimmérien*) in-4°. Paris, 1736.

l'origine & l'Epoque de ce Royaume; ſur la Chronologie ou l'Ere qu'on y ſuivoit; ſur la ſuite & les exploits de ceux qui l'ont gouverné; ſur les révolutions auxquelles il fut expoſé durant plus de 800 ans, qui forment le temps de ſon exiſtence. Cependant il reſte des Monumens, des Médailles ſurtout qui ſe rapportent au Boſphore Cimmérien : mais c'eſt delà même que naiſſent les difficultés. On voit ſur ces Médailles des Empereurs Romains qui ne ſont point nommés; des Rois du Boſphore déſignés ſous un nom commun à pluſieurs de ces Princes; des Chiffres ou Caractères d'année qui n'apprennent rien, ſi l'on ignore en quel temps doit commencer l'Ere du Boſphore. Quelle ſource par conſéquent de doutes & d'incertitudes! Quelle carrière ouverte aux ſyſtêmes & aux conjectures! Auſſi compte-t-on autant de di-

vers ſentimens ſur l'Hiſtoire des Rois du Boſphore, qu'il y a eu d'Antiquaires curieux de l'examiner & d'en parler au Public.

M. Cary nomme la plûpart de ces habiles gens *. Il fait voir en peu de mots le foible de leurs opinions reſpectives; il critique lui-même un Ouvrage qu'il donna en 1744 ſur les Rois du Boſphore. Alors deux Médailles qui portent l'année 428 de l'Ere du Boſphore, lui avoient perſuadé qu'on pouvoit fixer ſûrement l'Ere de ce Royaume à l'année 460 ou 461 de Rome; & voici quels étoient les fondemens de cette opinion.

L'une des deux Médailles eſt du Roi Cotys II, l'autre de Rhæmétalcès ſon ſucceſſeur: ce qui démontre qu'en l'an 428 de l'Ere du Boſphore, Cotys ceſſa de ré-

* Vaillant, le P. Hardouin, Haym, le P. Souciet, &c.

gner, & que la même année Rhæmétalcès lui ſuccéda. Ces deux Médailles font voir la tête de l'Empereur Hadrien, qu'il eſt aiſé de reconnoître par la comparaiſon des autres Médailles de ce Prince. Voilà donc les temps de Cotys & de Rhæmétalcès identifiés avec l'Empire d'Hadrien : reſte à ſçavoir en quelle année de cet Empire arriva la mort de Cotys.

Le Périple du Pont-Euxin, Ouvrage d'Arrien Diſciple d'Epictète, donne quelques lumières à cet égard. Arrien parle, dans ce Livre, à l'Empereur Hadrien ; il lui rend compte des courſes qu'il avoit faites ſur toute la côte du Pont-Euxin ; il en décrit les particularités ; nomme les lieux, les peuples ; fait connoître les ſoins qu'il s'étoit donnés pour mettre les Romains & leurs garniſons en état de sûreté ; & dans un endroit il annonce à l'Empereur la mort toute récen-

te de Cotys, Roi du Bosphore. *Dès que j'ai appris* (dit-il) *la mort de Cotys, Roi du Bosphore Cimmérien, je me suis hâté de vous envoyer la relation du voyage qu'on peut faire par mer jusques dans ce pays, afin que ce Royaume vous fût connu, si vous aviez des arrangemens à prendre sur les affaires qui le concernent.* C'est là un principe de solution; car si l'on sçait en quelle année d'Hadrien le Périple a été écrit, on connoîtra, par la même raison, l'année de la mort du Roi Cotys.

Ici les Sçavans se sont accordés, comme de concert, à suivre l'opinion de Dodwel, qui, dans une de ses Dissertations (c'est la 55e) sur les petits Géographes, place l'Epoque du Périple vers la 20e année d'Hadrien, par conséquent vers l'an de Rome 888 ou 889. Ainsi Cotys sera mort environ au même temps; & comme

c'étoit l'année 428 de l'Ere du Bosphore, il n'est question que de remonter d'autant, pour trouver l'Epoque de cette Ere; & l'on verra que c'est l'an 460 ou 461 de Rome. Tel est l'ordre de tout ce raisonnement, qui paroît une espéce de démonstration quand on suit l'idée de Dodwel, touchant l'Epoque de la composition du Périple d'Arrien.

M. Cary s'étoit fixé à cette opinion, en composant son Ouvrage de 1744. Il avoit assuré que l'Ere du Bosphore commençoit à l'an 460 ou 461 de Rome. Mais une Médaille, dont il a eu connoissance depuis *, ne lui permet plus de soutenir ce systême. Cette Médaille représente d'un côté Rhæmétalcès, & au revers la tête d'Hadrien avec l'Epoque 433 en

* Dans le beau Cabinet de M. Pellerin, à Paris.

Lettres Grèques numérales : année qui répondroit à l'an 894 de Rome ; plus de trois ans après la mort d'Hadrien. Par conséquent il faut rétrograder d'environ trois ans, & placer à cette époque plus reculée la mort de Cotys, la composition du Périple, l'Ére enfin du Bosphore Cimmérien. C'est ce que fait notre Auteur : au lieu de l'an 460 ou 461 de Rome, il détermine l'an 457, comme devant être la tête, le commencement de l'Ére du Bosphore : nouvelle opinion qui nous paroît avoir toute la probabilité dont un objet de cette espéce puisse être susceptible.

Cependant pour justifier ce systême, il faut trois choses : 1° montrer comment le Périple d'Arrien est d'une époque antérieure à l'an 20 d'Hadrien ; par conséquent réfuter Dodwel ; 2° nous apprendre comment l'Ére du Bosphore commence à l'an 457 de Rome, tandis

que l'Epoque de ce Royaume remonte à 190 ans plus haut : car on croit que le Bosphore a eu des Rois dès l'an de Rome 267 ; 3° expliquer comment les Médailles des autres Rois du Bosphore, c'est-à-dire, des Rois différens de Cotys II & de Rhæmétalcès son successeur, se concilient avec l'Ere qui commence à l'an 457 de Rome. M. Cary exécute tout cela dans sa Dissertation Préliminaire, & nous allons tâcher de bien saisir tout le fond de ce morceau.

I. L'opinion de Dodwel qui fixe la composition du Périple à la 20e année d'Hadrien, a eu le bonheur de certaines hypothèses frivoles qui se produisent sans preuves, & qui s'accréditent sans examen. Dans tout le Périple que M. Cary a bien lû, & que nous avons cru devoir lire encore après lui, il ne se trouve absolument rien qui détermine le temps auquel l'Auteur

le composa : mais on peut juger, sur de très-fortes conjectures, que ce fut quelques années avant la 20^e^ de l'Empire d'Hadrien ; & l'on peut assurer comme quelque chose de moralement certain, qu'Arrien ne put écrire son Ouvrage durant le cours de cette même 20^e^ année ; dernière proposition qui est prouvée par la multitude des occupations dont auroit dû être accablé l'Auteur du Périple.

En effet, durant la 20^e^ année d'Hadrien, il auroit été obligé d'aller de *Rome à Trébizonde, de prendre possession de son gouvernement ; de parcourir les côtes du Pont-Euxin ; de visiter les Villes qui étoient de la Province de Cappadoce, & d'en exercer les troupes ; de lever une armée ; de marcher contre les Alains ; de composer trois Ouvrages, le Périple, la Tacti-*

*que, * & celui qui contient la diſpoſition de ſes troupes contre les Alains.*

M. Cary n'exagère point en faiſant cette énumération: & Dodwel n'y auroit rien trouvé à redire, puiſqu'il raſſemble ſur la 20e année d'Hadrien tout ce que l'Auteur du Périple a fait en Cappadoce & dans le Boſphore. Ceux qui voudront s'en convaincre n'auront qu'à ſuivre la Diſſertation du ſçavant Anglois. Il partoit, ce ſemble, d'un principe qui l'obligeoit à preſſer ainſi & à fouler les événemens. Il croyoit qu'Arrien n'avoit dû être Gouverneur de la Cappadoce & des Contrées voiſines que durant une année: principe peu ſolide; puiſqu'il eſt certain qu'*un Gouver-*

* C'eſt un Ouvrage ſur les Evolutions Militaires; il ſubſiſte en partie avec le ſuivant, qui concerne la diſpoſition des Troupes contre les Alains.

*nieur dont on étoit content à Rome, commandoit plusieurs années dans la même Province.* Mais, ceci supposé, ou plutôt bien prouvé par l'Histoire, quel inconvénient y auroit-il à dire qu'Arrien fut envoyé en Cappadoce vers la 15^e^ année d'Hadrien, & que peu de temps après, ou l'année suivante, il composa son Périple? Toujours est-il évident que cet Auteur n'a pû le composer avec ses autres Ouvrages, parmi toutes les courses qu'on lui fait faire, durant la 20^e^ année d'Hadrien. On voit au reste que, si le Périple a été composé la 16^e^ année de cet Empereur, la mort de Cotys est à peu-près du même temps; qu'ainsi la 428^e^ année de l'Ere du Bosphore tombe à la même époque, qui est l'année 885 de Rome; & qu'enfin, en remontant, l'Ere du Bosphore s'ajuste à l'année 457

de Rome : ce qui eſt la propoſition capitale de M. Cary.

II. Si le Boſphore a eu des Rois dès l'an 267 de Rome, comment l'Ere de ce Royaume ne remonte-t-elle pas juſqu'à ce temps-là ? Voilà une difficulté qui n'eſt point particulière au ſyſtême de M. Cary : les Médailles empêchent tout Antiquaire d'identifier l'Ere du Boſphore avec l'origine de ce Royaume : auſſi Vaillant place-t-il cette Ere à l'an 330 de Rome, & le P. Souciet à l'an 341. Leurs raiſons ne ſatisfont point notre Auteur quant à ces dates (330 & 341 de Rome) mais il ne leur reproche point de s'être éloignés de la date même de l'origine du Boſphore, c'eſt-à-dire, de l'an 267 de Rome : c'eſt encore une fois que les Médailles ne permettent pas de faire remonter ſi haut l'Ere de ce Royaume.

Si l'on demande enſuite pourquoiM. Cary place cette Ere à l'an 457 de Rome,il répondra que c'eſt à cauſe de l'Ere du Pont,qui commence à cette même année 457,& qui très-probablement fut donnée au Boſphore par le grand Mithridate, quand il eut joint ce Royaume à ſes Etats du Pont. Mithridate ne fit cette acquiſition qu'en l'an 639 de Rome; mais en communiquant l'Ere du Pont, ſon ancien Royaume, à ſa nouvelle Monarchie,il voulut que cette Ere eût une eſpèce d'effet rétroactif par rapport au Boſphore, & qu'ainſi l'Epoque de cette Ere tombât à l'an 457 de Rome, lequel étoit poſtérieur de 190 ans aux premières origines de ce même Boſphore Cimmérien. Tout cela eſt ſi raiſonnable, & les autres ſentimens le paroiſſent ſi peu, qu'on entre, ſans effort, dans la penſée de l'Auteur.

III. C'est dans le détail des Médailles du Bosphore que brille le systême de M. Cary : en voici deux exemples.

Une Médaille de Sauromate II porte la tête d'Hadrien & l'Epoque 413. C'est la première année d'Hadrien, & la 870 de Rome: ôtez de ce dernier nombre 413, vous trouverez 457, commencement de l'Ere du Bosphore.

Une Médaille de Sauromate III porte la tête de Commode avec les lettres numérales qui signifient l'année 489 du Bosphore, c'est l'an 946 de Rome : ôtez de ce nombre 489, reste 457, Epoque encore de l'Ere du Bosphore.

Jusqu'ici la Dissertation Préliminaire de l'Auteur nous a occupés : il faudroit présentement suivre toute son Histoire des Rois du Bosphore ; remarquer ce qu'il dit des trois Dynasties de ce Royaume ; la première qui dura 42 ans, la 2[e] environ 330, & la 3[e] près de

160. Il faudroit rendre compte de quelques faits importans répandus dans les notices que donne M. Cary ; indiquer les Médailles qui servent le plus à son systême, ou qui découvrent des particularités moins connues, &c.

Tout ceci assurément nous intéresseroit beaucoup, & produiroit un extrait dans les formes, si nous ne craignions de combattre trop ouvertement & trop long-temps le goût du siécle, peu favorable aux Antiquités. Il régne dans les deux ouvrages de M. Cary, sur-tout dans le second, une érudition peu commune, & de plus une logique extrèmement précise. Tout se rapporte au systême, ou comme principe, ou comme preuve, ou comme conséquence. C'est ce que nous abandonnons à l'étude & aux observations du Lecteur ; contens d'avoir fait connoître la route où le sçavant Auteur est entré.

*Février, 1754. I Vol.*

## ARTICLE XII.

*OBSERVATIONS ET EXPLICATIONS de quelques Phénomènes vûs dans le passage de Mercure au-devant du Disque du Soleil, observé à l'Hôtel de Clugny, à Paris, le 6 Mai 1753; & leur application pour la perfection de l'Astronomie:* par M. de Barros, Gentilhomme Portugais; & publiées par M. de Lisle, de l'Académie Royale des Sciences, &c. *in*-4°. p. 16.

CECI est un Mémoire lû à l'Académie Royale des Sciences le 7 & le 11 de Juillet 1753. On l'a trouvé très-curieux & très-utile pour la perfection de l'Astronomie. Voici en peu de mots quel en est l'objet, le fond & le mérite.

On sçait que dans les Observations, même celles qui se font

avec les meilleures lunettes, on voit toujours autour du Soleil un cercle ou anneau revêtu des couleurs de l'Iris. Dans l'obſervation particulière de Mercure paſſant ſur le Soleil, on a remarqué un anneau autour de cette petite planette ; mais anneau de lumière pure & non colorée : anneau qui n'eſt que l'expanſion de l'éclat du Soleil autour de Mercure. On appelle le premier anneau, *grande Couronne d'aberration*, & le ſecond, *petite Couronne d'aberration*, ou ſimplement *l'une grande*, *& l'autre petite Couronne :* or l'on conçoit que la première Couronne augmente le Diamètre apparent du Soleil ; & que la ſeconde diminue le diamètre apparent de Mercure ; car c'eſt augmenter d'une part, que de ſurajouter un cercle de lumière au diamètre du Soleil tel qu'il devroit paroître, & c'eſt diminuer de l'autre, que

de prendre, d'empiéter sur le diamètre apparent de Mercure, que d'empêcher qu'il ne paroisse en son entier : c'est l'effet que produit le cercle de lumière répandu autour de lui ; ce cercle couvre, pour-ainsi-dire, les bords de la Planète, & les fait disparoître aux yeux de l'Observateur.

Ceci expliqué & bien conçu ; il n'est pas difficile de conclure que les deux anneaux ou *Couronnes* doivent empêcher le succès complet & absolu des Observations ; & que, si l'on trouvoit le moyen de supprimer ces Couronnes, du moins de les diminuer beaucoup, il en résulteroit de grands avantages, non-seulement pour l'observation particulière de Mercure, passant sur le Soleil, mais encore pour toutes les autres opérations astronomiques, où il est question de fixer le Diamètre apparent des Astres. Sans nous

éloigner ici du passage de Mercure, qui a été l'objet capital de M. de Barros, voici ce que cet homme d'esprit a imaginé, exécuté, trouvé.

Après avoir considéré le Soleil, à la lunette de Réflexion, avec des verres enfumés & colorés de toutes façons, il s'est apperçu qu'un verre enfumé joint à un verre verd, lui faisoit voir le Soleil d'une lumière fort blanchâtre, à peu-près comme celle de la Lune; en même temps point ou presque point de Couronne autour du Disque de cet Astre; point de cercle coloré en façon d'Iris. De même la petite Couronne avoit presque disparu d'autour de Mercure. Son Diamètre, ainsi que celui du Soleil, étoit bien terminé, & l'ingénieux Observateur remarqua les phénomènes suivans.

1°. Quand Mercure fut sur le point de sortir de dessus le Soleil,

l'attouchement des deux bords parut ſe faire avec une grande célérité : & cela devoit être ainſi. Car en obſervant d'abord avec le ſeul verre enfumé, les Couronnes ne diſparoiſſoient point : & ces Couronnes ſubſiſtant, il arrivoit que le bord du Soleil étoit plus éloigné du centre de l'aſtre, plus en-dehors ; au contraire le bord de Mercure étoit plus près du centre de l'aſtre, plus en-dedans. Mais en ajoutant ſur le champ le verre coloré en verd par-deſſus le verre enfumé, les Couronnes diſparoiſſoient, ou diminuoient beaucoup ; & alors le bord du Soleil étoit plus rapproché du centre ; le bord de Mercure en étoit plus éloigné, ou, ce qui eſt la même choſe, Mercure paroiſſoit un peu allongé vers le point d'attouchement, il paroiſſoit gagner le bord du Soleil ; & comme il ne falloit, pour remarquer ce phénomène, que le

temps de placer le verre verd ; en comparant l'état où étoient un peu auparavant les deux bords, il devoit arriver que ces bords parussent se joindre ou s'être joints promptement, & par conséquent qu'un excès de vîtesse parût surajouté à la petite Planette.

2°. Après avoir vû ce contact des deux bords, si l'on ôtoit le verre verd, & si l'on laissoit le seul verre enfumé, on remarquoit que l'attouchement n'étoit pas encore fait, & qu'il restoit un petit filet de lumière entre les deux bords. L'explication du premier phénomène justifie cette seconde Observation. Car on y défait ce qui avoit été fait dans la précédente, par conséquent on restitue les Couronnes ; & en les restituant, on éloigne, on diffère le moment du contact : la preuve en est sensible par ce qui a été dit ci-dessus.

3°. Quand Mercure a été pres-

que entièrement ſorti, il a paru comme ſtationnaire pendant 6 ou 7 ſecondes. Et la raiſon de ceci eſt que la lumière étrangère ou la petite Couronne de Mercure n'étoit pas totalement & abſolument diſſipée au moment du contact; il en reſtoit peu, mais c'étoit toujours un filet de lumière qui prenoit, qui empiétoit ſur le Diſque de la Planète. Or, à meſure que l'émerſion ſe faiſoit & tiroit à ſa fin, cette lumière diminuoit par la raiſon que Mercure s'éloignoit du Soleil; mais par cette raiſon le Diſque de Mercure paroiſſoit s'alonger du côté de l'aſtre, & conſéquemment s'en écarter d'autant moins: ce qui eſt la même choſe que paroître ſtationnaire pendant quelques ſecondes.

4°. Après avoir obſervé la ſortie totale avec le verre coloré mis par-deſſus le verre enfumé, ſi l'on ôtoit le verre coloré, l'émerſion

e paroiſſoit ſe faire que ſix ou ſept
ſecondes après la premiere. On
conçoit cela par ce qui a été dit.
La ſuppreſſion du verre coloré ré-
tablit les deux Couronnes; par
conſéquent le Diſque du Soleil eſt
alongé en dehors, il gagne ſur
celui de Mercure, il fait durer le
temps du Contact, & retarde le
moment de l'émerſion totale.

5°. En regardant Mercure à
la diſtance de trois de ſes dia-
métres du bord du ſoleil, avec les
deux verres; la diſtance de Mer-
cure à ce bord paroiſſoit diminuée.
& le Diamètre de cette Planète
augmenté. Ce phénomène eſt une
conſéquence du 2e. En mettant
les deux verres on diminue la pe-
tite Couronne, le diamètre de
Mercure paroît augmenté, & par
conſéquent plus près de toucher
le bord du Soleil.

Voilà les ſingularités principales
qui ont attiré l'attention de M.

de Barros. Il les explique dans ſon ouvrage avec plus de ſubtilité que nous ne faiſons ici ; il emprunte le ſecours des figures ; il raiſonne avec ſon Lecteur : mais nous croyons avoir ſaiſi & repréſenté clairement le fond de ſon Mémoire, qui eſt, nous le répétons, très-curieux. Il eſt honorable à la Nation Portugaiſe de nous apprendre quelque choſe en Aſtronomie : il ſemble qu'elle a droit, puiſque nous lui devons déja beaucoup en Navigation.

---

## ARTICLE XIII.

*DIVERS OUVRAGES SUR la Muſique Françoiſe.* A Paris, ſans noms d'Imprimeurs.

ON a publié beaucoup de brochures contre la *Lettre de M. Rouſſeau de Genève, ſur la*

*Musique Françoise.* Nous avons lû ce qui suit :

1°. *Apologie de la Musique & des Musiciens François contre les assertions peu mélodieuses, peu mesurées & mal-fondées du sieur Jean-Jacques Rousseau, ci-devant Citoyen de Genève* (p. 15). L'Auteur de cette piéce est, au bout de quelques lignes, hors de la question. Il ne s'agit pas de sçavoir s'il peut y avoir en France de bonne Musique quelconque : M. Rousseau accorderoit peut-être quelque chose à nos morceaux de pure symphonie, à nos Motets, &c. La controverse roule sur la Musique Françoise, considérée precisément comme telle. On ne peut faire ici *abstraction* de la Langue ; & en supposant que cette *Langue* fût totalement inepte pour la Musique, son *insuffisance* ne seroit pas un *sophisme contre les Musiciens François,*

c'eſt-à-dire, qu'on en concluëroit bien que nous n'aurions point de Muſique nationale.

Que notre Muſique nous plaiſe, nous touche, nous enchante, ſi l'on veut, cela ne prouve pas encore grand'choſe ; & à cet égard toute la ſuite de la brochure eſt très-foible. Il y a tout à parier que les Muſiciens de Charlemagne faiſoient beaucoup de plaiſir aux Courtiſans de ce Prince ; & cependant il fut décidé par Charlemagne même, l'épreuve faite, que les Muſiciens de Rome valoient infiniment mieux que les ſiens. Notre Nation eſt polie, cultivée, ſçavante, mais elle peut n'être encore que dans ſon enfance par rapport à la Muſique. Or les enfans admirent tout, ſont frappés de tout, parce qu'ils n'ont pas l'idée de quelque choſe de mieux. En diſant ceci nous ſommes fort éloignés de prendre parti

ti pour M. Rousseau : nous voulons seulement faire voir qu'on ne l'attaque pas bien dans cette première piéce. On s'y permet quelques personalités contre lui : mauvaise ressource encore, & capable de faire croire que nous pourrions bien n'avoir point de Musique, puisque notre façon de prouver que nous en avons une, est si défectueuse.

2°. *Lettre sur celle de M. J. J. Rousseau, citoyen de Genève, sur la Musique. Par M. Yzo* (p. 24.) Cette brochure est foible de style & de choses. On en appelle toujours à l'enchantement que cause notre Musique, sans avoir montré préalablement que nous sommes bons connoisseurs. On fait dans un endroit ce raisonnement-ci : » Après avoir établi que » le meilleur récitatif est celui qui » approche le plus de la déclama- » tion, M. Rousseau conclut que

» notre Langue n'en peut avoir
» un bon : n'en peut-on pas con-
» clure au-contraire qu'étant peu
» propre pour le chant, elle peut
» fournir un récitatif qui appro-
» che beaucoup de la parole ? »
Voilà un argument peu solide. Notre Poësie s'abaisse dans le récitatif; elle devient, en quelque sorte, ce qu'Horace disoit de la sienne, *sermo pedestris.* Il faut pourtant du chant, jusques dans le récitatif; & si dans son plus grand appareil, notre Poësie, notre langue ne peut nous fournir du chant, comme le prétend M. Rousseau; que sera-ce de nos récitatifs? On conçoit que la Langue Italienne, qui a beaucoup d'éclat, ne cessera point d'être chantante, lors même qu'elle se modifiera, qu'elle s'abaissera pour le récitatif; mais notre langue est dans une position toute différente, supposé toujours le systême de M.

Rousseau, qu'on n'attaque ici que par une raison tirée de sa façon de penser.

3°. *Justification de la Musique Françoise, contre la querelle qui lui a été faite par un Allemand & un Allobroge, &c.* (p. 55.) Cet *Allemand*, c'est M. Grimm, qui prophétisoit l'an passé contre notre Musique Françoise : cet *Allobroge*, c'est M. Rousseau de Genève, qui écrit aujourd'hui sérieusement contre le même objet. Sur quoi nous remarquons déja que ces termes d'*Allemand* & d'*Allobroge*, qui ne sont pas ici des complimens, gâtent la brochure & indisposent contre elle avant qu'on la lise. Il n'est point question de dénigrer le pays ni le nom des Ecrivains ; cette façon de se venger est aussi basse que peu sensée.

Mais que dit la *Musique Françoise* ? car c'est elle qui parle dans

ce petit Ouvrage. D'abord l'Avertissement est une chose qu'il faut passer, puisqu'on n'y trouve que des personalités & des injures. Ensuite le discours de la *Musique* plaidant *sa cause*, est trop long, trop coupé de passages empruntés de l'*Esprit des Beaux-Arts* & d'ailleurs : quelquefois cette Dame veut raisonner, & sa logique se trouve en défaut : voici un exemple : » La Langue Italienne, » *dit-elle*, est plus propre que la » Françoise pour la Musique ; » donc je n'existe pas : quelle ju- » stesse de conclusion ! La Langue » Grècque étoit plus belle que la » la Latine ; donc le Poëme de » Virgile n'en étoit pas un. » On voit le foible de ce raisonnement. Que la *Langue Grècque* fût *plus belle*, c'est-à-dire, plus sonore & plus abondante que *le Latin*, il ne s'ensuivoit assurément pas que cette dernière Langue fût incapa-

ble de ſervir le génie d'un Poëte héroïque, d'un Virgile : il lui reſtoit toujours aſſez de nobleſſe, aſſez d'harmonie pour cette ſublime fonction. Mais le cas eſt différent dans la controverſe préſente. Il n'eſt pas queſtion de ſçavoir ſimplement laquelle des deux Langues, de l'Italien ou du François, eſt plus propre à donner du chant. On demande ſi le François, d'ailleurs doué de très-belles qualités, digne de figurer dans les Livres d'Hiſtoire, de Philoſophie, d'Eloquence, peut ſéconder la Muſique, ou plutôt ſi ſa conſtitution préſente ne s'oppoſe pas aux ſuccès de l'Art Muſical. On a douté long-temps, & peut-être doute-t-on encore, ſi notre Langue eſt ſuſceptible d'un Poëme épique ; c'eſt poſitivement le même point de vûe quand on parle du chant : on ne déprime pas la Langue ; on en expoſe ſimple-

ment la difficulté ou les inconvéniens pour ce genre particulier. Mais laissons cette brochure, trop peu intéressante : la *Musique Françoise* auroit mieux fait de se choisir un Avocat que de plaider ainsi pour elle-même.

4°. *Arrêt du Conseil d'Etat d'Apollon, rendu en faveur de l'Orchestre de l'Opera, contre le nommé J. J. Rousseau, Copiste de Musique, &c.* (p. 14)

C'est une piéce de Vers suivie de longues notes : le tout nullement propre à terminer le procès, quoique le terme d'*Arrêt* paroisse en titre.

5°. *Lettre d'un sage à un homme très-respectable, & dont il a besoin.* (p. 18.) Ce petit morceau n'est qu'une plaisanterie, mais pleine de finesse. On y peint, sous des allégories bien soutenues, le systême de M. Rousseau. La quintessence de ceci n'est pas des

faiſons ; mais le *ridiculum acri* (mis en épigraphe) y joue ſon rôle, & entraîne le ſuffrage du Lecteur.

6°. *Doutes d'un Pyrrhonien propoſés amicalement à J. J. Rouſſeau.* (p. 36.)

C'eſt encore une pièce ironique depuis la première ligne juſqu'à la dernière. Un prétendu admirateur de M. Rouſſeau s'adreſſe à lui, forme des difficultés, demande ſes avis ſur divers endroits de la lettre & du ſyſtème ; toutefois ſans ceſſer d'y applaudir en apparence. C'eſt ce qui fait le ſel de cette critique, aſſez ſuivie & nullement mépriſable pour le fond des choſes. On inſiſte trop au commencement ſur l'épigraphe de M. Rouſſeau *Sunt verba & voces prætereàque nihil.* On en fait la baſe d'une raillerie trop tirée, trop longue & ennuyeuſe. Le reſte eſt beaucoup mieux, &

mériteroit d'être dégagé de quelques apoſtrophes burleſques ou inſultantes.

7°. *Obſervations ſur la Lettre de J. J. Rouſſeau au ſujet de la Muſique Françoiſe.* (p. 19.) Cette brochure eſt mêlée de choſes trop dures & d'avis bien donnés ; de reproches amers, & de quelques bonnes raiſons. *Il y a*, dit-on, *dans l'ouvrage de M. Rouſſeau, du ſtyle, de la méthode & des choſes penſées. Il y en a de vraies qui avoient été apperçues par les gens inſtruits : mais le tout eſt déshonoré par un ton cynique, par des déciſions fauſſes, outrées & indécentes.* Le corps de l'ouvrage n'eſt point aſſez développé : défaut ſenſible dans la plûpart de ces brochures.

8°. *Examen de la Lettre de M. Rouſſeau ſur la Muſique Françoiſe.* Par M. B... (p. 36.) Voici, cette fois, un adverſaire qui ſe

borne à parler raiſon ; un homme qui n'attaque point M. Rouſſeau, ſur ce que cet écrivain s'apppelle *Jean-Jacques*, & qu'il eſt né à *Genève.* On convient d'abord avec lui que la Langue Italienne eſt plus propre que la nôtre aux compoſitions de Muſique ; mais, dit-on, cette Langue Italienne ſe prête mieux auſſi que la nôtre à la Poëſie ; & nous ne laiſſons pourtant pas d'avoir un bon nombre d'excellentes piéces de théâtre : » par conſéquent ſi les Poë-
» tes ont ſçu tirer tout le parti
» poſſible de la Langue pour leur
» Art, les Muſiciens peuvent en
» faire autant qu'eux à beaucoup
» d'égards. »

Voilà une queſtion qui mériteroit d'être traitée. Notre Langue ſingulièrement faite pour la Philoſophie, pour les diſcuſſions, pour l'Hiſtoire même, ſi l'on veut, ne manque abſolument pas

de feu ni d'éclat ; & la petite mesure d'avantages qu'elle possede à cet égard, peut, avec bien de la précaution & de l'œconomie, conduire un Poëte jusqu'à la fin d'une œuvre dramatique : probablement elle n'eût pas suffi pour le Théâtre d'Athènes, où il falloit des chœurs, & où tout se chantoit : mais quoiqu'il en soit, quand on transporte aujourd'hui, dans l'empire de l'harmonie, cette Langue, si prude, si compassée, pleine d'ailleurs de syllabes muettes, nazales, obscures, négatives, brèves ou longues mal-à-propos ; le Musicien peut-il se tirer d'affaire comme le Poëte ?

Nous entrevoyons un principe de solution, dans ce qu'ajoute l'Auteur de la brochure. C'est que le Poëte lyrique & le Musicien doivent éviter avec soin, ou éluder habilement les syllabes désavantageuses, & rechercher

celles qui ont de l'éclat, appuyer ſur elles, les faire valoir, les charger, en quelque ſorte, de couvrir les moins ſonores. Ceci eſt quelque choſe; & nous pourrions rappeller à ce ſujet l'exemple de la Muſique Latine. Quand on ſuit la lettre d'un Pſeaume, l'habileté eſt de paſſer légèrement ſur les endroits qui prêtent moins aux ſons, & d'inſiſter ſur ceux qui ont plus d'harmonie : mais écoutons l'Auteur de la Brochure.

M. Rouſſeau avoue que l'harmonie eſt de *toutes les Nations*; mais, reprend ſon Cenſeur, *la Mélodie n'eſt qu'un emploi ſucceſſif & agréable des ſons que la Nature nous a fait connoître harmoniquement ; d'où il s'enſuit que ces deux parties ſont eſſentiellement liées enſemble, & que la vraie mélodie eſt celle qui porte avec ſoi le ſentiment de l'harmonie qui lui eſt propre.* De ce principe on conclut

ultérieurement que par-tout où l'harmonie est connue, la mélodie peut l'être aussi, étant simplement nécessaire pour cela d'avoir un chant propre à l'accompagnement, suivant les loix de la bonne & naturelle harmonie.

Ceci est assez bien raisonné; mais nous ne sçavons si l'expédient met le Compositeur fort à l'aise. Il est bien certain que, si l'on a de beau chant, on pourra se procurer une belle Musique en accompagnant, selon les régles qu'inspire la nature; mais où trouver ce beau chant, dira M. Rousseau, quand on a une langue qui n'en est pas susceptible? Son adversaire paroît sentir que nous ne sommes pas riches en mélodie; mais il ne laisse pas de prétendre que nous avons déja *quelques excellents morceaux*. Ainsi nous voici encore revenus à la preuve de fait, & au jugement des Experts.

L'Auteur de la brochure fait des observations fort sensées sur la Mesure & sur notre Prosodie : comme il accorde à son Adversaire beaucoup de choses, comme il démêle la vérité parmi les propositions outrées de cet Aggresseur, il parvient à établir des espéces de moyens mouvemens, c'est-à-dire, des principes modérés : par exemple, il croit qu'avec certaines adresses, qu'il explique très-bien, on peut rendre toujours la mesure sensible à l'oreille ; qu'on doit continuer à battre la mesure dans notre Musique, parce que *nous n'avons pas encore, comme en Italie, un peuple de Musiciens consommés qui puissent nous mettre en état de nous passer des plus foibles*. Il réfute assez finement les preuves d'expérience ou les exemples que propose M. Rousseau, pour, prouver qu'il n'y a point de Mélodie dans la Musique Françoise. Il remar-

que que cet Ecrivain *a grand soin de ne point tenir compte de ce que nous possédons de bon, parce que cette restriction auroit donné lieu d'inférer que nous pourrons avoir dans la suite un plus grand nombre d'excellens ouvrages, & acquérir même les parties qui nous manquent : ce qui détruiroit son systéme*, &c.

L'usage des *Fugues*, *des doubles Fugues*, *des imitations*, *des doubles desseins* & autres ornemens de style que M. Rousseau appelle des *Sottises*, paroît à notre Auteur, non-seulement supportable, mais digne d'être encouragé ; & il en est de même des chœurs : toutes ces choses sont *les grands emplois de l'Harmonie*, supposent de la science, du travail, donnent de l'éclat à la Musique de Théâtre : en un mot cela réussit parmi nous. Cette raison pourroit paroître suffisante : car pourquoi vouloir en-

lèver aux hommes ce qu'ils trouvent beau, sous prétexte que, dans une sorte de précision Mathématique, ils auroient tort d'admirer, & de se croire contens ?

Nous remarquons avec admiration que la critique faite de nos *Duo* par l'Antagoniste de notre Musique, reçoit ici de grands éloges ; qu'on approuve également la censure sévère de nos Récitatifs, sans en excepter le Monologue d'Armide. Ce sont-là des provinces cédées dans l'Empire de la Musique Françoise ; mais en abandonnant des morceaux si précieux, on se ménage des réserves ; on accommode, on modifie, on fait des projets pour acquérir quelque chose de mieux, & toujours on reproche à celui qui a fait l'invasion, ses attaques brusques, ses procédés rigoureux, ses démarches insultantes.

Nous n'irons pas plus loin dans

cette controverſe. Véritablement le petit Ouvrage que nous venons de faire connoître, eſt d'un homme eſtimable. Il n'a pas le burin auſſi fort que ſon adverſaire : ce n'eſt pas Eſchine vis-à-vis de Démoſthène ; mais il ſe poſſéde, il replique à propos, il défend en un mot ; au lieu que la plûpart des autres Apologiſtes de notre Muſique ne faiſoient que gâter la cauſe en voltigeant dans un cercle d'injures & de perſonalités.

*On trouve cette dernière brochure chez* Jombert, *& l'Auteur eſt M.* Baton *le jeune.*

## ARTICLE XIV.

*ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, depuis Charlemagne jusqu'à Charle-Quint.* Par M. de Voltaire. 2 Vol. in-12. A Londres, chez Jean Nourse. M DCC LIII.

ON a prétendu traiter ici l'Histoire par siécles & par morceaux détachés. Imaginez des espéces de Grouppes où les personnes & les choses se présentent sous le même coup d'œil. C'est le goût de ce Livre dont le premier Volume est distribué en 26 Articles, & le second en 23. Chacun de ces Articles a plus ou moins d'étendue, suivant l'importance des Matières. L'Auteur cependant ne s'attache presque point à discuter;

il voltige, il effleure, il répand des critiques, & des obſervations : tout ceci d'un ſtyle très-analogue aux penſées, c'eſt-à-dire, très-léger & très-libre.

Deux choſes ſeroient à ſouhaiter : la première, que le reſpect de la Religion eût gouverné cette plume ; la ſeconde, qu'il ſe fût gliſſé moins de fautes dans les récits hiſtoriques. La première de ces deux choſes étoit ſans contredit la plus importante ; & nous avons la douleur de voir qu'on n'y a eu preſque aucun égard dans cet Ouvrage. Comment pourrions-nous garder le ſilence ſur des procédés de cette nature ? L'Auteur eſt nommé à la tête du Livre : eſt-ce de ſon aveu ? n'eſt-ce point plûtôt une de ces fraudes Typographiques dont il y a tant d'exemples ?

Quoiqu'il en ſoit, nous allons

montrer quelques-uns des écueils où a donné cet Ecrivain. La modération, dont nous ne devons pas nous écarter, resserrera nos Critiques dans les bornes du pur nécessaire ; nous en séparerons les reproches, les termes contentieux, les soupçons désavantageux. L'exposition des faits, avec la réfutation des principes, suffira pour convaincre le public qu'il regne ici un grand abus des talens.

L'Auteur se propose d'écrire l'Histoire Universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charle-Quint, & sa vûe se porte d'abord aux extrêmités de l'Orient, à la Chine & aux Indes, pour voir *s'il n'y a rien qui soit digne de son attention dans le reste de notre Hémisphère :* c'est-là comme le prélude de l'ouvrage. On trouve dans ce premier morceau, la notice abregée des Loix, des Cérémonies, des Usages de la Nation Chinoise ; cela pouvoit

ſuffire pour remplir le projet de l'Auteur, & il n'étoit point néceſſaire qu'il s'engageât dans une diſcuſſion ſur le célébre monument de *Siganfù.* Ses obſervations à ce ſujet ſont toutes, ou preſque toutes, très-éloignées de la vérité ; voici le fait.

En 1625 on trouva dans la Ville de *Siganfù*, Province de *Xenſi*, une Inſcription Chinoiſe & Syriaque, témoignant que, ſous le regne de *Tai-çum* (ou *Tai-Tſong*, comme écrit le P. Gaubil) un Evêque Syrien nommé *Olopuen*, ou plûtôt *Lo Puen*, ſelon le Chinois, vint avec des Prêtres de ſa Nation, prêcher l'Evangile ; & faire connoître Jeſus-Chriſt aux Peuples de la Chine ; qu'il fut très-bien reçu de l'Empereur ; qu'il bâtit une Egliſe, & fonda une ſucceſſion de Miniſtres Evangéliques. Ce beau monument préſente un abrégé de la Doctrine Chrétienne

en Chinois, & les noms des envoyés en Syriaque, avec des dates que les Traducteurs Portugais, Latins, Italiens ont évaluées à l'an 636 pour la venue de ces Miſſionnaires, & à l'an 782 pour l'époque de l'Inſcription. On peut bien juger qu'une Antiquité de cette conſéquence a ſubi des examens de toute eſpéce. Et quel a été le réſultat de ces obſervations? Le monument a eu l'approbation des plus habiles Chinois & des plus célébres Miſſionnaires *. On l'a trouvé conforme à d'anciens Mſſ. Arabes de la Bibliothéque du Roi, qui portent que, vers le milieu du VII^e^ ſiècle, des Prédicateurs de l'Evangile furent envoyés à la Chi-

* On peut voir ce qu'en ont écrit les PP. Couplet, de Prémare, Gaubil; & après eux les PP. Souciet, du Halde; ſans compter Kirker, & le P. Viſdelou, depuis Evêque de Claudiopolis.

ne par le Patriarche Catholique des Indes. M. Renaudot, très-ſçavant Antiquaire, a pris la défenſe de cette magnifique découverte. M. Fourmont qui, toute ſa vie, a travaillé ſur la Littérature Chinoiſe, appelle l'inſcription de *Siganfù*, *Monumentum Religionis Chriſtianæ pulcherrimum.* ( Voyez ſa Grammaire Chinoiſe, p. 469 ).

Mais toutes ces autorités font peu d'impreſſion ſur notre nouvel Auteur de l'Hiſtoire Univerſelle. *Ce monument* ( dit-il ) *eſt peut-être une de ces fraudes pieuſes qu'on s'eſt toujours trop aiſément permiſes.* Et quelles raiſons produit-il en faveur de ſes doutes? *Ce nom d'Olopuen, qui eſt Eſpagnol, rend déja le monument bien ſuſpect.* Apparemment que l'Hiſtorien ſe détermine à penſer ainſi par le ſon de la dernière ſyllabe: mais à l'ouverture du premier Livre Chinois, on trouve *Tien*, le Ciel;

*Kuen*, la terre ; *Mien*, du pain ; *Tſien*, dixiéme partie d'une once ; *Yven*, Etranger ; *Puen*, Fondement. Voilà le nom de l'Evêque Miſſionnaire : le caractère *lo* ou *lao* qui le précede, ſignifie un *Vieillard ;* & il peut avoir encore d'autres ſignifications, ſelon l'accent ou la façon de prononcer. Enfin ces doctes Chinois ou Européens, inſtruits de la Langue, n'ont point été choqués des mots *Lo Puen* gravés ſur le Monument : ils n'ont ſoupçonné là aucune *fraude pieuſe ;* & il ſemble que des doutes, qui naiſſent au bout de 125 ans, ſont très-déplacés. Cependant continuons d'écouter le Cenſeur.

» La date de l'inſcription ne » porte-t-elle pas encore le caractère du menſonge ? Les Prêtres » & les Evêques de Jéruſalem ne » comptoient point leurs années, » au VII^e^ ſiécle, comme on les » compte dans le monument,

» L'Ere vulgaire de Denys le Pe-
» tit n'eſt point reçue chez les
» Nations Orientales, &c. » Voilà une difficulté que l'Auteur n'auroit pas faite, s'il eût donné l'attention convenable aux Ouvrages dont il s'eſt ſervi. Le P. du Halde, dans ſon Hiſtoire de la Chine, raconte la découverte de *Siganfù*, & dit que la Miſſion des Syriens remonte à l'an *636* de N. S. ſans doute en ſuppoſant l'évaluation faite, par les Traducteurs, de l'année Chinoiſe marquée ſur le monument : année qui porte les caractères du Régne de *Tai-çum*, ſuivant l'uſage des Chinois. Notre Auteur ne conſidère point cela, & s'imagine que l'année *636* eſt ſur la pierre de *Siganfù ;* tandis qu'elle ne ſe trouve que dans les traductions Portugaiſes, Latines, Italiennes, &c. Il en eſt de même de l'année 782 temps auquel l'inſcription fut

gravée ;

gravée; c'eſt encore une évaluation, un réſultat des Traducteurs.

Mais le nouvel Hiſtorien manque une véritable objection; & nous allons la préſenter ici, afin qu'on voye que d'habiles obſervateurs ont ſçu mettre le monument à des épreuves réelles. On lit, ſur cette pierre, l'année 1092 en caractères Syriaques, & c'eſt l'époque de l'inſcription. Or comment cette année peut-elle quadrer avec 782 qu'on lit dans les traductions? ou plutôt, comment les Syriens, ſucceſſeurs de *Lo-Puen*, & Auteurs de l'inſcription, ont-ils marqué 1092, lorſqu'on n'en étoit réellement qu'à l'an 782 de l'Ere vulgaire? Encore une fois, cela s'appelle une difficulté; Kirker l'a ſentie, & voici ſa réponſe qui eſt très-juſte: Il faut conſidérer (dit-il) que les Syriens ont compté long temps leurs années, ſelon l'Ere des Grecs,

laquelle commençoit vers l'an 310 * avant J. C. Or si à l'année 782 de l'Ere Chrétienne on ajoute ces 310 ans, n'aura-t-on pas 1092 qui est l'époque inscrite sur le monument ; & les Traducteurs faisant l'évaluation ou plutôt la soustraction des 310 ans, n'ont-ils pas dû ne laisser, dans leurs Versions, que l'an de J. C. 782 ? Au reste quand l'Inscription présente l'année 1092, on y lit en même temps, & dans la même ligne, *selon les Grecs :* ce qui est d'une justesse & d'une précision à laquelle on ne peut rien ajouter.

Seroit-il nécessaire d'indiquer les autres objections dont notre Auteur grossit sa critique ? *Comment cet Olopuen... auroit-il pû se faire entendre ?* Par des Inter-

* Nous mettons vers l'an 310, parce qu'il y a des Auteurs qui la font remonter deux ans plus haut.

prêtes, comme une infinité d'autres Envoyés. D'ailleurs si cet Evêque étoit député par le Patriarche des Indes, il pouvoit avoir quelque connoissance de la Langue Chinoise. Enfin nous ne voyons pas que la difficulté de se faire entendre ait jamais empêché les hommes Apostoliques de faire des projets de mission & de les exécuter, parce qu'en effet ils sçavent se pourvoir, en temps & lieu, des moyens qui sécondent leur zèle. Mais *il étoit défendu, sous peine de mort, aux Etrangers de passer les frontières de la Chine.* Oui; & la Loi subsiste encore; mais elle n'a lieu qu'à l'égard des Etrangers qui *passent les frontières* sans la permission de l'Empereur. Avec cette permission, il est & il a toujours été libre aux Etrangers d'entrer dans cet Empire. Autrement il faudroit dire qu'on n'a jamais reçu

d'Ambassadeurs à Pékin, & qu'actuellement il n'y a point d'Européens dans cette Capitale : ce qui est réfuté par des faits évidens.

De la Chine, l'Auteur passe aux Indes : Il traite de la Perse, de l'Arabie, du Mahométisme, & en 26 pages tout l'historique de ces grands objets se trouve examiné, apprécié ; sans compter les portraits des principaux personnages qu'on a prétendu tracer pour l'instruction du Lecteur & pour la perfection de l'Histoire. Mais nous doutons fort que le pinceau de l'Historien soit toujours fidéle, ou plutôt nous assurons qu'il déguise trop souvent la vérité ; par exemple, croirons-nous, sur sa parole, que S. Grégoire le Grand *étoit ennemi des Patriarches de Constantinople ?* & l'Histoire ne nous apprend-elle pas qu'il étoit simplement *ennemi*

du désordre causé par l'ambition du Patriarche, Jean le Jeûneur? Celui-ci s'obstinoit à prendre le titre de *Patriarche œcuménique*, que les Papes eux-mêmes n'avoient jamais pris, quoique le Concile de Calcédoine l'eût donné à S. Leon. Tout ceci est bien connu, bien expliqué dans une Lettre de S. Grégoire (la 18e) à Jean le Jeûneur. On ne voit, dans cette Lettre, ni amertume, ni hauteur, ni traits d'inimitié. *Je vous prie*, lui dit-il, *de faire attention que vous troublez la paix de l'Eglise par vos prétentions sans fondement* : c'est l'endroit le plus fort de la Lettre, qui finit par des remercimens très-affectueux, pour quelques écrits que le Patriarche avoit envoyés : *Scripta sanctitatis vestræ dulcissima atque suavissima suscepi.* Nous demandons si cela s'appelle proceder en *ennemi*, & si un Supérieur qui réprime l'am-

bition d'un inférieur opiniâtre a pû parler avec plus de ménagement ?

Dans le même article, S. Grégoire est représenté comme un flateur qui *prodigue des louanges* à Phocas, & *qui condamne la mémoire de Maurice, qu'il avoit loué pendant sa vie.* Mais pourquoi détacher les événemens de leurs circonstances ? S. Grégoire avoit-il besoin d'irriter Phocas ; ne devoit-il pas le rendre favorable à l'Eglise trop maltraitée par Maurice dans les dernières années de sa vie ? Qu'on lise les meilleurs Historiens, les sçavans Interprètes des Ouvrages de S. Grégoire * ; on verra de quelle manière & avec combien de raison ils justifient ce grand Pape.

---

* Voyez une très-bonne note sur la Lettre de S. Grégoire à Phocas. *Dernière Edition des Ouvrages de ce Père.*

Après avoir ſi peu ménagé S. Grégoire, l'Auteur vient à Mahomet, & fait de lui un grand homme, un ſage Légiſlateur. Nous n'examinons pas toutes les nuances de ce portrait ; en voici une qui nous frappe : *Mahomet*, dit-on, *conſerva la Circonciſion pratiquée par les Arabes, ainſi que par les anciens Egyptiens ; inſtituée probablement pour prévenir les abus de la première puberté, &c.* Mais l'Oracle divin de la Genèſe nous apprend que la Circonciſion, dans ſa première origine, eſt le *ſigne de l'alliance entre Dieu & Abraham* ; & qu'elle a été inſtituée pour cette fin. En conſultant d'ailleurs les plus ſages & les plus ſçavans Interprètes de l'Ecriture, nous apprenons que les Egyptiens ont reçu la Circonciſion du Patriarche Joſeph, premier Miniſtre du Roi : peut-être ſeroit-il permis de croire qu'ils avoient pris cet

uſage des Arabes, iſſus d'Iſmaël fils d'Abraham; mais, dans toute opinion ſaine & raiſonnable, on remonte toujours juſqu'à l'inſtitution divine pour trouver l'établiſſement de cette cérémonie.

Dans un endroit, l'Auteur tombe ſur l'Alcoran, *où l'on voit*, dit-il, *une ignorance profonde de la Phyſique.* Mais à cette occaſion il eſt bien à craindre qu'une réflexion incidente ne paroiſſe attaquer nos Saints Livres. » C'eſt-» là, *continue-t-on en parlant de* » *la Phyſique*, c'eſt la pierre de » touche des Livres que les fauſ-» ſes Religions prétendent écrits » par la Divinité : car Dieu n'eſt » ni abſurde, ni ignorant; mais » le vulgaire qui ne voit point ces » fautes, les adore; & les Do-» ćteurs employent un déluge de » paroles pour les pallier. » On peut demander à qui en veut l'Auteur; & s'il ne prétend point

qu'à cauſe du ſilence de nos Ecritures touchant les ſyſtèmes de Phyſique, comme l'Attraction, les Forces vives, les Monades & autres inventions pareilles, on eſt en droit de contredire la divinité de ces ſaints Livres ? Tout ceci au moins eſt très-ſuſpect dans un Ouvrage, où domine une exceſſive liberté de penſer. Mais en tout cas il n'eſt point vrai que la Phyſique doive être *la pierre de touche* des Livres que Dieu nous a donnés ; ſon but n'a pas été de nous faire Phyſiciens ; mais de nous attacher à lui : ſa ſainte parole nous apprend qu'il a créé le monde, qu'il le conſerve, qu'il eſt admirable dans toutes ſes œuvres ; qu'il nous défend de ſonder ſes ſecrets ; qu'il nous jugera non ſur des obſervations de Phyſique, mais ſur nos bonnes œuvres, &c. Aſſurément c'en eſt aſſez pour des hommes raiſonnables, à plus forte

raison pour des Chrétiens. Ajoutons que nulle part les Divines Ecritures ne contredisent les découvertes utiles, sûres & incontestables qui ont été faites dans la Physique; il ne faut point de *déluge de paroles* pour faire connoître cette vérité.

On remarque dans l'Auteur de ce Livre, une méthode très-soutenue, & très-affligeante pour les gens de bien; elle consiste à mettre presque toujours en parallèle, en regard, s'il est permis de parler ainsi, la vraie Religion, ou ce qui lui appartient, avec ce qu'il y a de plus faux & de plus méprisable. Par exemple, on nous dit (p. 73): *Le Temple du Dieu Irminsul étoit révéré en Saxe, comme celui de Sion chez les Juifs;*(p. 189): *Ainsi que les Chrétiens alloient en foule en pélerinage à Rome, les Mahométans de toutes les parties du monde alloient à la Mecque;*

(p. 218) : *Les Papes étoient alors en quelque sorte semblables aux Califes de Bagdat, &c.* Qui ne voit d'ailleurs qu'on affecte de faire marcher ensemble *le Christianisme & la Servitude* (p. 73 & 75) *le Christianisme & la Barbarie* (p. 174) ? Mais voici un exemple frappant :

On représente (p. 63) les dogmes de la Divinité du Verbe, de la Maternité divine, des deux volontés en J. C. comme ayant partagé le Monde Chrétien, & fait naître des séditions ; au lieu que *de pareils troubles n'avoient point été connus dans le Paganisme.* Qu'a prétendu l'Auteur en formant ce contraste ? Les Connoisseurs en jugeront. Mais quelle que puisse être sa pensée, il nous est bien aisé de lui répondre que les querelles, dans le Christianisme, ne viennent pas des dogmes ; qu'il faut les attribuer uniquement à la

mauvaiſe diſpoſition des eſprits ; & qu'après tout, ces diſputes montrent combien on s'intéreſſe aux objets qui en ſont l'occaſion ; au lieu qu'une Religion ridicule & arbitraire, tel qu'étoit le Paganiſme, ne pouvoit toucher ſes partiſans, juſqu'à faire naître des controverſes entr'eux, lorſque les ſentimens & le culte n'étoient pas uniformes. Voilà une très-bonne raiſon, ſans préjudice d'une multitude d'autres qu'on pourroit y ajouter. Celle de l'Auteur ſeroit légitime, s'il vouloit l'entendre comme il faut, ou plutôt, s'il vouloit en tirer les vraies conſéquences : *C'eſt* ( dit-il ) *que les Payens n'avoient point de dogmes* ; cela eſt vrai, mais qu'en conclure autre choſe ? ſinon que la Divinité ne s'étoit point manifeſtée à eux ; qu'il n'y avoit chez eux ni révélation, ni Prophéties, ni miracles, ni promeſſes : ce qui n'eſt aſſuré-

ment pas la poſition où ſe trouvent les Chrétiens. L'Auteur produit une autre raiſon, comme pour ſatisfaire davantage ſon Lecteur : *C'eſt*, dit-il, *que les Prêtres des Idoles... ne s'aſſemblèrent jamais juridiquement pour diſputer.* N'eſt-ce point là une cenſure indirecte des ſaints Conciles ? En ce cas, rien de plus foible & de moins décent qu'une telle critique.

Nous ſerions très-prolixes, ſi nous voulions relever ici tout ce que l'Auteur hazarde ſur ce qu'il y a de plus reſpecté dans l'Egliſe Catholique ; par exemple, ſur la Proceſſion du S. Eſprit, ſur la Meſſe, ſur la Confeſſion, ſur le Culte des Images, ſur la Préſence réelle, &c *. Terminons ces

---

* L'Auteur avance les propoſitions ſuivantes :

(P. 103) *Toute l'Egliſe Grècque avoit toujours crû que le S. Eſprit ne procédoit*

Extrait par l'indication de quelques endroits qui feront connoître l'extrême beſoin qu'a cet ouvrage d'une ample & rigoureuſe réforme.

---

*que du Père.* Ceci eſt réfuté par ce qui fut dit au Concile de Florence, où l'on montra que les plus anciens PP. de l'Egliſe Grècque ont tenu la Proceſſion du S. Eſprit telle que l'enſeigne l'Egliſe Latine; c'eſt-à-dire, que *le S. Eſprit procéde du Père & du Fils.*

(p. 110) *La Meſſe étoit différente* (aux VIII & IX ſiécles) *de ce qu'elle eſt aujourd'hui, & plus encore de ce qu'elle étoit dans les premiers temps:* Oui, *différente* dans des Cérémonies accidentelles & en petit nombre. Le fonds & l'eſſence du S. Sacrifice ſont toujours demeurés les mêmes.

(Ibid.) *La Confeſſion auriculaire commençoit à s'introduire.* (aux VIII & IX ſiécles). Comment oſe-t-on avancer un fait ſi contraire à toute l'antiquité? On n'a qu'à lire les Controverſiſtes; on y verra des traces de la Confeſſion auriculaire dès les premiers ſiécles de l'Egliſe.

(Page 58) *Le Pape Etienne III .... feignit une Lettre de S. Pierre adressée du Ciel à Pepin, &c.* Ce Pape ne feignit point que cette

---

(p. 64.) *La Loi de Moyse avoit expressément défendu* (les images.) Point du tout: elle n'avoit défendu que les idoles, que les figures dont *on se faisoit des Dieux*; ainsi que le texte sacré s'explique au même endroit. En effet, si la Loi avoit défendu toute espéce d'images, Dieu n'auroit pas ordonné de faire des Chérubins d'or pour couvrir le Propitiatoire. (Exode XXV, 18.)

(P. 310 & suiv.) L'Auteur parle avec beaucoup de liberté & nulle précision de la *présence réelle*. Il prétend que *Bérenger mourut dans son opinion*: cela n'est pas sûr. Voyez même le contraire prouvé par le P. Pagi, an. 1088, n. X.

Il dit qu'on *n'avoit pas* (aux VIII, IX & X siécles) *une idée fixe & déterminée sur ce Mystère*: ce qui est contredit, non-seulement par les Ecrits des SS. PP. de l'Eglise Grècque & Latine; mais par les Canons des Conciles, par les Rituels, les Euchologes, & par les anciens Usages de l'Eglise.

Lettre étoit *adreſſée du Ciel ;* c'eſt-à-dire, que S. Pierre l'eût envoyée du ſéjour céleſte ; mais *le Pape*, dit M. Fleury, *fit parler S. Pierre comme s'il eût été encore ſur la terre.*

( Pag. 78 ) Le Pape Adrien *engage* Charlemagne *à répudier la fille du Roi Lombard Didier*. Cela ne ſe concilie point avec les monumens authentiques. Charlemagne avoit épouſé *Déſidérate* ou *Didière* fille du Roi Lombard en 770 ; il la répudia auſſitôt, ſelon la Chronique d'*Herman Contract ;* au bout d'un an, ſelon Eginhard, c'eſt-à-dire, en 771. Et Adrien ne fut élu Pape que le 9 Février 772, qui ſeroit 773, ſelon notre façon de compter.

( Pag. 104 ) *Ce même Adrien fait paroître adroitement au jour les fauſſes Décrétales.* Voilà un fait totalement deſtitué de preuves. Le Miniſtre Blondel attri-

bue les fausses Décrétales à un Evêque de l'Empire François. Le P. Morin les met sur le compte d'Isidore qu'il croit avoir été Moine. M. de Marca place cet Isidore dans l'ordre des Evêques. Le P. Pagi déclare qu'on ne sçait quel fut cet Isidore, *epistolarum harum artifex*. Où trouvera-t-on un bon Auteur, un Critique judicieux qui attribue ces Piéces au Pape Adrien ?

( Page 115 ) *Cet Augustin n'eut pas de peine à se faire déclarer Primat par Grégoire le Grand. Il eût voulu même l'être des Gaules.* Voici encore le vrai des choses : S. Augustin, envoyé par S. Grégoire dans les Isles Britanniques, avoit la qualité de Vicaire du S. Siége. Sur quoi il demande, par Lettres au S. Pape, comment il en useroit à l'égard des Evêques des Gaules & d'Angleterre ? S. Grégoire lui répond qu'en ce qui touche les

Evêques des Gaules, il ne lui donne aucune jurisdiction, parce que l'Archevêque d'Arles jouissoit aussi du titre de Vicaire du S. Siége. (Voyez Pagi an. 601. n. X.) Qu'y a-t-il de plus simple que ces procédés ; de moins répréhensible que ces questions & ces réponses ? Et comment pourroit-on y appercevoir le moindre germe de vûes ambitieuses ?

(P. 173.) *Le Roi Alfréde... pensoit sans doute... qu'il eût mal servi sa Patrie en favorisant trop* l'établissement des Moines. On peut douter de ces intentions du Roi Alfréde : car il changea la forteresse d'Adélinge en Monastère ; & il eut grand soin d'y rassembler un grand nombre de Moines : *Diversi generis Monachos in eodem Monasterio congregare studuit.* Non content de ceux qu'il avoit en Angleterre, il en fit venir de France, entr'autres, S. Grimbaud, pour

bâtir un Monaſtère à Wincheſter. Nous tenons tout cela d'Aſſérus Hiſtorien du temps & ami du Roi Alfréde. ( Voyez Pagi, an. 878. n. XXVII. )

( P. 213 ) *Le temps a décidé la ſupériorité de Rome.* Il eſt queſtion là du S. Siége mis en concurrence avec l'Evêché de Conſtantinople : & remarquons qu'il s'agit d'une querelle du IX^e^ ſiécle, du Schiſme de Photius & de ſes ſucceſſeurs. *Ils vouloient* ( nous dit-on ici ) *être les premiers Evêques du Chriſtianiſme..... Le temps a décidé la ſupériorité de Rome :* ce qui fait entendre que c'eſt ſeulement depuis le IX ſiécle, & à force d'années, qu'on eſt convenu de céder la Primauté, ou ( comme dit l'Auteur très-improprement ) *la Primatie*, au S. Siége. Sur cela nous en appellons au témoignage de toute l'Antiquité, & nous demandons en particulier comment il

feroit possible de concilier la proposition de l'Auteur avec l'Histoire du premier Concile de Constantinople en 381. Ce Concile voulut attribuer le second rang à l'Evêque de cette Capitale ; c'est-à-dire, le rapprocher du Pape le plus qu'il étoit possible : attribution qui fut rejettée constamment à Rome, comme violant les droits des Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Mais enfin ce projet là même, quoiqu'ambitieux de la part de l'Evêque de Constantinople, quoique suspect d'adulation de la part du Concile, fait toujours voir qu'on reconnoissoit sans détour & sans équivoque la Primauté du Pape. Etoit-ce, dès-lors, avant la fin du IV^e^ siécle, *le temps qui avoit décidé la supériorité de Rome ?*

( P. 217. ) *Formose couronna en 892 Guy de Spolette.* Méprise : Guy fut couronné en 891 par

Etienne V. *L'année d'après Formose couronna Béranger vainqueur.* Méprise encore : Béranger ne fut couronné qu'en 916 par le Pape Jean X. ( Voyez Pagi an. 898, n. VII. & an. 915, n. III & suiv. )

( P. 229 ) *Sergius III. fit jetter une seconde fois Formose dans le Tibre.* On ne trouve point ce fait dans les Historiens du temps ; mais seulement que Sergius approuva le Concile tenu par Etienne VI contre Formose.

Nous nous arrêtons ici, quoique nous n'ayions examiné que le premier Volume de cette Histoire. Le second nous occupera une autrefois, toujours avec la douleur qu'inspire un Ouvrage aussi peu conforme aux bonnes règles que l'est celui-ci.

## ARTICLE XV.

*OBSERVATIONS SUR LES OUVRAGES de MM. de l'Académie de Peinture & de Sculpture, expoſés au Sallon du Louvre en l'année 1753, & ſur quelques Ecrits qui ont rapport à la Peinture.* Vol. *in*-8° p. 173. M DCC LIII.

IL ſemble que nous pouvons diſtinguer ſix choſes dans ces Obſervations.

1°. On y parle des Tableaux qui furent expoſés au Louvre durant le mois de Septembre dernier.

2°. On y fait la critique des Brochures quelquefois malignes qu'occaſionnent ces ſortes d'expoſitions.

3°. On y examine un certain Ouvrage du Marquis d'Argens, donné dans le cours de 1752, &

intitulé : *Réflexions Critiques sur les différentes Ecoles de Peinture.*

4°. On y raisonne sur quelques Livres qui ont les Arts pour objet.

5°. On y expose l'état présent de nos goûts par rapport aux Arts & à la Littérature.

6°. On y critique certains usages établis par l'inconstance, & soutenus par la frivolité. Tout ceci seroit bien de la Matière pour un Extrait, si chaque chose étoit traitée au long ; mais le tout ne remplit pas 180 pages : nous allons dire ce qui nous a le plus intéressés.

D'abord le Morceau, sur l'exposition faite au Louvre, vient un peu tard. L'Auteur a senti cet inconvénient : il avoit préparé ses Observations pour le mois de Septembre : mais des obstacles nonprévûs ont dérangé ce systême. Quoiqu'il en soit, on lira encore volontiers les éloges que l'Observateur donne à nos célébres Arti-

ſtes : c'eſt un homme de goût, un connoiſſeur ; il parle d'ailleurs après tout le public, & il n'eſt plus temps de ſe tromper ſur pareille matière.

Les années dernières on avoit publié des Brochures pleines d'*ignorance* & de *malignité*. On avoit dégoûté les meilleurs Maîtres de l'Académie. Il a fallu *vaincre leurs répugnances ;* les encourager, les mettre au-deſſus de cette timidité frivole. Quel triomphe pour les petits Cenſeurs du Sallon, s'ils avoient vû l'Ecole Françoiſe ſuppliante ou dépitée ! Il faut en vérité qu'on ne ſçache pas encore comment les Brochures ſe font à Paris ; notre Auteur dit : *Celui qui aura par hazard appris à deſſiner une Tulippe ſe croira fait pour prononcer ſur les Arts... il fera le difficile... il citera tout à ſon Tribunal... il voudra être le Desfontaines de la Peinture, il ſe rendra l'Arbitre des réputations.* Mais

Mais vraiment un tel homme seroit encore quelque chose s'il sçavoit *dessiner une Tulippe ;* il seroit encore plus s'il devenoit, à l'égard de la *Peinture*, ce que *Desfontaines* fut à l'égard des productions littéraires. C'est trop honorer les faiseurs de Brochures, les Aristarques du Sallon : nous parlons de la plûpart, surtout de ceux qui manifestèrent leur audace, il y a quelques années ; de quelques-ques-uns encore qui ont marché depuis peu sur les mêmes traces. Il faut penser que ces gens-là, totalement aveugles sur les principes & sur le vrai mérite de l'Art, se mettent des termes dans la tête, vont au Sallon, écoutent ce qui s'y dit, le prennent de travers, ou bien bâtissent eux-mêmes une censure, la jettent sur le papier, trouvent un Imprimeur qui leur donne un honoraire médiocre ; puis les Colporteurs répandent

l'ouvrage; les sots s'y laissent prendre; & la Province, qui n'est point à portée de voir, croit que c'est un Jugement sans appel. Voilà l'Histoire de ces productions : & il arriveroit qu'un Vanloo, un Boucher, un Restout, un Jeaurat, un Delatour, un Oudry & tant d'autres excellens Maîtres s'arrêteroient dans la carrière pour un embarras de cette espéce? Ce seroit le cas des chardons ou des échalas qui furent pris ( dit-on dans nos Histoires ) pour un corps d'hommes d'armes, & qui firent rebrousser chemin à de braves Guerriers.

Disons néanmoins une chose qui est aussi un peu sur le compte du Public. Ce jeunehomme, qui veut écrire par goût ou par besoin, n'auroit presque point de succès, si sa Brochure étoit toute en éloges, ou plutôt si elle n'étoit pas assaisonnée du sel de la Saty-

re ; car, à la honte de l'esprit humain, la plûpart des Lecteurs ne cherchent qu'à satisfaire leur malignité dans les bagatelles que la presse enfante tous les jours. Que fera donc ce petit Auteur déterminé à écrire sur les Arts ? Il fera ce qui est dit dans la Comédie du méchant :

Une Brochure unique, un Ouvrage admirable,
Bien scandaleux, bien bon : le style n'y fait rien ;
Pourvû qu'il soit méchant, il sera toujours bien.

Mais, reprend l'Auteur des Observations, *il est temps d'en venir à l'Ouvrage de M. le Marquis d'Argens*. Nous le connoissons, & l'on en trouve l'Extrait dans nos Mémoires de Mai 1752. C'étoit véritablement un *Ouvrage de zèle*, comme nous le disions, & comme l'Observateur en con-

vient, *Mais* (ajoute-t-il) *la nature du zèle est d'échauffer ceux qui s'y livrent, au point que souvent ils s'égarent, s'ils ne prennent pas la raison pour guide.* Voici des exemples : » M. le Marquis d'Argens » égale notre Fréminet au fameux » Jules Romain... *Mais* Fréminet a-t-il possédé, au même degré que lui, toutes les parties qui » constituent le grand Peintre ? Au » génie le plus heureux & le plus » vaste, a-t-il joint, comme lui, le » sçavoir le plus profond dans son » Art ?... Les Tableaux de Santerre, à côté de ceux d'André » del-Sarte, ne soutiendroient pas » mieux la comparaison qu'on fait » de ces deux Maîtres. Combien » est-il plus étonnant encore de » voir le Bourdon seul faire tête à » tous les Carraches ! .... Quelque » louable que soit M. de la Fosse, » il figure mal à côté de Paul Véronèse. Titien & Blanchard,

» Tintoret & Vanloo le père font
» encore des contrastes plus sen-
» sibles. De semblables parallèles
» prouvent trop contre nous «. *Ces Italiens*, disions-nous dans notre Article de Mai 1752, *sont des voisins trop dangereux* : ceux de Venise surtout nous domptent par leur coloris. » C'est pour cela,
» (*continue l'Observateur*) qu'il se-
» roit utile aux jeunes gens que
» l'on envoie à l'Académie de
» France pour se perfectionner
» dans la Peinture, de pouvoir,
» après avoir long-temps étudié la
» force, la noblesse & l'élégance
» du dessein des grands Maîtres
» de l'Ecole Romaine, de pou-
» voir, dis-je, avant que de re-
» venir en France, s'arrêter assez
» à Venise, pour y étudier la cou-
» leur d'après les modèles les plus
» parfaits en cette partie «.

La critique qu'on fait ici des Réflexions du Marquis d'Argens

eſt ſuivie, détaillée & mérite d'être lûe. Vient à la ſuite une ſorte de diſſertation ſur les Ouvrages qui traitent des Arts. *L'envie de ſe faire un nom eſt l'unique motif qui faſſe entreprendre* ces Livres ; *l'utilité publique n'en eſt que le prétexte.* L'Auteur parle ſans doute de pluſieurs ou de la plûpart ; ſans cela il auroit tort. Nous avons lû ſur les Arts un nombre d'ouvrages modernes, très-bien faits & trés-utiles. Telles ſont les vies des premiers Peintres du Roi dont notre Obſervateur fait l'éloge ; tel encore le Traité ſur les Pierres gravées ; le Recueil d'Antiquités de M. le Comte de Caylus : ouvrage qu'on ne lit point aſſez parce que l'antiquité & l'érudition ne nous ſont plus familières : ouvrage néanmoins où les procédés des Arts ſe trouvent excellemment réunis avec l'explication des anciens monumens.

Voici une réflexion judicieuse : » Le succès de tant d'ouvrages sur » l'utilité ou la gloire des Arts » annonce un changement arrivé » parmi nous ; la mode, ou ce qui » est la même chose, l'inconstan- » ce particulière à notre Nation, » ne lui permet pas de s'occuper » long-temps des mêmes objets «. Mais encore quel est ce changement ? » Nos beaux esprits veu- » lent être Philosophes, nos Phi- » losophes veulent être beaux es- » prits : l'un hérisse des épines de » la Métaphysique des ouvrages » de pur agrément : l'autre atta- » che des *pompons* à la Philoso- » phie «. Ceci sans doute est une critique, & toute la suite montée sur le même ton, fait voir que l'Auteur a tâché de pénétrer les ridicules de nos gens de lettres. Il manque pourtant à tout cela quelques développemens, quelque chose qui fixe le Lecteur.

Mais sur les Arts, on trouve des expositions bien prises & bien soutenues. On apprend par des exemples sensibles que la Nation presque entière se porte aux choses de goût. On montre en même temps comment & en quoi elle prend le change. » Un homme de la Cour, » tel que l'Oronte du Misantrope, » ne vous ennuyera pas à présent » par le récit d'un sonnet, il se » contente que vous admiriez sa » tabatière... Il ne manquera pas » de se vanter d'en avoir donné le » dessein. Le meilleur ouvrier de » Paris qu'il aura employé, n'au» ra eu que le mérite de l'exécu» tion... Du temps de nos Pères, » plus magnifiques peut-être, » mais, à ce que nous croyons, » moins élégans que nous, on » laissoit faire son habit à son » Tailleur, ses équipages à son » Sellier, & sa maison à son Ar» chitecte ; & en général je ne

» sçais si les choses n'en alloient
» pas mieux. Aujourd'hui person-
» ne ne fait rien faire qu'il n'y
» veuille mettre du sien, &c. «

D'autres détails sur les fantaisies qui régnent dans les appartemens ; dans la tournure des équipages, des meubles ; dans la Musique & dans les Spectacles, occupent le reste de cet ouvrage. Nous y remarquons des saillies heureuses, des notes instructives ; & en général il n'y a qu'un homme d'esprit qui ait pû rassembler tout ceci dans un Livre. Nous souhaiterions que l'Auteur eût mieux gardé la règle de l'unité ; qu'il se fût appliqué à répandre des jours & de l'agrément dans quelques endroits ; qu'il eût abrégé certaines citations ; qu'il en eût supprimé d'autres ; qu'il eût multiplié les Anecdotes dont on voit un nombre dans les notes mises en marge. On peut, ce semble, at-

tendre de lui quelque chose de plus parfait sur les Arts, & nous oserions bien le prier de faire ce présent à notre siécle.

---

## ARTICLE XVI.

*DE LA FONTE DES MINES, des Fonderies, des Grillages, des Fourneaux de fonte, d'Affinage, de Raffinage, des Fabriques de Vitriol, de Potasse, &c.* Traduit de l'Allemand de Christophe-André Schlutter, Tome II. (avec 55 Planches représentant les différens Fourneaux décrits dans ce Traité, auquel on a ajouté quelques Notes). *Publié par M. Hellot, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres.* A Paris, chez J. Th. Hérissant, & J. N. Pissot, *in*-4° 654 p. M DCC LIII.

LE premier volume de l'Ouvrage, dont nous annonçons le ſecond, fut donné en 1750 : c'étoit un *Traité des eſſais des Mines & Métaux*, *&c.* ou *l'Art de les eſſayer pour connoître le produit qu'on en peut attendre.* Sans cette connoiſſance, on ne doit pas entreprendre l'exploitation des Mines : exploitation dont ce ſecond & nouveau Volume enſeigne la méthode. Ainſi, en publiant ces deux Tomes dans un ordre différent de celui que leur a donné l'Auteur ( Chriſtophe - André Schlutter ) M. Hellot n'a fait que ſe conformer au cours naturel qu'une pratique éclairée ne manque jamais de ſuivre dans ſes opérations. Ce changement n'eſt donc qu'une perfection dans un Traité comme celui-ci, où il n'eſt queſtion que de procédés qui, pour être ſçavans, n'en ſont pas moins méchaniques.

Ce Volume est divisé en 145 Chapitres ; nous allons en parcourir quelques articles sans entreprendre une analyse suivie & détaillée : cette espéce d'ouvrage n'en est pas susceptible. Tout ce que nous nous proposons, c'est d'en faire connoître le prix & l'importance à ceux que l'intérêt ou le devoir oblige de s'instruire sur la fonte des Mines. » Les travaux métalliques, c'est-à-dire, l'art de » préparer les Mines à la fonte ; » de faire les mélanges qui en assurent la réussite, sans déchet » de la partie métallique ; de les » fondre dans les Fourneaux qui » leur conviennent ; de purifier la » partie métallique par des refontes, des affinages, des raffinages ; de conserver les récrémens » qui peuvent être utiles à d'autres fontes ; de rejetter ceux qui » ne font qu'embarrasser dans une » fonderie ; de construire cette

» fonderie & ce qui en dépend
» dans le lieu le plus avantageux ;
» de n'employer que le nombre
» d'ouvriers choisis qui est néces-
» saire ; de ménager le bois & le
» charbon autant qu'il est possi-
» ble ; enfin, de ne rien faire de
» ce qui peut occasionner des dé-
» penses superflues : « cette scien-
ce, dis-je, telle que M. Hellot l'ex-
pose dans sa Préface, comprend
une infinité de détails très-éten-
dus, & très-suivis, une immensité
d'observations très-variées & très-
précises, qui font également la
sûreté des procédés & des profits.
En retouchant la traduction ébau-
chée de ce Traité de Schlutter,
M.H. n'a rien oublié pour la mar-
quer en quelque sorte à ce coin de
clarté, d'exactitude & de solidi-
té, qui distingue ses propres ou-
vrages : ainsi, pour peu qu'on lise
ce Volume dans l'esprit qui en a
dirigé la composition, on n'y trou-

vera rien à retrancher, & très-peu de choses à abréger.

Dans le compte que nous rendîmes du premier Tome en 1750, nous disions que cet ouvrage est *la clef des trésors immenses que la terre cache dans son sein.... que cette clef est elle-même une espéce de trésor bien précieux :* aujourd'hui nous ajouterons, que si l'on ne la prend pas telle qu'elle est sortie des mains de son Auteur, si l'on ne s'instruit pas à l'école de M. H. dans l'art de la manier sûrement, si on la force, si on l'applique mal ; cette clef ne sera qu'un instrument de ruine & d'infortune.

Dans l'exploitation des mines, on cherche tant qu'on peut à épargner les dépenses inutiles : c'est-là un principe qu'on ne perd jamais de vûe ; on y ramene toutes les méthodes, il sert de regle souveraine pour comparer ces

méthodes & pour juger de leur mérite. Ainsi s'agit-il de construire une Fonderie, ( c'est la première opération par où débute notre Auteur ) la proximité des bois & la commodité des eaux, sur-tout de *source chaude*, doit décider du lieu où il convient de la placer :, il faut encore que le sol en soit sec; qu'il soit exposé au vent, afin que la fumée des fourneaux se dissipe & que l'air se purifie aisément & promptement, &c. Toutes ces précautions ne tendent qu'à éviter des transports qui augmentent les frais, des interruptions de fonte qui diminuent les profits, des maladies qui rendroient les ouvriers plus rares & plus chers. Faut-il donc s'étonner si M. Hellot est entré dans de si grands détails sur la bâtisse d'une Fonderie saine & avantageuse?

Après les Fonderies construites,

& les fourneaux préparés, le *travail* des *Fontes* commence en règle, & s'ouvre par le *grillage* des mines. » Griller ou rôtir une mine » *dit l'Auteur*, c'est la mettre sur » du bois qu'on allume, afin qu'en » brulant il fasse rougir le minéral, qu'il en dilate les pores, & » que par-là il perde une partie de » sa dureté. Par ce grillage qui se » fait ou sur une place sans toît, » ou sous un hangar, on brûle » en partie le soufre que les mines contiennent en quantité; » l'autre partie s'évapore en fumée ou en vapeurs : alors le » minéral devient plus facile à » fondre, & n'étant plus retenu » par des parties hétérogènes qui » le minéralisoient, il ne se trouve plus mêlé avec les scories. »

Le grillage est encore nécessaire aux mines qui contiennent de l'Arsénic & de l'Antimoine, mais sur-tout aux mines d'argent,

de plomb & de cuivre, ſans quoi elles donnent trop de *matte*, & le plomb qui en vient eſt trop aigre : cependant les mines pauvres en argent & en cuivre ſe fondent *crues*, c'eſt-à-dire, ſans être grillées. La *matte* n'eſt que le ſoufre qui forme la mine avec la partie des métaux qu'il *ſcorifie*. On trouvera dans l'ouvrage toutes les méthodes de grillage, le choix & l'arrangement du bois, &c.

Pour retirer des mines tout le métal qu'elles contiennent, il faut abſolument les fondre, & c'eſt, dit l'Auteur, un travail qu'il eſt important de bien conduire. La fonte n'eſt que la *ſéparation de la pierre ou gangue de la mine, d'avec le métal qu'elle recèle* : c'eſt par le moyen du feu & dans le fourneau que ſe fait cette ſéparation. La violence du feu met ces mines en *flux liquide* : le métal, comme la partie la plus peſante,

ſe précipite au fond ; la gangue beaucoup plus légère ſurnage : ainſi le métal ſe ſépare de la matière inutile qui l'enveloppe. Il y a bien des manières de fondre ; par exemple, fondre *ſur braſque légère, ſur braſque peſante, dans des fourneaux à vent ou de reverbère, &c.* chaque pays a, pour ainſi dire, les ſiennes ; chaque eſpéce de mines multiplie ces différences, & les chapitres du Livre que nous parcourons.

L'*affinage* eſt une manipulation qu'on exerce ſur le plomb lorſqu'il eſt *riche en argent*. Pour entendre cet article, il faut ſçavoir que, quand on fond de la mine d'argent, pour en tirer ce métal, il faut, ou que cette mine contienne du plomb, ou qu'on lui en ajoute : pendant la fuſion de cette mine, ce plomb s'empare de l'argent qu'elle contient, & même du cobolt, du fer, du zinc & du

cuivre qu'elle peut avoir. Ce plomb, qui s'eſt enrichi de l'argent de la mine pendant la fuſion, s'appelle *œuvre.* Or, *affiner* n'eſt rien autre choſe que ſéparer l'argent d'avec le plomb de l'*œuvre* retiré des mines par la fonte. Dans l'*affinage* le feu de flamme chauffe ſi vivement l'*œuvre*, que ce qui eſt plomb, ſe ſcorifie, & ſe change en litarge : cette litarge eſt une ſorte de vitrification : plus légère & plus fluide que le plomb en fuſion, elle laiſſe précipiter l'argent : par-là ce métal précieux ſe ſépare du plomb & ſe purifie. C'eſt donc cette manipulation qu'on appelle *affinage.*

La litarge qu'on tire de l'affinage ſe refond & ſe revivifie en plomb : l'écume, les craſſes & les autres impuretés qui viennent de cette refonte, ne ſont point à perdre, on en retire ou un métal ou un ſervice précieux en multi-

pliant les refontes, ſelon les amples & utiles inſtructions que donne l'Auteur pour *affiner* ces craſſes : inſtructions qu'il appuye des uſages les plus approuvés & les plus célébres en Allemagne.

Le cuivre ſe tire de la mine par la fonte ou par *leſſive* : quand il eſt mêlé avec de l'argent, on en ſépare l'argent par une opération qu'on appelle *liquation & reſſuage*. C'eſt, dit l'Auteur, l'opération qui exige le plus d'habileté dans les ouvriers. On en fait un ſecret qu'on conſerve encore religieuſement : dans l'endroit de la Fonderie où elle ſe fait, on n'admet aucun Etranger ſans une permiſſion expreſſe. Pour l'exécuter, il faut dépenſer beaucoup de plomb ; & ſi, en opérant, on omet quelque circonſtance eſſentielle, l'argent reſte dans le cuivre ; c'eſt donc beaucoup de plomb brulé, & bien de la dépenſe faite

inutilement. *Rafraîchir, liquéfier, torréfier* le cuivre ſont autant de nouvelles manipulations qu'on emploie pour tirer du cuivre le plomb & l'argent qu'il peut contenir : ces opérations ſe ſuccédent quand l'œuvre ou le plomb ſéparé eſt encore aſſez riche, après la première & la ſeconde liquation, qu'on lui a fait ſubir, pour fournir dans la troiſiéme une quantité d'argent qui dédommage des frais qu'exige cette torréfaction.

Une des principales opérations de l'art métallique, c'eſt le raffinage du cuivre, dont l'Allemagne a fait ſi long temps un myſtère. Dans cette épreuve, le cuivre ſe purge de toutes les matières aigres & impures qui ſont étrangères à ſa ſubſtance, comme le fer, le plomb, le zinc, l'étain & le cobolt : ſéparé de ces métaux qui

lui ſont hétérogènes, le cuivre devient pur & ductile.

Le ſuccès de ce raffinage, dit M. Hellot dans une de ſes notes, dépend de la conſtruction du fourneau, de la compoſition de la braſque, * de la façon de faire la *caſſe* ou *catin*, de la poſition du ſoufflet, ou de la *tuyère*, du régime du feu, de la conduite de l'opération, & de l'inſtant où l'on doit retirer le cuivre & lever les plaques ou *roſettes*. Ce ſont là autant de procédés que cette longue note éclaircit & développe : il étoit important de ſuppléer ici au ſilence du texte ; car, pour ne parler que de l'inſtant où il faut tirer le cuivre ; ſi on l'anticipe, on manque le raffinage ; ſi on le paſſe, le cuivre s'évapore & ſe brûle.

---

* *Braſque* eſt la même choſe que *charbon en poudre*.

M. Hellot a interrompu la ſuite des chapitres de ſon Auteur par l'extrait des Mémoires que MM. Saur & Blumenſtein ont donnés ſur les mines d'étain & ſur leur fonte, dont Schlutter n'a rien écrit. C'eſt un morceau important qui rend plus complet le Traité des fontes.

Si nous oſions nous étendre davantage ſur des matières ſi peu familières à la plupart de nos Lecteurs, nous ſuivrions volontiers l'Auteur dans les leçons qu'il nous offre ſur la manière la plus avantageuſe de traiter chaque ſorte de mine d'argent & de plomb ſelon ſa qualité; dans les obſervations qu'il fait ſur les différences, que les différens fourneaux procurent à la fonte des mines; dans les inſtructions qu'il donne pour établir le travail d'une Fonderie, & pour mettre en régle l'exploitation nouvelle d'u-

ne mine, où tout doit commencer : nous ferions encore avec cet Académicien la visite & l'examen de la Fonderie ; nous tracerions les méthodes qu'on peut suivre dans la *fonte d'essai;* enfin nous exposerions le plan de conduite qu'il a dressé pour un jeune homme qu'on envoye dans les Fonderies pour s'instruire ; & nous terminerions notre extrait, comme l'Auteur son ouvrage, par la *fabrication* & la *calcination* du vitriol & de la potasse.

Pour composer un ouvrage comme celui-ci, il n'a pas fallu beaucoup de lecture, puisqu'on a très-peu écrit sur la matière dont il traite. Pline, J. Chrysippe, G. Agricola, A. Césalpin, G. Fabricius, R. Boyle, le Jésuite B. Cæsius, Kirker même & M. Petit ont plus recherché les curiosités & les merveilles du régne minéral que les procédés & les manipulations

pulations de la fonte des mines ; ou ils se sont bornés à quelques propriétés & à quelques usages des métaux. Aussi de tous ces Auteurs, Schlutter ne cite guères qu'Agricola : ce qu'il ne pouvoit acquérir par la lecture, il ne l'a acquis que par un travail bien plus pénible & bien plus dégoûtant. Pour composer son Traité, il a fallu visiter toutes les Fonderies des Isles Britanniques, de la Hollande, de la Suede, de la Norvége, du Dannemark, de la Hongrie, de la Saxe, de toute l'Allemagne, ou plutôt de toute l'Europe ; il a fallu, sur tant de lieux, tirer des plans exacts de tout ce qu'on y voit & de tout ce qu'on y fait ; en étudier & en approfondir les différentes méthodes & les divers résultats ; apprendre fidélement l'Histoire & les progrès de chaque Fonderie. Enfin, pour publier cet ouvrage, traduit

& perfectionné, tel qu'il eſt dans notre Langue, il a fallu preſque autant de capacité, de zèle & de courage que pour le compoſer en Allemand; car c'eſt une compoſition forte, dont le mérite eſt ſolide, ſans être brillant: elle intéreſſera tous les hommes d'Etat; mais elle n'amuſera aucun de nos Citoyens frivoles.

---

## ARTICLE XVII.

*HISTOIRE DU MONDE, ſacrée & profane, depuis la Création du monde juſqu'à la fin de l'Empire des Aſſyriens, arrivée à la mort de Sardanapale, & juſqu'à la décadence des Royaumes de Juda & d'Iſraël, ſous les régnes d'Achaz & de Pekah, pour ſervir d'introduction à l'Hiſtoire des Juifs du Docteur Prideaux.* Par M. Samuel Shuckford, &c.

Traduit de l'Anglois, *in*-12. *Tome II.* A Paris, chez Cavelier, rue Saint Jacques, &c. M DCC LII.

NOUS AVONS DONNÉ deux Articles, ou Extraits, pour le premier Volume de cet important ouvrage ; il nous reste les deux derniers Tomes. Nous n'avions garde de les oublier ; la matière est trop riche, quoique peu relative au goût & aux connoissances d'un grand nombre de nos Lecteurs. Mais ce n'est que pour les Sçavans qu'on donne ces sortes d'Extraits ; & il est toujours permis aux Littérateurs du second ordre d'en supprimer la lecture.

A la tête de son second Volume, M. Shuckford met une Préface qui est l'examen & la réfutation du Systême Chronologique de M. Newton : ce morceau est fort curieux, & va nous arrêter quelques

momens. M. Shuckford ne parle contre cette Chronologie qu'après d'autres Sçavans ; mais il ne les met point à contribution : il tire de son fonds les objections répandues dans sa Préface ; il leur donne un tour qui n'est qu'à lui : peut-être se trompe-t-il en quelque chose ; mais il dit toujours beaucoup de vérités. Rappellons d'abord, en peu de mots, la partie historique de cette Chronologie.

M. Newton n'avoit fait, pour son usage, qu'un petit abrégé qu'il appelloit *Index* Chronologique ; il s'en répandit des copies en Angleterre & en France : on le traduisit à Paris en 1725, & l'on y ajouta des observations qui étoient une réfutation. M. Fréret, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, fut reconnu pour être l'Auteur de ces difficultés. M. Newton, s'étant bien fâché de l'Edition & de la traduction, en-

treprit de répondre à ſon adverſaire. Son Ecrit eſt dans la *Bibliothèque Françoiſe*, à la tête des mois de Juillet & Août 1726. Comme il accuſoit en même temps M. l'Abbé Conti, noble Vénitien, d'avoir fait traduire & imprimer l'Abrégé Chronologique ; cet Abbé ſçut bien ſe défendre par une replique très-raiſonnable qu'on trouve dans la même *Bibliothèque Françoiſe*, après l'Ecrit de M. Newton.

Cependant on vit paroître un nouvel Adverſaire, ami de l'Abbé Conti, & très-digne par ſon érudition d'apprendre au public ce qu'il falloit penſer de la Chronologie du docte Anglois. Cet Adverſaire étoit le P. Souciet Jéſuite. Il publia en 1726 cinq Diſſertations contre l'Abrégé Chronologique ; & nos Mémoires en rendirent compte au mois d'Août 1727. Mais le ſyſtême de M. Newton acquit un

défenſeur dans la perſonne de M. de la Nauze de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. Ce Sçavant entreprit de répondre aux cinq Diſſertations du Pere Souciet. On a cette réponſe en cinq Lettres imprimées dans le 5^e^ & le 6^e^ Tome de la Continuation des Mémoires de Littérature, par le P. Deſmolets, de l'Oratoire. Notre objet n'eſt pas de repréſenter au public tous ces morceaux de controverſe : le Livre de M. Shuckford doit nous occuper ici ; mais nous ne laiſſerons pas d'indiquer, dans des notes, quelque choſe des Diſſertations du P. Souciet, & des Lettres de M. de la Nauze.

M. Newton mourut au mois de Mars 1727, & laiſſa parmi ſes dépouilles littéraires, non-ſeulement l'Abrégé Chronologique, mais encore une Chronologie détaillée, comprenant ſix Chapitres, & préſentant les Epoques des

Grecs, des Egyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes, des Perses, &c. Cet Ouvrage promptement imprimé en Anglois après la mort de l'Auteur, fut traduit presque aussitôt en François, & devint public à Paris dès 1728. Cette Traduction est ornée d'une Préface bien faite, où l'on rend compte, sans partialité, des contradictions qu'avoit éprouvé la Chronologie de M. Newton; on ne dissimule point les chefs principaux d'objection qu'elle fait naître; on rend justice au mérite des Aggresseurs & des Apologistes. En parlant des Lettres de M. de la Nauze contre le P. Souciet, on n'en cite que deux: ce qui prouve que les trois autres n'avoient point encore paru. La même raison empêche le Traducteur de faire mention d'une nouvelle attaque qu'essuya le Chronologiste Anglois, de la part du P. Hardouin. On a de cet

Auteur une réfutation vive & tranchante du principe même de M. Newton. Cette Dissertation parut dans nos Mémoires de Septembre 1729; & le P. Hardouin mourut le 3$^{e}$ de ce même mois (âgé de 83 ans). Nous expliquerons, aussi en note, la force & la valeur de cette batterie. Entrons présentement dans l'ouvrage de M. Shuckford.

On voit assez, par tout ce que nous venons de dire, qu'il est le dernier des adversaires de M. Newton; mais ce n'est pas le moins redoutable, & voici comme il procede. Le premier des argumens de M. Newton est tiré de la manière dont on dit que Chiron plaça les constellations pour diriger l'expédition des Argonautes. Selon l'illustre Anglois, Chiron fixa les points solstitiaux & équinoctiaux au 15$^{e}$ dégré ou au milieu des constellations de l'Ecrevisse, de la Balance, du Ca-

pricorne & du Belier *. Ensuite Méton, l'an 316 de Nabonassar (433 ans avant J. C.) observa le solstice d'Eté dans le 8e dégré

* Ces expressions, au 15. dégré ou au milieu des Constellations, formèrent d'abord un grand sujet de dispute entre M. Newton & le P. Souciet. Celui-ci, comme on le voit dans sa première Dissertation, entendoit que Chiron avoit placé l'Equinoxe du Printemps, & par conséquent le milieu d'Ariès, à la distance de 15 dégrés de l'Etoile qui est à l'oreille du Bélier. Mais M. Newton concevoit que Chiron avoit fixé cet Equinoxe environ à 7 dégrés $\frac{1}{2}$ de ladite Etoile de l'oreille du Bélier vers l'orient; & de cette manière il prétendoit que l'Equinoxe tomboit au milieu de la constellation d'Ariès, laquelle Constellation, composée de moins de dégrés que le Signe ou la Dodécatémorie, avoit son commencement environ à 7 dégrés $\frac{1}{2}$ vers l'occident. Quand le P. Souciet connut la pensée de son adversaire, il tourna ses batteries de ce côté-là; c'est le sujet de sa 5e Dissertation, où il se

de l'Ecreviſſe, par conſéquent les ſolſtices avoient reculé de 7 dégrés. Mais on ſçait qu'ils reculent d'un dégré dans l'eſpace d'environ 72 ans, & de 7 dégrés en 504 ans; ſi vous comptez donc ces 504 ans, en remontant, depuis l'an 316 de Nabonaſſar (ou 433 ans avant J. C.) vous trouverez que l'expédition des Argonautes doit être placée 936 ou 937 ans avant J. C. 300 ans au moins plus tard que ne la placent les Grecs.

Pour réfuter tout ce raiſonnement, M. Shuckford n'emprunte point le ſecours des calculs

---

trouve une queſtion inſoluble pour les Partiſans du Syſtême de M. Neuwton. Cette queſtion eſt, qu'on nous diſe où le docte Anglois a trouvé que Chiron plaça l'Equinoxe au milieu de la Conſtellation d'Ariès, & que ce milieu étoit éloigné d'environ 7 dégrés $\frac{1}{2}$ vers l'orient de l'oreille du Bélier.

aſtronomiques, il s'en tient à nier que Chiron fût aſſez habile pour déterminer le véritable lieu des équinoxes & des ſolſtices. S'il s'eſt trompé ſeulement de quatre dégrés, & ſi de ſon temps les points équinoctiaux & ſolſtitiaux furent au 19^e^ dégré de leurs conſtellations, il s'enſuivra que l'époque de Chiron eſt de 300 ans plus ancienne que ne la ſuppoſe M. Newton. Mais qui peut diſconvenir que l'erreur n'ait été très-poſſible & très-facile, dans un temps où l'Aſtronomie étoit ſi imparfaite? Notre Auteur prouve par des faits évidens cette imperfection, cette enfance de la doctrine Aſtronomique; & il conjecture, avec beaucoup de vraiſemblance, que Chiron donnoit, comme tant d'autres Anciens, 360 jours à l'année ſolaire, ſans connoître la néceſſité indiſpenſable d'ajouter cinq jours, & de tenir compte des

ſix heures ſurnuméraires.

Mais ſi Chiron s'eſt trompé dans ſes calculs, comme il y a tout lieu de le croire, les obſervations de Méton & d'Hipparque, ou plutôt les conſéquences qu'on en tire ſont abſolument nulles, puiſque tout dépend de la première hypothèſe de Chiron, c'eſt-à-dire, de l'ordre qu'il aura mis dans la ſphère. Tout ce morceau de M. Shuckford eſt très-bien ; & l'on ne peut le lire qu'avec beaucoup de ſatisfaction. On voit qu'il ne nie point ſéchement & ſans modification les qualités aſtronomiques de Chiron ; qu'il y ſoupçonne ſimplement des défauts ; & cette façon d'attaquer eſt modérée ; elle ſuffit même dans la controverſe préſente ; mais cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe être bien-aiſe de connoître l'opinion du P. Hardouin qui tranche le nœud ſans détour & ſans réſerve.

Voyez ce que nous en disons dans la note ci-dessous *.

Le second argument de M. Newton pour prouver » que l'an-

---

* Le P. Hardouin dans sa Dissertation (Mem. de Trévoux Septembre 1729) prétend 1° que Chiron *ne fut jamais Astronome, mais seulement un Médecin célébre, particulièrement en Botanique & pour la connoissance des herbes vulnérai-res.* Surquoi la Dissertation cite Homère, Virgile, Pline, Diodore de Sicile, Plutarque: 2° que, si Clément Alexandrin donne, sur le rapport d'un Auteur Anonyme, la connoissance du Ciel à Chiron, cela ne suffit pas pour en faire un Astronome capable des opérations dont parle M. Newton: 3° que par conséquent tout le systême Chronologique de ce docte Anglois est imaginaire & chimérique; que c'est un fantôme qu'on embrasse, ou contre lequel on s'escrime avec chaleur.

De ces trois Articles nous pouvons bien reconnoître que les deux derniers sont vrais; mais le premier n'est pas incontestable, si l'on entend que Chiron

» cienne Hiſtoire Profane remon-
» te plus haut qu'elle ne devroit,
» eſt pris de la longueur des Ré-
» gnes des anciens Rois. Il obſer-

---

n'eut aucune connoiſſance des Aſtres, & qu'il fut ſimplement Médecin Botaniſte. Clément Alexandrin dit qu'il montra aux hommes les *figures de l'Olympe*, c'eſt-à-dire, apparemment les aſtres qui brillent dans le Ciel. C'eſt un Ancien, quoiqu'anonyme, que cet Ecrivain Eccléſiaſtique tranſcrit. C'eſt de plus Euripide, que le même Auteur produit en témoignage, pour montrer que Hippo fille de Chiron *connoiſſoit les Aſtres & la Nature* : ce qui étoit *la ſcience de ſon père*. A la vérité ce paſſage d'Euripide n'exiſte pas dans le Recueil de ſes Œuvres; mais il eſt d'une de ſes pièces qui ſe ſont perdues. Et enfin le concours de ces trois Ecrivains, l'Anonyme, Euripide & Clément, forme un argument aſſez fort pour perſuader que Chiron étoit quelque choſe de plus que Médecin Botaniſte.

Le P. Hardouin inſinue que Clément Alexandrin a *fait* ou fabriqué le paſſage

» ve que les Egyptiens, les Grecs
» & les Latins ont ſuppoſé ces
» Régnes équivalens chacun à
» une génération, & qu'ils ont

---

de l'Anonyme, & celui d'Euripide. Voilà de l'excès, & un ſoupçon non-ſeulement injurieux à un Ecrivain très-reſpectable, mais nullement ſuſceptible de preuves. Il ajoute que le même Clément Alexandrin *n'eſt pas un des SS. PP. incapables ou exempts de pieuſes fictions pour établir ce qu'ils avancent.* Cela eſt dit avec trop peu de réſerve, & d'ailleurs ſans nulle raiſon légitime. On convient qu'il y a des taches dans les Livres de Clément Alexandrin; on ſoupçonne qu'il en a compoſé quelques-uns, avant que d'être entièrement inſtruit de la Religion Chrétienne; on ſçait qu'à cauſe de ces fautes, ils ont été mis au nombre des apocryphes par le Pape Gélaſe; mais on ne croit pas que l'Auteur fût capable de *fictions pieuſes* qui ſeroient de vrais menſonges, & des fraudes réelles.

Le P. Hardouin conclut en ces termes: *Quelques-uns lui donnent la qualité*

» compté trois générations pour
» 100 ans : ce qui donne un peu
» plus de 33 ans pour chaque Ré-

---

*de* Saint. *Margarin de la Bigne, Docteur de Sorbonne, l'avoit ainsi appellé* Saint *dans sa première Collection des Pères. Rome ordonna de l'effacer ; & ce Docteur Catholique & sage obéït en retranchant le titre de* Saint *dans l'Edition suivante.* Nous n'avons rien à dire sur ce fait dont nous ne sommes pas instruits ; mais voici ce que nous sçavons : lorsque M. de Harlay Archevêque de Paris eut fait son Breviaire, où l'on avoit admis quelque chose de Clément d'Alexandrie avec le titre de *Saint*, on parut d'abord n'en être pas content à Rome, mais on se calma bientôt sur cet Article : *Mirum videbatur non nemini* ( dit le P. Henschenius au 28 de Mai ) *quod titulus* Sancti *alicubi addatur Clementi Alexandrino. Sed huic objectioni mox factum est satis auctoritate Usuardi ad IV Decembris ipsum sic nominantis : quo viso nulla secuta est replica, sed admiratio de Baronio quod Scriptorem Ecclesiasticum insignem tot sæculis in Martyrologio habitum expungi fecerit.*

» gne, l'un portant l'autre. » Or cette longueur de temps eſt viſiblement trop grande, étant bien prouvé, par la comparaiſon des Annales de tous les Empires, que les Rois ne régnent, l'un portant l'autre, que 18 ou 20 ans chacun. C'eſt ce que M. Newton fait voir en produiſant les catalogues des principaux Souverains, depuis ceux de Juda, juſqu'à ceux de la Monarchie Françoiſe.

Ce détail eſt bien digne d'un grand calculateur, mais il n'en eſt pas plus efficace pour l'objet de la queſtion. M. Shuckford obſerve qu'il ne faut pas confondre les temps qui ont ſuivi le Régne de David avec les ſiécles antérieurs. Depuis Salomon juſqu'à nos jours, la vie humaine a procédé preſque partout de la même façon; & par conſéquent on peut eſtimer que les Rois compris dans cet intervalle, ont ſuivi à peu près

la règle de M. Newton, c'est-à-dire, que, l'un portant l'autre, ils n'ont pas régné plus de 18 ou 20 ans; mais dans les âges précédens, (depuis Abraham, par exemple, jusqu'à David) la vie humaine étoit plus longue; les Régnes par la même raison devoient durer davantage; & les successions de Princes devoient être moins fréquentes. Cela est justifié par l'Histoire: les Catalogues des Rois de Sicyone, d'Argos & des premiers Dominateurs de l'Assyrie, présentent des Régnes de 40 & de 45 ans, l'un portant l'autre; c'est le double du compte de M. Newton, parce que la vie humaine de ces temps-là étoit double, dans sa durée, de ce qu'elle a été depuis, & de ce qu'elle est aujourd'hui. Mais cet excès de durée, dans les Régnes & dans la vie humaine, est justement ce qui vérifie le dégré d'antiquité que l'Hi-

ſtoire donne aux anciens Empires ; & il n'eſt pas néceſſaire pour cela d'accuſer les Hiſtoriens d'avoir égalé les Régnes aux générations : égalité qui ſe rencontre à la vérité quelquefois, comme quand les fils aînés ſuccédent immédiatement à leurs Pères, mais égalité qui ſe trouve très-ſouvent troublée par la ſucceſſion des frères, ou des cadets, ou des Etrangers. Notre Auteur explique très-bien ces diverſes combinaiſons, & fait toucher au doigt le vice du principe de M. Newton, qui a évalué par-tout les Régnes à 18 ou 20 ans, l'un portant l'autre ; ſans faire attention aux changemens qui ſont arrivés dans le cours des vies humaines. *

---

* Il ſemble que cette façon d'attaquer M. Newton eſt plus efficace que celle du P. Souciet, quoique bonne & ſçavante. Ce Critique fait deux choſes dans

Après avoir fourni des armes contre les deux principes généraux de M. Newton, la Préface de M. Shuckford attaque l'opi-

---

sa quatriéme Dissertation. 1°. Il montre que les Historiens n'ont point égalé les régnes aux générations : ce qui se prouve par des Catalogues où l'on voit toujours plus de Rois que de générations dans l'espace du même temps. 2°. Il nie que la réduction des Régnes à 18 ou 20 ans soit juste & conforme aux faits : ce qui se montre encore par des Annales & des Listes de Monarques ; Exemple : En France, depuis Hugues Capet jusqu'à la mort de Louis XIV, il y a 728 ans & 30 Rois : ce qui donne à chacun plus de 24 ans de Régne, l'un portant l'autre, &c. Le P. Souciet produit jusqu'à dix Etats, dans lesquels la durée des Régnes va depuis 23 ans jusqu'à 35, jamais à 18 ni à 20.

M. de la Nauze a prétendu détruire la preuve tirée de ces dix Etats, en faisant voir que, dans le détail de ces Souverainetés, tantôt on ne prend qu'un trop petit nombre de Princes ; tantôt

nion du même Auteur touchant l'Empire des Assyriens. M. Newton prétend que les Rois dont on remplit l'intervalle, depuis Ninus jusqu'à Sardanapale, n'ont point existé; que les noms donnés par Ctésias à ces Rois ne sont point Assyriens; que Sémiramis est placée par Hérodote cinq générations seulement ou 134 ans avant Nitocris, mère de Labynétus, qui est le Baltazar du Livre de Daniel; qu'ainsi Sémiramis n'est pas aussi ancienne que Bélus; & qu'à cet égard la plûpart des Chronologistes se trompent; que le Sésac de l'Ecriture, contemporain

---

on en supprime quelques-uns qui devoient entrer dans la Liste; tantôt on se trompe dans la division des sommes totales. Il faudroit voir ce morceau, & en général toute cette Lettre où l'Auteur place aussi ses Catalogues de Rois qu'il fait quadrer avec le systême de M. Newton.

de Roboam & Conquérant, est le même que Sésostris ; mais que ce Prince ne trouva point, dans le cours de ses conquêtes, d'Empire des Assyriens à détruire : ce qui prouve bien que cette domination n'existoit pas. D'autres raisonnemens de M. Newton viennent à l'appui de ceux-ci ; on les consultera dans son ouvrage, ainsi que tout le reste de sa doctrine touchant la Chronologie des Egyptiens, des Perses, des Médes, des Latins, * &c.

---

* M. Newton n'a pas fait d'Article particulier pour la Chronologie des Latins. Mais il marque, dans son Abrégé, la fondation de Rome à l'an 617 avant J. C. ce qui donne lieu au P. Souciet dans ses 2e & 3e Dissertations, de lui objecter toute l'histoire ancienne & toute l'autorité des Médailles : car on conclut de ces monumens que Rome fut fondée l'an 750 ou 751 avant J. C. c'est-à-dire, la 3e ou la 4e année de la 6e Olympia-

M. Shuckford s'attache à l'Affyrie & soutient 1° que Ctésias, qui étoit de l'Asie Mineure, peut avoir changé les noms des Rois

---

de. Au contraire M. Newton recule cet événement d'environ 135 années, ensorte que Rome auroit été fondée vers la 3e année de la 39e Olympiade. Voilà sans doute une différence très-considérable. M. de la Nauze, dans sa seconde & sa 3e Lettre, prétend résoudre cette difficulté, en disant que les événemens ne sont pas toujours fixés aux Eres; qu'ainsi, par exemple, l'Ere Chrétienne est sûre; que personne ne doute qu'on ne compte aujourd'hui l'année qui est dans le Calendrier, & que néanmoins il y a beaucoup de disputes sur l'année même de la Naissance de J. C. On jugera de la bonté d'une telle réponse, & si le très-petit nombre d'années que quelques-uns comptent entre la Naissance de J. C. & le commencement de l'Ere Chrétienne, peut être comparé avec les 135 ans de différence qu'on remarque entre l'Epoque de Rome, selon tous les Anciens, & l'Epoque de la même Ville,

Assyriens en d'autres équivalens, à peu près comme notre M. de Thou déguise les noms François, en leur substituant des mots latins dont le sens est le même : 2° que l'époque de Semiramis est constamment plus ancienne que ne la fait Hérodote ; mais que cet Auteur même ne favorise point M. Newton, puisque les cinq générations, dont parle le texte grec d'Hérodote, doivent très-probablement être entendues de *cinq âges*, de *cinq siécles*, non des 134 ans qu'a cru y voir M. Newton, après le Chevalier Marsham : 3° que le Sésostris des Egyptiens est bien le Sésac de l'Ecriture,

selon M. Newton. En un mot, on déterminera s'il est probable que les anciens Historiens de Rome, que les Fastes Capitolins, que les Médailles ayent porté le commencement de l'Ere de Rome 135 ans avant la fondation de cette Ville.

mais qu'il n'y a rien qui oblige d'étendre les conquêtes de ce Monarque dans l'Empire d'Aſſyrie ; qu'ainſi la facilité prétendue qu'il trouva dans le cours de ſes Victoires, ne prouve rien contre l'exiſtence de ce Royaume, &c. M. Shuckford eſt peut-être trop libéral quand il accorde que le Séſoſtris des Egyptiens eſt le Séſac de l'Ecriture ; ou plutôt il embraſſe là un ſentiment bien ſujet à contradiction ; & toutes les raiſons qu'il en donne, ne ſont nullement démonſtratives. Il paroît au-contraire que preſque tous les Auteurs Grecs ont placé les temps de Séſoſtris avant la guerre de Troye. Hérodote, Strabon, Ariſtote, Diodore de Sicile & un très-grand nombre d'autres illuſtres Ecrivains ſont très-précis ſur ce point : on peut voir l'uſage que Périſonius a fait de leurs textes dans ſon ſçavant ouvrage *des Origines d'Egypte.*

Mais c'en eſt aſſez ſur la Préface de M. Shuckford, & il eſt temps auſſi de terminer notre Extrait. Nous en promettons un autre pour l'Hiſtoire même compriſe dans ce ſecond Volume, qui s'étend depuis l'an du monde 2086, juſqu'à la ſortie d'Egypte en 2513.

ARTICLE XVIII.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### De Besançon.

I*NSTITUTIONES Anatomicæ per placita & responsa digestæ à Cl. Fr. ATTHALIN, Doctore-Medico Monspeliensi, Regis Consiliario, in Universitate Bisuntina Professore Regio, nec non Regiæ Scientiarum Academiæ Bisuntinæ Socio: in gratiam & commodum Auditorum suorum.* Elémens d'Anatomie par Demandes & par Réponses, &c. *in-8°. pag.* 300, *chez Daclin, Imprimeur de l'Académie. Besançon MDCCLIII.*

Ce Livre très-élémentaire & très-utile par cette raiſon, préſente d'abord une inſtruction générale ſur l'Anatomie ; c'eſt-à-dire que l'Auteur conſidère, dans ce morceau, le corps humain ſelon ſa totalité & ſelon ſes diviſions ſommaires. Il paſſe enſuite aux détails, & il traite de *l'Oſtéologie*, ou doctrine des os ; de la *Splanchnologie*, ou expoſition des viſcères ; de l'*Angiologie*, ou explication des vaiſſeaux ; de la *Nevrologie*, ou deſcription des nerfs ; de l'*Adénologie* ou traité des glandes ; de la *Myologie*, ou démonſtration des muſcles. Cela forme ſix parties & remplit tout le Livre, qui eſt écrit clairement, méthodiquement, & ſuppoſe dans l'Auteur beaucoup de zèle & de talens pour enſeigner.

## DE PARIS.

*Dictionnaire Apostolique à l'usage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire.* Par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de la Place des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne - Duc de Lorraine ( Tom. V. *in*-8°. prix 4 liv. en blanc & 5 liv. relié. *Chez Veuve Lottin & Butard, rue S. Jacques; Berton, rue S. Victor; Hérissant, rue Neuve Notre-Dame; Cavelier, rue S. Jacques; Barbou, rue S. Jacques; Debure; Quai des Augustins.* ) MDCCLIII: C'est la suite d'un Livre qui a de la réputation. Les sujets qu'on traite dans ce Volume sont *la Persévérance, la Prédestination, la Prière, la Providence, le Purgatoire, la Religion Chrétienne, le*

*Respect humain*, *le Salut*. Toujours trois desseins sur chaque matière ; toujours à la tête, une observation préliminaire avec des Réflexions Théologiques & morales, relatives au sujet. Enfin l'on trouve toujours, en forme de prélude, une suite de passages de l'Ecriture & des SS. Pères, & une nomenclature des divers Auteurs & Prédicateurs qui ont traité le même point ; *la Persévérance*, par exemple, *la Prière*, *le Salut*, *&c.* On doit lire avec soin l'Article qui concerne la *Religion Chrétienne*. L'Auteur a rassemblé, dans les réflexions qui le précèdent, tous les motifs de crédibilité ; & cet Abrégé dogmatique donne une idée très-suffisante de l'importante question qui se traite contre les Déistes. Nous croyons que, dans la liste des Auteurs qui ont écrit sur la Religion Chrétienne, on n'auroit pas dû oublier

M. l'Evêque du Puy. Son Livre eſt ſingulièrement utile à ceux qui combattent l'incrédulité dans les Chaires chrétiennes. Cette addition pourra ſe faire dans l'Edition qui ne tardera pas ; car nous apprenons que ce *Dictionnaire Apoſtolique* ſe réimprime déja ; preuve de l'accueil très-favorable que lui fait le public.

*Nouveau Commentaire ſur l'Ordonnance Civile du mois d'Avril 1667* : Par M.... Conſeiller au Préſidial d'Orleans. ( *in*-12 pag. 610. Prix 3 liv. 12 ſ. relié. Chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins. ) La Préface contient une apologie raiſonnée de la Procédure judiciaire : on y fait voir que toutes les formalités établies par les Loix, ſont autant de ſauvegardes pour les Citoyens ; qu'il a été néceſſaire de prendre tous les moyens raiſonnables pour empê-

cher l'oppreſſion, & pour faire rendre à chacun ce qui lui eſt dû. On convient enſuite des abus, & l'on prétend qu'il y a des reſſources & des remédes dans les Loix mêmes.

Le corps de l'Ouvrage ſuit tous les articles de l'Ordonnance Civile, & donne l'intelligence de chacun : ce n'eſt pas que ces Articles ſoient obſcurs, mais on en a expliqué pluſieurs par des Loix plus récentes ; quelques-uns ont été changés, d'autres ſe trouvent aſtreints à des uſages de Palais : enfin il s'y rencontre de temps en temps des termes qui pourroient embarraſſer les Eléves de Juriſprudence, ou même des Juges qui auroient peu de lumières. Toutes ces raiſons autoriſent le Commentaire, & font connoître le goût & la forme qui y régnent. Il nous ſemble qu'on peut en recueillir beaucoup de connoiſſances-pratiques, & qu'à tout prendre, ceci eſt un Livre utile.

*Nouveau Commentaire sur l'Ordonnance Criminelle du mois d'Août 1670 :* Par M.... Conseiller au Présidial d'Orléans. (*in*-12. 600 pages environ. Chez Debure l'aîné, &c.) Ce Livre a précédé de quelques mois l'Edition du précédent. On y a mis de suite l'Ordonnance Criminelle en CLXXII pages, puis le Commentaire ; & l'on en fait une sorte d'excuse à la tête du Volume : ce qui n'est pourtant point un mal. De vingt Lecteurs, il y en aura quinze qui aimeront mieux trouver l'Ordonnance entière, sans partage ou dissections, que de la voir mise en morceaux, comme elle l'est, dans le Commentaire sur l'Ordonnance Civile. Mais quoi qu'il en soit, on peut croire que cet Ouvrage sera encore mieux reçu que le précédent, parce que l'objet est d'une plus grande conséquence. Juger la vie ou l'honneur des hommes, est quel-

que chose de plus que régler l'état de leurs fortunes. Le Volume s'annonce par un morceau qui donne l'idée générale de ce qu'on nomme *Justice Criminelle* ; & cela ne peut que préparer utilement à la lecture de tout l'Ouvrage.

*La Grammaire Allemande de M. Gottsched, Professeur de Philosophie à Leipsic, contenant les meilleurs principes de la Langue Allemande, dans un ordre nouveau, & mise en François par* M. G. Quand. Nouvelle édition, (vol. *in*-12. pag. 147. &c.) On n'avoit point de bonnes Grammaires Allemandes avant celle de M. Gottsched ; l'Allemand est néanmoins nécessaire aux Négociateurs & aux Guerriers, sans compter les Curieux d'entre les Gens de Lettres, qui veulent sçavoir comme on parle en tout pays. M. Gottsched étoit de Saxe, qui est l'At-

tique des Allemands ; il est à croire que ses préceptes & sa façon de prononcer, se ressentent de cette bonne fortune. Mais nous n'oserions assûrer, avec l'Editeur du Livre, que cette distinction littéraire soit attachée à la Saxe, parce que sa position est au milieu de l'Empire. Il faudroit voir, en effet, s'il est vrai, sans exception, que, quand il y a plusieurs Souverains & plusieurs Villes Capitales dans une grande Contrée, on se régle sur la prononciation de la Province qui se trouve au milieu du pays. Quoi qu'il en soit, voici une *Grammaire Allemande* qui paroît faite avec soin. *On la trouve chez* DUCHESNE*, rue S. Jacques.*

On publie dans un seul Volume le *Catalogue des Livres, des Estampes, & des Curiosités* qui ont appartenu à MM. Geoffroi, père &

fils, de l'Académie Royale des Sciences.

*Le Catalogue des Livres* préſente 1592 Articles ; & ce qui domine dans cette Collection, c'eſt la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle, la Médecine, la Pharmacie: matières analogues à la Profeſſion des Poſſeſſeurs, à leur gout & à leurs connoiſſances.

Il y a, dans le détail, des Livres recherchés, des Traités particuliers, des morceaux qui ſe trouveroient difficilement ailleurs. *Cette Vente commencera le 5 Février prochain, rue Bourtibourg.*

*Le Catalogue des Eſtampes* comprend 69 Articles ; dont la plûpart énoncent des Recueils, des Portefeuilles, des Œuvres même complets. On y voit auſſi beaucoup de Deſſeins des meilleurs Maîtres. *La Vente de cette partie accompagnera celle des Livres.*

*Le Catalogue des Curioſités* ex-

poſe de ſuite, & dans 597 Articles, les Piéces du Régne Minéral, du Régne Végétal & du Régne Animal, qui formoient le Cabinet de MM. Geoffroi. Celui qui a dreſſé ce Catalogue eſt un homme intelligent. Il met à la tête de ſa Nomenclature, un avertiſſement qui en explique l'ordre, le mérite & le prix. Enſuite, dans le développement des Piéces, il raiſonne ſur les morceaux qui méritent plus d'attention, ou qui pouroient avoir beſoin d'une explication plus détaillée. *Il n'avance rien que de sûr, voulant éviter le défaut de quelques Ouvrages du genre de celui-ci, dans leſquels on a débité pluſieurs fables qui peuvent bien en impoſer à quelques perſonnes, mais qui ne rendent pas les Piéces plus recommandables aux yeux des véritables Connoiſſeurs.* La Vente de ces Curioſités ſuivra celle des Livres. *Ces Catalogues ſe trouvent,*

*celui des Livres & des Estampes*, *chez* Martin ; *celui des Curiosités*, *chez* Guerin & Delatour, *rue S. Jacques*.

On prononça le premier Décembre 1752, devant les Etats de Languedoc, assemblés à Montpellier, l'*Oraison funébre de feu M. de Crillon, Archevêque de Narbonne*. Ce Discours vient d'être imprimé à Paris chez Vincent, Imprimeur des Etats de Languedoc. L'Orateur, M. l'Abbé de Guerguil, Grand-Archidiacre de Narbonne, considère dans le Prélat qu'il célébre, l'esprit de sagesse & de paix, soit par rapport aux fonctions de l'Episcopat, soit à l'égard de l'administration politique attachée à sa place de Président-né des Etats de Languedoc : c'est la matière & la division du Discours, où l'on remarque des traits estimables ; par exemple, » Vous rappellerai-je

» son exactitude à remplir les de-
» voirs d'amitié & de bienséance,
» qui forment les liens & la dou-
» ceur de la société ; le plaisir
» qu'il trouvoit à accorder, la
» peine qu'il sentoit à refuser,
» toujours avec des graces qui
» augmentoient le prix du bien-
» fait quand il l'accordoit, & qui
» sembloient y suppléer quand
» des engagemens nécessaires le
» forçoient à refuser ? Vous mar-
» querai-je son indulgence ? Il ne
» la portoit pas au-delà des bornes
» que la charité prescrit ; mais il
» la portoit au-delà de la faute ;
» chez lui, l'aveu du coupable
» étoit un commencement d'in-
» nocence, & un dégré considé-
» rable d'expiation : dès-lors il
» pardonnoit ; & comme un soufle
» bienfaisant ranime peu à peu
» la fleur qu'un vent impétueux
» avoit flétrie, la parole de notre
» illustre Archevêque rétablissoit

» le calme dans l'ame abattue par » sa faute. « Nous ne pouvons dissimuler qu'il s'est glissé des obscurités & de mauvaises constructions dans quelques endroits de ce Panégyrique. Nous citerions des exemples, s'il étoit nécessaire; mais il vaut mieux ne songer qu'aux beautés qui sont en plus grand nombre, & désirer que l'Auteur s'exerce de plus en plus dans le genre qu'il embrasse. C'est le vrai moyen d'acquérir de la clarté dans les idées, & de la correction dans la manière de les exprimer.

On publie chez Pissot, Jorry & Duchesne, Libraires, un *Dictionnaire Etymologique des termes d'Architecture*: (vol. *in*-12 de 276 pages, avec un *Supplément* de 24 pages.) A la fin du Dictionnaire est une explication des Pierres précieuses & de leurs étymologies. A la fin du Supplément, est un

Catalogue des Livres néceſſaires aux Architectes : & ceci n'eſt pas la moindre partie de l'Ouvrage ; nous entendons, la moins utile aux Amateurs d'Architecture. Le fond du Dictionnaire eſt pris des meilleurs Auteurs, qu'on nomme à la tête & à la fin de chaque Article. Par ce moyen on évite bien des fautes ; on a bien des garants de ce qu'on avance : les définitions nous ont paru claires, les explications préciſes ; il faudra, dans une autre Edition, veiller ſur les mots Grecs qui ſe trouvent défigurés ici trop ſouvent. * On pourra auſſi faire de nouvelles additions, ſoit dans le Diction-

* *L'Auteur de ce Dictionnaire eſt M.* Gaſtelier, *Maître de Mathématiques ; il enſeigne les Fortifications, l'Architecture, le Blaſon. Sa demeure eſt rue S. Jacques, vis à-vis la rue du Cimetière S. Benoît, chez M. Commejan dans une maiſon neuve.*

naire même, ſoit dans le Catalogue des Livres d'Architecture. Par exemple, nous ne voyons point ſur cette Liſte l'Ouvrage de M. Briſeux, célébre Architecte, 2 volumes *in-fol.* gravés en plein, & très-ornés de planches.

*LETTRE écrite de Marſeille à M*** Préſident au Parlement d'Aix, au ſujet de M. Vernet, Peintre célébre de Marines.*

MONSIEUR,

J'ai cru que vous ne pouviez qu'être flatté en apprenant la faveur diſtinguée que le Roi vient d'accorder aux Arts en la perſonne de M. Vernet.

Cet Artiſte célébre vient de recevoir les ordres de S. M. pour 40 Tableaux qui doivent repréſenter les différens ports de mer ou Havres qu'on voit en France. Il eſt à croire qu'un pareil Ouvrage mettra le ſceau à la réputation de

celui qui l'entreprend, & qu'en ce genre on n'aura vû nulle part une auſſi belle ſuite de Tableaux, & auſſi intéreſſante. Elle eſt deſtinée à orner une galerie ſuperbe, qu'on fait conſtruire actuellement à ce ſujet.

Il ſeroit à ſouhaiter, pour les Amateurs & les Citoyens ſenſibles à la gloire d'un Peintre qui fait tant d'honneur à ſa Nation, que cette ſuite de Tableaux fût gravée, & pût les dédommager en quelque ſorte de ſon aſpect dont ils ne pourront jouir, du moins autant qu'ils le voudroient, ſoit par l'application conſtante qu'ils donnent à leurs affaires, ſoit par leur éloignement de la Capitale, &c. Il y a long-temps que je vous ai entendu faire des vœux en faveur de notre gravure, & déſirer de la voir livrée à des ouvrages un peu plus ſérieux, & qui puſſent répandre avec honneur ſa célébri-

té chez les autres Nations. Vos ſouhaits viennent d'être exaucés en partie; du moins devons-nous regarder comme infiniment glorieuſe pour les Arts, l'Epoque qui vient tout récemment de voir éclore les grands projets de M. Maſſé, & terminer avec ſuccès une entrepriſe de 30 années *

Je vous cite cet exemple, quoique ſurprenant, avec d'autant plus de confiance qu'il ne peut que conclure en faveur de M. Vernet dans la circonſtance préſente. Des Eſtampes fidelles & élégantes contribueroient à rendre ſon mérite plus connu, s'il ſe peut encore, & à ranimer l'émulation du petit nombre de Peintres qui travaillent aujourd'hui dans le mê-

* *La Galerie de Verſailles.* Voyez les Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des Beaux-Arts. *Déc. 1 Vol.*

me genre, ſoit chez nous, ſoit chez l'Etranger. *

Tout bon citoyen doit briguer l'honneur de cette entrepriſe. Vous en connoiſſez comme moi Monſieur, un qui n'a pas beſoin d'être excité. Je voudrois ſeulement que vous employaſſiez votre credit auprès de lui pour lui faire ſurmonter ſa timidité naturelle. *Les bons Artiſtes ſont les plus mauvais Courtiſans*, il y a long-temps qu'on l'a dit : ſi dans notre ſiécle, on s'eſt écarté quelquefois de la rigueur de cette régle, elle ne laiſſe pas de ſubſiſter, malgré les exceptions. M. le Bas en eſt la preuve : faute de brigue, j'apprends qu'il s'eſt laiſſé enlever les meilleurs ouvrages. Ce ſeroit ici une belle occaſion pour

* Outre que M. Vernet excelle dans ſon genre, il eſt l'unique. On ne connoît actuellement à Rome que le ſieur Lallemant qui ſoit bon Payſagiſte. Il eſt Eléve de M. Vernet

lui de faire valoir ſes anciens ſervices, & de témoigner de l'empreſſement pour graver les 40 tableaux de Marines. M. Vernet, j'en ſuis sûr, conſentiroit volontiers qu'il fût chargé ſeul de cette entrepriſe ; je l'ai entendu plus d'une fois s'expliquer ſur ce point. Dernièrement encore je fus témoin de ſa ſatisfaction, & des démonſtrations de ſa joie, à la vûe des deux Marines qu'a gravé d'après lui M. le Bas. Il les louoit beaucoup & les regardoit comme les titres de ſon immortalité. Je ne veux point d'autre Juge. En effet, que ne doit-on pas attendre d'un Artiſte conduit, depuis tant d'années, par le même eſprit, & exercé, pour ainſi-dire, dans le même genre ; qui nous a donné à diverſes repriſes tant de chefs-d'œuvres des Berghem, des Téniers, des Vouvermans?

Je ſuis, MONSIEUR, avec toute la conſidération poſſible.

Votre, &c.

*à Marſeille, ce 2 Décembre.* 1753.

# TABLE
## DES ARTICLES
De Février, 1754; I Vol.

ARTICLE IX. *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* Tome XVII. pag. 197
ART. X. *Aphorismes de Chirurgie de Boerhaave, &c.* 221
ART. XI. *Histoire des Rois du Bosphore, &c.* 238
ART. XII. *Observations & explications de quelques Phénomènes vûs dans le passage de Mercure, &c.* 254
ART. XIII. *Divers Ouvrages sur la Musique Françoise,* 262
ART. XIV. *Abrégé de l'Histoire Universelle, depuis Charlemagne, &c.* 281
ART. XV. *Observations sur les Ou-*

*vrages de MM. de l'Académie de Peinture & de Sculpture, &c.* 310

ART. XVI. *De la Fonte des Mines, &c.* 322

ART. XVII. *Histoire du Monde, sacrée & profane, &c.* 338

ART. XVIII. *Nouvelles Littéraires,* 363

---

## *ERRATA*

Pour le mois de Janvier, 1754.

P. 41, en note, *κηδεγής lis. κηδεστής*,
P. 57 l. 11. Idyille, *lis.* Idylle.
P. 92 l. 13 an, *lis.* au.
P. 105 l. 11. mi, *lis.* mi-.

---

J'AI LÛ, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise: à Paris ce 15 Janvier, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

# MÉMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

---

*Février*, 1754. II Vol.

---

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

---

FÉVRIER, 1754. II Vol.

---

*A PARIS,*

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

---

M DCC LIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES ME'MOIRES COMMENCE'S au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 661 volumes : Sçavoir,

| ANNE'ES. | VOL. | ANNE'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 12. | 1747. | 14. |
| 1721. | 5. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 2724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 3. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.*

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
## SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*FÉVRIER, 1754. II Vol.*

## ARTICLE XIX.

*NOUVEAUX MÉMOIRES D'HISTOIRE, de Critique, & de Littérature. Par M. l'Abbé d'Artigny. Tome VI, in-12, pp. 453.* A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. MDCCLIII.

NOUS n'avions pas oublié ce dernier Volume de M. l'Abbé d'Artigny ; mais d'autres objets nous avoient empêché d'en rendre compte aussitôt que nous le désirions. Voici l'accomplissement de nos devoirs à cet égard.

On y trouve d'abord l'éloge Historique de M. Muratori, Ouvrage d'une très-bonne main, puisque M. l'Abbé Goujet en est l'Auteur. Cet homme de Lettres a travaillé en grande partie d'après l'Histoire Littéraire d'Italie, par le P. Zaccaria, Jésuite Vénitien. Des recherches de l'un & de l'autre, résulte le morceau que nous annonçons.

L'Abbé Muratori naquit en 1672, dans le Territoire de Boulogne ; il fit de bonnes études à Modène, & il embrassa, dès sa première jeunesse, presque tous les genres d'érudition ; mais l'Antiquité eut des

droits particuliers sur ses inclinations & sur ses travaux. En 1700, il fut fait Bibliothécaire du Duc de Modène, & Garde des Archives de ce Duché : emplois dont les soins étoient presque des graces & des titres de faveur ; parcequ'ils lui donnoient sans cesse occasion de satisfaire ses goûts. Ce Sçavant étoit engagé dans l'Etat Ecclésiastique ; mais il ne posséda qu'assez tard (à l'âge de 34 ans) un Bénéfice médiocre qu'il n'avoit point recherché. Il avoit des Livres, il étoit en commerce avec tous les gens de Lettres, il étoit désiré de la plûpart des Académies : voilà les récompenses qu'il ambitionnoit. L'Histoire de sa vie n'est presque que la liste de ses Ouvrages. Tout le monde connoît la grande collection intitulée *Rerum Italicarum Scriptores*, &c. (27 vol. in-fol.) Les *Antiquités d'Italie du moyen âge*, (6 vol. in-fol.) Le

*Thrésor des anciennes Inscriptions*, (6 vol. *in*-fol.) Vient ensuite une foule d'*in*-4°. & d'*in*-12, sur toutes sortes de matières ; de Religion, d'Erudition, de Controverse, d'Histoire, de Jurisprudence, de Belles-Lettres, de Politique, &c.

L'Abbé Muratori n'étoit point querelleur ; cependant il n'a pas laissé d'éprouver quelques contradictions littéraires, d'essuyer des reproches, de faire tête à des adversaires. Il est à croire qu'il n'avoit pas toujours raison : peut-on se flatter d'être exempt de toute méprise, quand on a sans cesse la plume à la main, & que seul on occupe, pendant 40 ans, des presses d'Imprimerie ? En 1714, en 1740, en 1743, il se déclara assez mal à propos contre ceux qui font vœu ou serment de soutenir l'Immaculée Conception. Ces Ouvrages lui attirèrent des

critiques, & depuis sa mort même, arrivée en 1750, (23 Janvier), on a combattu son sentiment : nous avons sous les yeux un *in*-4°. imprimé à Trente en 1751. sous ce titre, *Octavii Valerii de superstitiosâ timiditate vitandâ, sive vindiciæ voti . . . pro tutelâ immaculatæ Conceptionis Deiparæ suscepti :* * tout ce Volume est contre le docte Muratori. A l'égard des autres détails, compris dans l'éloge de cet homme célébre, nous conseillons la lecture de ce premier Article du volume VI (Art. LXXXVI de tout l'Ouvrage) de M. l'Abbé

* L'Auteur est un Religieux de Saint François nommé *Victorius à Cavalesio.* Son Livre contient XXII Chapitres & cinq Lettres à Muratori. On y trouve réuni tout ce qui s'est dit ou écrit en faveur de l'Immaculée Conception. Et, quoique l'Ouvrage soit contentieux, l'Auteur, au XVIII Chapitre, reconnoît tout le mérite de son Adversaire.

d'Artigny ; les amateurs de l'Histoire Littéraire en seront très-contents, les autres le passeront, & ce sera tant-pis pour eux.

Le mérite particulier de ces *nouveaux Mémoires* est de rassembler des Anecdotes. Il y en a de très-curieuses au second Article (qui est le LXXXVII dans l'ordre des six volumes). Ce sont des *remarques sur quelques événemens du régne de Louis XIII.* Voici la première. Quand le mariage de ce Prince fut arrêté avec l'Infante Anne d'Autriche, plusieurs mécontents en murmurèrent, & *il parut à cette occasion une infinité d'écrits pour & contre.* » Mais un » Ecrivain du parti de la Reine, » voulant terminer toutes ces dis» cussions de politique, soutint que » le Ciel montroit clairement que » le mariage du Roi & de l'Infan» te étoit convenable, puisque » l'on y voyoit *une merveilleuse &*

» *très-héroïque correſpondance en-*
» *tre les deux Sujets :* ce que l'Au-
» teur prouvoit ainſi ( Le nom de
» Louis de Bourbon contient treize
» lettres ; il avoit treize ans, lorſ-
» que le mariage fut réſolu, & il
» eſt le treizième Roi de France du
» nom de *Loys.* L'Infante Anne
» d'Autriche a auſſi treize Lettres
» en ſon nom ; ſon âge eſt de treize
» ans, & treize Infantes de même
» nom ſe trouvent dans la Maiſon
» d'Eſpagne, &c. ) Que pouvoit-
» on répondre à de pareilles dé-
» monſtrations ?... Ces combinai-
» ſons de lettres, ces remarques
» ſur les nombres étoient extrême-
» ment en vogue dans ce temps-
» là ; on les regardoit comme un
» grand effort d'imagination. J'ai
» vû, *dit M. de l'Etoile dans ſes*
» *Mémoires*, la recherche curieu-
» ſe ſur le nombre de 14 par rap-
» port au feu Roi ( Henri IV. )
» Il eſt né 14 ſiécles, 14 décades

» & 14 ans après la Nativité de
» N. S. Le premier jour qu'il a vû
» a été le 14 Décembre, & le der-
» nier le 14 Mai. Il a vécu quatre
» fois 14 ans, quatre fois 14 jours
» & 14 Semaines; il y a 14 Let-
» tres en ſon nom, &c. «

Notre Auteur recherche, par préférence, les Anecdotes qui roulent ſur l'Hiſtoire Littéraire. Ce genre de connoiſſances eſt en effet très-picquant pour ceux qui l'affectionnent; & nous oſons dire qu'il n'en eſt point auquel on ſe donne plus volontiers, quand on a le temps & les moyens de ſatisfaire cette inclination. Ceci pourtant ne peut aller qu'à ceux qui ne ſe piquent point de cette Philoſophie dont on parle tant aujourd'hui. Les Philoſophes de nos jours mépriſent beaucoup la Bibliographie, les Anecdotes Littéraires, les diſcuſſions biographiques qui ont pour objet les hommes ſça-

vans, ou qui ont voulu l'être: mais il feroit bien à fouhaiter que le mépris de ces Philofophes fe bornât à des bagatelles de cette efpéce.

Quoiqu'il en foit, on a ici un très-bon Article (LXXXVIII) fur la Vie & les Ouvrages de Pierre Richelet, Auteur du Dictionnaire fi connu; un autre (LXXXIX) bien curieux fur Guillaume Colletet & fur l'Abbé Cotin. Voici néanmoins quelques Critiques qu'on nous adreffe à l'égard de Colletet*. On dit (Mém. d'Artigny, p. 104,

* Ces Critiques font de M. l'Abbé Saas, Chanoine de la Cathédrale de Rouen, très connu par fon goût pour les Lettres, & par l'étude très-étendue qu'il a faite de la Bibliographie. La Lettre qu'il nous adreffe eft pleine de témoignages d'eftime pour les Mémoires de M. l'Abbé d'Artigny, & fes Critiques n'ont pour objet que la perfection de cet Ouvrage.

105) 1° que Colletet naquit en 1596; mais Colletet fils, dans le dernier Supplément de Moréri, met la naissance de son père le 12 Mars 1598. 2°. Que Colletet mourut le 12 Mars 1659. M. l'Abbé d'Olivet, dans son Histoire de l'Académie, met la mort de cet Académicien au 19 Février 1659; & il semble que c'est à cette date qu'il faut s'en tenir. 3°. Que *Colletet en 1619 fit quelques vers à la louange du Zodiaque Poëtique, vers qu'il indique à la page 55* (il falloit 95) *de son Discours de la Poësie Morale.* Cet Ouvrage de Colletet ne consiste pas en *quelques vers à la louange du Zodiaque poëtique*: c'est une traduction en vers François de ce Livre, donné en latin par Marcel Palingène. 4°. Que (selon M. Ménage) *Colletet a écrit la Vie du sieur de Lortigues.* Or, Ménage dit seulement que *Colletet fait mention du sieur de Lorti-*

*gues dans ses Vies des Poëtes François :* ce qui n'est pas annoncer une Vie particulière du sieur de Lortigues, composée par Colletet.

En fait d'Anecdotes tout ne peut être du même prix, ni produire le même intérêt. A l'Article XC. ( 4e de ce Volume ) on nous donne l'idée de l'Abrégé Chronologique d'un P. Philippe, Carme déchaussé. C'est peu de chose. On y ajoute un fragment de l'*Histoire Sainte du P. Nicolas Talon*, lequel est plus singulier que curieux. On finit par l'Extrait d'une *Psycanthropie* ou *Nouvelle Théorie de l'homme*, Ouvrage moderne ; mais composé par quelqu'un qui n'avoit ni assez d'étude, ni assez d'aisance dans sa fortune pour produire quelque chose de bon. Nous avons dit un mot de ce Livre dans nos Mémoires de Juillet 1753.

*ture* : c'eſt le titre de l'Article XCI où nous remarquons quelques critiques ſur le Catalogue de la Bibliothèque de M. du Fay : *Catalogue des plus exacts*, *des plus eſtimés*, & des plus propres à faire connoître la ſcience bibliographique de M. Martin qui en eſt l'Auteur. Cependant il s'y trouve quelques mépriſes que M. l'Abbé d'Artigny remarque. Sur quoi M. l'Abbé Saas, déja nommé dans cet Extrait, nous fait les obſervations ſuivantes : » On connoît, même en Province, l'habileté de M. Martin pour ces » ſortes de Catalogues ; & celui de » la Bibliothèque de M. du Fay y » eſt pour le moins auſſi recherché qu'à Paris. Il y eſt d'ailleurs » plus néceſſaire aux Bibliophiles » qui y manquent des ſecours » qu'ils trouvent ſi facilement » dans la Capitale. M. l'Abbé » d'Artigny a donc raiſon de faire

» connoître les taches de ce Catalogue, afin qu'on puisse s'en » servir dans la suite avec sûreté » comme d'un Livre classique en » ce genre. . . . . . Le même Au- » teur (M. l'Abb. d'Art.) ne marque que sept endroits *répréhen-* » *sibles* dans ce Catalogue ; il pou- » voit en marquer davantage. «

Après cette espéce de préambule, M. l'Abbé Saas détaille quinze ou seize Articles qu'on peut regarder comme défectueux dans ce Catalogue ; par exemple :

Page 40. n°. 338. *Histoire générale du Jansénisme.* Page 65. n°. 529. *Traités sur la Prière publique.* M. Duguet est appellé *André*, & il s'appelloit *Jacques-Joseph.*

Page 88. n°. 697. On donne à Jean Péarson *Historia Symboli Apostolici*, qui est de Pierre King, Archevêque de Dublin, comme on peut le voir dans Fabricius, Bibl.

Græc. Lib. 4. Tom. III. p. 172. Péarson a fait une *Expoſition du Symbole*; c'eſt un Ouvrage différent du précédent.

Page 109. n°. 829. On dit que Spinoſa eſt Auteur de l'Ouvrage intitulé *Lucii Antiſtii de Jure Eccleſiaſticorum Liber ſingularis*, & d'un autre qui a pour titre: *Philoſophia S. Scripturæ interpres*; or ces deux Livres ne ſont point de Spinoſa, mais de ſon Diſciple Louis Meyer, Médecin d'Amſterdam.

Page 121. n°. 902. On attribue *Monarchia Solipſorum* à Melchior Inchoffer; c'eſt ſans aucun fondement: cette Satyre eſt de Jules-Clément Scotti, comme on peut le voir dans Niceron & dans le dernier Supplément de Moreri, &c.

Il y a d'autres obſervations qui font voir qu'on n'a pas toujours dévoilé les vrais Auteurs,

cachés ſous des noms feints ; qu'en nommant certains Auteurs, on n'a pas toujours eu ſoin de les caractériſer pleinement ; qu'on a ſupprimé ou changé les noms de baptême qu'ils portoient, les qualités ſous leſquelles ils étoient plus particulièrement connus, &c. Tout ce morceau eſt certainement digne d'un très-bon Bibliographe. Mais M. l'Abbé Saas ajoute : *Quand le recueil de ces fautes ſeroit très-long, il ne terniroit nullement la réputation que M. Martin s'eſt ſi juſtement acquiſe ſur la connoiſſance des Livres. Cette connoiſſance a reçu des accroiſſemens ; le ſçavant Libraire a corrigé lui-même, dans ſes derniers Catalogues, pluſieurs fautes qui ſe trouvent dans les premiers.*

M. l'Abbé d'Artigny fait, dans ſon Article XCII, le détail de l'affaire du Comte de Chalais : ce morceau eſt beaucoup mieux que

dans la plûpart des Ecrits qui ont fait mention de cette aventure; mais on peut y désirer encore des perfections, & ceux qui sçavent à fond l'Histoire de Louis XIII, racontent encore des particularités qui ont été inconnues à notre Auteur.

Il y a, sur la fin de cet Article, un portrait de l'Historien de Louis XIII, Michel le Vassor. Le tableau n'est pas avantageux, & il n'en est que plus ressemblant.

L'Histoire *des Trois Maries, par Jean de Venette, de l'Ordre des Carmes*, occupe tout l'Article XCIII. C'est un chef-d'œuvre d'impertinence comme les Sermons de Menot. M. l'Abbé d'Artigny a donné des Extraits de ces sortes de Livres pour délasser son Lecteur, & pour faire connoître les siècles qui nous ont précédés. On trouve encore à la fin de ce Volume un Sermon très-

risible du P. Bosquier, Observantin, sur l'Enfant Prodigue. Nous ne citons aucun trait de ces piéces singulières, qui peuvent être lues par les Curieux, & ne doivent nullement être présentées à ceux qui les trouveroient aussi plates qu'indécentes.

Notre Auteur retombe sans effort dans les Anecdotes Littéraires. Son Article XCIV traite des *Noms propres François, que plusieurs Poëtes Latins ont employés sans leur donner une terminaison Latine.* Par exemple, dans l'Epitaphe qu'on fit pour Génébrard, le premier vers étoit ainsi :

*Creditis hoc* Genebrard *contectum marmore : non est.*

Celle de Cujas portoit :

*Erexit leges & jura jacentia* Cujas

On dit aussi que Jean de Tourneroche, Professeur d'Eloquence

à Caën, dédiant ſes Notes ſur Perſe au Premier Préſident du Parlement de Rouen, nommé *Grouillard*, l'apoſtrophoit par ces deux vers parodiés d'Horace :

*In publica commoda peccem,*
*Si longo ſermone morer tua tempora*
Grouillard.

C'eſt Menage, Vigneul-Marville, & M. Huet qui rapportent ce trait : mais M. l'Abbé d'Artigny le révoque en doute ; il a vu le Commentaire de Tourneroche ſans le nom de *Grouillard* ou *Groullart* ; il a conſulté divers Sçavans qui avoient ce Livre, & qui ont temoigné que leur Exemplaire ne préſentoit point non plus le nom du Premier Préſident de Rouen. Cette remarque, ou critique, eſt très-bien fondée ; & l'on peut s'aſſurer que Ménage, Vigneul-Marville, & M. Huet ont été trompés à l'é-

gard de cette bagatelle littéraire. Nous avons vu, comme une infinité d'autres, l'Ouvrage de Tourneroche, ſur-tout l'Exemplaire qui eſt à la Bibliotheque du Roi, & il y a;

*(Ne) in publica commoda peccem*
*Si longo Sermone morer tua tempora.*

L'Epitre Dédicatoire eſt datée, *X. Cal. Jul.* & l'Edition de 1601.

Au reſte, la manière d'inſérer ainſi des noms François dans des vers Latins, eſt très-ridicule; elle l'eſt même au point de n'avoir jamais pu dégénérer en mode; on ne cite pour cette fantaiſie qu'un petit nombre d'exemples ſans autorité, & de Littérateurs ſans réputation.

L'Article, peut-être le plus intéreſſant de ce Volume, eſt le XCV qui contient quelques *Lettres de M. le Duc de S. Aignan au Roi* (Louis XIV) *avec les Ré-*

*ponſes*, *& des remarques ſur l'Hiſtoire* de ce Monarque, *publiée par M. Reboulet.* On fait bien ſentir que l'Ouvrage de cet Hiſtorien n'eſt pas ſans défauts, quoique très-ſupérieur à ceux de Larrey, de Limiers, de la Hode ou la Martinière; *mais en lui accordant une ſupériorité entière, il ſera toujours vrai de dire que cet habile Ecrivain pouvoit faire mieux.*

M. l'Abbé d'Artigny a terminé ſon travail & le nombre de ſes Volumes. Nous ne pouvons que l'inviter à reprendre la plume : le Public a été content de lui; nous eſtimons qu'il ne doit pas être mécontent du Public.

## ARTICLE XX.

*TRAITÉ RAISONNÉ de la Distillation, ou, la Distillation réduite en Principes : avec un Traité des Odeurs.* Par M. Déjean, Distillateur. A Paris, chez Nyon & Guyllin, (vol. *in*-12. 484 pp.) MDCCLIII.

DANS son Epître Dédicatoire à MM. les *Maîtres Limonadiers-Distillateurs*, l'Auteur déclare qu'il présente à leur Communauté l'ouvrage de vingt ans d'études & de recherches, de travail & d'expériences, toujours heureuses, ajoute-t-il dans sa Préface. C'est sur un fondement si solide qu'il garantit la certitude de ses principes dans un Art qu'il ne croit pas *borné à des connoissances stériles*, puisque la Distillation est

une des parties les plus étendues & les plus essentielles du commerce de la France. Dans ce Livre, il entre donc plus de pratique que de théorie, plus de manipulation que de spéculation. » Si quelqu'un » me chicanne (*dit l'Auteur*) je » ne lui répondrai que par l'expé- » rience, c'est où je l'appelle; je » n'ai rien de mieux pour parer à » toutes les querelles qu'on me » pourroit faire; & dans ce Trai- » té j'appellerai toujours de tout » ce qu'on me contestera à l'expé- » rience, & à l'expérience réi- » térée. «

C'est là, sans contredit, la meilleure, ou plutôt l'unique manière de procéder sûrement dans un Traité comme celui-ci: s'il n'avoit pour base qu'un systême spécieux, ou qu'un recueil de conjectures probables, il seroit très-dangereux d'y prendre la moindre confiance, puisqu'il y auroit

au moins 100 contre 1 à parier, que les principes en ſeroient ruineux, & qu'il n'en pourroit ſortir que des conſéquences funeſtes.

Ce Traité contient 130 Chapitres : les inſtrumens de la diſtillation ; ſes différentes eſpéces ; ſes ingrédiens, plantes, fruits, épices, grains ; ſes produits, liqueurs, odeurs, ratafias, huiles, eſſences, ſyrops, &c. ont fourni une matière aſſez abondante pour remplir ce grand nombre de Chapitres. Nous avertiſſons d'abord ceux qui exercent l'Art, de recourir au Livre même ; nous ne ſçaurions ſuppléer aux leçons qu'ils y trouveront : la plûpart de nos Lecteurs n'en goûteroient pas le détail : il faut un autre intérêt que celui de leur curioſité, pour en déſirer plus qu'une notion abrégée : en nous y bornant, nous eſpérons en dire aſſez, pour leur faire eſtimer l'Auteur & ſon Ouvrage. L'ordre que

nous ſuivrons ſera le plus naturel & le plus méthodique que l'envie d'être intelligibles, ſans être prolixes, ait pû nous faire imaginer.

L'Auteur obſerve d'abord que les Diſtillateurs ont toujours fait un myſtère de leur Art, & que ce myſtère l'a plus décrié qu'accrédité. Perſuadé que c'eſt rendre ſervice à ſa Profeſſion que de déchirer ce voile, qui prévient tant de gens contre un Art ſi précieux, il en expoſe dans ſon Traité la manœuvre aux yeux de tout le monde. Mais pour mieux en découvrir la nature, remontons d'abord aux élémens qui attirent l'attention & excitent l'induſtrie du Diſtillateur, c'eſt-à-dire, conſidérons ces parties que la diſtillation enleve des corps ſoumis à ſon action : on les appelle *eſprit*, *eſſence*, *eau ſimple*, *phlegme* ; & voici les définitions que M. Déjean nous donne de chacune de ces parties.

Les *eſprits* qu'ont tous les corps, ſans en excepter aucun, ſont une ſubſtance ignée, qui de ſa nature eſt diſpoſée à un très-grand mouvement. Plus un corps eſt poreux ou huileux, plus les eſprits ſubtils qu'il récèle, ſont prêts à s'échapper des priſons, où il les tient comme enchaînés.

Les *eſſences* ſont les parties huileuſes des corps, ou une ſubſtance douce & onctueuſe, qui eſt un des principes de leurs compoſitions, & qu'on appelle *huile eſſentielle.*

Les *eaux ſimples* ſont une liqueur *flegmatique & odorante;* l'odeur dont elle ſe charge, eſt l'odeur du corps dont elle eſt extraite, & même une odeur plus parfaite.

Les *phlegmes*, ſont des parties aqueuſes qui entrent dans la compoſition des corps. Voilà les élémens ſur leſquels notre Auteur

exerce son art, & les limites où son Traité se renferme.

L'art de distiller, qu'on enseigne dans cet Ouvrage, n'est donc que l'art d'extraire des corps ces esprits, ces essences, ces eaux & ces phlegmes qui sont autant d'élémens, autant de portions essentielles de ces corps. La chaleur est l'agent qu'invoquent les Distillateurs, pour dégager ces élémens captifs, pour les enlever des corps où ils sont détenus, & pour les transporter dans des vaisseaux destinés à les recueillir après leur séparation.

Quand, pour cette séparation, on n'employe point d'autre chaleur que celle qui est propre aux corps sur lesquels on opère, on ne produit qu'une *fermentation*, & c'est le nom qu'on donne à cette opération.

Quand on emprunte le secours d'une chaleur étrangère, c'est ou

pour préparer ſeulement, ou pour achever la diſtillation. Expoſer les matières à l'action d'une chaleur, qui ne faſſe que les préparer à la diſtillation, c'eſt les *mettre en digeſtion :* mais ſi la chaleur qu'on applique eſt aſſez efficace pour conſommer la ſéparation, alors c'eſt la *diſtillation* parfaite & proprement dite.

M. D. donne aux Diſtillateurs un avis important & *eſſentiel*, c'eſt de bien connoître la nature du Phlegme. » Beaucoup, *dit-il*, s'y » trompent : quelques-uns pren- » nent pour les phlegmes, quel- » ques gouttes blanches & nébu- » leuſes qui tombent les premières » lorſque les recettes, contenues » dans l'Alembic, commencent » à diſtiller : cependant c'eſt ſou- » vent le plus précieux des matiè- » res qui diſtillent, dont ils ſe pri- » vent gratuitement ; & cela ne » vient que de quelque humidité

» qui reſtoit dans le réſervoir, au
» lieu que, s'ils avoient obſervé de
» bien eſſuyer leur Alembic, ils
» auroient vû que la première gou-
» te qui diſtille auroit eu autant de
» brillant que les dernières;& c'eſt
» à leur perte qu'ils ôtent ces pre-
» mières goutes, qui ſont le plus
» ſpiritueux & le plus volatil de
» leurs recettes... Dans les matiè-
» res qui ſont miſes en digeſtion,
» les eſprits s'envolent les premiers
» au ſommet du chapiteau ; & dans
» les recettes qui n'y ont point
» été miſes, les phlegmes précé-
» dent les eſprits. La raiſon en eſt
» très-phyſique & très-ſimple...c'eſt
» que dans les matières miſes en
» digeſtion, auſſitôt que l'Alem-
» bic eſt échauffé, & que les re-
» cettes commencent à bouillir,
» les eſprits, comme la portion
» la plus légère des matières qu'on
» diſtille, s'échappent & s'élèvent
» au ſommet du chapiteau. Dans

» les recettes qui n'ont point été
» mises en digestion, ces mêmes
» esprits étant retenus & impli-
» qués dans les phlegmes, qui
» sont moins disposés à s'échap-
» per, ils ne peuvent pénétrer ces
» phlegmes, il faut donc que les
» phlegmes en se dégageant leur
» fassent une route «. Delà vient
que l'Auteur, pour accélérer l'*ouvrage* dont il étoit pressé, au lieu
de la digestion, employant la trituration, a toujours éprouvé que
dans les *épices*, *la première division étoit des phlegmes*, & *la seconde*, *des esprits*, quand il ne s'agissoit
que des *Eaux simples d'épices*, & *non des esprits aux épices*, ou *d'esprit d'épices tirés à l'esprit-de-vin*.

Autre remarque de l'Auteur encore plus curieuse : » C'est que
» dans les recettes mélangées, telles
» que seroient celles où l'on feroit
» distiller des fleurs, des fruits & des
» épices ensemble, mises à l'Alem-

» bic ſans avoir été préparées par
» la digeſtion, l'action du feu en-
» leve premièrement l'eſprit des
» fleurs ; enſorte que malgré le
» mélange, ces eſprits n'ont rien
» contracté du goût des fruits &
» des épices. Cette diſcrétion faite,
» les eſprits des fruits diſtillent,
» ſans odeur des fleurs, ni goût
» des épices : enfin les eſprits des
» épices viennent des derniers,
» ſans odeur des fleurs, ni goût
» des fruits. Tout y eſt diſtinct.

Soit que les épices ayent été miſes en digeſtion, ou qu'elles n'y ayent point été miſes, ſoit que les phlegmes ayent été enlevés avant les eſprits, ou les eſprits avant les phlegmes, M. D. a encore remarqué que les eſprits avoient à peine le goût & l'odeur des épices dont ils étoient extraits : pour leur donner le goût & le parfum des épices, il étoit obligé de mettre avec ces eſprits, des phlegmes en plus ou moins grande quantité.

Comme on parle ici ſouvent de *matières miſes en digeſtion*, c'eſt un langage dont il eſt à propos de donner une notion plus diſtincte que nous n'avons fait. Les matières ſont *en digeſtion* quand on les fait tremper dans un diſſolvant ſuſceptible d'une chaleur très-lente; elles y acquièrent une moleſſe, qui ouvre une iſſue plus libre aux eſprits qu'on en veut extraire. On diſtingue deux ſortes de digeſtion : les unes ſe font *à froid*, les autres ſe font ſur le feu ou ſur des matières chaudes. Les digeſtions chaudes enlevent toujours des eſprits aux matières; c'eſt autant de pris ſur la qualité & ſur le mérite des marchandiſes : c'eſt donc une perte qu'on évite dans les digeſtions à froid, auſſi ſont-elles d'un meilleur & d'un plus fréquent uſage.

Tous les temps ne ſont pas égaux pour la diſtillation. Chaque

matière a, pour ainsi dire, sa saison propre; le temps le plus convenable à la faire distiller, c'est celui où elle a plus de vertu; ainsi c'est dans le *fort de leur saison*, dans le temps qu'elles ont plus de couleur & plus d'odeur, que les fleurs se doivent distiller. Les fruits demandent la même attention: on ne doit destiner à la distillation, que les fruits les plus sains, les plus beaux, & sur-tout les plus colorés, quand on en veut extraire des teintures. Pour les grains, les épices ou les aromates, on peut être moins délicat sur la saison; mais on ne sçauroit trop l'être sur le choix de la matière.

Quand le Fabriquant a mêlé avec la liqueur qui vient de distiller, le sirop ou les couleurs dont il veut lui infuser le goût ou la teinture, la liqueur perd sa transparence, s'obscurcit & devient nébuleuse: on la clarifie en

la faiſant paſſer par le ſable ou le papier gris, ou par le drap ou la futaine. On trouve ici, ſur la filtration des liqueurs & ſur leur paſſage à la chauſſe, les leçons les plus étendues & les plus intéreſſantes pour les Diſtillateurs; c'eſt-à-dire, le ſecret de purger les eſprits des phlegmes, quand leur mélange a été inévitable dans la diſtillation; l'art de conſerver aux liqueurs diſtillées leur ſaveur, leur odeur, & leur couleur propre, ſans que la filtration, ou le paſſage à la chauſſe en altère la nature, dans les cas où l'on eſt obligé de leur faire ſubir ces opérations toujours critiques: car ce ſont comme de fâcheuſes épreuves, où, ſans les plus fines précautions, l'extrait ne manque guères de ſouffrir beaucoup de déchet dans ſes plus précieuſes qualités, ou du moins ne recouvre les unes qu'aux dépens des autres;

ſa limpidité, par exemple, & ſon éclat aux dépens de ſon goût & de ſon parfum le plus exquis.

M. D. traite ſon ſujet avec ſageſſe. Il en écarte les diſputes que ſa matière a fait naître, ſoit entre les Phyſiciens, ſoit entre les Chymiſtes : les objets en ſont trop vagues & trop abſtraits pour occuper un Fabriquant ; ſes diſtillations n'en ſçauroient tirer aucun mérite qui en augmente la valeur ; le temps qu'il donneroit à ces ſubtiles recherches, ne tourneroit qu'au détriment de ſon commerce ; la fineſſe des organes lui eſt plus néceſſaire que celle du génie : ce n'eſt pas en diſcourant, mais en opérant, qu'il avance ſes affaires. Ainſi, dans le Chapitre de la fermentation, notre Auteur laiſſe aux Lémery & aux Macquer la gloire d'en définir la nature ; il ſe borne à nous en montrer les effets dans l'image la plus ſenſible

qu'on puiſſe en déſirer. On y voit une fermentation bien conduite déployer ſes forces ſur des fruits écraſés, en extraire les ſucs groſſiers, les former, les transformer, & par ces façons, comme par autant de dégrés, en rectifier l'eſprit, & lui rendre ſa pureté élémentaire.

D'abord, expoſées à un feu modéré, les liqueurs ſe troublent; un mouvement léger en agite bientôt les grains ou pepins, & les jette ſur la ſuperficie, d'où le liquide exhale des vapeurs malſaines, & d'une odeur *piquante & pénétrante.* Pour prévenir la *putréfaction*, ou la *fermentation putride*, on ſcelle le vaiſſeau; la liqueur ſuſpend ſon travail; le reſte de ſes parties groſſières ſe précipite au fond du vaſe; le liquide, qui n'étoit que doux & ſucré, acquiert une ſaveur agréable & piquante, ſans aucune acidité. De

cette liqueur on en tire une ſeconde, qui eſt ſpiritueuſe, inflammable, légère & pénétrante : ſa couleur, qui eſt d'un blanc jaune, réjouit autant l'œil, que ſon goût flatte le palais. C'eſt-là ce qu'on appelle l'*Eau-de-vie.* Quelque ſpiritueuſe qu'en ſoit la ſubſtance, elle contient encore beaucoup de parties aqueuſes & phlegmatiques: on l'en dépouille en la diſtillant, & elle prend ſa qualité & le titre d'*Eſprit-de-vin.* Cet eſprit encore chargé de quelques phlegmes, les dépoſe dans une troiſiéme diſtillation, dont il ſort avec le nom d'*Eſprit rectifié.* Enfin, quand il a été rectifié autant qu'il le peut être, on l'appelle *Eſprit ardent.*

Les Diſtillateurs diſtinguent trois eſpéces de fermentation, dont la premiére ſe nomme *vineuſe*, ou *ſpiritueuſe*; la ſeconde, *acide*; la troiſiéme, *putride*; & cette dernière eſt une *déſunion to-*

*tale des principes.* Toute ſubſtance capable de ces trois fermentations les éprouve toutes, & paſſe de l'une à l'autre avec une rapidité qui en dérobe le progrès à l'attention du Diſtillateur, à moins qu'il n'ait aſſez d'habileté & d'expérience pour en rompre à propos l'eſſor avant qu'elle ait atteint le troiſiéme dégré, celui de la *putréfaction.*

Après la fabrique des Eaux-de-vie & de l'Eſprit-de-vin, l'Auteur apprend à ſes Eleves à en faire le choix & le diſcernement, & à connoître les fruits, les grains, les épices, les plantes aromatiques & vulnéraires, & toutes les autres recettes qui ſont du reſſort de la diſtillation : on ſent combien toutes ces connoiſſances ſont néceſſaires à un Artiſte qui veut établir ſa vogue ſur la bonté de ſes denrées.

La Diſtillation eſt un des Arts

ſoumis à l'empire de la mode; combien de liqueurs ont perdu leur vogue ſans avoir rien perdu de leur mérite! D'un goût paſſager, qui fait leur réputation, naît bientôt un dégoût qui cauſe leur décri. Nos goûts ſont comme nos paſſions, plus ils ſont vifs, plus ils ſont inconſtans. Hors de la ſphère de ſes beſoins, la nature ne peut guères former d'habitude durable. Heureuſement pour les Diſtillateurs, ſi les goûts les plus uſés ſont les plus difficiles à ſatiſfaire, ce ſont auſſi les plus aiſés à tromper. Avec une odeur, une teinture, une nuance, une étiquéte qui la déguiſe, une liqueur ſurannée & diſgraciée reprend faveur, *figure* ( comme s'exprime M. D. ) *& tient ſon coin dans le plus grand monde.*

Nous ne ſçaurions entrer dans le détail de toutes les recettes, de tous les alliages, de toutes les combinai-

ſons qu'on trouve dans cet Ouvrage:plus jaloux des avantages de ſon Art que des intérêts & de la vogue de ſon magaſin, l'Auteur ne fait aucun myſtère de beaucoup d'heureuſes découvertes qu'il a faites dans ſa Profeſſion. Nous avertiſſons les Parfumeurs & les Confiſeurs qu'ils ne ſçauroient trop étudier ſon Livre. Les Cuiſiniers même y trouveront beaucoup de ſecours pour leurs fonctions, par exemple, le *ſecret d'avoir de fines herbes en hyver plus odorantes & de meilleur goût qu'on ne peut en avoir dans la force de leur ſaiſon.* Tous ces Officiers ſeroient inexcuſables d'ignorer les précautions & les reſſources que M. D. leur ſuggère contre les accidens auſquels ils nous expoſent, ſur-tout par le feu qu'ils manient avec trop de négligence & de témérité. Pour le Public nous l'avertirons que ces fines quinteſſences ne chatouillent

ſi délicieuſement les fibres les plus ſubtiles de nos organes, qu'en rongeant le germe de notre vie; & qu'en viciant tous nos principes de ſanté. On ne rafine point ſur la nature, on ne la force point impunément : les maux les plus cruels ſont ordinairement le produit des plaiſirs les plus recherchés. La Diſtillation donne-t-elle autant de ſecours que d'exercice à la Médecine ? eſt-elle un art dont les Anciens doivent nous envier l'invention ? Ce ſont-là des problêmes dont on ne trouvera pas la ſolution dans l'Ouvrage que nous annonçons.

## ARTICLE XXI.

*ÉCLAIRCISSEMENS GÉOGRAPHIQUES sur la Carte de l'Inde. Par M. d'Anville, Sécrétaire de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans.* ( *In-4°.* p. 161. sans l'Avertissement. ) A Paris de l'Imprimerie Royale. MDCCLIII.

VOICI un Géographe qui double son travail pour bien instruire le Public. M. d'Anville avoit composé la Carte particulière de l'Inde ; ses richesses Géographiques s'étoient répandues dans cet Ouvrage, mais comme en secret, & sans pouvoir être apperçues, sinon des grands Connoisseurs : encore s'y trouvoit-il beaucoup de choses qui pouvoient échapper à l'attention des plus ha-

biles, ou même faire naître des doutes & des questions. Le vrai & l'unique moyen de satisfaire tout le monde, étoit de donner l'Analyse suivie & raisonnée de cette Carte : Analyse destinée à rendre raison des noms, des positions, des distances, des changemens surtout faits dans la description de l'Inde : Analyse encore qui rappelleroit l'ancienne Géographie, qui la plieroit aux usages de la moderne, quand les convenances seroient sensibles.

Or tel est l'Ouvrage que présente M. d'Anville, & telle devroit toujours être la pratique de quiconque se porte aujourd'hui pour donner des Cartes. Si l'on n'a que des choses empruntées d'ailleurs & surannées, il faut se tenir en repos; le monde est plein de morceaux de Géographie copiés & pillés cent fois. Si l'on a du neuf, il faut publier en même-tems les

pièces justificatives, c'est-à-dire de bons Mémoires, des Analyses détaillées qui rendent témoignage au travail de l'Auteur, & qui l'expliquent.

La Carte de l'Inde que nous annonçons est donc accompagnée d'un Volume très-instructif, & nous le disons sans exagération, comme sans flatterie, très-sçavant en son genre. MM. de la Compagnie des Indes qui ont désiré cette entreprise, qui l'ont demandée à M. d'Anville, mettent par-là dans la Republique Littéraire des connoissances fort recherchées sur cette grande portion de l'Asie. Ainsi le Commerce fait-il plus aujourd'hui que l'ambition d'Alexandre. A peine ce Conquérant, par ses courses & par ses Victoires, put-il découvrir une très-petite portion de l'Inde. Le Commerce a pénétré jusqu'aux confins de l'Orient ; il nous familiarise avec

les Voiſins du Gange ; il nous met, ſous les yeux, des Contrées où ne parvint jamais le nom du Héros de Macédoine. Mais livrons-nous aux diſcuſſions Géographiques que M. d'Anville nous propoſe, & où il nous ſert de guide.

Son Livre eſt partagé en cinq Sections, dont voici l'ordre & les objets. Qu'on imagine d'abord l'Inde détachée du grand continent de l'Aſie ; cette portion, qui eſt elle-même un très-grand pays, peut ſe diſtinguer en deux parties, dont l'une eſt Septentrionale, & l'autre Méridionale. La première comprend les Régions arroſées par l'Indus & par le Gange ; en ſorte que le cours de ces fleuves forme encore une diviſion : car on conçoit d'une part les contrées où coule l'Indus ; de l'autre celles qu'arroſe le Gange ; & tels ſont les ſujets qu'on embraſſe dans les deux premières Sections. L'une

traite

traite de la partie de l'Inde traversée par l'Indus ; l'autre, de la partie de l'Inde que le Gange arrose.

Ensuite le Midi de l'Inde fournit également deux points de vue. Car on y remarque deux rivages de mer opposés, l'un tendant au Sud, depuis la hauteur des bouches de l'Indus, jusqu'au Cap-Comorin ; l'autre remontant de ce Cap vers le Nord, jusqu'aux bouches du Gange : matière aussi de deux Sections ; & l'Auteur en ajoute une autre qui est la dernière & la cinquiéme, pour traiter de la Côte de l'Inde qui suit les bouches du Gange, jusqu'à l'entrée du détroit de Malaca.

Cette exposition, placée vis-à-vis des Cartes qu'on nous donne, répand déja des lumières : ces Cartes sont au nombre de quatre, ou plutôt il n'y en a que deux en quatre feuilles ; la pre-

mière eſt pour la partie Septentrionale de l'Inde qu'arroſe le Gange : il faudra recourir à la Carte d'Aſie de notre Auteur pour les Pays que traverſe l'Indus ; ce qui eſt peut-être un déſavantage, ou une incommodité : mais M. d'Anville n'a pas voulu impoſer au Public l'obligation d'acquérir ce qu'on a déja. La ſeconde feuille, qu'on nous préſente ici, eſt pour toute la partie Méridionale de l'Inde, & doit ſervir durant la lecture de la troiſiéme, de la quatriéme & de la cinquiéme Section. Ces deux feuilles au reſte ſont deſtinées à être réunies enſemble pour ne faire qu'un tout. Il en eſt de même de la troiſiéme & de la quatriéme feuille qui ſont des Cartes particulières, & à grand point, l'une pour le Carnate, l'autre pour la Côte de Coromandel.

Mais avant que d'entrer dans

ses Sections, M. d'Anville fait l'Analyse de la mesure qui sert à marquer les distances dans les Pays qu'il est question de parcourir. On ne peut qu'approuver cette attention; & il n'y a pas moins de recherches & d'habileté dans ce morceau préliminaire que dans tout le reste du Livre.

La mesure itinéraire des Indiens est le *Coss*, qui, comme nos lieues de France, croît & decroît suivant les Pays. Sa moyenne grandeur, selon M. d'Anville, est de 37 au dégré, ce qui fait environ trois quarts de lieue; & cette évaluation, dont on dit ici les raisons, est plus juste que toutes celles qui se trouvent dans les Relations des Voyageurs. Mais il n'y a pas jusqu'au terme de *Coss* que notre Auteur n'explique, qu'il ne déterre même dans l'Antiquité. Ce trait est singuliérement estimable, & mérite d'être pré-

ſenté au Lecteur, tel que M. d'Anville l'a conçu. « Si le nom » de *Coſſ* (dit-il) ou une dénomi- » nation qui en eſt évidemment » un dérivé, ſe trouve dans l'An- » tiquité, comme en effet je le » découvre, cette circonſtance fa- » voriſe beaucoup la préſomption » que l'on a déja formée de » l'ancienneté de cette Meſure. » Etienne de Byſance, à l'Article » Κάσπειρος, parle d'un coureur » de l'Inde ſous le nom de *Coſ-* » *ſéen*, Κοσσαῖος. Ce Coureur étoit » du Pays de l'Inde nommé *Caſ-* » *pira*, & les naturels de Caſpira » étoient de tous les Indiens les » plus vîtes à la courſe, ayant le » pied plus leger, & le genou plus » ſouple & plus flexible : c'eſt ain- » ſi que s'en explique le Poëte » Denys, * cité par Etienne.

* C'eſt celui qui avoit fait un Poëme intitulé, *Les Baſſariques* ; Ouvrage qui

» Ptolémée place la Caſpirée &
» la Ville de Caſpira, dans le
» Nord de l'Inde. Hérodote fait
» auſſi mention d'une Ville de
» Caſpatyrus *, ſituée vers le haut
» du fleuve Indus . . . . Quoiqu'il
» en ſoit, ne ſuffit-il pas ici d'être
» inſtruit qu'un Coureur Indien,
» de la Nation de l'Inde la plus
» exercée à la courſe, étoit appel-
» lée *Coſſéen* ? & la remarque n'eſt
» elle pas de quelque conſéquence,
» puiſque la meſure itinéraire In-
» dienne s'appelle *Coſſ* ?

Section première : *De la partie de l'Inde traverſée par l'Indus &*

---

ne ſubſiſte plus. On n'en a que quelques fragmens, tels que ceux qui ſont cités par Etienne de Byſance ; celui en particulier dont M. d'Anville fait un ſi bon uſage.

* Etienne de Byſance appelle cette Ville *Caſpapyrus* : c'eſt une faute que M. d'Anville a ſçu éviter.

*par les rivières qui ſe rendent dans ce Fleuve.*

L'Indus a ſa ſource dans le Caucaſe de l'Inde ; montagne placée au Nord de ce vaſte Pays, & bien reconnue par Ptolémée. C'eſt la remarque de notre Auteur, toujours attentif à montrer les rapports de l'ancienne Géographie, avec celle d'aujourd'hui. Ainſi, par exemple, dans cette Section, il fait voir que les Villes de Nagar & de Samar-Kande, ſont celles de *Nagara* & de *Marcanda* dont Ptolémée a parlé. Mais ici ſe préſente une obſervation très-neuve & très-fine. Ptolémée n'eſt pas en réputation de marquer fidélement & exactement les latitudes : cependant quand il eſt queſtion de *Nagara*, il dit que ſa latitude eſt de 32 dégrés & demi ; ce qui approche fort d'environ 33 que la Carte de M. d'Anville donne à ce lieu ; & à l'égard de

*Marcanda*, le même Ptolémée en fixe la latitude à 39 dégrés & un quart, laquelle ne s'écarte du vrai point des obſervations que de 21 ou 22 minutes : * objet peu conſidérable pour des temps & des lieux ſi éloignés de nous.

Or après ces exemples & pluſieurs autres que notre Auteur indique, qui peut douter que Ptolémée n'ait *fait uſage de quelques points déterminés* par les hauteurs priſes aſtronomiquement ? Il y a même, au ſujet de Marcanda, une particularité très-remarquable. Cet ancien Coſmographe (Ptolémée) recule la Sogdiane au-delà du Fleuve Oxus, & il fait couler ce Fleuve ſous le parallèle d'environ 44 dégrés. Cependant il met Marcanda par le 39 dégré & un quart, & cette Ville étoit cer-

* La vraie latitude de *Marcanda* eſt de 39 dégrés 37 min.

tainement de la Sogdiane, elle en étoit même la capitale, selon les termes d'Arrien. Comment donc concilier ces deux positions, sçavoir celle de la Sogdianne au-delà du 44 dégré, & celle de Marcanda en deça du 40^e^ dégré? C'est, répond fort bien M. d'Anville, que Ptolémée aura suivi des Itinéraires fautifs qui reculoient trop la Sogdiane, & qu'il s'en sera tenu à *quelque détermination spéciale & positive* pour la Ville de Marcanda. Qui n'avouera, sur cette réponse, que notre Auteur traite la Géographie en maître?

Il faudroit suivre présentement l'explication qu'il donne de la route d'Alexandre dans l'Inde. C'est Arrien qu'il prend pour guide, Arrien le *plus fidéle* & le *plus circonstancié* des Historiens d'Alexandre. Si quelqu'un veut prendre en main cet Auteur, y compter toutes les marches du

Conquérant, les combiner avec chacune des diſcuſſions, où entre M. d'Anville, ce ſera une lecture auſſi agréable qu'utile. On y apprendra, par exemple, à bien connoître le cours des Fleuves qui tombent dans l'Indus, & l'on conviendra de la vérité d'une critique que fait l'Auteur ſur la Carte de l'expédition d'Alexandre, compoſée par M. Deliſle. Car il demande *pourquoi, dans cette Carte, le Fleuve Hyphaſis, au lieu de ſe rendre dans l'Acéſines, eſt conduit juſqu'à la Patelène, par un cours parallèle à l'Indus?* C'eſt qu'en effet Arrien ne reconnoît point ce *cours parallèle*; & s'il nous eſt permis d'ajouter quelque choſe à la remarque de M. d'Anville, nous aſſurons même que, ſelon cet Hiſtorien de l'expédition d'Alexandre, l'Hyphaſis ne ſe rend point immédiatement dans l'Acéſines, mais dans l'Hydraote; que

celui-ci tombe dans l'Acéſines, ce dernier dans l'Indus, & l'Indus dans la mer. Cellarius a bien connu ces communications. On peut le voir T. 2. p. 858 & 859.

Section ſeconde : *De la partie de l'Inde traverſée par le Gange.*

La ſource de ce Fleuve a été longtemps une eſpèce de myſtère. C'eſt la curioſité de l'Empereur de la Chine Kang-hi, qui nous en a procùré la connoiſſance. » Ce Prince voulut joindre la » Carte du Tibet à celles qu'il » avoit fait dreſſer dans les diver- » ſes parties de ſon Empire, & » qu'il devoit à l'habileté des Miſ- » ſionnaires Jéſuites. Des gens » inſtru ts dans les Mathémati- » ques, ayant par ſes ordres péné- » tré juſqu'aux ſources du Gange, » le Pays & la route qui les y » avoient conduits ont été décrits. » Parrce moyen nous avons ap- » pris qu'au pied des monts Ken-

» taissé ( sur les confins du Tibet )
» le Gange, formé de plusieurs sour-
» ces , traverse successivement
» deux grands Lacs , & prend son
» cours vers le Couchant , où la
» rencontre d'une chaîne de mon-
» tagnes le fait tourner vers le
» Sud , & se replier même entre
» le Levant & le Sud,* jusqu'à ce
» que dirigé déterminément vers
» ce dernier côté , il entre dans
» l'Inde.

L'entrée du Gange dans l'Inde est liée sur la Carte avec la position de Dheli, Ville Capitale, & séjour du Mogol. Il n'y a guères que 30 lieues de cette Ville au Gange ; mais la position de Dheli est bien plus particulièrement dé-

---

* *Conversio illa mollis & lenis est , inclinatio aliqua in Orientem , ut tamen ab illâ in Austrum ad ostia ruat.* C'est ainsi que s'exprime Cellarius sur un passage de Strabon.

terminée par les obſervations du P. Boudier, Miſſionnaire Jéſuite, que M. d'Anville cite très-ſouvent dans cette Section. En 1734 le P. Boudier alla de Shandernagor, dans le Bengale, à Dheli pour ſatisfaire un Seigneur Indien qui aimoit beaucoup l'Aſtronomie : la ſuite & les particularités de ce Voyage ont fait la matière d'un écrit que M. d'Anville a eu entre les mains, & dont il ſe ſert avantageuſement pour fixer la longitude, & la latitude de divers endroits voiſins du Gange.

C'eſt ce détail que nous ne pouvons rendre, & qu'il faut étudier en combinant la Carte avec le Livre. On en conclura des changemens à faire dans les autres Cartes, des corrections à ſouhaiter pour le Livre de la Connoiſſance des temps. Par exemple, les obſervations du P. Boudier donnent, pour la longitude d'Agra,

à compter du méridien de Paris, 75 dégrés, 44 ou 45 minutes; & pour la latitude 27 dégrés 10 minutes; au lieu que la Connoiſſance des temps ne donne de longitude à la même Ville d'Agra que 74 dégrés, 24 minutes; & de latitude 26 dégrés, 43 minutes: différences, comme on voit, très-conſidérables, & qui méritent toute l'attention des Géographes. Les Amateurs de l'Antiquité verront, dans une diſcuſſion raiſonnée de notre Auteur, la Ville d'Helabas au confluent du Gemné & du Gange, identifiée avec l'ancienne Palibothra dont Strabon, Arrien, Pline & Ptolémée ont parlé avec tant d'éloges. Ce morceau eſt fort curieux parce que l'Hiſtoire, la Critique & la Géographie s'y prétent des lumières mutuelles.

Section troiſiéme: *De la partie maritime de l'Inde qui s'étend de-*

*puis les bouches de l'Indus, jusqu'au Cap-Comorin.*

Voici l'ordre que garde M. d'Anville dans cette Section : il parcourt d'abord la côte depuis les bouches de l'Indus, jusqu'à Surate. Il entre delà dans l'intérieur du Pays ; puis il revient à la côte, pour parler des Villes de la domination Portugaise, surtout de Daman, de Bombay, de Goa, &c. Il passe ensuite au Malabar dont il explique les divisions, dont il nomme les places principales ; & il n'oublie pas Diemper au centre de cette vaste Contrée. C'est un lieu célébre dans l'Histoire Ecclésiastique par le Concile qu'y tint en 1599, l'Archevêque de Goa, Alexis de Ménézès, Prélat très-zélé pour la conversion des Chrétiens Schismatiques qu'on appelloit Chrétiens de S. Thomas. On a les Actes de ce Concile publiés autrefois en Portugais, traduits depuis

peu en Latin, & imprimés à Rome en 1745, avec l'Hiſtoire de cette Aſſemblée, & la Liturgie des Catholiques du Malabar. * Comme on y fait mention de beaucoup de Villes ou Bourgades de cette côte, nous croyons qu'un Géographe, auſſi habile que notre Auteur, pourroit tirer parti de ces monuments; nous y trouvons même un mot de critique ſur l'époque de la Ville de Coulan, dont parle M. d'Anville. *Cette époque* (dit-il) *tombe à l'an 822 de l'Ere Chrétienne.* Or dans une note pla-

* Le titre de ce Livre eſt: *Jo. Facundi Raulin Cæſar-Auguſtani, Ord. Eremitarum S. Auguſtini Ex-Generalis, atque Hiſpaniarum Indiarumque Aſſiſtentis: Hiſtoria Eccleſiæ Malabaricæ cum Diamperitana Synodo apud Indos Neſtorianos S. Thomæ nuncupatos coacta ab Alexio de Menezez Auguſtinenſi, an. Domini 1599: nunc primùm è Luſitano in Latinum verſa, &c.* in-4° pag. 530. Romæ, 1745.

cée à la page 5 de l'Hiſtoire du Concile de Malabar, il eſt dit qu'on a un *accord* ou *ſerment* fait par les Chrétiens de cette Egliſe, & daté du 20 Juin 1704, *de la fondation de Coulan 879*. Ce qui donne, pour cette fondation, non l'année 822, mais 825; l'acte entier eſt à la fin du Volume, page 446.

Section quatriéme: *De la partie maritime de l'Inde, depuis le Cap-Comorin juſqu'au Gange.*

Il y a beaucoup de neuf dans tout l'Ouvrage de M. d'Anville; mais cette 4^e^ Section eſt ſingulièrement diſtinguée par cet avantage. L'application des noms antiques ſe fait encore, & ſe vérifie dans les dénominations modernes: ne parlons que de l'Iſle de Ceilan, qui eſt la *Salice* de Ptolémée, & laquelle a pour Habitans les *Salæ* de ce Géographe. C'eſt auſſi la *Siele Diba* de Coſ-

mas, Auteur du ſixiéme Siècle. *Diba* eſt le mot Indien qui ſignifie *Iſle*; *Siele* répond totalement à *Ceilan*; & aujourd'hui encore les Indiens appellent cette Iſle *Selan Dive.* Nous omettons pluſieurs noms de Villes, de Fleuves, de Montagnes dont les traces anciennes reparoiſſent dans l'uſage actuel. Diſons quelque choſe des dimenſions de la même Iſle. Ptolémée lui donnoit beaucoup trop d'étendue; mais Strabon ſe rapprochoit de la vérité en fixant cette étendue à 5000 ſtades. M. d'Anville croit que cela doit s'entendre *de l'arc que décrit la côte de Céilan*, en ſorte que le Circuit entier ſoit *de 10000 ſtades:* la corde de cet arc ſera eſtimée enſuite de 4000 ſtades environ, & donnant 1050 ſtades au dégré, on aura pour toute l'étendue de cette Iſle, un peu moins de 4 dégrés: or, les obſervations lui donnent 3 dégrés 50

minutes de latitude. A l'appui du paſſage de Strabon qu'indique notre Auteur, nous pouvons bien en citer un autre où cet ancien Géographe donne à l'Iſle de Céilan l'étendue des Iſles Britanniques : ce qui eſt encore une meſure très-convenable, & très-conforme à l'état préſent des choſes.

Au reſte quand nous parlons de Céilan avec M. d'Anville, nous entendons, comme lui, la *Taprobane* des Anciens. Il eſt ſurprenant qu'on ait pû varier ou diſputer ſur les convenances, ſur les qualités, en un mot ſur tout ce qui déſigne l'identité de Céilan avec cette *Taprobane* ſi fameuſe dans l'Antiquité. On peut voir ici les raiſons que répéte notre Auteur pour mettre ce point dans le plus grand jour.

Que de choſes encore cette 4ᵉ Section nous préſente ! Quels détails ſur le Carnate, ſur toute la

Côte de Coromandel, sur notre Pondichéri, sur le Madras des Anglois, sur S. Thomé ou Méliapur, qu'on croit être l'ancienne *Calamine*, où l'Apôtre S. Thomas souffrit le martyre ! A ce sujet M. d'Anville entame une Critique que nous ne pouvons passer sous silence. » On ne retrouve » plus de vestiges de ce nom ( de » *Calamine* ) & la conjecture de » la Croze, dans l'Histoire fort » passionnée qu'il a écrite *du Chri-* » *stianisme des Indes*, n'est pas » heureuse, tirant cette dénomi- » nation de Calamine, *par confu-* » *sion de termes*, de Castel da Mi- » na, construit par les Portugais » sur la côte de Guinée. La con- » struction de ce Château est du » régne de Jean II, qui succéda à » son père Alphonse V. en 1481; » & entre les Auteurs qui ont par- » lé de Calamine, on peut citer » Abulpharage, Maphrien ou Pri-

» mat des Jacobites, mort en » 1286. «

Ceci eſt bien ſuffiſant pour réfuter les idées du ſieur de la Croze, Ecrivain très-envenimé contre l'Egliſe Romaine qu'il avoit quittée : mais nous croyons pouvoir faire honneur ici au Sçavant qui nous a donné le Concile de Malabar avec des Diſſertations : Ouvrage dont nous avons parlé plus haut. On trouve dans une de ſes Diſſertations (la ſeconde) deux réponſes ſatisfaiſantes à l'objection priſe du ſilence de l'Antiquité ſur la Ville de Calamine : 1° (dit-il) Coſmas, Auteur du VI^e^ ſiécle a connu une Ville de *Calliane* qui, ſelon lui, étoit un des Ports des plus célébres de l'Inde ; & il eſt bien à remarquer que ce port étoit dans le Canton le plus fréquenté par les Chrétiens de S. Thomas. Or, peut-on dire qu'il y ait une différence eſſentielle entre *Calliane* &

*Calamine*? Combien d'autres Villes ſont reconnues pour être les mêmes ſans avoir dans leurs noms une reſſemblance auſſi marquée? 2°. ( continue l'Auteur de la Diſſertation ) la Tradition de l'Inde eſt que l'Apôtre S. Thomas fut martyriſé ſur une colline; mais en Syriaque *Galmatha* ſignifie une Colline, une Eminence, comme le remarque Bochart. Or, quelle difficulté trouveroit-on à croire que *Calamina* vient de ce mot Syriaque; enſorte que par-là on auroit voulu déſigner la Ville, placée ſur une colline, où l'Apôtre avoit conſommé ſes travaux, ou ſimplement la Colline qui étoit le lieu de ſon martyre? Nos Lecteurs jugeront de ces ſolutions; elles ſont tout au moins ingénieuſes, & l'on ne peut rien imaginer de raiſonnable ni de concluant pour les détruire.

Section cinquiéme : *Prolonge-*

*ment de la Côte de l'Inde depuis la bouche du Gange jusqu'à l'entrée du Détroit de Malaca.*

Notre Auteur discute ici tout ce qui regarde la Rivière d'Aracan, celle d'Aûa, celle de Sirian, l'Archipel de Merghi, la position de Malaca : & il ajoute une critique judicieuse de ce qu'a écrit Ptolémée sur cette extrémité de l'Orient. Par exemple, ce Géographe a parlé du Pays des Sines ; mais il ne faut pas croire pour cela qu'il ait *atteint ce que nous appellons actuellement Chine, mais Camboia & la Cochinchine ; laquelle, ainsi que le Tonkin, faisoit autrefois partie de la Chine.* Il ne faut pas prendre non plus Nankin ni Pekin pour ce que Ptolémée appelle *Sinæ Metropolis*. De son temps, ni l'une ni l'autre de ces deux Villes n'étoit Capitale ou Impériale. M. d'Anville reconnoît plûtôt dans *Sinhoa*, Ville subsi-

stante à la Cochinchine, cette Métropole du pays des Sines dont parle Ptolémée. Mais terminons ici notre Extrait qui ne peut exprimer le cas que nous faisons du Livre & de la Carte de l'Auteur. Si l'on met en œuvre l'un & l'autre, avec autant d'application que nous l'avons fait, on ajoutera beaucoup aux éloges que nous leur avons donnés.

---

## ARTICLE XXII.

JACOBI BRUCKERI Regiæ Scientiarum Societatis quæ Berolini floret, Membri, Historia Critica Philosophiæ à mundi incunabulis ad nostram usque ætatem deducta, &c. *Histoire Critique de la Philosophie, par Jacques Brucker, de l'Académie Royale de Prusse. 5 vol. in-4°.* A Leipsic, années 1742, &c.

*Février, 1754. II Vol.*

1743, 1744; & se trouve à Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, au Lys d'or. Prix 75 liv.

CETTE Histoire a beaucoup de réputation en Allemagne. Depuis long-tems nous attendions le moment de la lire, & d'en rendre compte au Public. Il a fallu plusieurs années pour la faire entrer dans le commerce général & facile de notre Littérature. Ce sont cinq énormes Volumes Latins, tout remplis de discussions sérieuses. La foule des Acquéreurs ne se porte pas vers ces sortes de Livres, & la frivolité, qui nous gagne à vue d'œil, décrédite de jour en jour des Ouvrages qui supposeroient bien du changement dans nos façons de penser. Nous comptons néanmoins ici sur quelques Lecteurs, & c'est à eux que nous parlons dans cet Extrait.

L'Auteur expose son plan & ses

vues, dans un Discours préliminaire de 45 pages. Il a fallu nécessairement de l'ordre pour une matière comme celle-ci ; & cet ordre ne devoit pas se borner à distinguer les Ecoles des Philosophes. Il étoit à propos de nous dire ce qu'on entend par le terme de Philosophie ; quels sont les objets que la Philosophie considère ; quelles qualités l'étude de l'Histoire Philosophique suppose ; quelles sources il a fallu consulter pour composer cette Histoire ; combien de précautions on a dû prendre pour ne point se tromper dans un tel sujet ; c'est-à-dire pour bien connoître les sentimens des Philosophes, pour apprécier au juste leur conduite & leurs maximes, &c. Il convenoit aussi d'indiquer les avantages, les services qu'on pouvoit retirer d'une Histoire comme celle-ci. La Philosophie tenant à toutes les sciences naturelles, il n'étoit pas difficile

de concevoir que le récit de tout ce qu'elle eſt, & de tout ce qu'elle a fait, devoit donner de grandes ouvertures pour une multitude d'autres connoiſſances générales & particulières; mais un avis circonſtancié ſur ce genre de mérite n'étoit point un hors-d'œuvre. On ne pouvoit non plus qu'intéreſſer le Lecteur en lui expoſant, comme dans un tableau bien terminé, les noms & les qualités de tous ceux qui ont travaillé ſur le même ſujet. Or voilà tout ce qu'exécute M. Brucker dans ſon Préambule. Conſidérons en particulier l'ordre qu'il ſe propoſe, & apprenons à diſtribuer nous-mêmes la matière qui doit entrer dans nos Extraits.

Il y a trois périodes, trois temps, ſi l'on veut, où l'on peut croire que les hommes ont été Philoſophes; d'abord on remonte juſqu'aux époques les plus reculées; & tout ce premier âge s'étend depuis l'origine du monde juſqu'à l'Empire

Romain. On conçoit que la Philoſophie des plus anciens peuples, ſur-tout celle des Grecs, occupe ce long intervalle. C'eſt ce que notre Auteur diſcute dans ſon premier Tome, qui eſt de plus de 1350 pages; & notre premier Extrait en donnera plutôt l'idée ſommaire & l'eſquiſſe, que l'analyſe.

Enſuite on s'attache à la Philoſophie qui régna chez les Romains, chez les divers peuples de l'Orient, & chez les Chrétiens juſqu'à la renaiſſance des Lettres. C'eſt le ſecond âge : c'eſt ce qui remplit le 2^e^ & le 3^e^ Volume de M. Brucker : matière auſſi de notre ſecond Extrait.

Enfin, après bien des ténébres, le beau jour des Sciences & des Arts ſe répand auſſi ſur la Philoſophie ; de-là les travaux & les ſuccès des Philoſophes modernes : troiſiéme âge & troiſiéme objet de notre Auteur, qui conſacre à ce

grand morceau les deux derniers Volumes de son Ouvrage. Nous tâcherons aussi de le suivre dans un dernier Article de nos Mémoires.

On entend par le terme de *Philosophie*, la science des choses divines & humaines, en tant qu'elles peuvent être connues par les lumières de la raison. C'est à ce but que tend notre Auteur; & c'est, comme on voit, ne point s'écarter de la route commune. Or de cette seule définition bien conçue & bien conservée, M. Brucker conclut que la Philosophie n'a existé ni dans les Anges & les Saints, parce que toutes leurs connoissances sont révélées; ni dans Adam & ses enfans jusqu'au déluge, parce qu'on ne voit pas qu'ils se soient adonnés à l'étude des Sciences naturelles; ni dans Noé, dans Abraham, dans Jacob, dans Joseph, dans Moyse, dans Salo-

moin, &c. parce que la révélation guidoit ordinairement ces grands hommes, & qu'ils ne se sont jamais livrés aux exercices curieux, réfléchis & méthodiques des Philosophes Grecs. On voit bien que ceci est vrai & très-vrai ; puisque les Hébreux ne connurent ni le Lycée ni le Portique : mais il resteroit à sçavoir si les considérations, non surnaturelles & non-révélées, de Moyse ou de Salomon sur les objets de la Morale, de la Physique, de la Métaphysique même, ne mériteroient pas bien d'être regardées comme des occupations Philosophiques. Est-il bien prouvé que jamais Moyse, Salomon, ou quelque autre des Sages Hébreux, n'ont examiné, par les lumières seules de la raison, le cours des astres, les phénomènes de la végétation, les qualités des animaux, l'existence même du Souverain Etre, la nature de l'ame,

ſes perfections, ſes fins, &c? Et qu'eſt-ce que tout cela, ſi ce n'eſt pas de la Philoſophie?

Mais, quoi qu'il en ſoit, M. Brucker paſſe à la Philoſophie des Chaldéens, dont il ne fait pas grande eſtime. Ce n'étoit en effet qu'un tiſſu de magie, d'Aſtrologie, de traditions incertaines; & le Maître de cette doctrine, (Zoroaſtre) eſt encore une ſorte de perſonnage problématique, dont on n'a que des notions confuſes ou déraiſonnables.

La Philoſophie des Perſes conſiſtoit principalement dans la ſcience de la Religion, & elle étoit comme en dépôt chez les Mages. C'eſt ce qui engage l'Auteur à faire des recherches ſur l'origine, les fonctions, les diverſes Sectes, l'autorité de ces Miniſtres du culte public. Mais quel étoit-il ce culte? Bien des Auteurs Grecs & Romains, ſans compter les moder-

nes, ont cru que les Perſes adoroient le Soleil ſous le nom de *Mithra* : M. Brucker adopte auſſi ce ſentiment ; mais il ſemble qu'on doit plutôt s'en rapporter à Hérodote, qui nous apprend que le culte de Mithra étoit nouveau, que les Aſſyriens & les Arabes l'avoient communiqué aux Perſes, & qu'il avoit pour objet, non le Soleil, mais *Vénus Céleſte*, principe de toutes les générations. M. Fréret a bien expliqué ce point dans le XVI^e^ Vol. de l'Académie Royale des Belles-Lettres.

Il faut voir, dans l'Ouvrage de notre Auteur, tous les autres points de la doctrine des Perſes, & entrer de-là dans les Articles qui concernent la Philoſophie des Arabes, des Indiens, des Phéniciens, des Egyptiens, des Ethiopiens, des Celtes ou Gaulois, des Bretons, des Germains, des anciens Romains, des Scythes, des Thra-

ces, &c. & partout on remarquera une érudition très-étendue, partout des développemens inſtructifs, tels que ceux qui expoſent la Théologie des Zabiens, ou Sabaïtes, eſpéce de Philoſophes Arabes; tels encore que les détails où l'on parle de Sanchoniaton ſi renommé dans Euſebe. Le Chapitre ſur-tout deſtiné à évaluer les ſentimens de nos anciens Gaulois, nous a paru très-curieux. » Ces gens-là, *dit M. Brucker*, paſſoient la plus grande » partie de leur temps à la chaſſe & » à la guerre; mais pour le bon » ſens, ils l'emportoient, à bien » des égards, ſur les Grecs & ſur » les Romains: ils avoient, à leur » manière, des Sages, des Ecoles, » & une ſorte d'érudition....... » Leurs Sçavans & leurs Prêtres » étoient les Druides, perſonnages » auſſi reſpectés dans les Gaules, » que les Mages en Perſe & les » Gymnoſophiſtes dans l'Inde. Ce

» nom de *Druide* vient du terme
» Breton *Déru,* qui signifie un *Chê-*
» *ne ;* les Druides tenoient leurs
» assemblées dans les lieux plantés
» de ces sortes d'arbres ; & voilà
» l'origine de la dénomination.

Ici l'Auteur s'accorde avec tous les meilleurs Critiques modernes, qui n'ont point jugé à propos de recourir aux langues Hébraïque, Grecque & Saxonne, pour expliquer le mot *Druide ;* car pourquoi sortir de son pays pour trouver ce qu'on y posséde déja ? L'ancienne langue Bretonne ou Celtique est à nous ; elle nous fournit évidemment le terme en question ; l'Histoire nous en donne la raison & les convenances ; ainsi tout est dit à cet égard. On vient d'imprimer un fort bon Dictionnaire de langue Bretonne *, où l'étymologie

* Vol. in-fol. chez Delaguette, rue S. Jacques, à Paris : MDCCLII.

de *Druide* eſt très-bien expliquée au mot *Déru :* nous y renvoyons, ainſi qu'au grand Ouvrage de M. Schoepflin (*Alſatia Illuſtrata*) où la même origine eſt adoptée & développée. (Tom. 1. pag. 83.)

Quoique l'Auteur ne penſe point mal de nos vieux Gaulois, il traite néanmoins en rigueur ces Druides qui ſe piquoient d'inſtruire la Nation. *C'étoient* (dit-il) *des impoſteurs plutôt que des Philoſophes ; des hommes qui retenoient les peuples dans l'ignorance, pour ſe réſerver à eux ſeuls les diſtinctions, la faveur, l'autorité. Les anciens Auteurs rapportent qu'ils affectoient beaucoup d'orgueil dans leurs manières, qu'ils marchoient avec pompe, ornés de colliers d'or, &c. Caractères totalement oppoſés à la vraie Philoſophie.*

L'Auteur appuie ſes preuves de quelques figures antiques qu'on croit repréſenter des Druides, &

qui portent les marques du faſte dont on vient de faire mention: ſur quoi nous obſervons qu'il ſeroit à propos d'établir des rapports certains entre ces ſtatues & les Druides, c'eſt-à-dire, de montrer qu'on a véritablement fabriqué ces ſtatues en leur honneur. Or M. Schoepflin a bien prouvé, du moins pour l'Alſace, qu'on ſe trompe en attribuant aux Druides trois des plus fameuſes ſtatues qui ſe trouvent dans ce canton; ce ſont des idoles, des ſimulachres de Divinités Nationales: & cette critique pourroit bien avoir lieu pour toutes les autres contrées de la Gaule, où l'on a cru trouver des monumens de la vanité & de l'ambition des Druides.

Quoi qu'il en ſoit, nous terminons en cet endroit le compte très-abrégé qu'il falloit rendre des premiers objets que préſente ce premier Volume. Car il faut ſça-

voir que M. Brucker le divise en deux parties, dont l'une est destinée à la Philosophie Barbare; c'est celle des peuples étrangers à la Grèce : l'autre est pour la Philosophie Grecque, matière infiniment plus abondante & plus belle.

Il y a eu, dans les premiers temps, une Philosophie fabuleuse, chez les Grecs : doctrine très-difficile à débrouiller & à expliquer. Car il faudroit pouvoir fixer les sens allégoriques de ces fables, & montrer les rapports secrets de tant d'absurdités avec certains principes de Métaphysique ou de Morale. Les Histoires d'un Prométhée, d'un Linus, d'un Orphée, d'un Musée, la Théogonie d'Hésiode, les Chants d'Homère tiennent peut-être à quelques doctrines raisonnables : mais qui peut se flatter de pénétrer dans ces labyrinthes & de ne pas s'y égarer? M. Brucker parle de tout

ceci avec beaucoup de ſageſſe & de modération. Son morceau ſur Homère eſt un chef-d'œuvre : après avoir rappellé les diverſes idées qu'on s'eſt faites de ce grand homme placé, pour ainſi dire, entre les Admirateurs aveugles & les Critiques outrés, M. B. ſe demande à lui-même ſi Homère a été Philoſophe. Surquoi il obſerve, 1° le temps extrêmement ancien, le ſiécle peu fait encore aux Sciences & aux Arts, où l'on place l'époque de ce Prince des Poëtes : 2° ſa condition, ſon état de vie peu tranquille ; toujours pauvre, toujours errant, il remplit la Grèce de ſes Poëſies, ſans pouvoir ſe procurer un aſyle & un lieu de repos : étoit-ce là une ſituation favorable à l'étude de la Philoſophie ? 3° les moyens qu'emploient ſes Partiſans pour tourner l'Iliade & l'Odyſſée au genre philoſophique : ce ſont des allégories qu'on y ſup-

poſe, des ſyſtêmes qu'on invente pour l'ajuſter aux principes des autres Philoſophes, ou plutôt pour l'établir leur Maître. Ces trois conſidérations menent l'Auteur à conclure ainſi : » Placez Homère, » ſi vous le voulez, à la tête » de tous les Poëtes, mais ne le » comptez point parmi les Philo- » ſophes. « Cette thèſe de la Philoſophie d'Homère ne peut ſe ſoutenir qu'à force de ſubtilités & de machines : preuve manifeſte qu'elle n'eſt pas ſolide, & qu'il faut l'abandonner.

Il y a eu chez les Grecs une Philoſophie Politique : c'eſt celle des Légiſlateurs ; de Dracon, de Solon, de Lycurgue, de Minos, des ſept Sages, & du plus excellent de tous, peut-être, qui fut Eſope. Ceci eſt, pour ainſi dire, la belle & la bonne Philoſophie, puiſqu'elle tend à policer les hommes, à les maintenir dans l'ordre,

à réprimer les méchans, & à protéger les bons. Cependant voici un genre dont on fait encore plus de cas, & auquel on a réservé par préférence le nom de *Philosophie*.

C'est celle qui a produit les diverses Ecoles, c'est la Philosophie artificielle, la Philosophie *sectaire* : ainsi la caractérise notre Auteur ; & dès ce moment il entre dans une mer d'opinions & de systêmes. Jusques-là peut-être les hommes pouvoient passer pour raisonnables ; sans subtilités, & sans jalousie, ils écoutoient la raison, & certainement elle leur parloit à tous de la même manière, lorsqu'ils se rendoient dociles à sa voix. Mais le désir de rafiner, surtout de disputer sans cesse, a obscurci cette belle & grande lumière.

Cependant arrêtons nous ; suspendons nos plaintes ; le mal est fait, & il n'est plus temps de

considérer la Philosophie de *Secte* comme un abus. M. Brucker nous en fait l'Histoire ; il nous dit que Thalès & Pythagore furent les Pères & les Fondateurs de toute la Philosophie Grecque. Le premier produisit treize ou quatorze Sectes, ou Ecoles ; l'Ioniene, la Socratique, la Cyrénaïque, l'Eliaque, celle de Mégare, celle des Académiciens qui se partagèrent même en cinq branches ; celle d'Aristote, celle des Cyniques, & celle des Stoïciens. Pythagore donna naissance aux Philosophes Italiques, Eléatiques, Héraclitéens, Epicuriens, Pyrrhoniens, ou Sceptiques. On trouve ici, dans le cours de plus de 900 pages, des notions & des détails sur toutes ces divisions, & sur chacune d'elles : la vie de chaque Philosophe est décrite, ses opinions sont tracées ; ses fantaisies par conséquent, & ses erreurs sont représentées.

On sent assez qu'il nous est impossible de traiter cette matière immense. Elle comprend néanmoins des choses très-curieuses, très-dignes d'analyse, & nous donnons de sincères éloges à la façon dont M. Brucker a sçû démêler tant d'objets. Il y a dans son Ouvrage de l'érudition, de la critique, de la modération, de l'attention sur-tout; en voici un exemple: Quand il s'agit de prononcer sur la Religion des Philosophes, l'Auteur ne décide point, comme quelques modernes trop inconsidérés, ou trop intéressés peut-être, que tous ces gens-là furent Athées, ou ce que nous appellons aujourd'hui Spinosistes. Il examine les choses de près, il pèse les propositions; & il trouve que, dans ce grand nombre de Philosophes qui ont formé des Sectes, il en est très-peu qu'on puisse regarder comme Athées. La plûpart se

trompoient dans la nature & dans les qualités du premier Etre, & cette erreur ne ſurprend point quand on penſe aux ténébres que le péché & l'Idolâtrie avoient répandues dans le monde : mais il y a beaucoup de différence entre ne point reconnoître l'exiſtence de la Divinité, & corrompre l'idée de cette exiſtence par des attributions indignes d'elle. On ſera bien aiſe de voir, dans le Livre que nous annoncons, tous les tempéramens judicieux que prend l'Auteur pour découvrir le vrai en ce point, & pour conſerver aux Théiſtes le ſuffrage des plus grands Hommes de l'Antiquité Payenne.

Nous terminons cet extrait en marquant deux ou trois mépriſes où eſt tombé notre ſage & prudent Ecrivain. C'eſt un titre d'honneur que de n'éprouver la cenſure qu'en des points auſſi légers, & en auſſi petit nombre que ceux-ci. Nous

ne doutons pourtant pas qu'avec du temps & de l'érudition, il ne fût possible d'y relever d'autres fautes ; la nature de l'Ouvrage ne permet pas que l'Auteur ne se trompe point : c'est le cas de l'Axiome : *optimus ille est, qui minimis urgetur.*

1°. On fait dire à Diogène Laerce que *Thalès à vécu 87 ans.* Voici les termes de cet Auteur : *Thalès mourut à l'âge de 78 ans, ou, comme Sosicrate l'a écrit, à l'âge de 90 ; étant né, la première année de la 35e. Olympiade, & ayant fini dans la 58e.* Le vrai des choses est que Thalès a vécu 91 ans, puisqu'on doit compter, au moins, la première année de la 58e Olympiade. Mais il est toujours certain que notre Auteur ne représente pas fidélement le texte de Diogène Laerce.

2°. Dans le récit des actions de Socrate (morceau curieux &

plein de réflexions ſolides) on lit que ce Philoſophe ne voulant pas donner ſon ſuffrage contre les Généraux de la République, prit pour prétexte qu'il ne ſçavoit pas écrire, *ut . . . imperitiam ſcribendi cauſaretur*, & l'on cite en cet endroit Xénophon & Diogène Laerce, qui ne diſent rien de cette particularité ; mais ſeulement que Socrate refuſa de condamner les Accuſés.

3°. En parlant d'Eubulide, chef, après Euclide, de l'Ecole de Mégare, on paroît douter que Démoſthène ait été ſon diſciple ; c'eſt néanmoins un fait bien atteſté par Apulée, par Suidas, par tous les Commentateurs de Diogène Laerce ; & ce dernier ne met point la choſe en controverſe quoiqu'il ſe ſerve du terme grec ἐῴκει que le Traducteur rend par *videbatur*. Ce mot n'énonce point un doute en cet endroit ; c'eſt une expreſſion

très-ordinaire dans le récit des choses de fait.

Nous voudrions pouvoir dire quelque chose des Articles qui concernent Platon & Pythagore; ils sont faits avec beaucoup de soin, & nous ont paru mériter des attentions particulières : mais n'abusons pas plus long-temps de la patience du Lecteur.

---

## ARTICLE XXIII.

*PRINCIPES DE JURISPRUDENCE sur les visites & rapports judiciaires des Médecins, Chirurgiens, Apothicaires & Sages-Femmes.* Avec les indications des sources d'où ces principes ont été recueillis. *Par feu Me Prevost, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.* A Paris, chez Guill. Desprez, &c. (vol. *in*-12. pp. 316.) MDCCLIII. *Février, 1754. II Vol.*

LE Libraire, dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête de cet Ouvrage, nous apprend qu'*il étoit encore sous-presse, lorsqu'une prompte maladie emporta l'Auteur.* En le composant, cet Avocat a cherché à rendre ses lumières utiles, plutôt qu'à illustrer ses talens : en effet, » ce n'est (comme en convient l'Editeur) qu'une colle-» ction de tout ce qui peut être » épars dans les Bibliothéques & » les dépôts publics sur les visites » & rapports dans les matières » soumises aux lumières de la Mé-» decine prise dans son acce-» ption la plus étendue, qui com-» prend autant le traitement ma-» nuel, la composition & la di-» stribution des drogues, que la » connoissance des maladies. « Ainsi c'est un abrégé de la Jurisprudence établie pour ces *matières de rapports.*

Outre ce mérite, qu'on doit priser, ce Livre en a un autre, c'est d'apprendre la forme & le style des Rapports, dont il donne de bons modèles; ainsi après l'avoir lû, on est à peu de frais instruit du Droit & de la Pratique. Là ce sont des Ordonnances & des Arrêts, qui font ou expriment la Loi; ici ce sont des formules qui en dirigent l'usage. En un mot, ceci est une espéce de Code nettement développé, méthodiquement rédigé en faveur de tous ceux qui pourront avoir quelque raison de se mettre au fait de beaucoup de questions d'autant plus intéressantes, que l'application en est d'un usage journalier, & que l'état, l'honneur, l'innocence & la vie de beaucoup de Citoyens en dépendent nécessairement.

L'Auteur a divisé son Ouvrage en cinq Chapitres : nous nous contenterons d'indiquer les matières

qu'il y traite, c'eſt tout ce que nous pouvons faire, quand il s'agit d'un Livre qui n'eſt qu'une compilation de Loix, de Coutumes, de Regiſtres, &c.

Dans le premier Chapitre, l'Auteur remonte aux principes qui ont déterminé les Légiſlateurs à ordonner *des viſites & des rapports*. La nature a commandé ces précautions pour ſauver les intérêts les plus précieux de l'humanité : l'une a verſé dans nos cœurs des ſentimens qui ont toujours aſſez dominé dans le monde pour éclater contre les outrages qu'on fait à l'autre. Les Loix Romaines n'ont fait que les ſuivre, en ordonnant de conſulter des Experts dans les matières dont la connoiſſance dépend des Profeſſions étrangères à la Juriſprudence. Les ſaints Canons ont conſacré ces ſages réglemens, & tous les Juriſconſultes en conſervent le dépôt comme une Tradition inviolable. Quoique

Quoique, dans la Jurisprudence Françoise, l'Auteur n'en ait pas trouvé de monumens plus anciens que l'onziéme siécle, il est à croire que le Droit Romain & même le Droit Coutumier ont toujours pourvû à une police si nécessaire; & que pour en assigner la date, il faut remonter au temps où le besoin en fut sensible. Mais elle n'a jamais été plus solemnellement & plus distinctement fixée & déterminée que par les dispositions des Ordonnances de 1663 & de 1670, & par les Réglemens qu'on a faits depuis en cette matière.

Dans le second Chapitre, M. Prevôt rapporte les articles de ces Ordonnances, qui regardent son sujet; il en expose l'esprit : mais dans le 3e il s'attache particulièrement à l'Ordonnance de 1670; il en interprete la Lettre; il en dirige l'exécution, non sur ses propres idées, mais sur les senti-

mens & les avis des Auteurs, qui ont écrit depuis cette Ordonnance. Par-tout l'Auteur s'en tient aux pratiques communes & constamment autorisées ; il n'a point la manie de ces Ecrivains à qui la frivolité, autant que la présomption, inspire tant de projets nouveaux, ou de réformes singulières.

Le 4^e^ Chapitre contient tous les Réglemens, qu'on a faits sur la forme des *Rapports & des Visites* depuis 1670 jusqu'en 1731 inclusivement : ils sont rapportés dans leur ordre chronologique. Ainsi on y trouve le Recueil de tous les Edits, Déclarations, Lettres Patentes, & Arrêts, qui ont été publiés sur cette matière.

En étudiant toute cette Jurisprudence, on admire l'attention de nos Rois & de nos Magistrats à perfectionner de plus en plus l'administration de la Justice dans toutes les espéces de causes que ces

matières ont fait naître & porter devant leurs Tribunaux. Tantôt, pour rendre la procédure plus commode, on voit le Roi borner les priviléges de ses Médecins & de ses Chirurgiens, & les restraindre à un terrein, où ces priviléges pouvoient avoir lieu sans risque & sans inconvénient. Tantôt, pour la rendre plus sûre, on ordonne des examens, des épreuves & des sermens qui répondent de la capacité & de la fidélité des Médecins & des Chirurgiens, dont le ministère doit être *interposé*. Suivant la nature des Villes & des lieux, on exige dans les Experts plus ou moins de science & d'expérience; & selon le dégré dont ils font preuve, on leur décerne des grades différens, & on constitue entre ces sortes de Gradués une juste subordination; on spécifie les causes d'exclusion, pour certains d'entr'eux, dans des circonstances

particulières ; & il est des cas singuliers, où l'on prescrit des informations extraordinaires, tant sur les accusés ou soupçonnés, que sur les témoins & les accusateurs. De-là on doit concevoir combien il est important aux Juges d'être instruits de tous ces détails pour donner à leurs procédures la régularité la plus juridique & la plus irréprochable.

Dans le 5^e^ Chapitre, l'Auteur rassemble d'abord les *principes généraux*, dont les Médecins, les Chirurgiens, les Sages-Femmes, &c. doivent se faire des régles de conduite en matière de rapports. Dans les questions qui sont de leur ressort, & qui demandent leur rapport, ce n'est que sur la foi de leur sçavoir & de leur expérience que les Juges prononcent. Il faut donc dans ces Experts une probité éclairée, incorruptible & inflexible, sans quoi pourroient-ils s'éle-

ver au-dessus des prognostics douteux, des apparences trompeuses, & des préventions vulgaires ? Pourroient-ils démêler les piéges que leur tendent la fraude & l'artifice, ou résister à la faveur qui les tente, ou à la fausse charité qui les sollicite ?

A ces sages instructions, que nous ne faisons qu'indiquer, l'Auteur a joint des modèles de Rapport sur la plûpart des cas ordinaires, c'est-à-dire, sur les blessures, les poisons, les grossesses recellées ; les excuses ou exôines, les démences, les possessions, les mariages, les reliques, les miracles, les drogues & les marchandises, &c. & avant d'exhiber ces modèles, il donne sur chacune de ces matières, des principes, & trace des règles, où il montre autant de discrétion que de lumières. Convenons donc, avec l'Editeur, que *les Experts & Juges n'ayant*

*pas ſous la main les ſources d'où émane la Juriſprudence des Rapports, ils doivent être bien-aiſes de la trouver recueillie en un ſeul volume, léger, portatif, & qui contiendra ce qu'ils ont beſoin d'en ſçavoir.*

---

## ARTICLE XXIV.

*MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année M DCC XLI. juſques & compris l'année M. DCC. XLIII. Tome XVII.* (in-4° *pag. 800.*) A Paris, de l'Imprimerie Royale ; & ſe vend chez Durand, rue S. Jacques.

NOUS COMMENÇONS cet Article par un Mémoire de M. l'Abbé Lebeuf, *ſur les uſages obſervés par les François dans*

*leurs repas, ſous la première Race de nos Rois.* Comme nos Ancêtres étoient Germains d'origine, ils vécurent dans les Gaules comme en Germanie. Les repas des Germains étoient fort longs parce qu'on y buvoit beaucoup ; mais la chère étoit petite. Des pommes ſauvages, du fromage, quelque morceau de ſanglier faiſoient tout l'appareil de ces feſtins. En récompenſe on paſſoit la nuit à boire, enſuite on ſe querelloit, & la ſcène finiſſoit par des coups & des meurtres. Ceci eſt une partie du tableau que nous a laiſſé Tacite, Peintre admirable en laid & en beau, ſuivant les divers points de vûe que préſente la nature.

Les premiers Francs vivoient de fromage, de viandes bouillies, communément de chair de porc : la volaille étoit pour les occaſions ſolemnelles, & ſeulement à l'u-

ſage des Grands. Quand Grégoire de Tours ſe préſenta devant Chilpéric, ce Prince étoit à table avec deux Evêques, & l'on avoit ſervi de la volaille; c'étoit un repas *Royal.* Une autrefois le Cuiſinier de l'Evêque de Langres s'étant vendu à un Seigneur Franc, pour avoir occaſion de faire ſauver le neveu du Prélat, qui étoit retenu dans l'eſclavage; ce domeſtique faiſant valoir ſes talens à ſon nouveau Maître, ne lui demanda que de la volaille pour dreſſer un repas *digne d'être préſenté au Roi.*

La boiſſon de ces temps-là étoit le vin, le cidre, la bière; le tout fait à la façon du pays: par exemple, on avoit l'uſage de vins parfumés, de vins mêlés d'abſynthe & de miel; on faiſoit venir des vins de Gaze, Ville de Paleſtine: ce qui devoit être un grand luxe, & montre en même temps que *dès-lors les habitans de Syrie venoient*

*commercer en France.* C'eſt la réflexion de M. l'Abbé Lebeuf.

On connoît l'exactitude & la ſagacité de cet Académicien. On peut s'aſſûrer que ſur les repas de nos Ancêtres, il ne lui échappe aucune anecdote, aucun de ces traits bien cachés dans les ténébres de l'Antiquité. Il faut, par exemple, s'en rapporter à ce qu'il cite de deux Mſſ. contenant la vie de S. Hilare, Evêque de Mende. On voit là que vers 540 les payſans de ce canton, encore Idolâtres, faiſoient des repas ſuperſtitieux, où le fromage n'étoit pas épargné. Grégoire de Tours raconte bien le fait, mais il ne nomme point *Hilare*, l'Evêque en queſtion ; il dit ſeulement qu'au lieu où ſe faiſoient ces feſtins ſacriléges, l'Evêque de Mende bâtit une Egliſe en l'honneur de S. Hilaire de Poitiers : d'autres croyent que cette Egliſe fut bâtie ſous l'in-

vocation de S. Hilare de Mende, mort vers l'an 535. Mais quoiqu'il en ſoit, on voit toujours la différence du récit de Grégoire de Tours d'avec celui des deux Mſſ.

On ſera bien aiſe d'apprendre en quelles occaſions nos anciens Francs ſe régaloient. C'étoit à certaines Fêtes de l'Egliſe; dans des lieux de pélerinages célébres; en acquérant le domaine d'un nouvel héritage; en ſe préparant à la guerre; en faiſant des ſolemnités de nôces. Les Francs aſſemblés en corps d'armée & campés dans l'Artois, célébroient une nôce vers l'an 457. Voilà tout à coup les Troupes de l'Empereur Majorien qui viennent troubler la Fête: *les Francs prennent la fuite; les Soldats Romains chargent ſur leurs chariots tous les débris du feſtin, les mets, les plats, les marmites jettées confuſément avec les couronnes de fleurs deſtinées pour la nôce.*

Chez les Germains on buvoit, même quand on n'avoit plus ſoif, quand on ne vouloit plus manger, & quand les tables étoient retirées. Les Francs faiſoient la même choſe, & l'on en a un exemple cité par Grégoire de Tours : du temps de Frédégonde, trois Seigneurs du pays de Tournay firent un feſtin de réconciliation ; c'étoit à l'inſtigation de cette méchante Reine, qui voulut les réunir pour les faire périr tous trois. Après le repas, les tables étant ôtées, les domeſtiques étant yvres & endormis * ; ces trois Seigneurs buvoient encore, *Sicut mos Francorum eſt*, dit l'Hiſtorien ; & ce fut le moment que prit Frédégonde pour les faire aſſaſſiner.

* Il y a dans le Mémoire de M. Lebeuf, que les *Domeſtiques mangeoient* : mais le texte de Grégoire porte : *Ut pueri eorum madefacti per angulos domus, ubi quiſque corruerat, obdormirent.*

Un autre trait, qui est dans les Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît, revient au même objet. Le Roi Dagobert ne vouloit pas que Richetrude, (depuis Abbesse de Marchiennes) se fît Religieuse : cette sainte Dame, conseillée par S. Amand, Evêque de Maëstricht, invita le Roi avec ses Courtisans à un grand festin : quand on fut sur la fin du repas, *elle demanda au Roi la permission de faire chez elle tout ce qu'elle voudroit, & elle l'obtint. Aussitôt elle se leve de table; Dagobert ne douta point que Richetrude ne fût sortie pour lui laisser la liberté de boire encore avec les Convives, comme c'étoit la coutume dans plusieurs maisons*, Sicut mos est pluribus. *Mais peu-après elle parut avec le voile de Religieuse sur la tête.* Tel est le récit de notre Auteur. Nous remarquons une petite différence dans les Actes cités par Dom Mabillon & par les Bollan-

listes. Il y est dit que » sur la fin » du repas, Sainte Richetrude se » leva & demanda au Roi s'il » ne lui permettoit pas de faire » en sa maison ce qu'elle vou- » droit : Dagobert crut qu'elle al- » loit prendre un verre en main & » animer encore les Convives à » bien boire * ; il accorda tout, & » dans le moment la Sainte tira » un voile qu'elle avoit préparé & » se le mit sur la tête. « Mais en comparant les deux récits, on voit toujours ce qui en résulte : c'est qu'après le repas nos anciens François, comme les Germains, leurs ancêtres, redoubloient d'ardeur pour bien boire. M. l'Abbé Lebeuf n'a voulu prouver que ce fait très-réel & très-barbare en même temps. On lira tout le Mémoire

* *Reputans quod sumpto poculo, ut moris est pluribus, in cogendo bibere, se vel convivas suos deberet lætificare, &c.*

avec plaisir. Il est plein de recherches, & de traits qui peignent fort bien les mœurs antiques de nos Peres *.

M. Bonamy a donné un Mémoire fort détaillé *sur l'état du Royaume de France pendant le régne de Charles le Chauve, & sur les causes de la facilité que les Normans trouvèrent à le ravager.* Au premier coup d'œil, on devine assez les raisons du changement qui se fit dans l'Empire François après la mort de Charlemagne : peu de mérite dans les Princes ; de la ferocité dans les peuples ; de l'ambition dans les Seigneurs particuliers ; des entreprises de la part des Etrangers ; point de places fortes ; point de troupes réglées ; nul or-

* Il s'est glissé trois fautes de chiffres dans les citations de Grégoire de Tours, p. 201. L. VIII. C. 3. c'est Chap. 31. p. 202. L. X. Ch. 26, c'est Chap. 27. p. 203. L. IV. C. 41, c'est Chap. 47.

dre dans les finances; nul fond de vraie politique; surtout la manie des partages entre les enfans d'un même Roi: voilà ce qui mit le Royaume sur le penchant de sa ruine. Mais il n'y a, pour ainsi dire, dans ce Tableau que des vérités en masse; & il convient toujours à un Académicien de rechercher, de discuter, de produire les monumens antiques. M. Bonamy s'acquite fidélement de sa fonction; & il commence par le caractère de Charles-le-Chauve. » Ce Prince n'étoit pas dépourvû » de mérite: il avoit de la bra- » voure & un esprit cultivé par » une bonne éducation; il étoit » libéral & magnifique... Mais son » ambition deméfurée, l'amour » d'une fausse gloire, des projets » continuels d'agrandissement, » souvent injustes, entrepris sans » conseil, sans mûre réflexion, & » par conséquent mal exécutés;

» l'impunité des crimes & la né-
» gligence à rendre juſtice, don-
» nèrent lieu aux déſordres qui
» déſolèrent ſes Etats pendant les
» 37 ans qu'il régna. «

Sous un Prince de ce caractère, les Normans firent tout ce qu'ils voulurent. L'hiſtoire de leurs ravages eſt bien connue : mais comment ces Etrangers pouvoient-ils pénétrer ainſi & ſubſiſter dans un Royaume, où tout étoit à combattre pour eux, où ils devoient être coupés dans leurs marches, affamés dans leurs forts, embarraſſés même de leur butin ? Notre Auteur fait voir les reſſources qui ne manquèrent point à ces Pirates. Tantôt ils trouvoient de l'appui dans les François même, qui leur portoient des vivres & des armes ; tantôt ils ſçavoient tromper Charles-le-Chauve par des promeſſes, jamais ſuivies de l'accompliſſement ; on leur donnoit de l'argent

[p]our se retirer, ils descendoient [u]ne rivière jusqu'à la mer, & ren[t]roient par une autre. Joignez à [c]ela les pratiques des Grands, très-[d]ésunis entr'eux; très-jaloux de se [f]aire indépendans: la patrie, le [b]ien public étoient des mots sans valeur, des objets sans considération: chacun se cantonnoit, se faisoit des Vassaux, se rendoit redoutable aux plus foibles, pilloit ses voisins pour subsister, ou pour s'indemniser du ravage des Normans. On publioit des Canons, des Loix, des Capitulaires, qui marquoient l'espéce & la grandeur des maux, sans pouvoir y remédier. Il faut voir tous ces détails dans le Mémoire de M. Bonamy, qui explique aussi très-bien la façon de vivre des Ecclésiastiques de ce IX siécle, avec leurs inclinations militaires, leurs prétentions, leurs entreprises; sans dissimuler les vertus de quelques-uns d'entre

eux, surtout d'Hincmar, Archevêque de Reims, & de Loup, Abbé de Ferrières.

Ces deux illustres personnages *gémissoient de l'obligation* qu'on vouloit leur imposer à l'égard du service militaire & des combats. » Je n'ai point appris (disoit » le dernier) la manière d'atta- » quer, les armes à la main, un » ennemi, ni comment il faut évi- » ter ses coups ; & je ne suis pas » plus instruit de tout ce qui con- » cerne l'art de combattre à pied » ou à cheval : après tout, notre » Roi n'a pas seulement besoin de » guerriers. « Cet Abbé vouloit dire qu'il falloit, dans l'Etat, des hommes occupés de la prière & de l'étude ; mais Charles-le-Chauve entendoit peu ce langage : aussi, d'après le portrait que nous en a laissé Loup de Ferrières, notre Auteur conclud très-à-propos qu'*on ne peut guères reconnoître un Prin-*

*ce amateur des Lettres, tel que plusieurs Ecrivains nous dépeignent Charles-le-Chauve.* Nous renvoyons à tout ce Mémoire, dont nous avons vérifié presque toutes les citations; elles sont d'une justesse qui fait bien de l'honneur aux attentions de l'Académicien.

On peut regarder comme faisant partie de la Dissertation que nous venons d'abréger, une piéce qui la suit immédiatement, & qui roule *sur les incursions que les Normans firent dans la Neustrie par la Seine.* Le Lecteur y trouvera des observations curieuses, & dignes d'être adoptées par les Ecrivains qui travailleront sur l'Histoire de Normandie, ou même sur l'Histoire générale de France.

Un des plus beaux Mémoires de ce Recueil, est celui que donna M. Secousse en 1743, pour montrer que *le Roi Charles V étoit Souverain de la Guyenne, lorsqu'en*

*1369, la Cour des Pairs de France décerna, contre Edouard Prince de Galles & Duc de Guyenne, un ajournement qui fut suivi d'une déclaration de guerre.* Charles V tient un rang si distingué dans notre Histoire, qu'on doit être charmé de voir sa conduite justifiée; c'est-à-dire, ses entreprises fondées sur l'équité, & commandées par la raison. Ce grand Prince n'auroit pas eu besoin d'Apologie dans le point particulier de la guerre qu'il déclara aux Anglois en 1369, si l'on avoit voulu consulter les monumens authentiques. Par le XII Article du Traité de Brétigny, il étoit *stipulé que le Roi Jean renonceroit au droit de Souveraineté sur la Guyenne, le Ponthieu, le Poitou, la Xaintonge, &c. & qu'Edouard, de son côté, renonceroit au titre de Roi de France, & à toutes les prétentions qu'il avoit sur la Couronne;* mais

çet Article fut changé, ou *corrigé*, dans le Traité de Calais, ſigné le 24 d'Octobre 1360. On y marqua que *leſdites renonciations ne ſe feroient pas de préſent*; & il eſt certain qu'elles ne ſe firent point dans la ſuite; non par la faute du Roi Jean, qui procédoit en tout avec la plus grande droiture; mais par un effet des prétentions & des eſpérances que conſervoit le Roi Edouard. « Les deux renonciations » balancées l'une avec l'autre, ne » lui parurent pas d'un poids égal. » En effet, pour l'inſtant préſent, » il y avoit tout à perdre pour » lui, & rien à gagner : ſa renon- » ciation lui auroit fait perdre des » prétentions qui flattoient ſon » ambition; & celle du Roi Jean » n'auroit rien ajouté à la jouiſ- » ſance entière dans laquelle il » étoit de la Souveraineté de la » Guienne. Il ſe flatta, ſans doute, » que quoiqu'il n'exécutât point

» le Traité de Calais, la France,
» dans l'abattement où elle étoit,
» n'oseroit réclamer cette Souve-
» raineté, ou qu'elle la réclame-
» roit envain; que cependant les
» Peuples oublieroient insensible-
» ment leur légitime Souverain,
» & s'accoutumeroient à ne re-
» connoître que lui seul; qu'une
» longue possession lui tiendroit
» enfin lieu de Titre; & qu'il se-
» roit toujours assez puissant pour
» se maintenir dans cette Souve-
» raineté, sans être obligé de l'a-
» cheter par une renonciation au
» plus beau Thrône de l'univers.

Ceci explique très-bien la politique d'Edouard; & la suite du Mémoire, ou plutôt l'Histoire des événemens montre que cette politique échoua vis-à-vis des sages conseils de Charles V. La convention de Calais n'ayant point été exécutée, les droits de souveraineté demeurèrent à la Cour de

France ; & cette Cour en uſa légitimement lorſque les Seigneurs de Guyenne implorérent ſa protection contre les entrepriſes du jeune Edouard. Delà cette Guerre de 1369, qui fut ſi glorieuſe à Charles V, & ſi avantageuſe au Royaume. M. Secouſſe fait ſentir tous les ménagemens que Charles eut pour l'Anglois ſon Vaſſal ; toutes les meſures qu'il prit pour ne rien faire contre la plus ſcrupuleuſe équité : on voit avec complaiſance ce grand Roi ſuſpendre ſes projets durant une année ; prendre l'avis des plus ſages de ſon Etat ; offrir de rectifier ce qu'il y auroit de répréhenſible dans ſes démarches ; combiner ſes forces avec ſes droits; ſe mettre en ſituation d'attaquer avec ſuccès, & de ne jamais craindre les reproches de la poſtérité, s'il arrivoit même que les événemens ne fuſſent pas heureux.

Cependant l'Hiſtorien d'Angle-

terre, Rapin-Thoyras, ose, à cette occasion, se déchaîner contre la mémoire de cet incomparable Monarque; *il lance sur lui les traits les plus injurieux & les plus atroces :* » la sagesse (dit-il) de » Charles n'étoit pas une vertu » fort scrupuleuse.... cette sagesse » étoit une véritable perfidie. » A cette indigne conclusion, notre Auteur arrête l'Ecrivain expatrié.

» Conçoit-on (reprend-il) » que cette espèce de blasphème » ait pû échapper à un Ecrivain » né en France? Il en seroit devenu la honte & l'opprobre, si » lui-même ne s'en étoit banni. » De quel front a-t-il osé, contre » sa propre conscience, outrager » la mémoire d'un Roi, plus respectable encore par sa probité, » que par sa Couronne; d'un Roi » le père de ses Sujets, l'amour de » son Peuple, l'honneur du Thrône » François, & le modèle des Souverains?

» verains ? mais le titre de Sage
» que ſon ſiécle lui a donné, &
» que les ſiécles ſuivants lui ont
» confirmé, ne recevra point
» d'atteinte de la malignité d'un
» Ecrivain paſſionné, & le tranſ-
» mettra glorieuſement juſqu'à la
» poſtérité la plus reculée.

Cela s'appelle réprimer, avec autant de force que de juſtice, un Ecrivain ſans modération, ſans égards, & de plus très-ſuperficiel dans la plûpart de ſes récits. M. Secouſſe rend un ſervice à ſa Patrie, & à la Littérature, en ne laiſſant pas impunies les entrepriſes de Rapin-Thoyras. Nous admirons d'ailleurs, dans ſon Mémoire, l'ordre, les recherches, la bonne logique, & une maniere d'écrire très-intéreſſante.

Cette diſſertation eſt ſuivie de deux autres, qui peuvent répandre des lumieres ſur le même ſujet. La premiére, qui eſt de M. l'Abbé

Sallier, porte pour titre : *Examen des reproches d'injustice & de mauvaise foi, que quelques Historiens Anglois font à la mémoire de Charles V.* La seconde, qui a pour Auteur M. Bonamy, est intitulée : *Discours sur le Traité de Brétigny.* Nous sommes fâchés de ne pouvoir analyser ces pièces, où l'érudition ne brille pas moins que la critique. C'est une lecture que nous abandonnons aux amateurs de notre Histoire.

---

ARTICLE XXV.

*MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE de Chirurgie. Tome II. (In-4° de plus de 700 pages.) A Paris, chez Delaguette, rue S. Jacques, à l'Olivier.* Suite de l'Article I au mois de Janvier M DCC LIV.

EN ſuivant les Articles contenus dans ce Volume, nous rencontrons un Mémoire bien curieux *ſur les Epanchemens :* matière déja entamée par l'Auteur (M. Petit le fils). Car ceci eſt le ſecond Ecrit qu'il a compoſé ſur cet objet. Le premier ſe trouve dans le précédent Volume de l'Académie. Il s'agit des *Epanchemens dans le bas-ventre* : ce qu'il faut expliquer pour ne pas conduire le Lecteur dans une région de ténébres.

Que les inteſtins, les vaiſſeaux ſanguins, la véſicule du fiel, la veſſie urinaire ſoient bleſſés de quelque arme tranchante comme une épée, les matières contenues dans ces parties, c'eſt-à-dire, les excrémens, le ſang, la bile, l'urine, ſe répandent, s'épanchent, dans le bas-ventre ; & ces épanchemens, quand ils ſont bien conſta-

tés, bien réels, entraînent des accidens très-considérables & très-fâcheux. On peut juger sur-tout des épanchemens de la bile & de l'urine : liqueurs corrosives, & qui ne peuvent manquer d'opérer de grands ravages dans les viscères. Les épanchemens du sang & des matières fécales ne sont pas tout-à-fait si dangereux, surtout ceux de la dernière espéce, parce qu'il semble que le lieu où ces épanchemens se font, ou peuvent se faire, est plus limité, plus réduit que l'espace où s'insinuent le sang & les simples liqueurs. Ce *lieu*, cet *espace* est appellé le *foyer* de l'épanchement. Ainsi expliquons-nous tout, pour ne rien laisser à deviner.

M. Petit ne veut pas qu'on décide à la légère qu'il y a, ou qu'il y a eu *Epanchement* dans le bas-ventre. Qu'on ouvre un cadavre après une maladie des intestins, on y trouvera presque toujours le

ſang, la bile, les matières fécales ou chyleuſes, &c. répandues & diſperſées dans la région du bas-ventre : mais cela ſuffit-il pour prononcer qu'avant la mort *ces épanchemens* exiſtoient ? Non ſans doute : & à cet égard on peut aſſûrer que la révolution s'eſt faite depuis le moment du trépas, lorſque l'action mutuelle des parties a ceſſé, lorſque le reſſort des muſcles s'eſt totalement débandé. Quelles barrières en effet ont arrêté pour lors, le ſang, les liqueurs, en un mot tout ce qu'on croit & qu'on voit épanché dans le bas-ventre ?

N'eſtimons pas même en général que les *épanchemens* ſe faſſent dans les malades, à cauſe & à l'occaſion des bleſſures les plus conſidérables. » On a beau voir » chaque jour des coups d'épée » traverſer le ventre de part en » part ſans être ſuivis d'aucuns ac- » cidens, ou du moins ſans en

» produire d'autres que ceux qu'oc-
» casionnent souvent les playes,
» même non pénétrantes : on sup-
» pose, contre toute vraisemblan-
» ce, que dans ces cas l'épée a glissé
» sur les intestins, qu'elle a passé
» dans leurs interstices, & que
» par un heureux hazard elle n'a
» ouvert aucuns vaisseaux san-
» guins. Ne faudroit-il pas plûtôt
» en conclure que toutes les fois
» qu'il y a ouverture aux intestins
» ou aux vaisseaux sanguins, il n'y
» a pas d'épanchement, ou que
» du moins cet épanchement n'a
» pas toujours les suites qu'on se
» figure qu'il doit avoir ?

C'est encore une fois que, dans l'homme vivant, l'action, le ressort des muscles, s'oppose à l'épanchement : ce qui ne signifie pas qu'il ne se fait jamais, mais qu'il se fait plus rarement, & plus difficilement qu'on ne croit. D'où il faut conclure que, sous le pré-

texte & l'idée ſeule d'un épanchement dans les viſcères, il ne faut pas déſeſpérer d'un malade. On ſe trompe ſouvent, ſoit pour le fonds, ſoit pour les circonſtances de cette attribution; par exemple, on ſe perſuade que l'épanchement inonde tout le bas-ventre; & c'eſt une erreur, puiſque l'action des muſcles limite & détermine preſque toujours le lieu, le *foyer* de l'épanchement; c'eſt ce qu'on trouve expliqué dans ce Mémoire, avec bien de la ſagacité & de la préciſion.

Mais quels ſont les ſignes de l'épanchement dans le bas-ventre? Queſtion très-importante, & que M. Petit ne laiſſe pas ſans réponſe: elle eſt même fort détaillée, parce que l'Auteur déſigne les diverſes eſpéces de ſymptômes qui peuvent indiquer l'épanchement: ſymptômes qui accompagnent d'abord la bleſſure; & ſymptômes qui n'en

ſont que la ſuite & l'effet. Les premiers ſont, à proprement parler, les vrais ſymptômes, parce qu'ils naiſſent eſſentiellement de la diviſion des parties léſées. Cette diviſion produit d'abord la douleur, l'irritation, la tenſion, la convulſion, l'engorgement & l'inflammation du bas-ventre. Voilà les ſymptômes concomitans ou primitifs qui ne ſuffiſent pas pour aſſûrer qu'il y a épanchement : mais ils produiſent d'autres accidens, tels que le hoquet, le vomiſſement, la conſtipation, la ſuppreſſion ou la rétention de la bile & des urines, une fièvre vive, un poux concentré, des foibleſſes, des ſueurs froides, &c. Voilà les ſymptômes conſécutifs, *ſigne général & univoque des Epanchemens* dans le bas-ventre. Et en tout ceci il y a encore des modifications, des variations, des attentions par conſéquent à prêſcrire

au Chirurgien chargé de traiter ces ſortes de maladies. Nous laiſſons ce beau Mémoire, qui devoit être ſuivi au moins d'un autre : mais M. Petit a fini ſa carrière avant que d'achever ſon ouvrage, & c'eſt, dit le Sécrétaire de l'Académie, ce qui *augmente nos regrets*. On verra volontiers à la ſuite de ce Mémoire un autre Article, ſur le même ſujet, par M. de Garangeot. Il eſt temps de paſſer à d'autres objets.

Il y a, dans ce Volume, pluſieurs Mémoires de M. Louis, entr'autres, celui qui ſe trouve à la page 130, *ſur les concrétions calculeuſes de la matrice.* C'eſt un recueil de faits relatifs à cette matière. L'Auteur ne ſe flatte pas qu'on puiſſe tirer *un grand fruit de ſa Diſſertation pour la guériſon de la maladie dont elle traite ; mais les connoiſſances qui en réſulteront, ſeront au moins utiles, en ce qu'el-*

*les empêcheront qu'on n'attribue à une cause qui n'existe pas, les désordres que produisent les concrétions qui se forment dans la matrice.* Voilà une observation très-judicieuse : on est toujours très-habile dans l'art de guérir, & cet art même est très-parfait, lorsqu'on est parvenu à ne pas confondr eles maux ni leurs causes. Nous ne pouvons suivre les faits que présente ce Mémoire ; nous nous contentons d'observer que M. Louis raisonne pertinemment sur chacun, en particulier sur celui qu'on cite du 5e Livre des maladies populaires d'Hippocrate. C'est un fait qui a causé des disputes en Allemagne, dans un temps où l'on doutoit encore qu'il se fît ou qu'il pût se faire des concrétions calculeuses dans la matrice. M. Louis dit très-bien que toute controverse à cet égard est désormais inutile, puisque l'existence de ces sortes de ma-

ladies est démontrée par des preuves incontestables.

Si l'on lit, dans ce Mémoire, le trait d'Hippocrate, tel que M. Louis le rapporte, & tel qu'il est apparemment dans les *Mémoires des Curieux de la nature*; recueil qui s'imprime en Allemagne & qu'on indique ici, il faudra être averti qu'Hippocrate marque des circonstances qu'on ne retrouve point dans le récit moderne de ce fait. Par exemple, il est dit dans l'Auteur Grec, que la personne tourmentée d'une concrétion calculeuse dans la matrice, *éprouvoit à l'âge de soixante ans, & vers le milieu du jour, des douleurs très-violentes, semblables à celles de l'enfantement.* Cette particularité n'est point spécifiée dans le récit françois que nous avons sous les yeux; & l'on ne peut pas dire qu'elle soit inutile pour constater l'existence du fait & du mal en question.

On donne ici beaucoup de Mémoires ſur la fiſtule lacrymale : nous ne pouvons que les indiquer au Lecteur.

1°. Un examen des obſervations publiées par M. Molinelli, Académicien de Bologne, contre la Doctrine de M. Petit. Au fond c'eſt moins une critique, une réfutation, qu'un éclairciſſement, donné à la méthode de notre Chirurgien François. M. Bordenave qui rend compte à l'Académie de cette eſpéce de controverſe, approuve M. Molinelli en quelques points, & l'abandonne en d'autres. Ce Mémoire paroît très-bien raiſonné.

2°. Une *nouvelle Méthode de traiter les fiſtules lacrymales. Par M. de la Foreſt.* On connoiſſoit l'art de ſonder & d'injecter le conduit naſal dont l'obſtruction cauſe, à proprement parler, la fiſtule lacrymale; mais l'opération ſe fai-

ſoit de haut en bas, c'eſt-à-dire, en introduiſant la ſonde & l'injection par les points lacrymaux qui ſont placés près du grand angle de l'œil, à l'extrémité des paupières. M. de la Foreſt a tenté de ſonder & d'injecter de bas en haut, c'eſt-à-dire, d'introduire la ſonde & l'injection par l'orifice inférieur du canal nazal; & c'eſt la pratique de cette opération que ſon Mémoire explique en détail. On y voit les avantages de cette tentative; les ſuccès dont elle a été ſuivie; les inſtrumens, en petit nombre, qu'elle ſuppoſe: en un mot toute la théorie & tout le méchaniſme de cette manière de guérir la fiſtule lacrymale, eſt ce qu'on préſente ici à l'Académie & au Public.

3°. Des *réflexions de M. Louis ſur l'opération de la fiſtule lacrymale.* L'Auteur commence par

l'expoſition de deux méthodes; l'une de M. Méjan, Chirurgien de Montpellier, l'autre de M. Cabanis, Maître en Chirurgie à Genève. La première ſe propoſe ainſi : » Ne ſeroit-il pas poſſible » de paſſer un fil du point lacry- » mal ſupérieur, & de le faire ſortir » par le nez; d'attacher à ce mê- » me fil une méche pour la faire » monter de bas en haut juſqu'à » l'aboutiſſement de la réunion » des points lacrymaux dans le » ſac? Cette méche ainſi montée, » groſſie par degrés dans les diffé- » rens panſemens, trempée dans » des baumes convenables, ne » produiroit-elle pas le même effet » que dans l'opération que nous » faiſons?

La méthode de M. Cabanis conſiſte en quatre choſes : 1° *à introduire un fil par le point lacrymal ſupérieur*; 2° *à faire ſortir ce fil par le nez*; 3° *à attacher à ce fil*

*une méche chargée de différens médicamens ;* 4° *à introduire par le nez une ſonde flexible dans le conduit nazal, pour injecter le ſac ou réſervoir des larmes.* On voit, & M. Louis en fait l'obſervation, que cette méthode rentre, à quelques égards, dans celle de M. Méjan, & dans celle de M. de la Forêt ; qu'elle perfectionne & facilite peut-être l'une & l'autre. Mais cela n'empêche pas M. Louis de montrer en quoi ces diverſes méthodes, ſans oublier même celles de M. Petit, de M. Anel, &c. peuvent être défectueuſes ; comment il ſeroit dangereux de s'attacher particulièrement à une, & de la croire propre & ſuffiſante pour tous les cas. » On s'expoſe, » *dit-il*, à ne pas juger ſainement » d'une méthode, ſi on l'approu- » vé indéterminément, parce » qu'elle aura réuſſi en quelques » occaſions. Il faut conſidérer les

» cas où les moyens proposés sont
» utiles ou nécessaires, & tâ-
» cher de connoître jusqu'à quel
» point ils le sont. Il y a tel pro-
» cédé qui pourroit avoir lieu,
» mais qui ne mérite pas d'être
» préféré à d'autres, plus faciles à
» mettre en pratique, & qui
» peuvent remplir la même in-
» tention. On a beaucoup varié
» dans les moyens de guérir la fi-
» stule lacrymale : il n'y en a
» point qui n'ait été admis ou
» proposé comme exclusif. C'est
» un effet assez ordinaire de la
» prévention des Auteurs en fa-
» veur de leurs inventions, &c.
Tout ceci est extrêmement judi-
cieux, & en général tout ce mor-
ceau des réflexions de M. Louis
ne doit pont être omis par le Le-
cteur : on y trouvera beaucoup
d'attention a démêler le vrai des
méthodes, a les apprécier toutes
au juste, à montrer leurs défauts

elatifs ; & de plus cet endroit les Mémoires eſt bien écrit.

Rien de plus curieux qu'un Mémoire qui ſe rencontre à la page 115. C'eſt une obſervation faite par M. Guérin ſur une plaie d'arme-à-feu dans la poitrine. Un Officier du Régiment de Graſſin reçut à l'affaire de Melle en 1745 un coup de fuſil qui lui perça la poitrine de part en part. Les circonſtances de cette bleſſure ſont terribles dans l'énoncé du Chirurgien ; la balle avoit ſillonné le poûmon, & fait entrer pluſieurs eſquilles des côtes dans la ſubſtance de ce viſcère. Outre les inciſions qu'on fit au malade, juſqu'à lui ouvrir la plus grande partie de la poitrine, il fut ſaigné trente-deux fois ; & jamais il n'eût évité la mort, ſi dans un des momens des plus critiques, il ne ſe fût pas plaint d'une piqûre qui le bleſſoit : c'étoit encore une

esquille cachée dans le poûmon; il fallut fouiller dans ce réduit, & enlever l'esquille : après quoi les accidens cessèrent, le traitement se fit d'une manière fort simple, & l'Officier fut parfaitement rétabli au bout de quatre mois. Voilà une des plus grandes & des plus belles opérations dont il puisse être parlé dans l'Histoire de la Chirurgie.

En finissant cet article, nous faisons mention d'un Mémoire très-instructif donné par M. Morand sur le topique du sieur Brossard, Chirurgien de la Châtre en Berry. Tout le monde sçait que l'effet de ce topique est d'*arrêter le sang des artères sans le secours de la ligature*. M. Morand ne se contente pas d'expliquer les avantages de cette découverte; il traite en même tems toute la matière des Hémorrhagies, & des voies qu'on a tentées pour les faire

cesser. On lira volontiers ce morceau qui est plein de recherches & fort bien écrit.

---

## ARTICLE XXVI.

### *APOLOGIE DE LA MUSIQUE Françoise, contre M. Rousseau.* ( In-8° pag. 78. )

IL faut que la querelle de la Musique Françoise avec la Musique Italienne soit une chose de conséquence, puisque tant de personnes prennent part au démêlé. Si Platon revenoit au monde, peut-être approuveroit-il cette ardeur. Selon lui *, on ne pouvoit faire de changemens dans la Musique Nationale sans donner atteinte à la constitution de l'Etat. Cette Musique étoit un thrésor

---

* *Plat. De Rep. L. 4.*

qu'il falloit ne confier qu'à des gens ſages, qu'à des ſurveillans incorruptibles. Mais conſidérons que, dans l'idée de ce Légiſlateur, & en général dans le plan de la Politique des Grecs ; la Muſique étoit deſtinée à conſerver les Loix & la Morale ; à les inculquer dans les eſprits ; à préparer par les charmes de l'harmonie, la volonté des hommes ; qu'ainſi, par une conſéquence naturelle, toute innovation en ce genre devoit être regardée comme une entrepriſe dangereuſe. En eſt-il de même parmi nous, & pourrons-nous croire, de long-temps, que nos Poëtes Lyriques & nos Muſiciens ſoient des Moraliſtes, des Philoſophes, des Sages ? La queſtion ſe réſout d'elle-même, & nullement à l'avantage de nos maximes d'Opéra.

Mais quoi qu'il en ſoit, il eſt toujours louable de voler au ſecours de notre Muſique vive-

ment attaquée par M. Rouſſeau. Quand Hector paroiſſoit ſeul dans les Champs Troyens, Homère dit que tous les braves d'entre les Grecs marchoient contre lui. Voilà ce qu'il faut faire dans les grands périls. Le nombre accable quelquefois un Héros ; & puis dans ce nombre, il peut ſe trouver un Achille.

Le Défenſeur dont l'Ouvrage s'annonce aujourd'hui, ſous le titre d'*Apologie de la Muſique Françoiſe*, eſt peut-être l'Adverſaire le plus digne de M. Rouſſeau. La plûpart de ceux qui l'ont précédé n'ont traité la matière, ni avec autant d'égards ; ni auſſi ſçavamment. M. R. prétendoit que *toute Muſique Nationale tire ſon principal caractère de la qualité du langage* : premier principe que notre Apologiſte nie abſolument, perſuadé que le *génie ſeul fait le caractère d'une Muſique Nationale.* C'eſt

» (dit-il) le génie qui enfante ce
» que la Musique a de plus aima-
» ble & de plus touchant. Ses ten-
» dres douceurs, ses vivacités lé-
» gères, ses langueurs tristes &
» sombres, ses duretés, ses fu-
» reurs, ses rapidités, ses désor-
» dres, sont le fruit, non d'une
» langue qui se prête plus ou
» moins facilement aux charmes
» de la mélodie; mais d'un esprit
» qui se livre à des inventions plei-
» nes de feu, & qui assujettit l'har-
» monie à ses idées.

Il faut d'abord être averti que cet Auteur, si zélé pour notre Musique Françoise, écrit fort bien, c'est-à-dire, clairement, noblement & dans le vrai goût des Arts. Ensuite on doit penser que, dans le morceau qu'on vient de lire, il suppose égalité de culture dans les Nations, & apparemment aussi une langue qui ne soit pas l'Antipode du chant. Car qui pourroit croire

qu'avec un génie, peut-être égal en ſoi à celui de Campra ou de Rameau, un Iroquois fît de bonne Muſique dans ſa Langue; que ces mots barbares de l'Inde, leſquels ſe méſurent preſqu'à la toiſe, tant il y entre de ſyllabes, pûſſent être propres à former une belle Cantate? *Le Génie eſt véritablement de toutes les Nations :* mais on entend ſans doute, pour l'exécution, un génie cultivé par l'Art, & ſecouru de la Poëſie, de la Lettre autant qu'il eſt néceſſaire. Avec cela, il faut encore concevoir que le génie prend, s'il eſt permis de parler ainſi, les nuances & les teintes de chaque Nation : autrement, à génie égal, à culture toute pareille, un François feroit la même muſique qu'un Italien, *& viciſſim;* du moins ils compoſeroient toujours ou preſque toujours dans le même goût : ce qui n'eſt pas, & ne peut ni ne doit être.

M. Rousseau disoit que *la Langue Françoise n'est point propre à la Musique ;* & notre Apologiste nie encore, sans réserve, la proposition : ce qui entraîne une discussion sur notre Langue : discussion où l'on ne doit point oublier qu'il ne s'agit point des qualités du Discours François en toute autre hypothèse que celle de la Musique. Ce Discours nous sert bien dans tout ce qui s'appelle *Raisonnement, Science, Histoire, Eloquence, Poëtique même ;* car il faut être de bon compte en ceci, & avouer que, quand nos Poëtes ont eu un grand génie, ils ont tiré de notre Langue tous les avantages qu'ils pouvoient en espérer. Que faut-il donc penser de la Musique ? S'imaginera-t-on qu'à l'egard de ce seul objet nous serons en défaut ; que ce François, si propre à toutes les parties des Sciences & des Arts, nous abandonnera dans l'harmonie ?

» Mais (dit-on) notre Proſodie eſt
» incertaine. M. Rouſſeau nous
» oppoſe que nous avons des lon-
» gues plus longues les unes que
» les autres. J'en conviens (répond
» l'Apologiſte) & je ne ſçais s'il
» pourroit nous citer une ſeule
» Langue vivante où ce prétendu
» défaut ne ſe rencontre pas. Le
» Latin, qui en paroît exempt,
» l'étoit-il en effet dans la bouche
» des Romains ? Ce défaut, ſi c'en
» eſt un, ne ſçauroit mettre d'in-
» certitude dans notre Proſodie ;
» parce qu'après tout, le plus ou
» le moins de longueur de nos ſyl-
» labes n'a rien d'indéterminé, &c.
Ces obſervations ſont bonnes ; &
elles nous donnent quelque eſpé-
rance pour la lettre de notre Muſi-
que. Cependant il ne faut pas ſe
flatter en cette matière ; il faut s'at-
tendre à trouver des obſtacles ; &
voici un mot bien ſage : *Qu'on diſe
qu'il faut réfléchir beaucoup & pei-*

*ner un peu pour donner* (à notre Langue) *un caractère mélodieux, il en réſultera une facilité moins grande que dans l'Italien, nous l'avouons; mais ce qui n'eſt que difficile ne doit point être traité de chimère... Nous pouvons donc avoir de la Muſique.* Après le démêlé, ce ſera probablement le réſultat des diſputes. On ſera convenu qu'il nous eſt poſſible, mais difficile d'avoir de la Muſique; toujours à cauſe de notre Langue, qui eſt trop la Langue des hommes, pour être celle *des Dieux :* car on peut bien ſe reſſouvenir qu'ainſi ſont appellés dans Homère les diſcours conſacrés à l'harmonie. Nous parlons très-bien de tout, même de Muſique : mais faut-il du chant ? on y eſt embarraſſé; & l'on ne peut vaincre l'embarras que par l'étude profonde de notre Langue, & par la ſcience intime de la valeur, de l'effet des mots & des ſyllabes qui la compoſent.

M. Rousseau trouvoit de grandes perfections dans la Musique Italienne ; & notre Auteur croit appercevoir de la *partialité* dans ces éloges. » Si je voulois (dit-il) » user de tous mes avantages, » j'aurois bien des raisonnemens à » faire sur les singularités de cette » Musique Italienne, qu'on nous » donne hardiment pour la meilleure & l'unique. Je pourrois » dire, sans trop charger le portrait, qu'elle n'a rien de vrai & » de naturel, que ses mouvemens » sont presque toujours exagérés, » ses variations brusques & bizarres ; que sa vivacité dégénère en » folie, sa douceur en mollesse, » sa hardiesse en emportement, » son sérieux en mélancolie, que » sa manière est extrême en tout. » Je pourrois dire que, malgré sa » pureté d'harmonie & sa précision de mesure, la plûpart de » ses chants ne sont que des chants

» de fantaisie, qui font valoir le son
» des paroles, sans en exprimer le
» sens ; des chants, où, sans nécessité
» & sans règle, se trouvent entassées
» toutes les difficultés de
» l'intonation, & qui ne se font
» admirer que par la difficulté
» vaincue ; des chants pleins de
» haut & de bas qui mènent de
» l'un à l'autre par des passages
» souvent forcés, par des routes
» toujours extraordinaires, &c. «
L'Auteur ne s'arrête pas ici ; il charge de plus en plus son tableau, toujours *oratorio more*, & en faisant ce qu'il dit qu'à la rigueur il pourroit faire. Mais dans ces sortes de procédés, il faut toujours rabattre quelque chose de la force & de l'universalité des termes : aussi l'Apologiste avoue-t-il bientôt après qu'il *connoît* dans la Musique Italienne *de grandes beautés* : ce qui ne pourroit être, si cette Musique n'avoit *rien de vrai & de*

*naturel ; si sa manière étoit extrême en tout ; si elle marchoit toujours par des routes extraordinaires ; si l'on y cherchoit en vain la noblesse & la grace, &c.*

M. Rousseau attaquoit notre Musique du côté de la composition. L'Apologiste entre à ce sujet dans une défense régulière ; & il nous apprend, avant toutes choses, que le mérite de toute composition musicale consiste dans l'expression ; c'est-à-dire, *dans l'art avec lequel le Compositeur marie les sons & l'harmonie pour peindre le tableau & exciter le sentiment qui est propre de son sujet.* Ceci est bon: toute Musique doit peindre quelque chose, & elle sera d'autant meilleure qu'elle représentera mieux l'objet que le Poëte & le Musicien se sont proposé. Or le pinceau du Musicien, comme celui du Poëte, est l'expression ; dans celui-ci, expression qui dépend de la force

des vers ; dans celui-là, expression qui se tire de l'énergie des sons. Si quelqu'un vouloit joindre à la lecture de cette Apologie, celle du second Livre des Loix de Platon, il verroit que notre Auteur est tout conforme au Philosophe. M. Rousseau conviendroit des mêmes principes ; mais il ajouteroit peut-être, comme Platon, qu'il ne faut pas toujours juger de la Musique par le sentiment qu'elle excite ; qu'*il faut remonter aux loix de la bonne imitation*, & qu'enfin il n'y a que le peuple qui trouve bonne une Musique, précisément parce qu'elle le touche.

Quoiqu'il en soit de toutes ces précisions sçavantes, notre Apologiste prétend que nous avons eu des Compositeurs qui possédoient *le talent de l'expression à un dégré supérieur* : & dans ce nombre il compte Lulli, Clérambaud, Campra, Lalande ; il ne veut

point parler des vivants, pour traiter la matière *avec plus de liberté*. Voilà donc les Héros de notre Musique ; on fait le caractère, ou plutôt l'éloge de chacun, dans cet endroit de l'Apologie ; & c'est un fort grand morceau dont le Lecteur s'occupera très-volontiers. * Qu'on ne soit pas surpris au reste d'y trouver des détails sur les Motets de Campra & de Lalande. Si dans un démêlé où il n'est question que de Musique Françoise, le Latin ne doit point paroître en chef, au moins peut-il être cité pour embellir les Portraits de ceux qui ont excellé dans ce genre. D'ailleurs il en résulte tou-

* Nous n'aimons pourtant point, & nous blâmons même, dans le caractère de Lulli, quelques traits un peu analogues à la mauvaise morale des vers que ce Compositeur *réchauffa des sons de sa Musique*.

jours qu'on a eu *le talent de l'expreſſion* en France, puiſqu'on y a fait de beaux morceaux de Muſique Latine. Et c'eſt, à notre avis, tout ce qu'on peut dire pour expliquer comment & pourquoi il eſt parlé de Motets dans un Plaidoyer où l'on ne doit défendre que la Muſique de notre Nation. Nous ne doutons pas que les Experts, dans le genre particulier de la Muſique d'Egliſe, ne trouvent des retranchemens à faire ſur la totalité des éloges qu'on donne aux Motets de Campra & de Lalande. Mais ils ſeront de bien mauvaiſe humeur, s'ils ne conviennent du fond même de ces éloges, & des agrémens que l'Auteur a ſçû y répandre.

M. Rouſſeau avoit parlé, dans ſa Lettre, de *l'unité de Mélodie.* Cet Article n'éprouve point ici de contradiction, quant aux principes & à la théorie. Mais l'Apo-

logiste ne convient pas *que cette unité de mélodie nous soit impossible*, & *qu'elle n'ait été connue d'aucun de nos Compositeurs*. Il ne souffre pas non plus qu'on renonce aux *fugues, doubles-fugues, contre-fugues* & autres ornemens de style dans la Musique Françoise ; il dit une bonne raison pour conserver les *duo* : c'est qu'il ne paroît pas *contre nature que deux personnes éprouvent un sentiment uniforme, ou un sentiment contraire*, & qu'elles le *manifestent en même-temps*. Enfin notre Auteur ne croit pas que ce soit *une des perfections de la Musique Italienne, de pouvoir exprimer tous les sentimens, & peindre tous les caractères avec telle mesure & tel mouvement qu'il plaît au Compositeur*, » elle est triste, *ajoute-t-il*, » sur un mouvement vif, gaie sur » un mouvement lent. Si c'est-là » une perfection, j'avoue de

» bonne foi que je n'ai point d'i-
» dée de la Muſique parfaite. J'ai-
» merois autant que l'on me dît
» qu'une des perfections de la
» Peinture eſt de pouvoir repré-
» ſenter toutes ſortes d'objets,
» avec telle couleur & telle lu-
» mière qu'il plaît au Peintre. Il
» eſt pourtant vrai qu'un tableau
» n'eſt cenſé parfait, que lorſque
» le Coloris propre du ſujet s'y
» trouve joint à l'invention & au
» deſſein. A l'égard de la Muſi-
» que, j'ai toujours crû, & M.
» Rouſſeau eſt forcé d'en conve-
» nir, que le grand art conſiſte
» à faire concourir toutes choſes
» à l'énergie de l'expreſſion. Le
» choix de la meſure n'y eſt pas
» moins eſſentiel que celui de
» l'accompagnement & de la mé-
» lodie, &c.

Nous ne ſommes ni aſſez Peintres, ni aſſez Muſiciens pour décider s'il y a une égalité de reſſem-

blance entre le mouvement d'un morceau de Musique, & la lumière d'un Tableau. Il nous paroît bien que la lumière employée pour représenter, par exemple, un désert, ne peut réussir pour représenter une prairie émaillée de fleurs. Mais nous ne sçavons si dans un mouvement de Musique, qui sera lent par la qualité de la mesure & la valeur des Notes, il sera impossible de faire entrer de la gayeté ; car enfin, quoique le mouvement concoure à l'expression, ce n'est pas néanmoins toute l'expression ; & il faut de plus, comme l'Auteur en convient, *la mélodie ou le chant, l'harmonie ou l'accompagnement :* deux choses où un habile homme mêlera peut-être de la gayeté, lors même que le *mouvement* sera *lent.* Mais encore une fois l'Auteur lui-même & les habiles gens décideront la question qui nous paroît, comme

tout le reste, avoir sa difficulté.

M. Rousseau attaquoit fort l'exécution de notre Musique ; & sur ce point l'Apologiste ne fait la fonction d'Adversaire & de Contradicteur, qu'en ce qu'il ne nous croit pas incapables de bien exécuter. Car cette incapacité étoit encore du système de M. Rousseau, qui ne fait grace sur rien, qui détruit l'arbre & les fruits, qui ôte toute ressource, tout courage, tous sentimens, sous prétexte qu'il n'y a nulle espérance de bien faire. Notre Auteur est plus humain ; il suggère des réformes & le moyen de les exécuter. Comme on est persuadé que nos Musiciens d'autrefois furent excellens, il n'est question que de remettre ceux d'aujourd'hui dans la route. C'est ce que la Brochure explique très-bien. Nous renvoyons à ce morceau & à tout l'Ouvrage, qui est plein

d'agrémens, & qui allie la politesse aux bonnes raiſons. Il eſt agréable de traiter ainſi les Sciences & les Arts. Rien de moins convenable que de faire entrer dans les controverſes de cette eſpèce, l'aigreur, l'orgueil, les menaces, les termes injurieux. Platon vouloit que la Muſique fût le nœud de la paix & de l'amitié entre les Citoyens. * Prouverons-nous par notre conduite que ce déſir de Platon n'eſt qu'une idée chimérique, & un projet imaginaire ?

* Plat. de Rep. L. 3.

ARTICLE XXVII.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### DE MARSEILLE.

ON a imprimé dans cette Ville une *Instruction Pastorale de M. l'Evêque* (de Marseille) *sur l'Incrédulité. In-*12 de 172. p. On y attaque les Athées & les Déistes ; ces derniers sur-tout, parce qu'ils sont plus répandus, & plus artificieux. Dans le détail de cette controverse, on voit les principes des impies indiqués successivement avec les Livres dont ils sont tirés : ce qui marque la bonne foi du Prélat, & la confiance qui lui est

inſpirée par les avantages de ſa cauſe. Après la réfutation de ces fauſſes doctrines, il expoſe les caractères de vérité & de divinité qui brillent dans la Religion Chrétienne : morceau où le zèle & le talent d'inſtruction ſe font reconnoître à toutes les pages. On ne peut qu'eſpérer les plus heureux effets d'un Ouvrage ſi digne du nom qu'il porte, & ſi néceſſaire dans les circonſtances.

DE PARIS.

Il eſt du reſſort de nos Mémoires d'encourager le progrès des Arts, & d'annoncer le ſuccès des inſtitutions utiles. Depuis quelques années, on a fait beaucoup d'obſervations ſur la nature & les qualités du Cuivre; &, après des épreuves réitérées, on a conclu que l'uſage de ce métal, dans la préparation des alimens, étoit très-pernicieux à la ſanté. Ces at-

tentions nées en France ont pénétré en Suéde, & voici ce qu'on nous communique à ce sujet.

*LETTRE de M. D. au P. B. J. sur ce qui s'est passé en Suéde à l'égard de l'usage, ou plutôt de la proscription du cuivre, pour la préparation des alimens.*

Vous avez déja vû, dans nos papiers publics, M. R. P. que M. le Baron de S.... avoit fait des représentations au Roi de Suéde & à son Conseil sur les maux que le cuivre, employé aux ustensiles de cuisine, pouvoit causer à la Société, & que le Gouvernement de ce pays avoit pris la résolution d'en bannir ce dangereux métal, & de lui substituer la batterie de fer beaucoup moins cher à l'achat & à l'entretien, ami de la santé, & avec lequel une expérience de plusieurs années, dans de bonnes maisons, a démontré qu'on pouvoit

atisfaire également la délicatesse lu goût.

Vous ignorez peut-être, M. R. P. a rapidité des progrès de cet établissement ; vous en jugerez par l'extrait de la Lettre de M. le Baron le S... que je joins ici : quoique fort court, vous y reconnoîtrez sans peine un Ministre citoyen, philosophe & homme de Lettres.

J'ajoute à cet Extrait celui des représentations faites par le Collége de Santé de Stockolm à S. M. S. & l'ordre que ce Prince a donné de rendre à ce sujet ses intentions publiques. Vous verrez, M. R. P. qu'on n'y gêne point la liberté des Sujets, & qu'on se contente de les exciter à faire eux-mêmes leur propre bien ; mais que le Souverain a employé l'autorité pour les Corps immédiatement soumis à son inspection.

Plus d'une Muse s'est déja exercée à louer le Promoteur de cet

utile établissement. Je vous envoye la piéce la plus courte, & qui m'a paru la meilleure de celles qui me sont tombées entre les mains.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Stockolm, le 14 Décembre 1753, par M. le Baron de S...*

J'ai lû, dans le Mercure, la Lettre d'un Sénateur de Suéde, qui ne méritoit pourtant pas l'honneur que vous lui avez procuré. Si j'avois à traiter aujourd'hui la même matière, j'aurois bien d'autres choses à vous dire. Il n'y a plus aucune maison particulière dans Stockolm où le cuivre ne soit proscrit, du moins dans l'intention : car il n'a pas été possible de fournir encore du fer à tout le monde, quoiqu'il y en ait déja 5 ou 6 Fabriques trés-considérables dans les Provinces les plus voisines de cette Capitale. Une si gran-

e révolution dans les esprits, même les plus prévenus, n'est dûe qu'à l'exemple que le Gouvernement a donné en réformant les ustensiles de cuivre en usage dans l'Armée, & dans la Marine. J'ai vû à cette occasion combien les exemples sont préférables aux Loix dans tout ce qui a rapport aux mœurs, &c.

*EXTRAIT des Représentations faites au Roi* (de Suéde) *par le Collége de Santé, le 13 Septembre 1753, au sujet de l'avantage qui résulteroit de l'usage des batteries de fer à la place de celles de cuivre pour la cuisine.*

C'est une vérité reconnue depuis long-temps, & amplement démontrée par plusieurs habiles Médecins, que les ustensiles, tant de cuivre ordinaire que de cuivre jaune, dont on se sert pour faire la

cuisine, sont extrêmement malsains & nuisibles.

Le verd-de-gris que, malgré tous les soins, on n'y sçauroit éviter, est un poison fort & certain, lequel, s'il ne donne pas la mort sur le champ, cause cependant peu à peu, & par la suite, des indispositions & des maladies qui abrégent la vie de l'homme.

C'est-là la source de la plûpart des maladies épidémiques qui régnent dans les Troupes, & qui en temps de guerre, enlévent tant de braves gens, au grand préjudice du Royaume & de l'Etat.

Par cette raison, on a mûrement pensé aux moyens de prévenir des suites si fâcheuses & toujours inséparables de l'usage des ustensiles de cuivre, & l'on a jugé nécessaire de les abolir entièrement.

Pour les remplacer, nous avons une quantité suffisante de fer, qui non-seulement est un métal éga-

lement propre à cet uſage, mais dont d'autres Nations ont déja commencé à ſe ſervir, & dont l'exemple, introduit dans quelques maiſons parmi nous, prouve l'utilité & le ſuccès.

Le fer au ſurplus eſt extrêmement ſalutaire au corps humain ; la rouille de ce metal ne cauſe aucun mal, les uſtenſiles qu'on en fabrique peuvent être étamés auſſi facilement que ceux de cuivre ; l'inſtruction publiée à ce ſujet par le Conſeil Royal de Commerce, ſemble en avoir rendu la méthode ſi connue & ſi aiſée, qu'elle eſt devenue à la portée de chaque particulier.

Dans leur uſage, on n'a pas beſoin non plus d'une ſi grande quantité de charbon & de bois ; ce qui ne laiſſe pas de faire un objet pour ceux qui ſont attentifs à l'économie & à l'épargne dans leurs maiſons.

La différence enfin qu'il y a entre le prix du cuivre, & celui du fer, doit procurer à tout le monde une épargne considérable dans l'achat de ces meubles indispensables, soit pour les entreprises qu'on fait pour le Roi & l'Etat, soit pour les Particuliers.

En conséquence de ces considérations, S. M. a fait expédier ses Lettres du 2 Octobre dernier aux Conseils de la Guerre & de l'Amirauté, portant ordre de faire introduire l'usage des ustensiles de fer, tant pour la Flotte que pour toute l'Armée, en abolissant ceux de cuivre dont on s'étoit servi jusqu'a présent : il a été enjoint en même-temps aux Conseils des Mines & du Commerce, ayant l'inspection des Forges & des Ouvriers en général, de prendre les précautions nécessaires pour qu'il y ait une provision suffisante des susdits ustensiles éta-

més, & que le Public en puiſſe trouver à juſte prix. Et afin d'encourager les Propriétaires des Forges à s'y appliquer, & les Particuliers à en faire uſage, il a été ordonné de publier le préſent Extrait par tout le Royaume.

## VERS

### *A SON EXCELLENCE M. le Baron de S*** Sénateur de Suéde.*

AINSI donc, pour un peuple heureux,
Contre un uſage dangereux,
Contre un préjugé tyrannique,
Vous employez l'autorité.
Le Héros de la Politique
L'eſt encore de l'Humanité.
Par ce trait le plus fait peut-être
Pour éterniſer vos deſtins,
Vous ſervez vos Contemporains;
Et même ceux qui ſont à naître.

Vous gouvernez avec ſplendeur :
Mais quelques grandeurs qu'on poſſede,
Les vertus ſont bien plus d'honneur :
Et le Bienfaiteur de la Suède
Eſt au-deſſus du Sénateur.
Hercule, d'illuſtre mémoire,
Portoit, en ſigne de victoire,
La peau des monſtres étouffés
Sous ſa vengereſſe maſſue ;
Stockolm vous doit une ſtatue
Du métal dont vous triomphez.

*Inſtitutions Militaires pour la Cavalerie & les Dragons. Par M. de la Porterie, Meſtre de Camp de Dragons, Major du Régiment Meſtre-de-Camp-Général des Dragons.* (in-8°. pag. 439,) chez Guillyn, Quai des Auguſtins. *Ce Livre paroîtra inceſſamment,*

*Eſſai*

*Essai de Littérature Militaire ; ou Recherches concernant la Vie & les Ouvrages de tous les Auteurs qui ont écrit de la Guerre, soit Historiquement, soit Dogmatiquement ; & de tous ceux qui faisant profession des Armes, ont écrit en quelque genre, & sur quelque sujet que ce puisse être, suivant l'ordre Chronologique.* Par un Capitaine d'Infanterie. 2 vol. *in*-12. *Ce Livre s'imprime actuellement.*

On nous promet d'Amsterdam les cinq Livres suivants.

Grotius, *Droits de la Guerre & de la Paix.* (*in*-4°. 2 vol.) Edition supérieure aux précédentes, parce qu'elle contiendra des Additions & de nouvelles Remarques de M. Barbeyrac. Rien ne sera épargné pour la beauté du Caractère & du Papier.

*La Vie de Grotius*, ( 2 vol. *in*-12 ; & un vol. *in*-4°. ) avec de nouvelles Remarques : Edition faite sur celle de M. de Burigny.

Le 3^e^ *Tome du Supplément au Dictionnaire de Bayle*. Par M. Chauffepié, ( *in-fol.* ) On a des exemplaires de cet Ouvrage à Paris, chez Guerin & Delatour, Boudet, rue S. Jacques. *Nous en rendrons compte au Public.*

La Collection du *Journal des Sçavans*, depuis 1665, jusqu'en Septembre 1753,(en 168 Tomes:) prix 250 liv. argent de France. *C'est très-bon marché.*

*L'Ambassadeur, & ses fonctions de Wicquefort*, ( *in*-4°. 3 vol. ) On ne dit pas si c'est une nouvelle Edition.

*Atlas Universel complet, en cent Cartes Géographiques dressées sur les Relations & les Observations*

*les plus exactes & les plus récentes. Par MM. Robert père & fils, proposé par Souscription chez Antoine Boudet, Libraire-Imprimeur, rue S. Jacques.* Cette Souscription fut annoncée en 1752; elle a été bien reçue du Public, & sur les 30 Cartes qu'on a délivrées aux Souscripteurs, l'Ouvrage a paru digne de l'attention des Amateurs de Géographie. On délivre présentement 20 autres Cartes, ce qui fait 50, & précisément la moitié de tout l'Ouvrage : les Souscripteurs pourront les retirer moyennant 24 liv. à compte des 48 liv. qu'il leur restoit à payer : & ceux qui veulent se pourvoir actuellement de ce bel Ouvrage, payent en retirant les 50 Cartes deja faites, & le porte-feuille de carte fine pour les y déposer ; pour le gr. Pap. 96 liv. à compte de 120 liv. & pour le pet. Pap. 72 liv. à compte de 96 liv.

Dans le *Proſpectus* que nous annonçons, il eſt dit que cet Atlas ſera précédé de quelques feuilles où l'on rendra compte de pluſieurs points appartenants à la Géographie ; entr'autres des *Principes & des Matériaux qui ont fondé l'exécution de cette longue entrepriſe.* Voilà un objet eſſentiel & digne de toute l'attention, diſons même, de toute l'impatience des Sçavans : plus ces Cartes ſont belles au coup d'œil, plus le *Proſpectus* en loue l'ordonnance, & l'exécution ; plus auſſi doit-on être curieux d'apprendre, en quoi, comment & juſqu'où elles ſe diſtinguent des Cartes qui les ont précédées. Nous ne doutons pas que M. Robert de Vaugondy, chargé de ce détail, ne nous inſtruiſe pleinement à cet égard : il ne doit pas craindre de s'étendre trop ſur ces explications. La Géographie d'aujourd'hui ne peut ſe

rendre recommandable que par les recherches, par les Anecdotes, par la comparaiſon de l'Antique & du Moderne ; par l'Erudition, en un mot, propre de cette ſçience. Nous ne manquerons pas de bien accueillir ce Mémoire quand il paroîtra : celui que M. d'Anville vient de publier avec ſa Carte de l'Inde, nous a donné une fort grande idée de ce qu'on peut & de ce qu'on doit faire en ce genre. La connoiſſance que nous avons des talens de M. de Vaugondy, nous met en droit & en goût d'eſpérer auſſi quelque choſe de très-beau & de très-parfait pour l'explication de l'Atlas que nous annonçons.

On publie *une Lettre de M. de Voltaire au ſieur Jean Neaulme Libraire de la Haye & de Berlin ;* par laquelle cet homme célébre ( M. de V. ) déſavoue *l'Abrégé de l'Hiſ-*

*toire Universelle* publié sous son nom. » L'honneur des Lettres » ( dit-il ) & les bienséances, me » font un devoir d'avertir que je » n'ai nulle part à la publication de » ce Livre rempli d'erreurs & d'in- » décences ; que je le désavoue ; » que je le condamne, & que je » vous sçais très-mauvais gré de » votre Edition. » M. de Voltaire a raison de s'élever avec force contre un Ouvrage, où la Religion & la Vérité ne sont nullement respectées. Comme nous avons cru qu'il étoit de notre devoir d'indiquer dans nos Mémoires ( Voy. Fevr. I vol. ) quelques-uns des écueils où a donné l'Auteur, nous publions aussi très-volontiers le *désaveu* de M. de Voltaire ; & nous nous félicitons d'être entrés dans ses vues en faisant la critique de ce Livre si peu digne d'un Chrétien, d'un Catholique, & d'un Homme de Lettres.

On a donné une nouvelle Edition du *Dictionnaire portatif des Beaux-Arts*, *&c.* Ouvrage dont on trouve la notice & l'éloge dans nos Mémoires de Janvier II Vol. 1753. Le débit de ce Livre a été si prompt que le Libraire s'est vû obligé de le réimprimer au bout de six mois ; & nous osons assûrer que ce ne sera ni la dernière ni même la pénultiéme ou l'antépénultiéme Edition. Ce Dictionnaire, en effet, est totalement analogue au goût qu'on témoigne aujourd'hui pour les Beaux-Arts ; Poësie, Peinture, Sculpture, Architecture, Musique, &c. L'Auteur (M. Lacombe) a saisi le moment de cette seconde Edition pour ajouter quelques articles, suivant l'invitation que nous lui en avions faite dans nos Mémoires. Nous ne doutons pas qu'il ne puisse l'enrichir de plusieurs nouvelles additions ; & comme le Volume ces-

feroit bientôt d'être portatif, il semble que deux Tomes ne déplairoient point encore au public.

Un Livre, tel que celui-ci, ne peut presque pas être exempt de méprises. L'Auteur en a corrigé un nombre : c'est l'obliger assûrément & faire plaisir au Public que de s'intéresser encore à la perfection d'un si bon Ouvrage. Ainsi, à l'ouverture du Dictionnaire, nous avons remarqué ce qui suit :

*Addisson* né en 1671. C'est le *premier de Mai 1672*, suivant les Registres de la Paroisse où il a été baptisé. On peut voir l'Article Addisson dans le Dictionnaire Historique de M. Chauffepié.

*Agésandre*. On dit qu'il travailla au fameux grouppe de Laocoon avec Polydore & *Alexandre* Rhodiens. Au lieu d'*Alexandre*, il faut *Athénodore*. (Voyez Plin. L. 36. Ch. 5.)

*Archiméde*, Poëte Athénien,

Bien des Auteurs ont fait la même faute. C'est *Archimèle* qu'on doit dire & écrire. Athénée, L. 5. rapportant l'Histoire du Navire d'Hiéron, nomme positivement *Archimèle*, l'Auteur de l'Epigramme sur ce Navire. Fabricius ne s'y est pas trompé.

*Chaucer*, Poëte Anglois, mort *à 70 ans*. La vie placée à la tête de ses Œuvres porte 72. En effet, il naquit en 1328, & mourut en 1400.

*Oppien*, Poëte Grec. On dit qu'il présenta son Poëme *de la Chasse* à l'Empereur Caracalla. C'est son Poëme *de la Pêche* (Voyez Sozomène, & d'après lui Tillemont & Fabricius.)

*Polycléte*, Sculpteur. On marque qu'*il avoit composé une figure qui représentoit un Garde des Rois de Perse*, laquelle étoit si parfaite qu'on l'appelloit *la Régle*. Ce n'est pas cette figure qu'on appelloit *la*

*Régle*, quoiqu'elle fût très-belle, & que Lysippe, au rapport de Cicéron, l'eût prise pour modéle : la statue de Polycléte, appellée le *Canon* ou la *Régle*, étoit distinguée du *Garde* ou *Doryphore*. Il suffit de lire Pline (L. XXXIV ch. 8) pour s'en assûrer.

*Ce Dictionnaire portatif est un* In-8° *de plus de 700 pages, & il se trouve chez Jean-Thomas Hérissant, & les Frères Estienne, rue S. Jacques.*

Le Poëme de Fracastor intitulé : *Syphilis* (ou *Morbus Gallicus* en style non-poëtique) vient d'être traduit en Prose Françoise par MM. Macquer & Lacombe, déja connus par d'autres bons ouvrages : à la tête est un court Avertissement qui rend compte de l'entreprise ; on trouve ensuite une Vie abrégée de Jérôme Fracastor, Médecin célèbre dans le XVI siècle ; il étoit à Trente au temps du

Concile; & à ce ſujet, il ſe gliſſe une petite faute dans cette Notice. On parle du Pape Paul IV comme ayant eu des rapports avec Fracaſtor. Cela ne ſe peut, puiſque Paul IV ne fut élû qu'en 1555, & que Fracaſtor mourut dès 1553. Il faut donc dire *Paul III*, qui transféra en effet le Concile de Trente à Bologne en 1547.

Le Poëme intitulé *Syphilis* a reçu des éloges infinis de tous ceux qui ont aimé & cultivé la Poëſie Latine. Jules Scaliger l'appelloit *Divinum Poëma:* en le liſant on croit être tranſporté au Regne d'Auguſte; excepté qu'il s'y trouve tant d'Aſtrologie qu'on voit bien que l'Auteur avoit pris quelque choſe des mauvaiſes Coutumes de ſon ſiécle. Le ſujet eſt traité avec une modeſtie qui ajoute au mérite de la verſification. Le premier Livre traite de l'*Origine du mal en queſtion, & des ravages*

*qu'il cauſe parmi les hommes.* Le ſecond parle *des Remédes qu'il convient d'employer pour le guérir.* Le troiſiéme préconiſe en particulier le *Gayac.* Et tout ceci eſt revêtu de fictions imaginées avec eſprit, préſentées dans les plus beaux vers du monde.

Il n'étoit point aiſé de ſe bien conduire dans une matière auſſi étendue & auſſi délicate que celle-ci : on jugera du travail & des ſuccès de nos deux Traducteurs par les exemples que nous allons citer :

Au premier Livre le Poëte voulant peindre les effets prompts & rapides de la contagion, emprunte cette image :

Ut ſæpè in ſtipulas cecidit cum forte favilla
De face, neglectam Paſtor quam linquit in arvo ;
Illa quidem tenuis primùm, ſimiliſque moranti

Incedit : mox ut paulatim increvit
eundo,
Tollitur, & victrix messem populatur
& agros,
Vicinumque nemus, flammasque sub
æthera jactat.
Dat sonitum longè crepitans Jovis avia
sylva.

TRADUCTION.

» Ainsi, une étincelle qu'un pâ-
» tre imprudent a laissé tomber de
» son flambeau sur une moisson,
» & qu'il a négligé d'éteindre,
» avant que de quitter le champ ;
» foible, d'abord, dérobe quelque
» temps sa marche infidèle ; mais,
» faisant bientôt des progrés sen-
» sibles, elle éclate avec fureur &
» dévore les moissons : les flam-
» mes victorieuses se répandent
» sur la forêt voisine ; on entend
» au loin le pétillement des arbres
» embrâsés, & l'on voit le Ciel &

» les Campagnes briller d'un éclat
» funeste.

Au second Livre, Fracastor fait ainsi l'éloge du Pape Leon X.

Magnanimus Leo, quo Latium, quo maxima Roma
Attollit caput alta, paterque ex aggere Tybris
Assurgit, Romæque fremens gratatur ovanti.
Cujus ab auspiciis jam nunc mala sydera mundo
Cessere, & læto regnat jam Jupiter orbe,
Puraque pacatum diffundit lumina Cœlum.
Unus, qui ærumnas post tot longosque labores
Dulcia jam profugas revocavit ad otia Musas,
Et Leges Latio antiquas, rectumque, piumque
Restituit: qui justa animo jam concipit arma

Pro re Romanâ, pro relligione Deorum.
Unde etiam Euphrates, etiam latè ostia
Nili,
Et tantum Euxini nomen tremit unda
refusi,
Atque Ægea suos confugit Doris in
Isthmos, &c.

TRADUCTION.

» .... Le grand Léon, l'honneur
» de Rome & de l'Italie. Le Tibre
» s'énorgueillit d'avoir un tel Maî-
» tre, & semble en féliciter Rome
» par le frémissement de son onde.
» Sous les auspices de Léon, on
» ne craint plus les malignes in-
» fluences des astres qui excitèrent
» tant de tempêtes; on respire un
» air plus serein; on jouit d'une
» lumière plus pure. C'est lui qui
» après tant de malheurs & de dé-
» sastres, a fait renaître les beaux
» jours des Muses, lorsqu'elles vou-
» loient nous abandonner. C'est

» lui qui a rendu à l'Italie ſes an-
» ciennes Loix, & qui a rétabli
» la juſtice parmi nous. La guerre
» qu'il prépare pour la gloire de la
» Religion & des Romains, fait
» trembler l'Euphrate & le Nil :
» au bruit de ſon nom, l'Euxin ef-
» frayé retire ſes eaux ; la Nym-
» phe de la Mer Egée s'enfuit &
» cherche une retraite dans ſon
» Iſthme.

Au troiſiéme Livre on trouve, dans ces beaux vers, la deſcription du bois de Gayac, & d'abord de l'Iſle Eſpagnole qui le produit :

*Oceano in magno, ardenti ſub ſydere Cancri,*
*Sol ubi ſe nobis mediâ jam nocte recondit ;*
*Hâc ignota tenùs, tractu jacet Inſula longo :*
*Hiſpanam gens inventrix cognomine dixit ;*

Auri terra ferax : ſed longè ditior unâ
Arbore, voce vocant patrii ſermonis Hyacum.
Ipſa teres, ingenſque ingentem vertice ab alto
Diffundit ſemper viridem, ſemperque comantem
Arbuteis ſylvam foliis : nux parva, ſed acris
Dependet ramis, & plurima frondibus hæret.
Materia indomita eſt, duro & penè æmula ferro
Robora, quæ reſinam ſudant incenſa tenacem.
Diſſectæ color haud ſimplex. In cortice lauri
Exteriore viret lævor, pars altera pallet
Buxea : at interior nigro ſuffuſca colore eſt,
Juglandemque ebenumque inter. Quod ſi indè ruberet,

Jam poterat variis æquare coloribus Irim.

TRADUCTION.

» Au milieu de l'Océan, ſous
» la brillante conſtellation du Can-
» cer, dans cette partie du Mon-
» de où le Soleil nous paroît ſe
» coucher, eſt une grande Iſle, à
» laquelle les Eſpagnols, qui en ont
» fait la découverte, ont donné
» leur nom. Fertile en or, elle eſt
» encore plus riche par un arbre
» qu'elle produit & que ſes habi-
» tans ont appellé *Gayac*. La tige
» de cet arbre eſt fort haute; ſa
» tête toujours verte eſt chargée
» d'une grande quantité de feuil-
» les & de branches; ſes fruits
» ſont petits, mais en grand nom-
» bre & doués d'une ſaveur pic-
» quante. Son bois le diſpute au
» fer pour la dureté; il rend une
» réſine fort épaiſſe, lorſqu'on

» l'expose au feu, & offre à la
» vûe diverses couleurs lorsqu'il est
» coupé. L'extérieur de l'ecorce
» est verd & poli, comme la feuille
» du Laurier ; l'intérieur est d'une
» couleur pâle comme le buis ; le
» cœur du bois noir & roux, tient
» le milieu entre le Noyer & l'Ebè-
» ne. S'il se trouvoit du rouge,
» cet arbre imiteroit l'Arc-en-ciel
» par la variété de ses couleurs.

Il y a des Notes très-utiles & très-bien entendues à la fin du Volume. *Cette nouveauté se trouve chez Quillau, rue S. Jacques.*

*Les Elémens d'Euclide du R. P. Déchalles de la Compagnie de Jesus, & de M. Ozanam, de l'Académie Royale des Sciences, démontrés d'une manière nouvelle & facile, & augmentés d'un grand nombre de propositions & d'usages, & d'un Traité complet des Rapports.* Par M. Audierne. Seconde Edition, *Février, 1754. II Vol.*

revûe, corrigée, & augmentée par l'Auteur. (Vol. *in*-12. pag. 550) Chez Jombert, rue Dauphine MDCCLIII. Nous annonçâmes la première Edition de cet Ouvrage, dans le II Vol. de nos Mémoires de Décembre 1746; & nous observâmes que son mérite particulier étoit *la démonstration en rigueur;* c'est-à-dire, que l'on s'y attache à rendre raison de tout, sans se contenter de parler à l'œil, ou d'en appeller à l'opinion commune. Cette nouvelle Edition a tous les mêmes avantages, & M. Audierne s'y attache encore plus aux bons principes. Ses Théorêmes sont plus suivis; ses démonstrations plus completes; les usages de Géométrie plus multipliés. L'usage seul peut donner l'idée convenable de ce Livre.

*Essai sur les Alimens, pour servir de Commentaire aux Livres dié-*

*tétiques d'Hippocrate.* (Vol. *in*-12. de 440 pp. ſans la Préface, Chez Vincent, rue S. Severin. MDCC LIV. Il y a trois Parties dans ce Livre. La premiére traite de la Matiére nutritive en générale; la ſeconde, des Alimens conſidérés dans le corps animal; la troiſiéme, de la Matiére des Alimens conſidérée dans les différens corps de la Nature. On doit ſçavoir gré à l'Auteur de ces obſervations, de ſon attention à bien ſaiſir la doctrine d'Hippocrate, de ſa fidélité à le bien citer; quoique, dans les premiéres pages, il y ait quelque altération & tranſpoſition à l'égard de deux ou trois textes *. Nous

* Nous voulons dire, 1° que, dans ces mots de la page 2, *quædam etiam ut robur recuperent*, on ne ſuit pas exactement le Grec qui dit ſimplement, *quædam prætereà ad robur :* ce qui s'entend plûtôt de la *force* à acquérir que de la *force* à recouvrer. 2° qu'à la page 8

croyons en général l'Ouvrage utile, mais un peu trop long ; & le style, quoique bon, a une certaine monotonie qui suppose du courage dans le Lecteur. Il reste encore une partie à donner : comme il pourroit arriver qu'elle ne suffiroit pas pour remplir un Volume ; l'Auteur feroit peut-être bien d'y ajouter la traduction entière du Traité d'Hippocrate, *de Alimento;* il n'est point long, il abonde en préceptes, il est vivement & agréablement écrit : il faudroit de courtes notes pour rendre raison des contrariétés apparentes qu'énonce quelquefois le Prince de la Médecine. Mais ceci, après tout, n'est qu'une idée dont l'Auteur jugera mieux que nous, & qu'il exécutera très-bien, si elle lui paroît raisonnable.

---

on met un Texte grec qui ne correspond point au Latin. Il falloit garder ce texte pour la page 14, où l'on rapporte le Latin correspondant.

# TABLE DES ARTICLES

## De Février, 1754, II Vol.

ARTICLE XIX. *Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique & de Littérature, &c.* pag. 389

ART. XX. *Traité Raisonné de la Distillation, &c.* 409

ART. XXI. *Eclaircissemens Géographiques sur la Carte de l'Inde, &c.* 429

ART. XXII. Jacobi Bruckeri Historia Critica Philosophiæ, &c. *Histoire Critique de la Philosophie, par Jacques Brucker, &c.* 455

ART. XXIII. *Principes de Jurisprudence, &c.* 477

ART. XXIV. *Mémoires de Littérature, &c.* 486

Art. XXV. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie*, Tome II, *&c.* pag. 506
Art. XXVI. *Apologie de la Musique Françoise*, 523
Art. XXVII. *Nouvelles Littéraires*, 542

---

J'ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. à Paris ce 25 Janvier, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'Aug. Mart. Lottin.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Mars*, 1754.

# MÉMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES
# SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

MARS, 1754.

*A PARIS,*

Chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*

CES MÉ'MOIRES COMMENCÉ'S au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 662 volumes : Sçavoir,

| ANNÉ'ES. | VOL. | ANNÉ'ES. | VOL. |
|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | 1728. | 12. |
| 1702. | 12. | 1729. | 12. |
| 1703. | 12. | 1730. | 12. |
| 1704. | 12. | 1731. | 12. |
| 1705. | 12. | 1732. | 12. |
| 1706. | 12. | 1733. | 12. |
| 1707. | 12. | 1734. | 12. |
| 1708. | 12. | 1735. | 14. |
| 1709. | 12. | 1736. | 15. |
| 1710. | 12. | 1737. | 13. |
| 1711. | 12. | 1738. | 13. |
| 1712. | 12. | 1739. | 14. |
| 1713. | 12. | 1740. | 13. |
| 1714. | 12. | 1741. | 12. |
| 1715. | 12. | 1742. | 12. |
| 1716. | 12. | 1743. | 12. |
| 1717. | 12. | 1744. | 12. |
| 1718. | 12. | 1745. | 12. |
| 1719. | 12. | 1746. | 15. |
| 1720. | 12. | 1747. | 14. |
| 1721. | 5. | 1748. | 15. |
| 1722. | 12. | 1749. | 14. |
| 1723. | 12. | 1750. | 15. |
| 2724. | 12. | 1751. | 14. |
| 1725. | 12. | 1752. | 15. |
| 1726. | 12. | 1753. | 16. |
| 1727. | 12. | 1754. | 4. |

*Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

*Mars*, 1754.

ARTICLE XXVIII.

*EXAMEN D'UN ESSAI sur l'Architecture ; avec quelques Remarques sur cette Science, traitée dans* l'Esprit des Beaux-Arts. ( *In-8°* 206 *pp.* ) *sans l'Avant-propos.* A Paris, chez Lambert,

tue de la Comédie Françoise. MDCCLIII.

L'Auteur de l'*Essai sur l'Architecture* disoit dans sa Préface : » Quand je ne ferois qu'engager mes Lecteurs à examiner si je » n'ai point pris le change, à critiquer sévèrement mes décisions, » à essayer par eux-mêmes de pénétrer plus avant dans le même » abîme, l'Architecture y gagneroit infiniment. « Voilà une déclaration qui prouve que cet Auteur n'a pas prétendu décider en dernier ressort ; qu'il a donné toute liberté aux Maîtres de l'Art & aux Connoisseurs de combattre ses sentimens ; qu'il s'est mis à *quêter la vérité*, comme Montagne ; & que s'il ne l'a pas trouvée, on peut le lui dire sans façon & sans aigreur.

Seroit-ce bien sur ce ton que s'est monté l'Auteur Anonyme de

l'*Examen* qui va nous occuper ? Son Avant-propos ne décèle-t-il pas un homme prêt à combattre pour l'Architecture, comme les Preux Chevaliers rompoient la lance pour *réparer des torts ?* Que l'*Essai sur l'Architecture* soit écrit d'un style ferme ; que l'Auteur dise qu'il ne peut souffrir les colonnes sur des Piédestaux, qu'il *fait main-basse sur les niches*, qu'il n'aime ni les Pilastres, ni les Dômes placés sur les Charpentes, ni les frontons cintrés, &c. En quoi cela mérite-t-il les qualifications d'Ecrivain *audacieux, qui souvent n'entend pas ce qu'il écrit ;* qui doit n'être encore qu'un jeune homme ; *qui vole au plus haut des cieux, & là, comme un nouveau Soleil, veut éclairer tout l'Univers, &c ?* Au cas que cet Auteur de l'*Essai* n'eût pas raison en quelques points, il étoit si bien de lui dire : *Vous vous trompez : il y a des Niches dans les plus beaux*

*ouvrages des Romains ; il n'y a point de piédeſtaux dans le Portique de l'Hôtel-Soubiſe ; il y a des cas où les Pilaſtres peuvent faire un bon effet, &c.* puis on pouvoit détailler des raiſons, les appuyer de l'autorité des Maîtres les plus célébres ; diſſerter en un mot, & faire le profit de l'Art, des Artiſtes & des Lecteurs. Oh ! que cette penſée de Montagne eſt raiſonnable ! *Tout homme peut dire véritablement ; mais dire ordonnément, prudemment, ſuffiſamment ; peu d'hommes le peuvent.*

Nous ne faiſons cet Extrait ni pour défendre l'*Eſſai ſur l'Architecture* *, ni pour attaquer l'*Examen de cet Eſſai*. Les deux Auteurs

* Nous ſommes perſuadés que, ſi l'Auteur de cet Eſſai veut répondre lui-même à la Critique, il ſatisfera ſes Lecteurs, & mettra encore dans le public un Livre très-agréable.

doivent avoir du mérite ; & les deux Livres contiennent de fort bonnes choſes. Mais notre devoir eſt d'analyſer l'*Examen.* Et d'abord nous avons été aſſez ſurpris d'y trouver (p. 3.) que l'Auteur n'a découvert dans l'*Eſſai ni régles ni principes ;* tandis que le même Ecrivain fait entendre (Pref. p. VIII.) qu'on y remarque des *idées appuyées ſur le bon goût & ſur les régles.* Car enfin ces bonnes *idées*, quand elles ſe rencontrent, doivent décéler, indiquer au moins *les régles & les principes :* par exemple, le Critique (Auteur de l'*Examen*) loue beaucoup (p. 86) tout ce que l'Auteur de l'*Eſſai* enſeigne ſur les Edifices où il n'y a aucun ordre d'Architecture. » Il ſeroit à ſouhaiter » (dit-il) que pluſieurs de nos Ar- » chitectes luſſent ſes raiſonne- » mens avec aſſez d'attention pour » ſe bien convaincre que le goût

» seul, dépourvû de régles, ne sçau-
» roit être qu'un guide propre à
» les égarer «. Sur quoi on peut demander si ces *raisonnemens*, si ces *réflexions judicieuses*, comme on parle plus haut, ne découlent pas des *principes* & des *régles* ? Et comment, sans cela, l'Auteur de l'*Essai* mériteroit-il l'éloge que son Censeur lui donne, d'avoir eu le sentiment intérieur de cette vérité : *que les principes des vraies beautés de l'Architecture émanent des proportions*. Exprimer, manifester ce *sentiment*, n'est-ce pas exprimer, manifester les *principes* & les *régles* ? Et croirions-nous que, pour raisonner pertinemment sur un Art, il fallût toujours poser des axiômes, des définitions, des propositions : pratique séche, ennuyeuse & toute propre à dégoûter les Lecteurs. Nous pourrions citer des Livres, même d'Architecture, que cette méthode a

fait tomber dès le premier moment de leur naissance.

Nous nous sommes un peu étendus sur cet Article, parce qu'il n'est point rare de trouver, dans cette critique, dans cet Examen, des éloges de l'*Essai*, & que tous ces éloges réfutent, modifient du moins ce mot du Censeur : *Je n'y ai découvert ni régles ni principes.* Ainsi, par exemple encore, on trouve *très-judicieux* (p. 91) *le sentiment de l'Auteur de l'Essai, lorsqu'il fait dépendre la beauté des Edifices de trois choses, de l'Excellence des Proportions, de l'Elégance des formes, & du Choix & de la disposition des ornemens.*

On reconnoît (p. 93) que le même Auteur de l'*Essai est fondé en raison, lorsqu'il dit : qu'à la proportion du total, doivent répondre avec la même exactitude les proportions de chaque partie, & qu'elles soient tellement d'accord*

*qu'il en résulte un ensemble qui plaise.*

On avoue (p. 94) que toute la doctrine de *l'Essai sur la solidité des bâtimens est très-bien ; sur-tout quand il attribue ce défaut à l'avarice des Ouvriers, dont le Public est tous les jours la victime.*

On adopte (p. 95, 97, 109, & en plusieurs autres endroits) les Réflexions, les Maximes, les Critiques du même *Essai* ; & à la suite de tant d'éloges, que doit conclure un Lecteur attentif ? Qu'il y a donc des *principes* & des *régles* dans l'*Essai sur l'Architecture.* Mais revenons sur nos pas, & suivons les Critiques contenues dans l'*Examen.*

L'Auteur de l'*Essai* observoit que *quand on parle de l'art de bâtir ; des amas confus de décombres incommodes, des tas immenses de matériaux informes, un bruit effroyable de marteaux, des échaf-*

*fauds périlleux.... c'eſt tout ce qui ſe préſente à l'imagination du Vulgaire :* au lieu que les Connoiſſeurs *y découvrent des inventions dont la hardieſſe ſuppoſe un génie vaſte & fécond ; des proportions dont la ſervitude annonce une préciſion ſévère....* d'où l'on conclud que, *bien loin de confondre l'Architecture avec les moindres Arts, on ſera plutôt tenté de la mettre au rang des Sciences les plus profondes.* Il ſemble que ce morceau pouvoit paroître exemt de cenſure.

Cependant l'Auteur de l'*Examen* ſe plaint qu'on *oppoſe ſans néceſſité & ſans bienſéance les plus baſſes fonctions d'un vil manœuvre aux talens néceſſaires à un bon Architecte. Où eſt l'homme* (ajoute-t-on) *même le plus ſtupide, qui confonde l'échaffaudage avec le bâtiment, & juge de l'art de bâtir par les boulins & la mal-propreté des Maçons ?*

*Mars*, 1754.

Nous l'avouons : ceci nous paroît totalement inutile vis-à-vis d'un Auteur, tel que celui de l'*Essai*, qui ne parle que des idées du *vulgaire*, quand il rappelle les embarras & les ordures inséparables de toute construction. Qui sçait mieux que lui distinguer ces circonstances désagréables, des opérations sçavantes de l'Architecture ? Qui est plus éloigné de *confondre l'échaffaudage avec le bâtiment ?* Quand il s'agit de critique, on se fait toujours tort, en rencontrant mal ; en prenant une chose pour l'autre ; en formant une attaque bonne à supprimer : cela infirme d'autant les bonnes censures, & ralentit le feu des batteries légitimes.

L'Auteur de l'*Essai*, voulant ramener son Lecteur à l'origine de l'Architecture, peint agréablement les premiers travaux des hommes ; les attentions directes

qui les portèrent à ſe préparer des retraites contre les injures de l'air & contre la férocité des Animaux. Ce morceau, un peu Poëtique, ne s'écarte pourtant point des obſervations faites ſur le même ſujet par les Maîtres de l'Art. On peut voir le cours d'Architecture de François Blondel, (première Partie, pag. 2 & 3.) On y remarquera » que les premiers con-
» ſtructeurs firent porter des pou-
» tres ſur des troncs d'arbres
» plantés debout aux quatre coins
» d'un eſpace quarré, & qu'après
» avoir rempli les entre-deux avec
» des pierres ou du bois... ils mi-
» rent leurs ſolives en diſtances
» égales ſur les travers des pou-
» tres, qu'ils recouvroient d'ais
» ou de carreaux, pour faire les
» planchers: ſurquoi ils bâtiſ-
» ſoient un toit en dos d'aſne,
» élevant un faîte au milieu, où
» les chevrons étoient attachés;

» . . . qu'ils se servirent encore de » gros carreaux de pierre, & de » billots de bois sous les troncs » des arbres ; & même au-dessus » lorsqu'ils les trouvoient trop » courts. »

On apprendra ensuite, toujours en lisant Blondel, que tel fut le *modéle* & le *patron* des plus beaux Edifices ; qu'on posa des Colonnes à l'imitation des troncs d'arbres ; des architraves au lieu de poutres, des stylobates & des chapiteaux à la place des socles & des billots ; que les bouts des solives donnèrent l'idée des triglyphes & des métopes ; les pointes des chevrons, celle des denticules & des mutules ; qu'on prit la forme des frontons, de la face de leur couverture . . . . & qu'enfin on forma sur ces principes *les régles de l'Architecture* Grèque.

Toute cette instruction ou description de François Blondel, est

abſolument la même choſe que ce qui occupe le premier chapitre de l'*Eſſai ſur l'Architecture* ; excepté que ce dernier ouvrage l'emporte pour l'élégance & l'agrément ſur celui de l'Architecte. Mais pourquoi blâmer dans l'un ce qui ne bleſſe perſonne dans l'autre ? Pourquoi ne pas ſouffrir que l'Auteur de l'*Eſſai* analyſe ſes idées, comme Blondel analyſe les ſiennes ? Ici donc encore *l'examen* donne un peu audelà d'une juſte & régulière critique. Il ne réuſſit pas mieux lorſqu'il condamne à pluſieurs repriſes les ſervices que l'Auteur de l'*Eſſai* a tirés de M. de Cordemoi. Il nous ſemble que de pareils ſervices ne ſont nullement répréhenſibles, quand on indique la ſource d'où l'on emprunte, & quand on ſe rend propre, par les développemens & par la façon d'écrire, tout ce qu'on a puiſé dans cette

ſource. Or Cordemoi eſt ſouvent cité dans l'*Eſſai ſur l'Architecture.* On peut conſulter la Préface, (pag. VI, & le corps de l'Ouvrage, pag. 19, 88, 100, &c.) A l'égard des *développemens*, & de *la façon d'écrire*, on peut comparer les deux Ouvrages.

Un des endroits des plus eſtimables de *l'Examen* eſt celui où l'on raiſonne des *piédeſtaux* ſous les Colonnes, & enſuite des *Pilaſtres.* La doctrine de l'*Eſſai* ſur ces deux Articles, n'eſt peut-être qu'une opinion qui n'a pas encore acquis toute l'antiquité néceſſaire pour perſuader. Il en ſera de même, ſi l'on veut, de ce qu'il enſeigne touchant les Colonnes torſes, les Arcades, les Niches, &c. Mais voici quelques imperfections dans *l'Examen.*

On reprend l'Auteur de l'*Eſſai* ſur ce *qu'il veut, qu'à l'imitation des arbres, les Colonnes ſoient di-*

*minuées de bas en haut.* Et ceci est positivement le principe du célébre Blondel, qui dit (1. part. pag. 13.) *Comme les arbres dont les Colonnes ont pris la place dans les bâtimens, vont diminuant doucement depuis le pied jusqu'à leur sommet..... l'on donne à leur imitation plus de grosseur au pied des Colonnes, c'est-à-dire, sur la base, que sous les chapiteaux, &c.* Ce principe est répété (2^e^. part. pag. 14.)

On reproche au même Auteur de l'*Essai* le mot qu'il dit contre les *Frontons cintrés*. Et Blondel, que nous citons toujours volontiers, reconnoit (2^e^. part. pag. 142.) que ces sortes de frontons *sont d'un assez méchant goût.*

On demande pourquoi ce Censeur (Auteur de l'*Essai*) a *passé sous silence les frontons brisés.* Et voici ce que nous lisons dans l'*Essai* (pag. 41.) *Les frontons brisés*

*font déteſtables, puiſqu'ils annoncent un toit entr'ouvert.* Les *frontons à volute* ſont condamnés encore plus vivement ; ainſi nous ne voyons pas comment on peut dire, dans *l'Examen*, que le *Cenſeur* paſſe ſous ſilence, *les frontons par enroulemens.*

Il y a encore quelques autres mépriſes dans *l'Examen :* Par exemple, on dit ( pag. 57. ) que l'Auteur de l'*Eſſai* veut retrancher les *métopes.* C'eſt des *mutules* que parle cet Auteur ( pag. 44. ) or l'on ſçait que les *mutules* ſont des ornemens de la corniche, & que les *métopes* ſont des ornemens de la friſe.

On prétend ( pag. 71. ) en parlant du Panthéon, qu'on le *croit avoir été conſtruit par M. Agrippa 14 ans après la mort de J. C.* Cela ne ſe peut, puiſqu'Agrippa mourut 12 ans avant J. C. Il falloit dire : *on croit que le Panthéon fut con-*

*ſtruit par M. Agrippa , 24 ans avant J. C. ou l'Ere Chrétienne.*

On raiſonne ainſi (pag. 74.) *La raiſon de ſa haine* (de l'Auteur de l'*Eſſai*) *pour les Niches*, c'eſt qu'il n'en a point vû dans ſon chemin; *mais où donc a voyagé ce grand Architecte ?* Or l'Auteur de l'*Eſſai* ne parle point de *voyage* réel, de tranſport de ſa perſonne, en quelque Ville ou Pays : *juſqu'ici* (dit-il pag. 57.) *j'ai parcouru toutes les parties néceſſaires d'un ordre d'Architecture, & je n'ai point rencontré de niche en mon chemin.* On voit qu'il s'agit d'une deſcription ſuivie, & non d'un *voyage.*

On n'a pas pris, ce ſemble, la penſée de l'Auteur de l'*Eſſai*, quand on critique (pag. 97.) ce qu'il propoſe touchant le Dôme des Invalides. *Son idée* (dit-on) *d'y conſtruire les Mauſolées de nos Rois ſeroit bonne, ſi elle étoit pra-*

*ticable dans un lieu où l'espace nécessaire manqueroit de toutes parts*. Mais l'Auteur de l'*Essai* ne prétend pas qu'il faille *construire des Mausolées*. Il entend que le Dôme entier des Invalides soit un *Mausolée* unique ; un lieu destiné généralement à conserver les cendres de nos Rois. Pour cet effet, il ne faudroit que creuser un souterrein où seroient déposés les cercueils respectables de ces Monarques. Voilà certainement la pensée de l'*Essai :* on ne peut pas disconvenir qu'elle ne soit magnifique.

L'Auteur de *l'Examen* passe 54 pages de l'*Essai*, c'est-à-dire, toute la doctrine qui concerne les ordres d'Architecture. Il entre peu après dans un détail de 10 ou 12 pages, pour expliquer les projets de place, formés à l'occasion de la statue du Roi Louis XV, qu'il est question de placer avan-

rageusement. Ceci est une espéce de hors-d'œuvre par rapport à l'*Essai sur l'Architecture*; mais on s'en occupe volontiers, & l'on est bien-aise d'apprendre que nos grands Architectes ont témoigné dans cette affaire autant de zèle que de capacité.

La Critique du plan d'Eglise, imaginé par l'Auteur de l'*Essai*, est le plus considérable & le meilleur morceau de l'Examen.* On y fait des objections réelles; on y rend justice à plusieurs bonnes idées de l'*Essai*. En un mot ceci mérite fort l'attention du Lecteur.

Tout le reste est parsemé de petites Critiques & d'Eloges: le tout relatif aux divers objets de l'*Essai*, qu'on blâme & qu'on loue;

* C'est aussi l'endroit qui peut engager le plus efficacement l'Auteur de l'*Essai* à justifier ses idées, & à maintenir son projet dans une Réponse, suivie, détaillée & sçavante en son genre.

*Mars*, 1754.

qu'on rejette & qu'on adopte. On s'amusera de cette lecture ; on reconnoîtra que l'Auteur de *l'Examen* s'énonce bien, qu'il traite plusieurs points avec agrément. On approuvera surtout les quatre dernières pages, toutes consacrées à célébrer le Roi de Pologne, Duc de Lorraine. Voici quelques traits de ce bel Eloge : « J'aime en » lui cette noble affabilité qui » n'ôte rien à sa grandeur, ni » au respect qu'il s'attire. J'estime » son amour de la régle & du bel » ordre qui régne dans sa Maison, » & surtout dans ses Finances. » Il apprend à tout le monde, » qu'avec un médiocre revenu on » peut enfanter des prodiges, lors- » qu'on sçait l'employer avec œco- » nomie, & qu'on a l'intelligence » de ce qu'on entreprend ; lors- » qu'on ne tient pas au-dessous » d'un Roi d'entrer dans des dé- » tails qui préviennent les abus

» ruineux

» ruineux des ſurpayements, &
» font diſcerner les Ouvriers fi-
» déles, qui, contents d'un ſa-
» laire médiocre par l'aſſûrance
» de l'exactitude de la recette, en-
» couragent à de nouveaux pro-
» jets. Avec cette balance à la
» main, les dépenſes n'excédent
» jamais les revenus. On n'eſſuye
» point la confuſion de l'édifica-
» teur de l'Evangile. On n'éleve
» point de bâtimens ſur les rui-
» nes d'aucun particulier, ils ne
» ſont point le ſujet des pleurs des
» miſérables. Ce digne Prince
» joint à l'amour de la juſtice,
» celui de la Religion, ſa fidéle
» compagne, & ne rougit point
» d'en remplir les plus petits de-
» voirs. Quel exemple pour les
» Peuples, & qu'il eſt puiſſant
» chez les Rois! L'on ne pourra
» plus dire que cette pratique ex-
» acte eſt le partage des petits gé-
» nies : ce Prince nous fait voir,

„ dans ſa réponſe au Diſcours du „ Sieur Rouſſeau, ſur le danger „ des Sciences & des Arts, la „ profondeur de ſes connoiſſances, „ l'étendue & la pénétration de „ ſon eſprit ; & la juſteſſe de ſes „ raiſonnemens. Il n'a point ap- „ pellé à ſon ſecours, de beaux „ eſprits, ni des eſprits forts, „ dont toute la vigueur conſiſte „ dans le doute & le mépris de „ ceux qui croyent & qui pen- „ ſent comme le vulgaire. . . . Il „ rend graces tous les jours au „ ciel d'avoir placé, par une faveur „ ſignalée, ſon Sang ſur le pre- „ mier Thrône du monde, & de „ pouvoir venir embraſſer ſou- „ vent cette ſage Reine, dont la „ piété & les vertus n'ont jamais „ ſouffert une éclipſe d'une heure „ . . . Je ne ſçaurois finir, non l'E- „ loge, mais le Portrait d'un ſi „ digne Prince, & je me félicite „ d'avoir trouvé une occaſion de

» publier les ſentiments de reſpect
» & d'admiration que j'ai depuis
» ſi long-temps pour un Roi qui
» a toutes les vertus du Thrône,
» beaucoup de vrais amis, & à
» qui il ne manque que des flat-
» teurs. Puiſſe la durée de ſa vie
» égaler celle de nos déſirs, pour
» le bonheur de ceux qu'il aime,
» & pour l'exemple des Rois!

On trouve enſuite des Remarques ſur *l'Eſprit des Beaux Arts.* C'eſt une trentaine de pages que nous abandonnons à la curioſité du Lecteur.

---

## ARTICLE XXIX.

JACOBI BRUCKERI Regiæ Societatis Scientiarum Berolini, Membri, Hiſtoria Critica Philoſophiæ ab initiis Monarchiæ Romanæ ad repur-

gatas uſque Litteras, &c. *Hiſtoire Critique de la Philoſophie, par M. Brucker, de la Société Royale de Pruſſe.* (*Tom. II. p. 1092. Tom. III. p. 916.*) *ſans les Tables, &c.* A Leipſic; & ſe trouve à Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, au Lys d'or.

C'Est ici le ſecond âge de la Philoſophie; & l'on comprend, dans cet intervalle, toutes les ſectes des Philoſophes qui ont rempli le monde, depuis le commencement de la Monarchie Romaine, juſqu'à la renaiſſance des Lettres.

On commence par Rome, ville peu Philoſophe ſous ſes Rois, & long-temps ſous ſes Conſuls. Les choſes n'en alloient pas plus mal: Fabricius, Camille, & tous les vieux Romains du premier âge ne ſçavoient point raiſonner à la

Grèque ; mais ils étoient pleins de mœurs & de bravoure.

Quand Carnéade vint d'Athènes à la tête d'une célébre Ambassade, vers la fin du VI^e^ siécle de Rome, il se fit une fermentation sensible dans les esprits ; l'éloquence de ces Grecs frappa la jeunesse Romaine ; on préféra leurs discours Philosophiques aux exercices du Champ de Mars : & dès-lors un Sage (Caton le Censeur) n'augura rien de bon de cette nouveauté : *renvoyez*, (dit-il aux Sénateurs assemblés) *ces discoureurs qui perdent notre jeunesse ; qui la détournent du service ordinaire que lui imposent les Loix*. On le crut ; on congédia les Envoyés ; mais le germe de la Philosophie resta dans Rome : ce que M. Brucker, en bon & fidéle Historiographe de la Philosophie, regarde comme un avantage précieux, comme une grande conquête faite sur la bar-

barie Romaine ; mais cette conquête prépara peut-être celle de César sur sa Patrie.

Quoiqu'il en soit, peu à peu le goût de la Philosophie s'établit à Rome. Les Généraux d'Armée, tels que Lucullus & Sylla, rapportèrent de la Grèce des Livres Philosophiques. On a oui parler de la célébre Bibliothéque du premier ; on n'ignore point qu'après le pillage d'Athènes, Sylla fit l'acquisition des Ouvrages d'Aristote : littérature absolument inconnue jusqu'alors dans les Ecoles Romaines. Lucullus & Sylla protégèrent aussi beaucoup les Philosophes Grecs que la curiosité, ou le besoin attiroit à Rome. Telle est la grande époque de l'Empire Philosophique dans cette Capitale. Cicéron se distingua en ce genre, & notre Auteur n'oublie pas de tracer une esquisse de sa vie, de rappeller les titres & les sujets de ses œuvres,

de faire connoître les principes auxquels il se livra plus particulièrement. Ce grand homme, dit M. Brucker, ne fut point Athée ; mais il ne mit pas assez de force dans ses raisonnements, pour fermer la bouche aux Académiciens & aux Sceptiques qui attaquoient le Dogme de l'Existence de Dieu.

Caton d'Utique fut un Stoïcien parfait, *un homme* (dit Lactance) *qui se trouva très-content de signaler sa Philosophie en se poignardant lui-même. Il étoit plus jaloux de faire honneur à sa Secte, qu'il ne redoutoit la domination de César.* Ceci paroît un peu outré à notre Auteur ; il croit que l'ambition, que l'amour de l'indépendance étoit le premier sentiment de Caton, & que cette manie de Secte Philosophique ne l'auroit pas empêché de vivre, s'il avoit pû se soustraire à la puissance de son ennemi. Cette pensée est judi-

cieuſe. Les Martyrs de la Philoſophie ſont rares ; mais il ſe trouve beaucoup de gens qui périſſent, pour ſatisfaire une violente paſſion dont ils ſe ſont fait eſclaves.

Il y eut à Rome des Epicuriens, témoin le Poëte Lucrèce, très-impie & très-mauvais Philoſophe. Il y eut des Peripatéticiens, des Académiciens ; mais très-peu de Sceptiques rigides, parce que ces gens-là s'élevant contre tout le monde, s'attiroient auſſi l'indignation publique.

Sous les Empereurs, pluſieurs Poëtes ſe picquèrent de Philoſophie : l'Auteur nomme Virgile, Horace, Ovide, Manilius, Lucain, &c. Il y ajoute des Hiſtoriens, Tite-Live, Tacite & l'illuſtre Géographe Strabon : mais tout ceci eſt un peu vague, & bientôt on en vient aux *Sectes* qui ſe ranimèrent, qui fleurirent

de nouveau ſous cette époque. On trouve donc ici les Ecoles Pythagoricienne, Platonicienne, Eclectique, Péripatéticienne, Cynique, Stoïcienne, Epicurienne & Sceptique : Ecoles du moyen âge dont les aventures particulières doivent avoir coûté bien de la peine à l'Auteur, ſans donner un grand éclat à ſon Livre : nous en exceptons quelques endroits, comme l'Article qui concerne Apollonius de Thyane, Philoſophe Pythagoricien. Il comprend environ 60 pages, & il ſeroit difficile d'ajouter quelque choſe aux développemens, & à la bonne Critique qu'on y remarque. La penſée de M. Brucker eſt que la plûpart des prétendues merveilles qu'on raconte d'Appollonius, ſont des fables, & que le très-petit nombre de faits, où il ſe trouve quelque vérité, eſt l'effet de la magie.

Dans l'Ecole Platonique, il y a un Thrasyllus, très-aimé de Tibère, parce qu'il étoit son Astrologue, & qu'il sçavoit flatter ce Prince par des prédictions favorables. Notre Auteur emprunte à ce sujet un passage de Suétone, qui méritoit d'être expliqué parce qu'il est fort obscur, & il cite Dion Cassius comme ayant dit que Tibère fit mettre à mort Thrasyllus : nous ne trouvons point cette circonstance dans Dion, & M. l'Abbé Sévin, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, ne l'a pas plus trouvée que nous. *Voy. Mém. de l'Académie, Tom. X. pag. 92.*

On est bien-aise pour la Secte Platonicienne, qu'elle ait eu l'honneur de posséder Plutarque, Ecrivain judicieux, instructif & très-aimable. M. Brucker le défend du soupçon d'Athéisme, & c'est avec raison; mais cela n'empêche pas

qu'on ne lui reproche d'avoir jugé la Superſtition pire que l'Athéiſme. Il eſt vrai, ſuivant l'obſervation de notre Auteur, que Plutarque ne parle pas de toute ſorte d'Athéiſme, ni de toute ſorte de Superſtition; mais par là le reproche n'eſt que tempéré, non diſſipé totalement: & ce qui pourroit l'aggraver, c'eſt que Bayle a pris la défenſe de ce même ſentiment, comme on le reconnoît ici, ſans condamner aſſez ce dangereux Critique. Voici néanmoins un bon raiſonnement: pour que l'Athéiſme ſoit toujours pire que la Superſtition, il ſuffit d'une part que la Superſtition réprime quelquefois, ou puiſſe réprimer les méchants; & que de l'autre l'Athéiſme ne les réprime jamais, & ne puiſſe jamais les réprimer. Or les deux parties de cette propotion ſont certaines; donc, &c.

La Secte *Eclectique*, c'eſt-à-dire

composée du choix de toutes les autres, remplit 280 pages : on conçoit en effet qu'elle devoit abonder en Sujets, vû le penchant qu'ont les hommes, naturellement peu inventeurs, à prendre des opinions de côté & d'autre, & à s'en faire des systêmes, qu'ils ne laissent pas de dire neufs & bien imaginés.

Parmi ces Eclectiques, on compte Longin, Plotin, Porphyre, Jamblique, Julien l'Apostat, Proclus, &c. Et l'Auteur leur associe quelques Chrétiens qui étoient trop prévenus en faveur de la Philosophie Payenne. Il croit aussi que c'est ce qui donna lieu à la supposition de beaucoup de Livres, tels, par exemple, que deux ou trois qui portent le nom de S. Clément. Mais il semble que, sans systême Philosophique, cette manie de supposer des Livres a eu vogue dans tous les temps, parce qu'il y a toujours eu des

Hérétiques & de faux dévots. Les premiers croient avancer les affaires de leur Secte en se fabriquant des monumens d'erreur ; les autres suivent leur zèle aveugle, & s'imaginent rendre gloire à Dieu, en multipliant des Piéces pleines d'un faux merveilleux. On peut dire après tout que tous ces gens-là ne sont guères Philosophes ; puisque tôt ou tard la honte de leur supercherie retombe sur eux-mêmes.

Les Péripatéticiens ont fait peu de figure sous les Empereurs Romains. Les Cyniques, dans tous les temps, ont eu le talent de se faire haïr & mépriser, parce qu'ils ne ménageoient personne. Voici leur portrait d'après notre Auteur : Ils marchoient vêtus d'un mauvais manteau, le bâton à la main, la barbe longue ; toujours armés d'invectives contre le genre humain ; & toujours exposés aux

railleries des enfans, aux injures de la Populace. Un d'entre eux (Muſonius de Babylone) couroit les rues de Rome, ſe mocquant de tout le monde, & de Néron ſurtout, qui avoit toujours des ridicules de reſte. On le mit en priſon, & il ſe crut heureux d'y faire connoiſſance avec Apollonius de Tyane. On l'envoya en exil, on le condamna aux travaux de l'Iſthme de Corinthe ; & , dans cette malheureuſe ſituation, il ne ceſſoit point d'invectiver contre Néron. Un jour Démétrius, autre Cynique : lui ayant dit qu'il plaignoit ſon ſort , en le voyant à la chaîne, & obligé de fouiller la terre comme un Eſclave : *Eh quoi !* lui répondit Muſonius , *voudriez vous me voir jouant de a Guittare , comme Néron en joue ur le Théatre* ?

Il y avoit pourtant quelques hommes raiſonnables parmi ces

Cyniques : témoin Démonax dont Lucien fait tant d'éloges. Notre Auteur tranſcrit ce morceau qui tient un rang diſtingué dans ſon Livre. Il y eſt placé d'autant plus à propos qu'on eſt ennuyé, dans l'Hiſtoire de cette Philoſophie Cynique, des incartades & de l'impoliteſſe d'une multitude d'Originaux qu'on y peint.

La Secte Stoïcienne produiſit, dans ces temps, *Athénodore*, qui ne fut point chargé de l'éducation de l'Empereur Claude, comme l'a cru M. Brucker * ; *Sénéque*, dont les richeſſes immenſes firent peu d'honneur à l'eſprit Philoſophique ; *Epictéte*, qui s'éleva, par beaucoup de grandeur d'ame, au

* Athénodore devoit être mort avant la naiſſance de Claude, comme l'a bien montré M. l'Abbé Sévin. *Mém. de l'Académie Royale des Belles-Lettres*, Tom. XIII. p. 54.

deſſus de ſon état d'Eſclave, & des diſgraces de la fortune; *Marc Antonin*, qui donna le ſpectacle tout à fait rare d'un Empereur Philoſophe, &c. Dans la Secte Epicurienne on compte, Celſe, Lucien, Diogène-Laerce : parmi les Sceptiques, Sextus-Empyricus & quelques autres peu renommés.

Voilà pour les Payens; venons aux Juifs, Peuple très-ſupérieur par ſes Loix & par ſes eſpérances à toutes les Académies prophanes.

Ce Peuple étoit-il Philoſophe après la captivité de Babylone? Non ſans doute, ſi l'on prend le terme de *Philoſophie* dans ſon ſens propre. Ce Peuple eut des Sages, des Prophètes, des Pontifes, des Docteurs de la Loi; point de Philoſophes pleins de ſyſtêmes, & jaloux de diſcourir pour les faire valoir. Cependant il ſe forma des

Sectes dans cette Nation. On y vit des Sadducéens, qui rejettoient l'existence des esprits, l'immortalité de l'ame, & la vie future ; des Caraïtes, qui s'en tenoient strictement à la Loi, & ne souffroient ni commentaires, ni traditions ; des Pharisiens, qui ajoutoient beaucoup d'œuvres de surérogation aux obligations de la Loi * ; des Thérapeutes, qui n'étoient point Chrétiens, comme quelques Sçavants l'ont crû. Il y

* M. Brucker dit mal à-propos que S. Paul dispute spécialement contre les Pharisiens dans l'Epître aux Romains & dans celle aux Galates. Il est certain que l'Apôtre s'élève en général contre les Juifs qui se glorifioient des œuvres de la Loi. Ainsi, il attaquoit toute la Nation non convertie à la Réligion Chrétienne, & ennemie de cette Religion. Il y a bien des traits de Protestantisme dans la manière dont notre Auteur (Protestant) explique la doctrine des diverses Sectes Judaïques.

eut, après la destruction de Jérusalem, beaucoup d'Ecoles Judaïques dispersées de côté & d'autre ; beaucoup de Rabbins, de Thalmudistes, de partisans de la cabale, &c. M. Brucker remplit de ces objets toute la fin de son second Volume, qui est très-sçavant & très-digne d'exercer la patience du Lecteur. Nous passons au 3e Tome, qui comprend l'Histoire de la Philosophie des Sarrazins & des Chrétiens.

La race des Philosophes Payens s'éteignit avec le Paganisme, aux VIe & VIIe siècles de l'Eglise. Il n'étoit plus question d'aller Philosopher sur les traces de Platon & d'Epicure : le Christianisme répandu partout mettoit plus de lumières dans l'esprit des enfans, que tous les exercices du Lycée & du Portique n'avoient pû en mettre dans les têtes Philosophiques des Sages de la Grèce. Alors parut un

imposteur, qui, sans Philosophie, & armé du Cimeterre, se fit un Peuple de partisans. Mahomet forma son Alcoran de ce qu'il avoit pû apprendre des Chrétiens, des Juifs & des Arabes ou Zabiens: avec ce Livre seul, ses premiers Sectateurs crurent être fort sçavants, ou plutôt ils ne daignèrent pas se proposer d'autre science. Ce fut même un crime, dans l'esprit des devots de la Secte, que d'acquérir quelque culture étrangère. Le Calife Almamon ayant appellé des gens de Lettres à sa Cour, on se récria contre une si dangereuse entreprise; on dit que tout étoit perdu; & un zélé Mahométan proposa de faire empaler quiconque négligeroit l'etude de l'Alcoran, pour s'appliquer à la Philosophie.

Voilà des discours d'enthousiastes, & de gens tout à la fois qui se défient de leur Religion. Sur-

quoi Pocok, cité par notre Auteur, fait une sortie contre les Chrétiens qui décrient aussi l'exercice des sciences comme préjudiciable à l'Evangile. En quoi il n'est pas douteux que ces hommes peu éclairés ne donnent dans un grand travers; surtout s'ils regardent les belles connoissances, comme exposant la Religion de J. C. à des objections redoutables. Rien de plus frivole que cette idée: l'Alcoran peut craindre la lumière; l'Evangile ne demande que le grand jour. L'Alcoran n'est point à l'épreuve des plus légéres difficultés qu'on forme contre lui; l'Evangile triomphe toujours de l'artifice & de la force des plus fameux adversaires.

Mais ce qu'on ne doit pourtant pas ignorer, c'est que le zèle des sciences vient souvent d'un grand fond de vanité; d'une curiosité démesurée, d'un dessein formé

d'attaquer ce qu'il y a de plus ſaint, & de ſe faire ſoi-même l'arbitre de ſa croyance. Or qui peut douter que ces diſpoſitions ne ſoient très-funeſtes au Chriſtianiſme, ou plutôt à ceux qui doivent en faire profeſſion ? En ce ſens, qui n'eſt point une hypothèſe imaginaire, il ſeroit véritablement très-à-propos de ſacrifier des études de menſonge, & des connoiſſances qui menent à l'impiété. Mais revenons à la Philoſophie des Sarrazins ; ou plutôt obſervons, ſans nous étendre ſur les détails, que, quand elle eut commencé au IX^e^ ſiécle, elle produiſit quelques Auteurs, elle ouvrit des Ecoles, elle forma des Sectes, elle mit ſurtout, dans les eſprits de ſes Sectateurs, un fatras de ſubtilités fauſſes & imbécilles : défaut plus grand que l'ignorance, parce qu'il gâte l'eſprit, & le rend incapable de ſaiſir

le vrai. On verra, dans le Livre de M. Brucker, tous les progrès de la Philoſophie Arabe, toutes ſes aventures, tous ſes principes. Deux cents quarante pages ſont conſacrées à cette expoſition, qui n'étoit pas l'endroit le plus facile de l'Ouvrage.

On trouve enſüite près de 700 pages ſur la Philoſophie des Chrétiens, & nous pouvons aſſûrer que ce morceau eſt très-eſtimable, quoique non exempt de taches. D'abord l'Auteur obſerve très-bien que ce n'eſt qu'improprement, & dans un ſens fort éloigné de la préciſion, que la Réligion Chrétienne eſt quelquefois appellée *Philoſophie* par les Anciens. La ſageſſe de l'Evangile eſt bien différente des exercices de l'Ecole; les biens qu'elle promet ſont infiniment au-deſſus des connoiſſances purement humaines. Auſſi M. Brucker ne ſouffre pas qu'on

mette J. C. ni les Apôtres au nombre des Philoſophes ; & quand on en vient à l'article de S. Paul, il ſçait bien venger ce grand homme du prétendu Ariſtotéliſme & Platoniſme, que des Auteurs téméraires ou impies ont oſé lui imputer.

Le Platoniſme des PP. eſt un article plus ſujet à controverſe. On a écrit pour & contre, &, des deux côtés, avec beaucoup de chaleur. Notre Hiſtorien prend ici une eſpèce de milieu ; il avoue que les PP. ne furent point Philoſophes de profeſſion ; qu'ils ſe déclarèrent même ſouvent contre la Philoſophie Payenne ; mais il croit en même-temps que ces ſaints hommes ne laiſſérent pas de recourir quelquefois à elle, tantôt pour combattre les Idolâtres, ou les Hérétiques, tantôt pour expliquer leurs propres penſées. Il ajoute qu'alors les diverſes Ecoles

leur fourniſſoient des armes, quoiqu'à tout prendre, & plus communément celle de Platon fût préférée, comme moins odieuſe, ou plus raiſonnable. Tout cet endroit de l'Auteur ne ſeroit abſolument pas mal, s'il penſoit mieux de la Doctrine des PP. Anténicènes. Ce n'eſt pas qu'il invective contre eux; partout il eſt modéré, & jamais ſon ſang-froid ne l'abandonne, dans toute cette longue Hiſtoire de la Philoſophie. Mais on peut lui reprocher trop de penchant pour la Préface du P. Petau, dans l'endroit où il eſt queſtion de ces anciens PP. & de leur ſentiment ſur la Trinité; on peut croire que les objections tirées de ces PP. contre le Dogme Chrétien & Catholique, frappent trop M. Brucker, & qu'il ne fait point aſſez de cas des excellentes réponſes qu'on oppoſe à ces difficultés. On entrevoit au reſte, ici

&

& ailleurs, (comme quand il s'agit du Livre *de la Préscription* composé par Tertullien) que M. Brucker n'est point fâché d'infirmer les preuves qu'on tire de la Tradition. C'est une espèce d'intérêt que sa condition de Protestant lui rend comme essentiel : & tel est le malheur de tout esprit prévenu ; quelque modéré qu'il soit, il décéle ses opinions, ou celles de sa *Secte*. Mais c'en est assez. Notre extrait deviendroit extrêmement prolixe, si nous suivions ce Volume jusqu'à la fin, surtout dans la partie qui traite des Scholastiques. Quoique l'Auteur ne soit point admirateur de ce genre de Philosophie ; quoiqu'il lui impute des conséquences trop fâcheuses & trop étendues, il ne laisse pas de lui rendre justice en quelque chose ; & de dire après le Chancelier Bacon : *Generalia quędam apud scholasticos invenias ;*

*quæ pulcra ſunt dictu, & non perperam inventa.*

---

## ARTICLE XXX.

*LA RÉLIGION CHRÉTIENNE démontrée par la Converſion & l'Apoſtolat de S. Paul, Ouvrage traduit de l'Anglois de Milord George Lyttelton, avec deux Diſcours ſur l'Excellence intrinsèque de l'Ecriture-Sainte, traduits de l'Anglois de M. Jérémie Seed.* ( *Vol.* in-12. *p.* 318, *prix 2 liv. 5 ſ. relié.* ) A Paris, chez Tilliard, Quai des Auguſtins. MDCCLIV.

MILORD LYTTELTON fut un Déiſte, long-temps fameux en Angleterre ; l'étude de la Réligion, la lecture des ſaints Livres diſſipèrent ſes préjugés, & l'Ouvrage que nous annonçons fut le fruit & la preuve de ſon change-

ment. On a bien ſouvent prouvé la vérité du Chriſtianiſme par le *caractère des Fondateurs ;* c'eſt-à-dire, par les traits de ſageſſe & de ſainteté qui brillent dans la vie de J. C. & de ſes premiers diſciples ; mais il ſemble qu'on n'a pas inſiſté auſſi particuliérement ſur les témoignages éclatans que fournit la Converſion & l'Apoſtolat de S. Paul. Ce grand homme ne fut pas du nombre de ceux que J. C. appella durant le cours de ſa vie mortelle ; il ſe trouva même, après la Réſurrection du Sauveur, & dans les premiers jours de l'Egliſe Chrétienne, livré à des préjugés violens contre la prédication de l'Evangile : cette ſituation mérite aſſurément d'être conſidérée, & c'eſt de-là qu'il faut partir pour bien juger de la révolution qui ſe fit dans les idées de ce nouvel Apôtre. Voilà le point de vûe où ſe fixe Milord Lyttelton.

On conçoit qu'il a dû rappeller d'abord les divers passages où S. Paul fait l'Histoire de sa Conversion & de son Apostolat. Ces textes sont dans les Actes des Apôtres & dans les Epîtres aux Galates, aux Philippiens, à Timothée, &c. ils occupent ici les 16 ou 17 premières pages du volume : après quoi l'Auteur reprend ainsi.

» Un homme qui rapporte de » lui-même des faits de cette na- » ture, & qui les rapporte d'une » manière si formelle & si circon- » stanciée, doit nécessairement » avoir été ou un imposteur, qui, » dans l'intention de tromper, » avançoit comme vrais des faits » dont il connoissoit la fausseté ; » ou un Visionnaire, un Enthou- » siaste, qui par la force d'une ima- » gination échauffée se faisoit illu- » sion à lui-même, ou avoit été » trompé par d'autres ; & tout ce » qu'il avance n'est qu'une suite

» de cette séduction, ou enfin, » ce qu'il déclaroit avoir été la » cause de sa Conversion est réellement arrivé ; & par conséquent la Réligion Chrétienne » est de révélation divine.

Que S. Paul n'ait été ni un Imposteur, ni un Visionnaire, ni un homme trompé par d'autres ; c'est ce qu'on démontre dans toute la suite du Livre. Comment en effet eût-il été un Imposteur, n'ayant aucun motif de l'être ; n'étant dominé ni par le désir des richesses, ni par l'amour de la réputation, ni par les charmes de l'autorité, ni par le caprice d'aucune passion déréglée ? Mais en supposant même qu'il eût été assez dépourvû de raison pour soutenir, sans aucun intérêt, une imposture plus dangereuse encore pour lui que pour ses partisans, on fait voir qu'au lieu de se ménager des succès, il au-

roit trouvé des obſtacles inſurmontables.

Obſtacles de la part des Apôtres & des autres Chrétiens: Paul auroit dû être d'accord, d'intelligence avec eux : mais comment ſuppoſer cet accord, cette intelligence, vû la perſécution violente qu'il fit au Chriſtianiſme juſqu'au moment de ſon voyage à Damas ? Obſtacles de la part des Payens, dont la Religion, la Morale, les Uſages ne pouvoient compâtir avec la doctrine Evangélique. Ici l'Auteur expoſe les combats que S. Paul avoit à ſoutenir contre la politique & le pouvoir des Magiſtrats ; contre l'intérêt, le crédit & l'artifice des Prêtres ; contre les préjugés & les paſſions du peuple ; contre la ſageſſe & l'orgueil des Philoſophes. Pour triompher de tous ces ennemis, il devoit compter ſur quelque ſecours extraordinaire, ſur un pouvoir ſupérieur à celui

de la raiſon, à toute la force de la Dialectique & de l'éloquence. » Auſſi (dit-il aux Theſſaloniciens) » que la prédication qu'il leur » avoit faite de l'Evangile n'avoit » pas été en paroles ſeulement; » mais qu'elle avoit été accompa- » gnée de miracles & de la vertu du » S. Eſprit. C'étoit à l'efficace de » ce pouvoir divin qu'il attribuoit » tous ſes ſuccès.... S'il avoit réel- » lement ce pouvoir, il étoit en » état de triompher de tous les » obſtacles; mais en ce cas, il » n'étoit point un impoſteur.

Pour montrer que les miracles de S. Paul n'étoient pas des preſtiges, ou plûtôt *qu'il ne pouvoit réuſſir ſi ſes miracles euſſent été des preſtiges*, l'Auteur marque deux circonſtances qui doivent préparer le ſuccès des faux miracles; la première eſt *une diſpoſition à ſe laiſſer tromper dans ceux à qui il s'agit de faire illuſion*; la ſeconde

est *une faction puissante qui favorise & soutient l'imposture* : deux circonstances, deux espéces de conditions qui se rencontrent en effet dans les éclats qu'ont opéré certains faux miracles célébres, & dont Milord Lyttelton fait l'Histoire. *Mais S. Paul n'avoit pour lui ni l'une ni l'autre. Les Gentils n'étoient pas prévenus favorablement pour lui ou pour les dogmes qu'il enseignoit... Il n'étoit pas non plus appuyé d'une cabale assez forte pour faire croire ses faux miracles aux Gentils.... Nulle Secte, nul parti parmi eux ne pouvoit lui donner d'espérance.* Tout ceci avec la suite est fort bon, & mérite les attentions du Lecteur. Ces deux conditions sur-tout, nécessaires au succès des faux miracles, sont à remarquer. Jusqu'ici on s'étoit appliqué à désigner les caractères, les conditions des vrais miracles ; on n'avoit pas égale-

ment observé ce qui donne la vogue aux prestiges ; du moins les régles propres à faire juger de cette vogue, n'avoient point été marquées d'une manière aussi précise qu'elles le sont ici.

Mais S. Paul auroit-il été un Visionnaire, un Enthousiaste, un homme séduit lui-même par une imagination échauffée ? Qu'on en juge par le sommaire de ces détails. S. Paul n'étoit ni transporté par un zèle imprudent ; ni livré à des accès de mélancolie ; ni suspect d'ignorance ; ni trop crédule ; ni esclave de la vanité. Tout cela est développé, muni de bonnes preuves, concluant sous la plume de l'Auteur.

Il ajoute que, quand S. Paul auroit eu toutes les qualités d'un Enthousiaste, il n'auroit pu se faire illusion sur le miracle qui causa sa conversion : sur quoi l'on examine ses dispositions lorsqu'il

alloit à Damas ; les circonstances de son voyage, & de la vision qu'il eut dans le chemin ; la manière dont il traita ensuite avec Ananie ; les miracles qu'il opéra durant sa prédication ; le témoignage qu'il rend dans ses Epîtres à la communication qui étoit faite de ces dons miraculeux aux Eglises & aux particuliers qui les composoient. » Si les Corinthiens n'eussent été assurés que ces dons existoient parmi eux, n'auroient-» ils pas pris *celui qui leur écrivoit* » pour un extravagant, au lieu » de le révérer comme un envoyé » de Dieu ? Si (par exemple) un » Quaker, dans une assemblée de » gens de sa Secte, leur disoit que » plusieurs d'entr'eux ont le don » de guérir par l'Esprit de Dieu ; » ceux-ci d'opérer d'autres mira-» cles ; ceux-là, de parler diver-» ses langues, ils le regarderoient » assurément comme un fou, parce

» qu'ils ne s'attribuent point de
» pareils dons... Dira-t-on que les
» Corinthiens pouvoient s'attri-
» buer ces dons surnaturels, ce
» que les Quakers ne font pas ?
» Mais je demanderai si de se les
» attribuer, ces dons, c'étoit en
» eux imposture ou illusion ? S'ils
» étoient tous des imposteurs, ainsi
» que S. Paul, n'est-il pas ridicule
» que dans une Lettre qu'il n'écri-
» voit qu'à eux & pour leur usage
» particulier, il les avertisse de ne
» pas s'enorgueillir de ces dons,
» de demander les uns plûtôt que
» les autres, & de préférer la Cha-
» rité à tous ?..... Aimera-t-on
» mieux dire que c'étoit par illu-
» sion qu'ils s'attribuoient ces dons
» miraculeux ? Mais étoit-il possi-
» ble, quelque illusion qu'on sup-
» pose dans S. Paul, & dans ces
» nouveaux Chrétiens, qu'ils se
» soient imaginés avoir un pouvoir

» de cette nature, s'ils ne l'avoient » eu en effet ? «

Enfin, S. Paul auroit-il été trompé par d'autres ? Quelle apparence, ou plûtôt quelle possibilité dans une telle hypothèse ! Quoi! Les Chrétiens auroient conçu le dessein de changer en Apôtre leur plus cruel ennemi ; ils en seroient venus à bout dans le temps de ses plus grandes fureurs ; ils auroient pû produire dans l'air une lumière plus éclatante que le Soleil ; faire entendre à Saul la voix qui sortit de cette lumière ; le rendre aveugle pendant trois jours ; lui faire tomber ensuite des écailles des yeux &c. Absurdités, impossibilités : mais quelle conclusion ? *Donc ce que S. Paul prétend avoir été la cause de sa conversion, est réellement arrivé ; donc la Religion Chrétienne est vraie.*

Ce Livre est plein de bonnes choses : & les deux discours qui le

ſuivent ſur l'excellence intrinsèque des Saintes Ecritures, méritent auſſi d'être lûs.

Nous avertiſſons que le même Libraire (Tilliard, Quai des Auguſtins) diſtribue toujours l'excellent Livre intitulé : *Les Témoins de la Réſurrection de J. C. examinés & jugés ſelon les régles du Barreau.* (*Vol.* in-12. 2 *liv.* 10 *ſ.*)

---

## ARTICLE XXXI.

*MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année M DCC XLI. juſques & compris l'année M. DCC. XLIII. Tome XVII.* (in-4° pag. 800.) De l'Imprimerie Royale.

IL y a, dans ce Volume, cent pages toutes remplies de détails ſur la Vie de Pétrarque; & ce n'eſt encore qu'une ſuite. Car dès le Tome XV de cette même Académie, on trouve 50 pages ſur le même objet: auſſi ne reſte-t-il plus rien à dire de Pétrarque; ſon portrait eſt achevé, ſa vie eſt parfaitement connue. M. le Baron de la Baſtie, Auteur de ces Mémoires, a fouillé dans tous les monumens où il a cru trouver des Anecdotes ſur cet homme ſi célébre au XIV ſiécle. Il raconte ſes aventures & ſes actions; il peint ſes défauts & ſes vertus; il fait le caractère de ſon eſprit & de ſes Ouvrages. Pétrarque auroit pû être un Lucien ſous Marc-Aurèle; un Montagne ſous les Valois; un Boileau ou un la Bruyère ſous Louis XIV. Cet homme avoit beaucoup d'eſprit; & il ne lui en

falloit pas moins pour s'élever, comme il fit, au-dessus de la barbarie de son siécle. Qu'on pense qu'il naquit en 1304, & qu'il mourut en 1374, on sera plus étonné du mérite & du goût de ses Ouvrages, qu'on n'en désapprouvera les taches, qu'on n'en remarquera les défauts. Il y a infiniment plus d'intervalle entre Pétrarque & les mauvais Chroniqueurs ou Légendaires de son temps, qu'il n'y en avoit au dernier siécle entre Racine & les Pradons, entre Boileau & les Cotins.

M. le Baron de la Bastie a traité ce sujet avec des soins & un goût de critique très-estimables; ses quatre Mémoires peuvent servir non-seulement à faire connoître Pétrarque, mais encore à éclaircir plusieurs points de l'Histoire Civile, Politique & Littéraire de ces temps-là. On s'intéressera particuliérement à l'Ouvrage Acadé-

mique dont nous parlons, si l'on prend en main les Œuvres de Pétrarque, & si l'on en compare divers morceaux avec les Mémoires que M. de la Bastie nous donne. L'exactitude de cet Académicien paroîtra presque par-tout ; il abrège peut-être trop en quelques endroits, & dans d'autres il est peut-être trop prolixe. Nous citerions des exemples s'il étoit nécessaire.

Voici deux bagatelles qui nous ont arrêtés. ( Pag. 401. ) on fait mention du furieux ouragan qui détruisit une partie de Naples, en 1343. Petrarque étoit dans cette Ville, & une de ses Lettres au Cardinal Colonne, représente au naturel ce terrible événement. Comme on y voit aussi les propres aventures de l'Auteur, avec le tableau fidèle de ses pensées & de ses plus secrets mouvements, il semble qu'on pouvoit faire entrer ces particularités dans une Histoire

de sa Vie. Mais ce n'est point sur cette Critique que nous insistons.

On dit que la tempête avoit été prédite par un S. Evêque, pour *le 25 Décembre*, & qu'elle arriva en effet ce jour-là. Or Pétrarque marque dans sa Lettre *ad VII. Cal. Decembris M. CCC. XLIII.* Ce qui énonce *le 25 Novembre.*

( Pag. 406 ) M. de la Bastie releve très-à-propos une faute qui se trouve dans une Edition des Œuvres de Pétrarque, faite à Basle, en 1581, & dans une autre, de ses Lettres, faite à Genève, en 1602. Il est question d'une Lettre que Pétrarque écrivit à Barbato, son ami, sur la mort du jeune Roi de Naples, André, premier Epoux de la Reine Jeanne, petite fille de l'Illustre Roi Robert. La lecture seule de cette Lettre démontre qu'il ne s'agit que de la mort d'André, & non de celle de Robert : ce-

pendant les Editeurs que cite M. de la Bastie ont mis à la tête de cette même Lettre, *Regis Roberti mortem deplorat*. Or voici la singularité ; c'est que dans l'Edition des Œuvres de Pétrarque, faite aussi a Basle, mais en 1554, on lit très-bien, *Regis Andreæ mortem deplorat*. D'où il faut conclure deux choses : La première, que notre Académicien n'a point consulté, peut-être même qu'il n'a point connu l'Edition de 1554. La seconde, que cette Edition est préférable à celle de 1581, dont il s'est servi : ce qui peut contribuer, comme mille autres exemples, à faire voir que les premières Editions l'emportent quelquefois sur les secondes. On ne voit point non plus dans notre Edition de 1554. le faux *argument* dont parle M. de la Bastie, (pag. 429) en faisant usage de la Lettre où Pétrarque raconte à Jean d'Arezzo

la mort funeste de Jacques de Carrare, Seigneur de Padoue. C'est encore une addition faite mal à-propos dans l'Edition de Basle 1581, & dans celle de Genève 1602.

Un des plus curieux & des plus considérables Mémoires compris dans ce Volume, est celui qui porte en titre : *Eclaircissements Historiques sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII. en Italie ; & particulièrement sur la cession que lui fit André Paléologue du droit qu'il avoit à l'Empire de Constantinople.* M. de Foncemagne, qui en est l'Auteur, se propose trois objets. 1°. L'Examen des motifs qui portèrent Charles VIII. à entreprendre le voyage d'Italie. 2°. La manière dont ce Prince exerça la souveraineté dans Rome. 3°. L'appareil de son entrée à Naples. Sur ces trois points il a été question de

rechercher des Anecdotes ; car les faits communs sont racontés partout. M. de Foncemagne s'est livré à des recherches très-étendues ; mais comme il est aussi bel esprit qu'écrivain exact, il commence son Mémoire par un morceau dont nous ne voudrions pas priver nos Lecteurs. « Il y avoit » lieu de penser, ( dit-il ) que » Charles VIII. né avec une complexion délicate, nourri dans » l'obscurité, loin du commerce » des hommes, élevé dans l'ignorance, & , par une suite nécessaire de l'éducation sauvage » qu'on lui avoit donnée, timide » jusqu'à la foiblesse, n'entreprendroit pas de surmonter les » difficultés qui avoient retenu son » père. On pouvoit présumer que » n'ayant jamais connu d'autres » occupations que les amusements » de l'enfance, & de la première » jeunesse, il continueroit à cher-

» cher dans les plaiſirs d'un autre
» âge, de quoi remplir un temps
» dont ſes Maîtres avoient eu
» ordre de ne lui point apprendre
» le véritable uſage; que l'ambi-
» tion trouveroit peu d'accès dans
» une ame accoutumée à la mol-
» leſſe qu'inſpirent des paſſions
» moins nobles, quoique peut-
» être auſſi tyranniques; enfin
» que Charles aimeroit la paix,
» ſinon par vertu, & comme le
» bien le plus ſolide qu'un Sou-
» verain puiſſe procurer à ſes
» Peuples, du moins par in-
» dolence, & comme une ſitua-
» tion aſſortie à ſon caractère.
» L'attente publique fut trompée:
» Charles ſe trouva ſenſible à la
» gloire, malgré les odieuſes pré-
» cautions qu'une fauſſe politique
» avoit priſes pour dégrader ſon
» eſprit & ſon cœur. Il connut
» ſes droits ſur le Royaume de
» Naples: il vit avec complai-

» ſance que Louis XI. en négli-
» geant de les pourſuivre, lui
» avoit préparé un moyen de ſe
» venger du mépris qu'on avoit
» eu pour ſon enfance... L'eſpé-
» rance d'être à la fois le libéra-
» teur & le conquérant d'un Etat
» qui lui appartenoit déjà par un
» titre légitime, flatta ſon ambi-
» tion. Il fut aiſé de lui perſuader
» que la conquête du Royaume
» de Naples, ſeroit le prélude de
» celle de Conſtantinople, où l'ap-
» pelloit, lui diſoit-on, la qualité
» de *Roi très-Chrétien*, &c. »

Cette conquête de Conſtantinople entra pour beaucoup dans les motifs de ce jeune Prince. Et c'eſt d'abord ce que M. de Foncemagne démontre par des Ouvrages du temps; ſurtout par des Mſſ. dont il a pris ſoin de déterrer l'exiſtence, & de produire le témoignage. Ces citations font voir d'ailleurs qu'on repréſentoit

l'expédition de Naples, comme une entreprise antorisée du Ciel, parce qu'elle devoit avoir pour but l'expulsion des Infidèles. On publioit à ce sujet des révélations & des Prophéties; du moins empruntoit-on le style & la tournure de ces autorités extraordinaires; sans doute à dessein de frapper le Peuple, & d'encourager les Troupes. Mais la plûpart des pièces qu'on a recueillies sur cet événement, sont des Poësies: langage susceptible de merveilleux, &, par cette raison, très-suspect aux gens qui pensent; langage même, qui décèle sans effort l'intention des Auteurs. Ainsi l'on put bien, du temps de Charles VIII. parler beaucoup de l'entreprise de Naples, & y joindre celle de Constantinople, comme l'événement qui seroit le plus glorieux au Monarque; on put faire intervenir Poëtiquement les

prédictions & les promesses célestes. Mais ne seroit-il pas permis de douter qu'il soit tombé dans la pensée des Poëtes contemporains de Charles VIII, de donner les caprices de leur imagination pour de véritables Prophéties ? & seroit-il impossible ou absurde de comparer le sens des grossières rapsodies de *Jean Michel* & de *Maître Guilloche*, ( cités dans le Mémoire ) à l'idée toute Poëtique de celui qui disoit à Louis XIV:

Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont ?

Quoiqu'il en soit ( car ceci n'est de notre part, ni une critique, ni même une opinion; c'est une simple conjecture ) on remarque des particularités très-curieuses dans cette première observation de M. de Foncemagne. Il passe à la seconde, qui concerne les actes de Souveraineté que Charles VIII exerça dans Rome.

Comines,

Comines, André de la Vigne, Gaguin, & tous les Modernes en parlent. Mais notre Académicien s'attache à montrer que ces actes de Souveraineté précédérent l'entrevue du Pape & du Roi, par-conséquent que ce ne fut pas une concession faite par le Pontife ; mais un exercice que Charles crut analogue & convenable à sa qualité de fils aîné de l'Eglise, à celle de libérateur de l'Italie, à celle de Conquérant, &c. M. de Foncemagne rapporte ainsi un texte d'André de la Vigne, témoin oculaire : *Quelques gens de la suite de* Charles VIII. *furent insultés par une troupe de Juifs : aussitôt il chargea le Maréchal de Gié d'informer du sujet de la querelle ; & sur le rapport qu'on lui fit, il ordonna que six Juifs, principaux Auteurs du tumulte, fussent pendus au Champ de Flore.* Nous ignorons si la relation d'An-

dré de la Vigne est défectueuse dans le recueil de M. Godefroi ; mais voici ce que nous y lisons (pag. 124, du même recueil,) » En ce temps survint une querelle entre les Juifs, & quelques-uns de la Garde Françoise » & Ecossoise du Roi .... l'effet » de ce débat fut que plusieurs de » ces Juifs, & même quelques-uns » des principaux d'entr'eux, y furent tués & pillés, & leur Synagogue toute renversée & détruite : ce qui étant venu à la » connoissance du Roi, il donna » ordre au Maréchal de Gié de » faire recherche & information » exacte des Auteurs de cette sédition ; & ensuite pour la conséquence, il commanda de faire » un châtiment sévère, & une » punition exemplaire d'une telle » insulte & si grande insolence ; à » quoi ce Maréchal travailla en » diligence ..... & après une en-

» quête exacte, six des plus mu-
» tins de ces galants furent pour
» cette action condamnés à mort,
» & à cet effet pendus & étran-
» glés en Place publique dans le
» Champ de Flore. »

On voit dans ce récit. 1°. Que les Juifs étoient la partie lézée. 2°. Qu'il n'est point dit que six d'entr'eux ayent été punis de mort. 3°. Que cette preuve, si elle étoit seule, ne suffiroit pas pour démontrer l'exercice de la Souveraineté du Roi Charles VIII. à l'égard des Sujets du Pape Alexandre VI. Mais ce dernier article est bien prouvé par d'autres témoignages; & nous n'avons fait la remarque qu'on vient de lire, qu'afin de rappeller le texte d'André de la Vigne, tel qu'il est dans le recueil de Godefroi.

Sur l'entrée de Charles VIII. à Naples, M. de Foncemagne observe que ce Monarque parut dans

cette cérémonie, revêtu des ornements Impériaux : ce qui put être une ſuite de la ceſſion qu'André Paléologue Deſpote de Romanie lui avoit faite de ſes droits à l'Empire de Conſtantinople. L'acte de cette ceſſion a été découvert, dans ces derniers temps, parmi les papiers Mſſ. du Capitole ; & M. le Duc de Saint-Agnan, durant ſon Ambaſſade à Rome, l'a obtenu du Pape Benoît XIV. On le voit préſentement en original & en très-bonne forme à la Bibliothèque du Roi. M. de Foncemagne en donne la copie à la fin de ſon Mémoire. C'eſt une Pièce très-digne de figurer dans les ſçavants recueils de l'Académie.

Le même Académicien diſſerte, dans un autre Mémoire, ſur deux Ouvrages Hiſtoriques concernant le Régne de Charles VIII. Le premier eſt le *Vergier*

*d'Honneur*, Recueil de différentes Pièces presque toutes en vers, composées par Octavien de S. Gelais, André de la Vigne, & quelques autres Poëtes du même temps : ce Monument du Régne de Charles ne se trouve que dans les Cabinets des Curieux ; par cette raison il étoit très-à-propos de le faire connoître au public, & la notice qu'en donne M. de Foncemagne est très-propre à satisfaire les Amateurs de notre Histoire.

L'autre Pièce est le Journal de Burchard, Me. des Cérémonies de la Cour Romaine, sous Alexandre VI. On ne connoissoit ce morceau que par des fragments imprimés çà & là. Notre Auteur a consulté six Mss. qui l'ont mis en état de raisonner avec plus d'exactitude qu'on n'avoit fait jusqu'ici, sur un Monument de cette conséquence. Car on ne peut nier

qu'il ne ſoit *infiniment précieux pour les François en particulier*, puiſque *nous n'avons point ailleurs le récit exact du cérémonial qu'on obſerva pendant le ſéjour de Charles VIII. à Rome, & aux différentes entrevues de ce Prince avec le Pape.* M. de Foncemagne n'entre point dans la diſcuſſion des traits ſinguliers que contient ce Journal : nous nous reſſouvenons d'en avoir lû un des plus remarquables dans les Annales de Raynaldi. On y voit que, ſelon Burchard, le Pape Alexandre VI. ne mourut point empoiſonné, comme on le dit, dans un feſtin que donnoit Céſar de Borgia ſon fils ; on y apprend au-contraire que ce Pontife, qui termina ſes jours le 18 d'Août 1503, étoit malade dès le 12 du même mois ; qu'il y eut un progrès dans ſon mal, & qu'il reçut tous les Sacrements avec édification. Voilà, par exemple,

de quoi contredire tous les Historiens, & l'on ne peut pas dire que l'autorité de Burchard, qui vivoit & qui écrivoit dans la Cour Pontificale, soit médiocre.

*Nous donnerons encore un extrait pour quelques Mémoires compris dans ce Volume.*

---

## ARTICLE XXXII.

*ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE, depuis Charles-Quint, jusqu'à Charlemagne, &c.* Par M. de Voltaire. (*In*-12. Tome II.) A Londres, chez Jean Nourse. MDCCLIII.

IL y a XXIII Articles dans ce Volume; & l'on y parle de tout ce qui est arrivé en Europe durant quatre ou cinq cents ans, c'est-à-dire, depuis environ le commencement du XI^e^ siécle jusques vers le milieu du XV^e^. Dans ce long

intervalle se trouvent les Croisades : matière que l'Auteur saisit avec une sorte de complaisance, & à laquelle il consacre plusieurs Articles. Surquoi nous devons dire que, dès l'an 1750, on avoit vû ce morceau imprimé, & qu'il essuya dès-lors quelques censures qui furent rendues publiques. Nous pouvons citer à ce sujet trois Lettres consignées dans nos Mémoires d'Octobre & de Novembre de ladite année. Une de ces Lettres, écrite par M. de Guignes sçavant Antiquaire, & aujourd'hui de l'Académie Royale des Belles-Lettres, avoit pour but de montrer que l'Auteur de la *Nouvelle Histoire des Croisades* n'entendoit rien aux Origines & aux premiers Exploits des Turcs ; qu'il ne disoit sur cela que des choses pleines de confusion, & d'Anachronismes. On peut relire cette Critique très-claire, & très-sçavante malgré sa brièveté.

Les deux autres Lettres, qui étoient d'un Anonyme, attaquoient toute cette *nouvelle Histoire des Croisades*. On faisoit sentir qu'elle étoit remplie de traits extrêmement hazardés, sans compter ceux qui sont évidemment faux, & un assez grand nombre où la Religion n'est point respectée. La liste des fautes & des reproches est très-nombreuse : on est surpris, en lisant ces Lettres, qu'un Auteur qui a voulu écrire sur les Croisades n'ait pas été plus instruit ; & l'on s'étonne encore davantage qu'un Chrétien-Catholique n'ait pas mieux ménagé ses termes ; qu'ainsi, par exemple, il mette la Religion de Jesus-Christ en parallèle avec celle de Mahomet, & les Papes vis-à-vis des Califes ; qu'il n'ait des éloges que pour les Infidéles, & des reproches pour les Chrétiens ; qu'il traite S. Bernard avec autant d'indécence que de

partialité ; qu'il ne sçache ni rendre justice à ceux des Croisés qui furent vertueux, ni reconnoître dans ces entreprises la bonté du motif : sur quoi l'on cite la judicieuse & sage pensée de M. le Président Hénault, qui dit qu'*on ne sçauroit assez respecter le motif* des Croisades ; que *l'exécution fut aussi mal concertée, que l'objet en étoit réligieux & saint.* Nous renvoyons à ces Lettres, qui sont assez détaillées, & qui suffiront pour instruire le Lecteur.

On trouve, dans le Volume que nous analysons, tout ce qui paroissoit répréhensible en 1750 dans la brochure publiée, & réfutée presqu'aussitôt. Mais il y a de plus ici un Article sur la Croisade de S. Louis ; & quoique l'Auteur y peigne assez bien ce grand & saint Roi, il ne faut pas s'attendre que tout le morceau soit exempt de partialité ; & que la licence des

idées ne s'y fasse pas remarquer.

La partie historique n'est guères plus exacte : sous le moindre prétexte, & d'après une simple apparence de difficulté, notre Historien contredit Joinville : il ne peut croire, par exemple, ce qu'on lit dans cet ancien Auteur, que les Musulmans coupèrent la tête à plusieurs d'entre les Croisés qui ne vouloient pas renier J. C. Et sa raison, c'est que le même Joinville raconte qu'un vieil Emir fit dire aux Prisonniers par un Interprête : si vous croyez en J. C. *Consolez-vous ; car, puiqu'il est mort pour vous, & qu'il a sçu ressusciter, il sçaura bien vous sauver.* A cela nous répondons que, quand on a lû le texte même de Joinville, on concilie très-bien ces deux différens objets, ces procédés contradictoires en apparence. On voit chez cet Auteur 1°. qu'il ne raconte que des choses qui se sont passées

ſous ſes yeux : raiſon déciſive pour s'en rapporter à lui. 2°. Que les Muſulmans, qui firent couper la tête aux Croiſés, n'étoient pas de la troupe où ſe trouvoit cet Emir qui parla ſi bien ; or, l'on conçoit que parmi des gens de cette eſpéce, il a très-bien pû y avoir des hommes féroces, ſanguinaires, perſécuteurs, tandis qu'un Officier conſidérable de la même Nation, ſçavoit parler en ſage & en homme modéré. 3°. Qu'au moment où les Muſulmans firent tomber les têtes de quelques Croiſés, on n'avoit point encore parlé de rançon : ce qui répond à ce mot de notre Auteur : comment les Emirs auroient-ils fait *tuer des captifs dont ils eſpéroient une rançon ?*

Dans ce Volume, comme dans le précédent, il eſt preſque toujours queſtion des Papes ; & l'Auteur parle d'eux à peu-près com-

me Suétone parle de Caligula, de Néron, & de Domitien ; avec cette différence que Suétone dit la vérité, & que notre Hiſtorien la déguiſe à tout inſtant pour charger & rembrunir ſes portraits.

Selon lui, *Hildebrand* (depuis Grégoire VII) *eut le crédit de ſe faire élire* Pape : tandis que les monumens contemporains certifient la répugnance qu'il témoigna pour cette ſuprême dignité ; tandis que pour l'obliger à donner ſon conſentement, on aſſure que le Clergé & le peuple crioient, *Hildebrandum Archidiaconum B. Petrus elegit.*

Enſuite pourquoi l'Auteur laiſſe-t-il un ſoupçon de libertinage contre la mémoire de ce Pontife ? Grégoire eut des liaiſons avec la Comteſſe Mathilde Bienfaitrice du S. Siége ; étoit-il néceſſaire de dire à ce ſujet » Le langage de la dé» votion qu'on trouve dans les

» Lettres du Pape à la Princesse ;
» comparé avec les emportemens
» de son ambition, pouvoit faire
» soupçonner que la Réligion ser-
» voit de masque à toutes ses pas-
» sions. Mais d'ailleurs aucun fait,
» ni aucun indice n'a jamais pû
» faire tourner ces soupçons en
» certitude? « Il ne manque donc,
à l'entendre, que la certitude sur
un point si délicat : & voici Lambert de Schafnabourg, Historien
du temps, qui dit, au rapport de
M. l'Abbé Fleuri : » Toutes les
» personnes sensées voyoient plus
» clair que le jour que c'étoit un
» faux bruit. Car la Princesse
» (Mathilde) n'auroit pû cacher
» sa mauvaise conduite dans une
» aussi grande Ville que Rome, &
» au milieu d'une si grosse Cour ;
» & le Pape de son côté menoit
» une vie si pure & si exemplaire
» qu'il ne donnoit pas lieu au
» moindre soupçon : outre que les

» miracles qui se faisoient souvent
» par ses prières... le justifioient
» assez. « *C'est ainsi* ( ajoute M.
Fleuri ) *que parle cet Historien*,
*homme très-sensé lui-même*, *& qui*
*finit son Histoire cette année* ( Fleuri, Tom. XIII. *in*-4°. p. 334 &
335. )

Les Papes ont eu des querelles avec les Empereurs pour les Investitures, parce que ceux-ci se comportoient de manière à persuader qu'ils prétendoient donner la puissance spirituelle. Pascal II se relâcha beaucoup à l'égard de l'Empereur Henri V. Ensuite il condamna sa trop grande facilité, voyant les reproches qu'on lui faisoit de toutes parts : que dit notre Auteur à ce sujet ? *Pascal II ayant solemnellement rendu les Investitures avec serment sur l'Evangile, fit annuller son serment par les Cardinaux : nouvelle manière de manquer à sa parole.* Et voilà positive-

ment une méprise, ou plutôt une calomnie. En effet le serment de Pascal regardoit la promesse faite à l'Empereur de ne point l'excommunier au sujet des Investitures. Or ce serment fut gardé très-fidélement, comme Pascal le déclara lui-même en 1117 *. La rétractation que fit ce Pontife eut pour objet les Investitures mêmes : en cela Pascal se conforma au jugement de plusieurs Conciles très-nombreux. Il laissa, en conséquence, les Evêques porter ou renouveller des censures, pour maintenir ce qu'on appelloit la liberté de l'Eglise ; mais encore une fois Pascal lui-même garda son serment, & n'excommunia point l'Empereur pour cette cause : ainsi c'est une fausseté manifeste de dire qu'*il fit annuller son serment par les Cardinaux*.

* On peut voir aussi ce qui se passa au Concile de Latran en 1112.

Il y a, dans ce Volume, une multitude d'autres traits entiérement contraires à la vérité; par exemple (pag. 30.) l'Auteur appelle Pierre de Léon *le Pape Juif* ; or cet homme n'étoit ni *Pape*, puiſqu'il avoit envahi le S. Siège contre toutes les Loix ; ni *Juif* de Religion, puiſqu'il y avoit déja long-temps que ſa famille s'étoit fait Chrétienne.

(Pag. 245.) On traite le Pape S. Celeſtin *d'imbécille*, parce qu'il renonça au Pontificat; comme ſi l'humilité Chrétienne & l'amour de la retraite avoient ceſſé d'être des vertus, ou ſi ces vertus n'étoient propres que des *imbécilles*.

(Pag. 271.) On dit que les Papes *s'étoient rendu Maîtres inſenſiblement d'Avignon* : point du tout aſſurément ; puiſque Clément VI. l'acheta de Jeanne, Reine de Naples, en 1348.

(Pag. 306.) On taxe Urbain

V. d'avoir *déſolé l'Egliſe par le ſchiſme* : & ce Pape étoit mort dès l'an 1370, huit ans avant que le ſchiſme commençât.

Nous ne parlons point de ce qu'on trouve ici ſur S. Thomas de Cantorbery, ſur Sainte Catherine de Sienne, ſur l'affaire du grand ſchiſme, ſur celle de Jean Hus, au Concile de Conſtance, &c. On remarque en tout ceci des altérations, des exaggérations, des licences, des fauſſetés : terminons cet extrait par deux objets remarquables où l'Auteur ne s'eſt nullement mis en peine d'être exact, quoique la choſe fût très-aiſée.

Premierement, dans l'Article qui concerne *la France & l'Angleterre du temps de Charles V. VI. & VII.* On fait bien de l'injuſtice à Charles V. en diſant, « il ſçut » mêler la diviſion entre le Prince » Souverain de Guyenne & ſes

» Vaſſaux ; éluder les traités ; re-
» fuſer le reſte du payement de la
» rançon de ſon père ſur des pré-
» textes plauſibles. . . Quand il vit
» toutes ces machines bien affer-
» mies, il envoya un Chevalier
» & un Juge de Toulouſe, citer
» le Prince Noir à comparoître
» devant lui dans la Cour des Pairs
» & rendre compte de ſa condui-
» te : non-ſeulement on le cite
» comme un ſujet ; mais on fait
» rendre un Arrêt du Parlement,
» par lequel on confiſque la Guyen-
» ne . . . La valeur & l'habileté
» de Bertrand du Gueſclin, devenu
» Connétable de France, & ſur-
» tout le bon ordre que Charles V.
» avoit mis à tout, annoblirent
» l'irrégularité de ces procédés. »
L'injuſtice conſiſte en ce qu'on fait
envisager la conduite de Charles
V. dans cette confiſcation de la
Guyenne, comme une pure dé-
marche d'ambition. Or il a été

démontré par des actes authentiques, qu'en ce temps-là nos Rois poſſédoient encore la Souveraineté de la Guyenne ; qu'ainſi ils pouvoient recevoir, comme Seigneurs Suzerains, l'appel interjetté par les Vaſſaux du Prince Edouard. Il eſt ſurprenant que nos meilleurs Hiſtoriens, & depuis trois ans encore, M. Secouſſe de l'Académie Royale des Belles-Lettres, ayant juſtifié pleinement notre Roi Charles le Sage, il ſe trouve aujourd'hui un François qui s'en rapporte aux invectives de Rapin-Thoyras, ennemi, en ce point comme en bien d'autres, de ſa Nation, Hiſtorien partial, peu inſtruit, & nullement digne de fixer ceux qui aiment le vrai.

En ſecond lieu, quand notre Auteur parle de l'entrepriſe de Jeanne d'Arc, ſous le Régne de Charles VII, il n'eſt pas plus at-

tentif à choiſir ſes garants. Par exemple, il dit 1°. Que cette fille, au temps de ſon expédition, avoit 27 ans. Ceci eſt encore de Rapin-Thoyras, & rien de plus faux. Jeanne d'Arc n'avoit alors que 17 ans, & 19 durant le procès injuſte qu'on lui intenta quand elle eut été priſe à Compiegne. 2°. Qu'elle avoit été élevée à monter *chevaux, & faire autres exercices que jeunes filles n'ont point coûtume de faire.* C'eſt d'après Monſtrelet qu'on parle ainſi : nouvelle mépriſe. Jeanne d'Arc, avant ſon expédition, n'avoit jamais monté à cheval, ainſi qu'il eſt prouvé par les actes authentiques de ſa vie & de ſon procès. 3°. Que les Docteurs de l'Univerſité, & quelques Conſeillers du Parlement par qui Jeanne fut examinée, *ne balancèrent pas à la déclarer inſpirée.* Rien de plus hazardé que ce récit. On a toutes les queſtions

que ces Docteurs & ces Conſeillers lui firent. Il ſeroit difficile aujourd'hui de chicaner davantage, & de ſe montrer plus incrédule ſur les propoſitions & les promeſſes de quiconque viendroit offrir de pareils ſervices. On peut voir toute l'Hiſtoire de Jeanne d'Arc, nouvellement publiée par M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy; avec les piéces juſtificatives, & les raiſonnements convenables au ſujet.

Voilà ce que nous avions à dire de cette Hiſtoire, qui a mérité l'indignation des hommes vertueux, la critique des gens de Lettres, & le déſaveu de celui dont le nom paroît au Frontiſpice.

ARTICLE XXXIII.

*LES ŒUVRES DE FEU M. COCHIN, Ecuyer, Avocat au Parlement, contenant le Recueil de ses Mémoires & Consultations.* (Tom. IV. *in*-4° pp. 784.) A Paris, chez de Nully. MDCCLIII.

DANS l'Avertissement que nous trouvons à la tête de ce 4e. Volume, on en promet un 5e.; c'est le fruit des *découvertes* qu'on a faites pendant le cours de l'impression : le Public ne peut qu'en sçavoir le plus grand gré à l'Editeur. Nous ne craignons pas qu'il rende à M. Cochin le mauvais service qu'on a quelquefois rendu à d'illustres Orateurs : pour multiplier les Volumes, on a mis dans le Recueil

de leurs Œuvres, les Eſſais les plus informes. Le zéle de l'Editeur pour la gloire de ſon Auteur eſt trop éclairé, & trop épuré de tout intérêt étranger, pour publier des piéces où ce fameux Avocat ſe ſoit négligé, ou relâché : le génie de ce grand homme déſavouroit ces foibles productions ; partout il eſt trop ferme & trop ſévére pour avoir éprouvé, ou s'être pardonné ces viciſſitudes, & ces inégalités dont quelques-uns de nos ſublimes Orateurs n'ont pas toujours ſçu ſe préſerver. Selon la méthode de nos extraits précédens, nous allons reprendre, dans le premier Volume, la ſuite de la Préface pour en juſtifier les jugemens par des traits qui y feront relatifs, & que nous tirerons de ce 4ᵉ Volume. L'Article où nous en ſommes reſtés, eſt celui des répliques. Quoique, ſelon l'Editeur, *le fort de M. C.*

*fût*

*fût la replique ſans préparation ;* nous ne ſommes pas sûrs que celles qu'on trouve dans ces Mémoires, aient eu le mérite de ces reſſources ou de ces ſaillies ſubites qui ne ſe préſentent qu'aux plus heureux génies.

Au Palais les repliques ſont des réponſes aux objections qu'on prévient ou qu'on attend : il faut bien prendre garde, dit Quintilien ( L. V. C. 13.) s'il eſt à propos de les réfuter en gros ou en détail : *Videndum etiam, ſimul nobis plura aggredienda ſint, an amolienda ſingula.* On les réfute en gros quand elles forment un corps trop foible pour réſiſter, ou quand on ne peut les combattre ſéparément avec le même avantage. Alors, dit cet excellent Rhéteur, il faut faire un grand effort, attaquer de front, déployer toutes ſes forces, & montrer ſa ſupériorité: *Tunc enim toto*

*corpore enitendum, & ut ſic dixerim, directâ fronte pugnandum eſt.* Quand le poids de toutes les difficultés eſt preſſant & accablant, *urgent univerſa;* on les diviſe, on replique en détail. * C'étoit un feu dont la violence étoit entretenue par une abondance de nourriture : à peine en a-t-on ſéparé les matières, que la flamme ſe diſſipe & s'éteint. C'eſt ainſi que diviſés en pluſieurs ruiſſeaux, les plus grands fleuves ſe franchiſſent ſans peine.

Dans ſes repliques, M. C. ſçait toujours ſi bien prendre ſon avantage, qu'il fait face à toutes les difficultés en particulier, pour peu qu'elles en valent la peine : il en

* Si ſingula quæque diſſolveris, jam illa flamma, quæ magna congerie convaluerat, concidet : at ſi vel maxima flumina in rivos deducantur, quâlibet tranſitum præbent.

profite surtout pour répeter & inculquer son moyen victorieux, & il se prévaut du triomphe qu'il en tire, pour répandre sur les moindres difficultés un mépris, qui, en le dispensant de la replique, les fait tourner à la confusion de son Adversaire. Ecoutons-le répondre aux objections que lui faisoit un Seigneur de Paroisse, contre le droit de déport établi en faveur de l'Evêque, par une possession immémoriale dans le Diocèse de Tarbes.

» Le droit de déport (disoit-on) » est odieux, il prive un Titulaire » du revenu de son Bénéfice, c'est » une pure exaction que l'autorité des Evêques a introduite, » & qui, étant le prix des provisions qu'ils accordent, doit être » regardé comme Simoniaque; le » Concile de Bâle & la Pragmatique-Sanction l'ont condamné, » &c.

» Ces vaines déclamations, replique M. C. partent toutes » d'un faux principe ; mais est-il » même nécessaire de les combattre après tant d'Arrêts qui » ont confirmé le droit de déport » dans tous les Diocèses où il étoit » en quelque manière consacré par » l'usage ? Si le droit de déport est » en lui-même odieux, abusif, simoniaque, s'il est condamné par le » Concile de Bâle & la Pragmatique-Sanction ; il faut l'abolir » dans toute la Province de Normandie ; il faut le bannir des » Diocèses de Paris, du Mans, de » Soissons, de Lescar, d'Oleron, » & par conséquent rétracter tous » les Arrêts qui l'ont autorisé en » tant de Diocèses différens : entreprise chimérique, qui fait sentir » combien on doit mépriser ces » épithètes dont on fait tant d'étalage.

» En effet le droit de déport n'a

» rien d'odieux ni d'abusif, quand
» on le rapporte aux véritables
» causes qui ont pû lui donner
» naissance, telles que celles que
» l'on a expliquées ci-dessus. Il est
» vrai que, si on suppose qu'il est
» en quelque manière le prix des
» provisions données par les Evê-
» ques, il ne paroîtra pas légi-
» time; mais pourquoi lui donner
» un principe si vicieux, quand il
» peut avoir une source infiniment
» pure? Dans l'obscurité d'un éta-
» blissement si ancien, on doit
» présumer une cause canonique;
» & il en est plusieurs qui peuvent
» le rendre très-respectable....

» Si l'on veut appliquer le Con-
» cile de Bâle & la Pragmatique-
» Sanction aux Evêques du Royau-
» me, ce ne peut être que par rap-
» port à ceux qui voudroient in-
» troduire sur cela une nouveauté,
» & qui n'ayant point l'avantage
» d'une possession immémoriale;

» imposeroient aux Curés de leur
» Diocèse un joug inconnu ; alors
» on s'éleveroit avec raison contre
» une telle entreprise qui n'auroit
» aucun fondement, & qui n'au-
» roit pour objet que de satisfaire
» une cupidité très-condamnable :
» mais quand ce droit subsiste de
» temps immémorial ; quand un
» Evêque ne fait que suivre les tra-
» ces de ses prédécesseurs, & perce-
» voir un droit peut-être aussi an-
» cien que l'Evêché, alors il y a de
» la témérité & de l'indécence dans
» les déclamations auxquelles on
» se livre contre lui. Tel est l'état de
» l'Evêché de Tarbes, sa possession
» est immémoriale, &c. « C'est ainsi que M. C. revient à son moyen principal dont auparavant il a mis toute la force & toute l'étendue dans le jour le plus sensible.

Dans ses Peroraisons, M. C. s'étendoit plus à l'Audience que sur le papier, où elles ne sont la

plûpart qu'en très-peu de lignes. Mais, comme l'Editeur nous l'apprend, c'eſt la ſubſtance de ce qu'il a dit, il y *rappelle vivement le point de la controverſe*, le moyen déciſif, les motifs d'intérêt & de faveur qu'il y avoit joints. En voici un exemple tiré d'un Mémoire fait pour ſoutenir la validité & la liberté d'un mariage. Avant la célébration, la Demoiſelle avoit fait éclater toutes les marques extérieures de ſa joie & de ſa ſatisfaction. Depuis ſon mariage, dans une de ſes Lettres à ſon époux, elle l'avoit appelé *ſon cher mari*. De ces expreſſions M. C. ſe fait un paſſage à ſa Peroraiſon.

» Cette Lettre (dit-il) jointe » à tant d'autres circonſtances, » ne démontre-t-elle pas que tout » a été libre, & avant & depuis » le mariage? Il n'y a donc pas » lieu de craindre qu'une demande auſſi ſcandaleuſe que celle

» qui a été formée ſous le nom de » la Dame R. puiſſe jamais être » écoutée.

» Une fille infortunée, livrée » malgré elle à un Epoux qu'elle » déteſte, doit trouver un azile dans » le tribunal ſacré de la Juſtice, » moins par ſenſibilité pour ſes » malheurs, que par attachement » aux régles ſaintes de l'Egliſe; » ſon ſacrifice doit être détruit, » ſes chaînes rompues, ſa liberté » rétablie.

» Mais auſſi lorſqu'une fille s'eſt » choiſi un époux par déférence » pour les ſages conſeils de ſa fa- » mille; quand aux pieds des Au- » tels, elle s'eſt engagée par un » ſerment redoutable, ſans être » captivée ſous le joug d'une vio- » lence à laquelle elle ne peut ré- » ſiſter, la Religion alors exerce » ſes droits ſans aucune réſerve: » jalouſe de l'honneur du Sacre- » ment, elle ne ſouffre pas que

» l'inconſtance entreprenne ſur
» ſon empire, & puiſſe rompre
» les nœuds qu'il a formés.

» On ne parle point du danger,
» des conſéquences & des troubles
» qu'une funeſte facilité pourroit
» cauſer dans les familles. Ces mo-
» tifs ſi juſtes, & ſi intéreſſans
» doivent céder à de plus grands
» objets, l'honneur de la Reli-
» gion, la ſainteté du Sacrement,
» la pureté des mœurs : on ne peut
» maintenir leurs droits ſacrés, ſans
» rejetter une demande dans la-
» quelle ils ſe trouvent tous violés.

Peut-on mieux remplir la Loi des Peroraiſons, qui eſt d'y replacer dans la plus grande lumière & dans toute leur force, les raiſons qui prouvent la bonté de la cauſe? *Ut totas cauſæ ſuæ vires orator ante oculos ponat.*

Quant aux *tranſitions*, M. C. (dit l'Editeur) ne ſe piquoit pas de paſſer, ſans qu'on s'en apperçût,

d'une partie à l'autre de ſon Diſcours : *il marquoit au contraire ſoigneuſement la coupure.* Nous croyons en effet qu'il ne penſa jamais qu'à tracer, diſtribuer, & remplir avantageuſement ſon plan d'attaque ou de défenſe ; qu'en le pourſuivant, il ne ſongeoit qu'à gagner du terrein ſur ſon ennemi, & à s'y bien établir. Dans une action ſi continue, ſi vive, & ſi animée, il ne s'amuſoit pas à compter ſes pas, à compoſer ſes mouvemens, & à lier ſes marches avec une élégance affectée. Delà vient qu'en ſes Mémoires la tranſition d'un article à l'autre ne paroît pas lui avoir rien coûté : tout eſt ſi bien digéré & ſi bien diviſé que les faits & les preuves ſe ſuccédent naturellement ſans le ſecours de *ces penſées brillantes* qui forment des tranſitions que l'Editeur appelle des *preſtiges*. Dans ces tours ſi étudiés, on recherche

plus la gloire de l'Orateur que l'intérêt du Client, on travaille moins à inſtruire ſes Juges qu'à s'en faire applaudir. Chez M. C. (comme le remarque ſon Editeur) *le paſſage ſe fait comme aux différentes piéces d'un appartement bien diſtribué.*

Les ornemens que M. Cochin répand ſur ſes diſcours, ſont ſi convenables, ſi naturels & ſi néceſſaires au ſujet, que l'Editeur les compare *aux habillemens d'un Magiſtrat, ou d'une autre perſonne de diſtinction, qui caractériſent ſa dignité, & ſervent en même temps à couvrir le corps.* En voici un exemple tiré d'une Cauſe, où M. C. ſoutenoit qu'on ne peut pas être admis à la preuve teſtimoniale de ſon état contre la poſſeſſion & les Regiſtres : après l'énumération des dangers qu'entraîneroit le ſentiment contraire, il reprend ainſi : » Qu'on ne diſe pas que ce ſont-là

» des inconvéniens & de vaines
» terreurs qui ne doivent pas pré-
» valoir ſur la vérité ; ſans doute
» que, ſi la vérité pouvoit briller à
» nos yeux avec cet éclat dont
» l'évidence eſt accompagnée, il
» faudroit l'embraſſer avec joie &
» la ſoutenir avec courage. Mais
» il ne faut pas ſe flatter de la
» trouver jamais dans les que-
» ſtions d'état, à ce dégré d'évi-
» dence, &, pour ainſi dire, d'in-
» faillibilité qui pourroit remplir
» tous nos vœux : la conception,
» la naiſſance peuvent être enve-
» loppées de mille nuages ; les paſ-
» ſions y peuvent jouer leur rôle
» & ſubſtituer des couleurs à la
» réalité ; l'illuſion peut y trou-
» ver ſa place ; mais ſi c'eſt un
» malheur attaché à la condition
» humaine, il faut dans l'incer-
» titude néceſſaire où elle eſt plon-
» gée, ſe fixer à des régles certai-
» nes qui conduiſent le plus ordi-

» nairement à la vérité, qui du
» moins entretiennent l'ordre &
» la paix : avantages plus précieux
» pour la société en général, que
» la recherche d'une vérité obſcure
» ne peut-être pour l'intérêt de
» quelques particuliers. Or, les
» régles qui peuvent ſeules nous
» ſervir de bouſſole dans cette mer
» orageuſe, c'eſt la poſſeſſion pu-
» blique, principalement quand
» elle eſt fortifiée par l'autorité
» des Regiſtres & des monumens
» les plus authentiques : abandon-
» ner la route qu'elle nous trace
» pour s'engager dans celle de la
» preuve teſtimoniale, c'eſt ſe li-
» vrer à des écueils dans leſquels
» la vérité court un riſque évident
» de faire naufrage. «

Comme l'eſſentiel eſt que le
uge conçoive la cauſe, s'y inte-
eſſe & la goute, M. C. ne ſe
ermettoit que les ornemens qui
ouvoient rendre ſon diſcours

plus persuasif, plus touchant & plus gracieux. Ayant à soutenir contre son Adversaire la maxime qui oblige de reconnoître pour père de l'enfant, le mari de la mère: » N'est-elle (dit-il) cette maxi- » me, comme on l'insinue, qu'une » opinion populaire, fruit de l'i- » gnorance & de la crédulité ? » C'est au contraire le fondement » inébranlable de l'état des hom- » mes, le lien le plus sacré de la » société ; c'est la Religion, c'est » la dignité du mariage, c'est » l'honnêteté publique qui l'a » dictée, & qui en a fait une Loi » impérieuse qui subjugue tout : » doutes, incertitudes, présomp- » tions, soupçons dictés, ou par » la malignité, ou même par une » sorte de vraisemblance ; tout » doit être captivé sous le joug » d'une Loi si sage & si nécessaire.

*Si la dialectique*, est le corps des discours que prononcoit M.

C. les passions & les mœurs, ajoute l'Editeur, *en sont comme le sang, qui, caché dans les veines, circule & repand partout la vie.* Justifions cette comparaison par un morceau que nous trouvons dans un Mémoire dressé contre une Dame, qui prétendoit faire déclarer son mariage nul, comme y ayant été forcée : ses preuves étoient qu'à la première proposition qu'on lui en avoit faite, elle avoit montré *beaucoup d'éloignement ; & que le proposé lui avoit déplu depuis qu'elle l'avoit vu ; que ses parens lui avoient dit que c'étoit un parti fort avantageux pour elle, n'ayant pas de bien, & que tout étoit déja convenu entr'eux.*

» On ne trouve en tout cela, » dit M. C. qu'une répugnance » de la part de la fille, & une sage » remontrance de la part des pa- » rens : est-ce donc là agir par

» contrainte & par violence ? . . .
» On peut paraphraser la réponse,
» on peut faire dire aux parens :
» *ce n'est point votre avis qu'on*
» *demande, le parti est pris entre*
» *nous, c'est à vous d'obéir.* On
» peut les faire parler d'un ton
» emporté & violent ; mais c'est
» envenimer ce qu'il y a de plus
» simple : vous n'avez point de
» bien, disent les parens à la De-
» moiselle, voici un parti avanta-
» geux qui se présente, il est facile
» de surmonter une légère répu-
» gnance, il faut que la raison
» l'emporte sur une première pré-
» vention : n'écartez pas une af-
» faire que vous êtes la maîtresse
» de consommer, puisque tout est
» déja convenu entre nous. Quel
» est le père de famille, qui plein
» de tendresse pour sa fille, ne
» lui parlât ainsi ; & lorsque sa
» fille se rendra à une pareille re-
» présentation, qui osera dire

» qu'elle a été contrainte ? Mais,
» (dit-on) elle a eu peur de rester
» dans la misère. Cela est vrai ;
» mais cette misère étoit son état
» naturel, elle n'en devoit point
» être allarmée ; elle a bien pu
» désirer d'en sortir ; elle a pu as-
» pirer à une fortune éclatante,
» & par ce motif étouffer en elle
» une répugnance même vive &
» pressante ; mais le désir d'ac-
» querir ou, si l'on veut, la peur
» de ne point acquerir, n'est
» qu'un motif qui excite, & non
» une violence qui contraigne &
» qui exclue la liberté. »

C'est sur les passions que l'éloquence exerce son plus bel empire : c'est en les excitant, ou en les appaisant, que sa force éclate. La difficulté de ce triomphe en fait le mérite. Quand les passions ne sont ni touchées, ni intéressées, l'action de l'Orateur est toujours froide, languissante, inanimée ;

ſa voix n'eſt vivante, ſa parole n'eſt efficace que par le mouvement & le ſentiment qu'il ſçait répandre dans ſon diſcours, & exprimer dans ſa perſonne. C'eſt ce que Quintilien lui recommande le plus inſtamment: *Huc igitur incumbat orator, hoc opus ejus, hic labor eſt, ſine quo cætera nuda, jejuna, infirma, ingrata ſunt; adeò velut ſpiritus operis hujus atque animus eſt in affectibus.* » Rien n'eſt plus admirable, (dit » l'Editeur) que l'uſage que fait » M.C. du pouvoir qu'il a d'armer » & de déſarmer les paſſions. »

Mais nous remarquons, dans ſes Œuvres, que le ſentiment ſe convertit preſque toujours en argument: il cherche plus à éclairer la raiſon, qu'à ſurprendre l'inſtinct. Ce ſont toujours les Loix & leur eſprit qu'il invoque; l'humanité & ſes droits qu'il réclame; la vérité & l'équité paroiſſent les

ſeuls appuis, dont il veuille accepter le ſervice. Dans une replique pour un époux contre qui à raiſon de *ſévices*, ſon épouſe vouloit obtenir un Arrêt de ſéparation, M. C. avoit à combattre des avantages, qui, pour être étrangers au fond du procès, n'en pouvoient pas moins préjudicier aux intérêts qu'il défendoit : pour en arrêter l'impreſſion qu'il craignoit, il en fait la peinture, & en dévoile l'artifice.

» Dans le nouveau Mémoire » qui paroît ſous le nom de la » Dame R. elle adreſſe elle-même, dit M. C. au Public ſes gémiſſemens. Accoutumée à gagner les cœurs & les eſprits, par » les graces & les talens dont la » nature l'a partagée, elle s'eſt » perſuadée qu'en ſe préſentant » elle-même, elle ſurmonteroit » plus facilement tous les obſta» cles ; que ſa voix ſeroit plus

» touchante, ses peintures plus » vives ; ses efforts plus heureux » que si elle continuoit d'em- » ployer le secours des Jurisconsultes. La séduction seroit à » craindre, si la délicatesse du » tour pouvoit tenir lieu d'exacti- » tude dans les récits, & de soli- » dité dans les raisonnemens.... » Sur sa retraite à Chambéry, & » sur le séjour qu'elle y a fait au » mépris de l'Arrêt, & au scan- » dale de la Religion, qui ne per- » met pas à une femme d'aban- » donner son mari, pour aller se » choisir une demeure dans une » terre étrangère ; *Que nos idées* » *sont différentes*, s'écrie-t-elle, » *je regardai cette retraite comme* » *un milieu raisonnable entre ma* » *conscience & la Loi ; l'Arrêt me* » *donnoit un état décidé quant à* » *la société civile ; mais avoit-il pu* » *faire naître des sentimens que* » *j'aurois voulu trouver dans mon*

» *cœur ?* C'est-à-dire que la Dame » R. met ici la Religion & la Loi » en contradiction entr'elles; c'est-» à-dire que les Arrêts, pour être » exécutés, devroient auparavant » consulter le cœur des parties, & » ne leur prescrire que ce qu'elles » veulent faire ; autrement la Re-» ligion va les conduire dans des » terres étrangères, où l'autorité » des jugemens ne sera plus qu'un » vrai phantôme.

» Mais comment le Sieur R. » *prouva-t-il sa tendresse* à sa fem-» me dans le temps de cette re-» traite si innocente ? *Occupé uni-» quement de la dôt, il ne chercha » qu'à s'en rendre maître par les » moyens les plus violens.* En » effet le Sieur R. pour faire écla-» ter sa tendresse, auroit dû dire » à sa femme ; vous m'abandon-» nez au mépris des Loix & de » la Religion, vous vous révol-» tez contre l'autorité des titres

» les plus ſolemnels, vous me diffamez comme un homme qui a attenté à votre liberté : prenez votre bien, jouiſſez impunément de cette liberté qui vous eſt ſi chere ; je vous aime aſſez pour vous procurer tous les moyens de perſiſter dans votre révolte. Des offres ſi tendres auroient ſans doute calmé la conſcience de la Dame R . . . . Au ſurplus *ces moyens violens*, ce ſont les Arrêts que le Sieur R. a obtenus contre les Sieur & Dame . . . C'eſt une violence à leurs yeux qne de recourir à l'autorité de la Cour, &c.

L'Editeur nous apprend qu'avant M. C. la ſatyre étoit le vice dominant du Palais ; qu'on s'y livroit à des digreſſions où les Parties étoient tour à tour cruellement humiliées ; que, quand le plaidoyer s'imprimoit, c'étoit un vrai libelle diffamatoire ; que

quelques-uns assaisonnoient leurs comiques épisodes d'équivoques contraires à la pudeur ; & qu'on est redevable à notre Auteur, & à ses estimables collegues, de la réforme de cet abus. Ce trait doit faire autant respecter M. C. que ses œuvres le font estimer : la bonté du caractère ne répond pas toujours à la beauté du génie. Ce n'est pas que notre Orateur ne sçût badiner agréablement ; mais il ne se le permettoit que très-rarement : quand la nature de sa Cause l'engageoit dans l'ironie, ce n'étoit jamais aux dépens de l'urbanité & de la politesse : on en a un exemple singulier dans la cause, dont nous venons de faire mention.

»N'oublions jamais (dit-il) l'état » où la Dame R. se présente » dans sa plainte:frappée *de coups* » *mortels*, la poitrine rompue par » la fureur avec laquelle le Sieur

» R. *a marché des deux pieds* ſur
» une partie ſi délicate ; la Dame
» R. *entre la vie & la mort*, ne
» pouvant ſoutenir ſa tête, ſuf-
» foquée à chaque inſtant par les
» flots de ſang dont elle inonde
» toute la maiſon : au lieu de ſe
» faire porter dans l'azile le plus
» proche, de ſe faire mettre dans
» un lit, d'envoyer chercher Mé-
» decins, Chirurgiens, Gardes,
» Commiſſaires ; elle monte légè-
» rement dans un Carroſſe de
» Place ; elle en ſoutient toutes
» les ſecouſſes avec une force
» qu'elle n'auroit peut-être pas eûe
» dans la plus brillante ſanté ; elle
» parcourt tous les quartiers de
» Paris, pendant cinq ou ſix heu-
» res... C'eſt elle qui va chercher
» un Chirurgien deſtiné à la venir
» trouver ; c'eſt elle qui va cher-
» cher le Commiſſaire, & qui lui
» dicte une très-longue plainte
» dans ſon Cabinet ; a-t-elle donc
» oublié

» oublié qu'elle étoit mourante ;
» qu'elle ne pouvoit ni parler, ni
» se soutenir ? Ce n'est que dans
» la maison de son mari qu'elle
» expire, par tout ailleurs ses for-
» ces sont inépuisables : voilà sans
» doute la véritable cause de sa
» demande en séparation. »

En composant de pareils Extraits, nous nous trouvons toujours dans la nécessité d'omettre mille beaux endroits que nous citerions avec complaisance. Les Consultations qu'on a imprimées à la fin de ce Volume, ne portent pas moins que les Mémoires mêmes, le caractère d'un sage & habile Jurisconsulte. Il y en a deux entr'autres qui nous ont paru aussi judicieusement raisonnées que le demande l'importance des matières : l'une est la 75<sup>e</sup>, elle roule *sur la nécessité d'éteindre des Couvents de Religieuses, & comment on y doit procéder* ; l'autre est la 76<sup>e</sup>,

où il s'agit de *l'indemnité pour les terres prises à baillette, & laissées incultes.*

---

## ARTICLE XXXIV.

*MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE de Chirurgie. Tome II.* (*In-4° 613 pages pour les Mémoires, & XCVIII pour l'Histoire.*) A Paris, chez Delaguette, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques. MDCCLIII.

NOus reprenons ce Volume à la page 243, & nous trouvons, en cet endroit, l'Histoire bien curieuse de ce qu'on appelle, en chirurgie, *Amputation à Lambeau*. Cette opération consiste à conserver, dans l'amputation des grandes extrémités, comme du bras, de la jambe, un lambeau

de chair & de peau pour en couvrir le moignon. Cela ſe fait au moyen de quelques inſtruments, préparations, ligatures, ſections; le tout bien expliqué dans un Mémoire de M. de la Faye. On conçoit, ce ſemble, aſſez cette Méchanique. Qu'il ſoit queſtion de couper la cuiſſe d'un malade, on détachera d'abord la peau du gras de la jambe, en ſorte qu'elle ne tienne plus que par le haut; on relevera enſuite cette peau vers la cuiſſe; puis on fera l'amputation à l'ordinaire: après quoi on appliquera le gras de la jambe ſur le moignon. Voilà l'eſſentiel de l'opération, qui ſuppoſe, encore une fois, des précautions, de l'adreſſe, & les inſtruments convenables; tout eſt gravé à la fin du Mémoire.

Or il paſſe pour conſtant, dans la doctrine de pluſieurs Chirurgiens, que cette amputation à

lambeau l'emporte, par bien des raiſons, ſur la pratique ordinaire. On dit que le lambeau arrête l'hémorragie, qu'il rend la cure plus prompte, la cicatrice moins difforme; & qu'enfin il donne le moyen d'ajuſter plus aiſément & plus proprement la jambe de bois au moignon. Ne ſe trouve-t-il pas même des Auteurs célébres qui racontent qu'on a vû des Officiers, opérés de cette façon, *danſer & ſauter avec leurs jambes artificielles, comme s'ils avoient eu de véritables jambes*? Nous entendrons bientôt M. Louis qui nous avertira de n'en rien croire, & qui nous expliquera très-bien les inconvénients de *l'Amputation à Lambeau*. Mais il ne s'agit encore ici que de rechercher l'origine & les progrès de cette opération. M. de la Faye ſe borne à la partie Hiſtorique.

Quelques-uns ont cru que

Celse avoit connu *l'Amputation à Lambeau* ; & il y a, en effet, un passage assez frappant dans le 3^e^ chapitre de son septième Livre ; mais en l'examinant de près, on voit qu'il manque à ce texte d'exprimer ce qui caractérise le *Lambeau* même & ses usages ; c'est-à-dire qu'il est question de toute autre chose dans Celse. M. Louis nous dira aussi bientôt ce qu'il faut entendre par les termes de cet Auteur.

La haute antiquité n'a donc rien sçû de *l'Amputation à Lambeau* : ce fut avant la fin du dernier siécle, qu'un Chirurgien d'Amsterdam, nommé Pierre Verduin, parla & usa de cette Méthode. Il ne s'en attribuoit pas l'invention ; puisqu'il reconnoissoit que, long-temps auparavant, on l'avoit pratiquée en Angleterre. C'est ce que nous lisons dans les Actes de Leipsic du mois

de Mars 1697, où l'on donne l'extrait de la dissertation publiée par Verduin, en 1696. Il seroit à propos de joindre la lecture de cet Extrait, à celle du Mémoire de M. de la Faye. On verroit, dans ce dernier Ouvrage, les progrès de l'art au sujet de la même opération ; on y apprendroit que M. de Garengeot a cru devoir y faire des changements ; que d'autres Chirurgiens modernes ont imaginé de conserver deux Lambeaux au lieu d'un ; qu'ils ont perfectionné les instruments & la manière de s'en servir. Enfin la planche gravée mettroit sous les yeux toutes les piéces qui entrent dans l'énoncé du Mémoire, & dans le pansement du malade.

Verduin, détaillant les avantages de l'Amputation à Lambeau, ne prétendoit pas qu'elle fût moins douloureuse que l'ancienne Méthode ; du moins ne trouvons-

nous rien de poſitif ſur cela dans les Actes de Leipſic. Mais M. de la Faye aſſure clairement l'exiſtence de cette moindre douleur : article dont les malades jugeroient encore mieux que les Chirurgiens, quoique ces derniers puiſſent auſſi apprécier les effets de leurs inſtruments & de leurs Méthodes.

Cependant voici un Membre de la même Académie qui déclare que *l'opération à Lambeaux est fort cruelle*. M. Louis, c'eſt cet Académicien, donne ſur les Amputations deux beaux Mémoires, dont le ſecond * attaque de front *l'Amputation à Lambeaux*. « Cette » opération (dit-il) eſt beau-

* Le premier eſt *ſur la ſaillie de l'os après l'amputation des membres, où l'on examine les cauſes de cet inconvénient ; les moyens d'y remédier, & ceux de le prévenir*. Nous renvoyons totalement à ce Morceau, qui eſt rempli de d'obſervations très-utiles.

» coup plus douloureuſe que celle
» qui ſe pratique ordinairement :
» l'Auteur en convenoit, & il eſt
» juſte de l'en croire plutôt que les
» Panégyriſtes modernes de ſon
» opération. Verduin dit poſitive-
» ment qu'elle eſt cruelle & em-
» baraſſante : mais emporté com-
» me il l'étoit par le déſir d'être
» loué comme l'inventeur d'une
» choſe extraordinaire, ſon ima-
» gination ſéduite lui faiſoit voir,
» dans cette Méthode, des avan-
» tages qu'elle n'a point, & lui
» en cachoit les défauts. En par-
» lant d'un jeune homme ſur qui
» cette opération avoit été faite
» avec ſuccès, Verduin dit qu'il
» marche & qu'il plie ſi libre-
» ment le genou, qu'il eſt difficile
» de dire quelle jambe lui eſt plus
» commode. Une pareille exagé-
» ration ne tire point à conſé-
» quence de la part d'un Auteur
» dont le foible eſt d'inſiſter ſur

» le mérite de son invention.
» Mais ce qu'il y a de singulier ;
» c'est qu'un Auteur moderne ,
» ( M. de Garengeot, suivant le
» Mémoire de M. de la Faye ) le
» seul qui ait loué cette Méthode
» sans réserve ; dit, par surabon-
» dance de prédilection , qu'on
» a vû des Officiers , à qui on
» avoit fait cette opération ,
» danser & sauter , comme s'ils
» avoient eu de véritables jambes.
» Il faut se défier de ces allégations gratuites ; elles sont l'effet
» d'une admiration mal réglée ,
» & ne doivent imposer à personne. »

La suite du Mémoire continue de montrer que M. Louis n'est nullement prévenu en faveur de l'Amputation à Lambeau : ainsi nous avons, dans le sein de la même Académie , & dans le même Volume , des preuves de l'entière liberté qui régne parmi

nos Chirurgiens à l'égard des opinions & des Méthodes. Nous aimons fort cette manière de traiter les Arts. D'après le Mémoire de M. de la Faye, & un autre de M. de Garengeot, qui fait aussi partie de ce Receuil, le Lecteur auroit pû croire que *l'Amputation à Lambeau* est une découverte merveilleuse, une pratique autorisée par tous les maîtres de l'Art; & voilà un autre Académicien qui examinant le fond des choses, nous rappelle à des opérations plus simples, plus sures & moins douloureuses. M. Louis se contente de bien expliquer l'Amputation qu'on appelle *d'un seul trait*. Il en dit toutes les circonstances, & il applique-là le précepte de Celse, qui ordonne simplement de relever les chairs vers le haut de la cuisse, par exemple, s'il est question de cette partie; de couper entre le vif &

le mort jusqu'à l'os ; de couper l'os avec une petite scie ; de ramener sur l'os la peau qui avoit été relévée. Il faut lire le texte ou dans le Latin même, ou dans le François de M. Ninnin, qui a bien traduit cet Auteur.

La matière de l'Amputation n'est pas épuisée ; nous trouvons, dans ce Volume, des observations où l'on se propose de prouver qu'on abuse souvent de l'Amputation dans les playes d'Armes-à-feu. L'Auteur est M. Boucher, Docteur en Médecine, & Professeur d'Anatomie à Lille en Flandres. La dernière guerre lui a donné occasion de voir beaucoup de Militaires blessés d'Armes-à-feu, & précisément dans le cas de montrer, par leur exemple, jusqu'où vont ou ne vont pas les ressources de la nature. *C'est dans les playes d'Armes-à-feu*, dit M. Boucher, *que l'Amputation paroît plus sou-*

*vent nécessaire. Cependant malgré diverses complications de ces playes, qui l'indiquent le plus, il se présente de temps en temps des cures remarquables, dans lesquelles on a dérogé avec succès à cette indication*... Quel avantage par conséquent pour les malades, en faveur de qui la dérogation s'est faite! &, dans ce grand nombre qu'on opère à l'Armée, combien auroient pû guerir autrement que par l'Amputation; combien même n'auroient point péri, soit dans l'opération, soit en conséquence des accidents dont elle a été suivie! « De cent soixante & » cinq blessés, *continue notre Au-* » *teur*, qui ont été traités dans » l'Hôpital (de Saint Sauveur de » Lille) il n'y en a aucun que je » sçache, à l'égard de qui la con- » fiance qu'on a eue dans la na- » ture en pareil cas, a été déçue. » Or s'il est vrai, selon des ob-

» servations fidelles, qu'environ les
» deux tiers de ceux à qui l'on fait
» l'Amputation, surtout de la
» jambe, succombent ; on voit
» quelle auroit du être la diffé-
» rence de l'évenement dans les
» cures mentionnées ; laissant à
» part la considération importante
» qui résulte de la privation ab-
» solue d'un membre. »

Il faudroit voir les observations qu'a recueilli M. Boucher ; elles sont au nombre de 12, presque toutes singulières, & de nature à indiquer l'Amputation : c'eût été le sort de ces malades, s'ils avoient eu affaire à des Chirurgiens curieux d'opérer ; car il s'en trouve de ce caractère, & ce défaut est ancien, puisqu'on nous assure dans les Commentaires sur Hippocrate ( Sect. VII. de morb Vulg. L. 5, ) que les Médecins des premiers temps en étoient toujours pour tailler & couper. Le *Mars*, 1754.

Prince de la Médecine en usoit autrement ; & Celse, après lui, ordonnoit des cataplasmes & des fomentations durant six jours avant que d'en venir au fer. Mais il faut avouer qu'il y a aussi des cas où les retardements sont dangereux. C'est ce qu'observe notre Auteur dans ce Mémoire & dans un autre, ( pag. 461 de ce même Volume ) où il réfute l'opinion d'un Chirurgien qui prétendoit trop généralement que, dans les playes d'Armes à feu, compliquées au point d'exiger l'Amputation, il faut attendre la cessation des accidents, pour pouvoir en espérer un heureux succès. Au reste M. Boucher avertit qu'en parlant des playes d'Armes à feu, il entend celles qui ont pour cause les petites Armes telles que le Mousquet & le Pistolet ; car le Canon & la Bombe font communément des ravages *qui ne laiss-*

*sent guères de ressources à l'Art* : ce qui prouve, comme mille autres choses, que les hommes ont eu plus de puissance pour faire le mal, que pour le guérir. Nous devons dire, sur ces deux Mémoires, qu'ils nous ont paru très-sagement raisonnés & très-bien écrits.

Un des plus importants objets que présente ce Volume, est l'explication *d'une nouvelle Méthode de guérir la cataracte par l'extraction du cristallin.* M. Daviel, Auteur de ce Mémoire, prétend aussi être l'inventeur de cette Méthode : mais ce point est contesté par quelques-uns de ses Confrères, membres de la même Académie. Nous croyons devoir rendre au Public tout ce que nous avons pû recueillir, tant sur cette curieuse controverse, que sur le fond même de l'opération.

Tous les Anciens (dit-on), ont

cru que la cataracte étoit une membrane formée par l'épaississement de l'humeur aqueuse. Voilà d'abord une assertion qui passe pour une espéce d'Axiôme historique, dans la plûpart des Livres de Chirurgie. Cependant la lecture de Celse ne fait point naître cette idée, & nous croyons même que le texte de cet Auteur est très-analogue à la doctrine d'aujourd'hui. Car que pense-t-on & qu'enseigne-t-on depuis environ 100 ans sur la nature de la cataracte ? Que c'est un mal qui *consiste dans l'opacité du Cristallin ;* or, Celse (L. VII. Cap. 7. § 14) nous apprend que la Cataracte se fait, lorsque l'*humeur qui est sous les deux enveloppes,* c'est-à-dire, la Cornée & la Choroide, *vient à s'épaissir, à se durcir, par quelque maladie ou par quelque coup* *. Assurément Celse

* *Igitur vel ex morbo, vel ex ictu con-*

entend ici l'humeur Criſtalline, non l'humeur aqueuſe, & il ne parle point de membrane, mais ſeulement de *concrétion*, de *durciſſement* : ce qui reſſemble fort à l'*opacité* des Modernes.

Mais, quoiqu'il en ſoit de cette première obſervation, il faut convenir que l'idée de membrane, long-temps reçûe dans l'explication qu'on donnoit de la Cataracte, avoit fait imaginer des méthodes d'opération conformes à ce préjugé : n'a-t-on pas cru durant long-temps, qu'il ſuffiſoit d'inſinuer, dans l'œil, une aiguille autour de laquelle, la prétendue membrane ſe rouloit comme un ruban ? M. Daviel expoſe les divers

---

*creſcit humor, ſub duabus tunicis, quà locum vacuum eſſe propoſui*, ( il avoit dit plus haut que c'étoit l'eſpace au-deſſous de la Cératoïde ( la Cornée ) & la Choroïde ) *iſque paulatim indureſcens interiori potentiæ ſe opponit.*

moyens qu'on avoit inventés pour la guérison d'un mal qu'il auroit fallu connoître, avant que de l'attaquer. Quelquefois cependant les tentatives réussirent; mais depuis même qu'on a connu sa nature & le siége de la Cataracte; depuis qu'on a perfectionné les opérations de Chirurgie, tant sur cet objet, que sur toutes les autres parties du corps humain, il ne s'étoit encore établi que des pratiques pour abattre la cataracte; c'est-à-dire, pour repousser & réduire ce Cristallin opaque dans le coin de l'œil: or, il est aisé de concevoir que c'étoit déplacer l'obstacle, non le supprimer, non le faire disparoître entiérement. Aussi arrivoit-il souvent qu'après des opérations bien faites, la Cataracte remontoit, reprenoit sa place; & répandoit encore ses voiles sur l'organe de la lumière.

Comme il est demontré, par

l'opération même qui a pour but d'abaisser laCataracte, qu'il est possible de voir sans Cristallin, il semble qu'on devoit songer, non-seulement à déplacer cette humeur quand elle étoit devenue opaque ; mais à l'extraire totalement, à délivrer l'œil d'une partie désormais inutile. C'est ce qu'exécute présentement M. Daviel ; & nous ne pouvons douter qu'il n'ait eu de grands succès en ce genre. Il a pour lui le témoignage de ses Confrères, tant de l'Académie, que d'ailleurs * : témoignage qui n'est point suspect, quand il vient de personnes aussi instruites qu'intéressées à maintenir d'anciennes méthodes qui leur étoient familières. Les opé-

* Outre ce qui en est dit dans le présent Volume de l'Académie, on peut lire l'*Anatomie* de M. Verdier, Nouvelle Edition, p. 307, & l'*Anatomie de Palfin*, aussi nouvelle Edition, Tom. 2. pag. 432. 433.

rations de M. Daviel sont également connues en Allemagne, soit à la Cour de Manheim, où cet habile Chirurgien fut appellé en 1748 *, soit à Vienne en Autriche, où M. Van-Swieten premier Médecin de l'Empereur a été amplement informé de tout ce qui concerne la question présente.

La méthode de M. Daviel consiste donc à ouvrir la cornée, & à tirer, par la prunelle, le Cristallin épaissi & devenu opaque. C'est ce qu'il explique dans son Mémoire, en faisant connoître toutes ses tentatives, & sans dissimuler ses mauvais succès. On voit,

* Nous avons sous les yeux une Lettre de M. Raimond de Vermale, premier Chirurgien de l'Electeur Palatin, où sont expliquées très-au long plusieurs cures qu'a fait M. Daviel durant son séjour à Manheim. Cette Lettre écrite en 1751, est adressée à feu M. Chicoyneau, premier Médecin du Roi.

au même endroit & ſur des planches gravées, les inſtrumens dont il ſe ſert. Ils ſont au nombre de ſix ou ſept : aiguilles de diverſes eſpéces, ciſeaux, pincettes, &c. L'appareil de tant de piéces, pour une opération déjà très-délicate, pourroit effrayer un malade ; mais s'il a la Cataracte aux deux yeux, il n'eſt point en état de voir tout ce qu'on prépare pour opérer ſa guériſon ; & s'il n'a la Cataracte qu'à un œil, il eſt dit très-prudemment dans le Mémoire qu'on *couvrira* le bon œil *avec un bandeau.*

*On s'eſt récrié* néanmoins dans l'Académie *ſur la multiplicité des inſtrumens employés par M. Daviel ;* & l'on a crû que cette *multiplicité d'inſtrumens allongeoit beaucoup l'opération :* ſurquoi nous pouvons bien obſerver que, ſi l'opération eſt sûre avec un peu plus d'inſtrumens & de minutes pour les mettre en œuvre, l'objection

sera toujours peu de chose, l'essentiel devant toujours être de guérir les gens, & de leur faire voir la lumière. Si cependant cette opération étoit aussi sûre avec un seul instrument & la moitié moins de temps, il est clair que celui qui la feroit de cette façon, devroit être préféré au premier. Mais il semble qu'on n'a pas autant d'expériences favorables à cette manière d'opérer plus prompte & moins compliquée, qu'on en a sur celle de M. Daviel qui est estimée plus longue & plus dépendante de la multitude des instrumens.

Il est vrai que, dans ce Volume de l'Académie, on voit les tentatives de MM. de la Faye & Poyet pour simplifier les instrumens & abréger le manuel de l'opération. On a même deux Mémoires qui rendent compte de ce qu'on a exécuté, par ces méthodes plus simples, sur 13 Cataractes de Soldats

invalides : six ont été opérés par M. de la Faye, & sept par M. Poyet ; or, des six premiers, *deux voyent bien, deux voyent moins bien, deux n'y voyent point ;* des sept derniers, *deux voyent bien, deux moins bien, un voit le jour seulement, & deux n'y voyent point du tout.*

Mais M. Daviel assure, dans son Mémoire lû à l'Académie le 16 Novembre 1752, qu'il comptoit alors 206 opérations dont 182 avoient réussi. Dans un autre Mémoire lû le 7 Juin 1753, & que nous avons vû manuscrit, il comptoit 247 expériences, dont deux cents seize totalement favorables. A l'égard des opérations faites par ses Confrères sur les treize Soldats Invalides, ce qu'il ajoute dans ce second Mémoire, par forme d'Apostille, seroit très-considérable, si l'on pouvoit y donner une pleine confiance. C'est que les 13

Invalides opérés par ſes Confrères ( MM. de la Faye & Poyet ) ſont encore aveugles : voilà un fait, ( ce ſemble ) qu'il ſeroit aiſé de vérifier. Cependant on ne doit pas non plus perdre de vûe ce qui eſt dit, dans le Volume de l'Académie, p. 583. à la fin du rapport des opérations faites ſur les Soldats Invalides : *quelques recherches* ( diſent MM. Morand & Verdier, Auteurs du rapport ) *qu'on faſſe après nous ſur ces malades, on trouvera que notre rapport eſt fidéle & impartial. Nous ne répondons point des accidens qui pourroient arriver depuis notre dernier Examen & qui ſeroient étrangers à l'opération.*

Il faut ſe reſſouvenir, que, dans ce même rapport, l'état des malades eſt articulé comme ci-deſſus, c'eſt-à-dire, qu'on y compte ceux qui *voyent bien*, ceux qui *voyent moins bien*, & ceux qui *n'y voyent point du tout.* Quoi

Quoi qu'il en ſoit de ces diſcuſſions dont nous parlons, comme de tout le reſte, avec la plus grande impartialité, il nous reſte à conſidérer les prétentions de M. Daviel ſur cette belle découverte de l'*Extraction du Criſtallin.* Il s'en donne pour l'Auteur, il en fixe l'époque à l'année 1745. Mais, voilà M. Petit qui dit, dans ſa nouvelle Edition de l'Anatomie de Palfin (p. 432.) que *M. Daviel a reſſuſcité cette méthode connue autrefois & pratiquée par les Arabes.* Voilà M. Thurant qui, dans ſa Thèſe du 14 de Mars 1752, fait remonter juſqu'au temps d'Avicenne, la connoiſſance de cette Méthode; qui aſſure de plus qu'en 1737 M. Taylor, Oculiſte Anglois, fit l'extraction du Criſtallin à pluſieurs malades affligés de la Cataracte. Voilà M. de la Faye qui, dans notre Volume de l'Académie (p. 574 & ſuiv.) recon-

noît M. Méry, comme étant le *premier qui ait clairement proposé dès 1707 la nouvelle Méthode*: avantage qui est encore disputé à cet Académicien François par M. Morgagny, comme on le voit dans des citations ajoutées aux marges du Mémoire de M. de la Faye.

A tout ceci M. Daviel répond, soit dans le Mémoire inséré au Volume de l'Académie, soit dans le Ms. que nous avons eu sous les yeux, 1° Que les Arabes & Avicenne ne connoissant que la Cataracte membraneuse, ils ne sont point censés avoir eu l'idée de l'opération actuelle, qui consiste dans l'extraction même du Cristallin. 2°. Que (selon Heister) M. Taylor s'est bien vanté de pouvoir tirer les Cataractes adhérentes derrière l'uvée par une playe faite à la cornée; mais qu'il n'est prouvé, par aucun témoignage autentique,

qu'en 1737 le même M. Taylor ait employé pour la guérifon de fes malades l'extraction du Criftallin *. 3°. Qu'il n'y a pas d'apparence que M. Méry ait voulu parler de *l'extraction de la Cataracte dans la chambre poftérieure de l'œil : s'il avoit eu ce deffein*, (ajoute notre Auteur) *il auroit réellement donné cette Méthode comme la meilleure ; car cet habile Chirurgien étoit extrêmement amateur des belles chofes. Après tout*, continue M. Daviel, dans fon Mémoire manufcrit, *il y a très-long-temps qu'on a parlé de la quadrature du cercle, &, jufqu'à-préfent*,

---

* Dans la Thèfe de M. Thurant, on lit, à la fin du paffage de Heifter fur M. Taylor, *& reverà anno* 1737 *plures fic extraxit*. Ces mots ne font point de Heifter, qui ajoute même au contraire, en parlant de M. Taylor, *num verò hoc reverà præftiterit, hactenus nondum comperire potui.*

*personne ne l'a démontrée. Or, si quelqu'un venoit à la démontrer évidemment, comme j'ai fait l'extraction de la Cataracte, ne seroit-ce pas à ce dernier qu'on devroit l'invention & la démonstration de la quadrature du cercle, non pas à ceux qui en auroient parlé avant lui?* Sur cette comparaison, qu'il nous soit permis d'observer qu'à l'égard du Géomètre, qui viendroit à démontrer la quadrature du cercle, ce seroit la démonstration qui lui seroit dûe, non l'idée, la connoissance de ce qui constitue ou doit constituer cette quadrature. Or, il en seroit à peu près de même de M. Daviel : on pourroit lui devoir l'extraction du Cristallin, c'est-à-dire, le manuel de l'opération, quoique l'idée de cette Méthode & de ses avantages pût être plus ancienne. Nous n'avons garde cependant de borner là le mérite des découvertes de

cet habile homme ; nous ne voulons qu'apprécier la force du parallèle dont il se sert.

Au reste, nous lisons ceci à la fin du Mémoire de M. de la Faye : » M. Daviel, suivant la route que » M. Méry avoit déja ouverte, » ou guidé peut-être par ses pro- » pres lumières, a au moins la » gloire d'être le premier qui ait » pratiqué heureusement cette » opération. « Voilà toujours un grand éloge ; & il semble que M. Daviel lui-même n'incidenteroit pas, après cela, sur le plus ou le moins de part qu'on voudroit lui conserver dans la découverte. » Quand j'accorderois, *dit-il dans* » *son Mémoire faisant partie du* » *Volume de l'Académie*, qu'Avi- « cenne a entendu parler du Cri- » stallin cataracté & de son extra- » ction ; nous a-t-il laissé expressé- » ment la façon de faire cette opé- » ration ; n'aurois-je pas la gloire

» de l'avoir renouvellée, & d'a-
» voir publié les moyens de la
» pratiquer ? »

C'en est assez sur cette matière, & peut-être trop pour les bornes de nos Mémoires. Quoique nous ayions indiqué beaucoup de points contenus dans le Tome de l'Académie, il nous reste néanmoins encore quelques Articles qui feront la matière d'un quatrième & dernier Extrait.

---

## ARTICLE XXXV.

*HISTOIRE MILITAIRE DES SUISSES, au Service de la France, avec les Piéces Justificatives; dédiée à S. A. S. Monseigneur le Prince de Dombes, Colonel-Général des Suisses & Grisons.* Par M. le Baron de Zur-Lauben, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Briga-

dier ès Armées du Roi, Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses de Sa Majesté, & Honoraire Etranger de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tom. VI^e, VII^e & VIII^e, *in-12. A Paris, chez Desaint, Jean-Thomas Hérissant, & Vincent.* MDCCLIII.

CEs trois nouveaux Tomes ont suivi de près les cinq premiers : M. le Baron de Zur-Lauben sent combien l'Histoire qu'il continue, nous devient intéressante à mesure qu'il avance dans son entreprise : ce sentiment augmente son ardeur à l'achever : en hâtant le progrès de son Ouvrage, son zéle ne se relache point sur les soins qu'exige une composition de cette nature ; il n'abrege le temps qu'elle devroit lui coûter qu'en y suppléant par un surcroît de travail : ainsi notre satisfac-

tion n'en ſçauroit être moindre ; mais ſa peine en eſt plus grande.

On trouve à la tête du 6e Vol. un avertiſſement dicté par une reconnoiſſance dont l'exemple n'eſt pas aſſez commun parmi les gens de Lettres. M. le B. de Z. y nomme les Sçavans qu'il a conſultés, il y publie les ſecours qu'il en a reçus. L'élévation que le métier de la Guerre inſpire aux ames nobles, ne contribue pas peu à les rendre incapables de cette vanité litteraire, qui rougit de la moindre detre : combien davantage les garantit-elle de cette odieuſe rivalité, qui, loin d'applaudir aux richeſſes de leurs émules, s'en aigrit & s'en afflige !

La gratitude de M. le B. de Z. ſe ſignale ſurtout envers M. l'Abbé Géinoz, Aumônier de la Compagnie Générale des Gardes-Suiſſes, & Aſſocié de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-

Lettres : la mort de cet Eccléſiaſtique excite ici des regrets qui immortaliſent ſon ſçavoir & ſes vertus. Il préparoit une édition, & une Verſion Latine d'Hérodote : c'eſt un malheur pour la bonne Littérature, que cette entrepriſe n'ait pas été conſommée ; l'éloge Hiſtorique de ce digne Aumônier touche & attendrit. M. le B. de Z. l'a écrit en Chrétien pénétré des vertus qu'il célèbre.

Le premier chapitre de ce Volume commence à la Bataille d'Ivry, & finit à la mort de Henri IV. Dans notre extrait nous nous bornerons aux faits, qui ont diſtingué les Suiſſes : l'Auteur n'a eu garde de ſe renfermer dans des bornes qui auroient été trop étroites pour ſon deſſein. Nous le laiſſerons donc rappeller avec une fidélité & une impartialité admirables, les vues & les projets de l'Eſpagne, de la Savoye, de

Rome & des autres Puissances qui songeoient à profiter des malheurs de la France, divisée en deux partis, celui du Roi & celui de la Ligue ; nous n'entrerons point avec l'Historien dans le conseil des Armées ; nous ne les suivrons point dans leurs marches ; nous n'exposerons point les dispositions pour les Batailles ; nous ne détaillerons point les manœuvres & les opérations réciproques : tout cela donne *à l'Histoire Militaire des Suisses au Service de la France*, un corps vivant & animé, où les Troupes Helvétiques se montrent toujours comme des membres distingués par la force & par le courage qui les caractérisent.

Nous l'avons déja observé dans nos extraits précédens; les Suisses, en France, étoient, comme les François, partagés de sentiment. Il y en avoit parmi les Ligueurs & parmi les Royalistes : les uns se

trouvérent armés contre les autres à Ivry : les deux Régimens de Pfiffer & de Beroldingen y ſuivirent les Etendarts de la Ligue : dans cette journée, leur bravoure fut auſſi intrépide, & leur fidélité auſſi inviolable que ſi leur parti eût été le meilleur. M. le B. de Z. ne ſe contente pas de rapporter ce que Davila nous en apprend : dans un Manuſcrit du Capitaine Joſt Greder, & dans l'Hiſtoire de M. de Thou, il a recueilli des détails trop curieux pour échapper à ſes recherches. « Le Roi, *dit notre* » *Hiſtorien*, voyant que les deux » Régiments Suiſſes de la Ligue, » vouloient ſe défendre malgré la » diſperſion de leur Cavalerie, » galoppa au Régiment d'Arreg- » ger, & lui dit ; *ça, ça, il faut* » *charger les Comperes.* Il avoit » avec lui quelques Eſcadrons » prêts à attaquer ; mais les Colo- » nels & les Capitaines Suiſſes

» priérent le Roi par la bouche
» du Capitaine Jacques de Wal-
» lier, que pour l'amour d'eux,
» il voulût bien épargner leurs
» Compatriotes, & leur faire
» grace. . . . On voulut d'abord,
» *dit M. de Thou*, envoyer con-
» tr'eux l'Infanterie Françoise, &
» l'élite de la Cavalerie ; mais le
» Maréchal de Biron se récria
» contre cet avis, & il soutint
» qu'on devoit plutôt envoyer
» l'Artillerie contr'eux, comme
» contre une Forteresse . . . Mais
» tandis qu'on approchoit le Ca-
» non, on envoya des personnes
» pour traiter avec ces troupes
» étrangéres : dépourvues de toute
» espérance de pouvoir se défen-
» dre, elles se soumirent d'elles-
» mêmes, & livrerent leurs Dra-
» peaux. Le Roi les leur rendit
» aussitôt avec bonté. »

Dans sa Relation, Greder nous
apprend que le Roi en faisant con-

duire ces Régimens jufqu'à la frontière de la Suiffe, *envoya leurs Drapeaux à leurs Cantons; comme un préfent qui pouvoit lui concilier leur amitié :* ainfi, quant à cette circonftance, ce Capitaine & M. de Thou ne femblent pas d'accord. Le Poëte du Bartas confirme le récit de Gréder dans le compliment qu'il addreffa au Roi fur cette bataille :

Lors toi, pour ne flétrir d'infamie éternelle,
Un Peuple de tout temps au facré Lys fidéle,
De ton cœur dépité la fureur appaifant,
Fais de leurs chers drapeaux à leurs Cantons prefent.

Le même fait eft encore vérifié par la promeffe que ces Régimens firent au Roi en fe foumettant à fes ordres : ils y reconnoiffent » qu'à leur très-inftante fupplica-

» tion & requête, avec l'intercession des Colonels des Régimens qui sont à son Service, Sa Majesté leur a accordé d'envoyer ces Drapeaux par eux mêmes, & non par autres, à la charge de les présenter & délivrer à leurs Seigneurs de sa part. » Ainsi se concilient parfaitement ces différentes Relations.

Le *Certificat* que Henri IV. donna à ces Régiments, *les conditions pour leur renvoi*, *la Lettre de S. M. aux treize Cantons de Ligues des Suisses*, celles qu'il addressa à M. de Sillery son Ambassadeur en Suisse, & au Canton de Soleure, sont ici rapportées tout au long : dans la dernière, ce Prince rend un témoignage glorieux aux Régimens d'Arregger & de Griffach, qui combattirent à Ivry.

M. le Baron de Zur-Lauben, passe ensuite au Siége de Paris :

dans l'Hiſtoire qu'il en retrace, il n'oublie ni les *Notes*, *ni les Vers injurieux à la Nation Suiſſe*, que l'Auteur de la Henriade a inſérés dans ſon Poëme.

Il eſt queſtion ſurtout de ces deux Vers :

Barbares, dont la guerre eſt l'unique
métier,
Et qui vendent leur ſang à qui veut le
payer.

Le Poëte prétend caractériſer par-là les Suiſſes ; & pour faire diſparoître l'odieux que renferme le terme de *Barbares*, il dit dans une Note qu'il tombe ſur les Suiſſes, *à la ſolde du Duc de Mayenne*, leſquels *commirent* (dit-il) *des excès affreux dans Paris*. Notre Auteur s'inſcrit d'abord en faux contre ces prétendus *excès*. *Nul Hiſtorien*, ſelon lui, *n'a reproché aux Suiſſes de la Ligue, les horreurs que le Poëte moderne leur*

*impute gratuitement.* Il vient ensuite aux motifs d'intérêt qu'on suppose aux Suisses ; & il dit : « la » qualité de Troupes auxiliaires & » alliées que les Suisses portent » en France, les met à couvert de » tout reproche. Les Suisses tiennent à honneur qu'on les regarde comme un Peuple Militaire. S'ils donnent des Troupes » à des Princes étrangers, leur » conduite est conforme à celle de » plusieurs Puissances de l'Empire » & du Nord. Pourquoi M. de » Voltaire, ce Philosophe Citoyen » du monde, l'ami de toutes les » Nations, blame-t-il cette con» duite dans la seule Nation Suis» ses, alliée si étroitement avec » la France depuis trois siécles ?

Ici M. le B. de Z. quitte les Camps des Armées Françoises pour se transporter dans les Conseils des cantons Helvétiques : il interrompt le récit des expédi-

tions de Henri le Grand, pour ſuivre le cours des négociations de ſon Ambaſſadeur en Suiſſe. Tandis que le Roi déconcertoit en France les projets de ſes ennemis, Sillery traverſoit en Suiſſe leurs manœuvres. Les beaux diſcours de ce grand Négociateur ſont ici rapportés en entier : les vues & les menées de l'Eſpagne, de l'Autriche & de la Savoye y ſont habilement dévoilées ; l'intérêt que les Cantons avoient à nous être fidéles, n'eſt pas moins ſenſiblement expoſé. Zurich, Bâle, & Schaffhauzen ſe joignirent à notre Ambaſſadeur pour gagner les Bernois, & empêcher la *ſolemnization* du Traité de Nyon, qu'ils avoient conclu avec la Savoye : ces quatres Villes s'unirent pour ſecourir Genève, & en aſſurer la liberté.

La plûpart des Troupes Suiſſes avoient épuiſé leurs facultés, &

engagé leurs fonds pour continuer sans solde à servir Henri IV. Genève étoit réduite aux abois ; le Duc de Savoye, qui l'assiégeoit, profitoit d'un temps, où il nous étoit impossible de fournir à cette Ville aucun secours d'hommes ni d'argent. Voilà les alliés dont M. de Sillery avoit à soutenir la fidélité contre les efforts que faisoient nos puissans ennemis pour les gagner. C'est dans une position si embarassante que M. le B. de Z. nous représente Sillery & son Maître. L'un déployant son zéle & son génie, faisoit valoir notre alliance, tantôt par les prospérités d'un Roi victorieux dont il donnoit tout à espérer ; tantôt par les complots de ses ennemis, dont il dévoiloit les intrigues, & dont il inspiroit les plus justes défiances. L'autre confessoit avec franchise le mauvais état de ses Finances, & le besoin qu'il

avoit qu'on lui continuât de bons offices ſans qu'il pût encore ni les payer, ni les récompenſer. La conſidération dont jouiſſoit l'Ambaſſadeur, la confiance qu'on avoit dans les paroles du Monarque, & peut-être encore plus dans ſes victoires, furent aſſez puiſſantes pour ſoutenir notre alliance avec la plûpart des Cantons, malgré tout ce que firent nos ennemis pour les en détacher. Le corps Helvétique nous fournit, non pas ſeulement des Troupes, mais de l'argent & des cautions, de ſorte qu'en 1605, la France dèvoit près de 36 millions à la Suiſſe: après cela conviendroit-il de reprocher à une Nation ſi généreuſe & ſi bien-faiſante, des vues trop intéreſſées & trop mercenaires?

M. le B. de Z. a ſçu inſérer dans ſon Hiſtoire, des Diſcours de M. Sillery, & des Lettres de Henri IV. Ces monumens choi-

ſis embelliſſent la narration autant qu'ils en conſtatent la vérité. Tout y reſpire une éloquence naturelle, une candeur noble, une droiture ſage & précautionnée, une vigilance adroite & éclairée, & une bonne foi d'autant plus précieuſe qu'elle devient plus rare.

Genève tint ferme juſqu'à l'arrivée de Sancy, & de Guitry : avec les ſecours qu'ils conduiſoient, ces deux Généraux firent échouer tous les projets de la Savoye, & toutes les opérations du bâtard Amédée. Mais ce fut ſur-tout l'irruption que le Duc de Savoye fit en Provence qui ſauva Genève, à peu-près comme Gènes l'a été, dans la dernière guerre, par l'invaſion des Autrichiens dans la même Province. Genève n'eut point à ſe repentir de ſa conſtance : en traitant de la paix avec le Duc de Savoye, Henri IV déclara toujours qu'il préten-

doit que cette Ville *allât dans le Traité du même train que ses affaires.* Quand Charles Emmanuel
» voulut faire glisser (dit notre
» Historien) dans les propositions
» d'accommodement, que le Roi
» se désistât de la protection de
» Genève, Henri le Grand ne fit
» porter au Duc que cette répon-
» se : *Je veux qu'il sçache que cet*
» *abandonnement feroit tort à ma*
» *Couronne & à la sûreté de la pa-*
» *role d'un Roi.*

M. le Baron de Zur-Lauben rappelle ici les principaux événemens de la guerre que la France fit alors à la Savoye, & la paix qui la termina : sa narration rapide le conduit promptement au renouvellement de l'alliance avec le Corps Helvétique en 1602. Il s'etend avec complaisance sur les Diétes de Baden, & de Soleure. M. de Morfontaine qui avoit succédé à Sillery dans l'ambassade,

étoit mort après avoir entamé cette négociation : Mery de Vic avoit été chargé de l'achever. Pour le ſeconder, on renvoya Sillery en Suiſſe ; on ne pouvoit choiſir perſonne qui eût parmi les Cantons plus de faveur & de conſidération. Il harangua *les magnifiques Seigneurs* avec tant de nobleſſe & de force ( dit notre Hiſtorien ) que l'Aſſemblée rejetta les repréſentations du C. de Fuentes, Gouverneur de Milan. Dans ces beaux diſcours qu'on rapporte ici preſque en entier, Sillery ſe prévalut avantageuſement de l'heureux état de la France, comme d'un motif qui devoit rendre notre alliance plus précieuſe aux Suiſſes qu'elle ne l'avoit jamais été.

Henri IV ſouhaita que cette alliance concluë à Soleure, fût confirmée à Paris par *un ſerment public*. Les Cantons y députèrent 40 Ambaſſadeurs. On donne ici une rela-

tion de l'entrée, de la réception & des fêtes, qu'on fit à cette Ambaſſade célébre. En répondant à leurs complimens, le Roi leur déclara qu'il étoit *prêt de jurer avec eux le Traité d'alliance avec intention de l'obſerver inviolablement en toute rondeur & franchiſe.* A la fin du repas ſomptueux qu'on leur ſervit dans le Palais Epiſcopal, ce Prince *vint en la Salle, ſe fit apporter du vin, & but à ſes bons compères.*

Charles Emmanuel, Duc de Savoye, n'étoit pas ſi ſcrupuleux ſur l'obſervation de ſes Traités avec les Cantons & leurs Alliés. En 1603, il fit tenter ſans ſuccès l'eſcalade de Genève. Dauphin, qui étoit déja connu à la Cour de France, y fut député pour rendre compte au Roi de cette attaque, & réclamer ſa protection pour les Genevois. Préſenté devant Sa Majeſté, il n'en fut pas plutôt apper-

çu, que ce Prince, curieux de ſçavoir les *particularités* de cette eſcalade, lui dit : *Soyez le bien venu ; comment vous va ? Y étiez-vous ?*

Dans tout le reſte de ſon Règne, Henri IV fut toujours zélé pour la défenſe & la liberté du Corps Helvétique : les engagemens de l'alliance entre leur République & notre Monarchie furent remplis avec l'exactitude la plus religieuſe : de part & d'autre la confiance fut entière, & la fidélité inviolable. On en trouve à chaque page de cette Hiſtoire les témoignages les plus inconteſtables. Cette bonne intelligence ne fut pas interrompue ſous le Règne ſuivant ; l'alliance renouvellée par Henri IV devoit s'étendre à ſon fils : Henri avoit été jaloux de lui en aſſurer les avantages : la Reine Régente, Marie de Médicis, étoit trop éclairée pour n'en pas con-

noître

noître le prix : aussi les cultiva-t-elle avec la même attention qu'avoit fait son Epoux ; M. le B. de Z. en continuant son Histoire sous le Règne de Louis XIII, n'a pas manqué d'en faire l'observation à la gloire de sa Patrie.

On dévine aisément que, dans cette Histoire, en passant d'un règne à l'autre, on n'a pû faire mention de la fin tragique du Grand Henri, sans donner les plus justes éloges au meilleur des Rois qui eussent jusqu'alors régné en France. Les Alliés de ce Prince furent aussi affligés de sa mort que ses propres Sujets, & les Suisses en particulier avoient trop de part à son estime pour n'en avoir pas au deuil de tout son Royaume.

Au sortir des troubles de la France, M. le B. de Z. entre dans ceux de la Valteline : ces guerres ne furent pas assez indifférentes à la France pour paroître étrangères à

l'Histoire que nous annonçons. Louis XIII n'oublia rien pour les appaiser. Son Ambassadeur extraordinaire en Suisse ( M. le M. de Cœuvres ) y acquit autant de gloire en faisant les fonctions de Général que celles de Négociateur. Le Traité de Monçon conclu à ce sujet entre la France & l'Espagne, fit plutôt changer le cours des troubles qu'il n'en tarit la source : il procura moins de calme en ces contrées, qu'il n'excita de murmures contre la France ; il fallut l'expliquer & en ramener les termes à un sens qui remît *les affaires des Grisons & de la Valteline en pareil état qu'elles étoient l'an 1617.*

Toutes ces mesures ne purent rétablir la paix entre les Grisons & les Habitans de la Valteline : leur querelle donna bien de l'exercice à tous les Cantons Suisses : pendant plusieurs années, leurs

Diétes, leurs Conſeils, leurs Armées n'eurent point d'occupation plus importante. Louis XIII y ſignala ſon zèle pour *ſes bons amis, alliés & confédérés*, & les Griſons (comme le dit notre Hiſtorien) lui furent redevables de la conſervation de leur liberté, & de la ſoumiſſion de la Valteline.

Dans cette Hiſtoire, comme dans cette affaire, Baſſompière, Léon de Brûlart, & ſur-tout le Duc de Rohan figurent avec le plus grand éclat. La Valteline fut, pour le dernier, un théâtre où ſon zèle pour le Roi & ſon affection pour la Suiſſe ſe manifeſtèrent par une ſuite d'actions héroïques : elles ſont fidélement retracées par notre Auteur. Les combats de Luvino, de Mazze, de Fréele, & de Morbegno feront à jamais bénir ſa mémoire à toute la Suiſſe : les Cantons Helvétiques en

recueillirent le fruit, & leurs troupes partagèrent avec les nôtres le succès de cette glorieuse campagne.

L'éclat du Duc de Rohan fit ombrage au ministère de France : cette disgrace sourde fit changer la face des affaires, parce qu'elle mit ce Général hors d'état de pousser ses avantages aussi loin qu'il eût pû s'en flatter : les Grisons traitèrent avec l'Espagne. Toute cette affaire emporte beaucoup de détails historiques ; M. le B. de Z. les a très-bien éclaircis & rassemblés.

Les Espagnols vouloient qu'on leur remît le Duc de Rohan ; les Grisons le refusèrent constamment : ils le gardèrent eux-mêmes comme prisonnier de guerre. » Quand on » lui rendit sa liberté, les princi- » paux de la République (dit no- » tre Historien) l'accompagnè- » rent jusques sur la frontière.

» Ils témoignèrent, en lui disant
» Adieu, que . . . les exploits qu'il
» avoit faits pour eux étoient si
» grands & si extraordinaires, que
» quand ils lui dresseroient autant
» de statues qu'il y avoit de ro-
» chers en leurs montagnes, ils
» ne feroient pas encore assez pa-
» roître leur reconnoissance à la
» postérité «. Dans les Cantons de Berne, le 13 Avril 1638, ce Héros mourut des blessures qu'il avoit reçûes à la journée de Rhinfelden. Notre Historien, faisant d'après le C. Gualdo, le caractère du Duc de Rohan, en rapporte cette belle maxime : que *la gloire & l'amour du bien public ne campent jamais où l'intérêt particulier commande.* Ce grand homme dont les connoissances n'étoient pas bornées au métier de la guerre, a fait un parallèle de la Suisse & de la Hollande, qu'on trouvera en entier dans cette Histoire : choisissons-en

quelques traits qui en donnent l'idée à nos Lecteurs. » Des deux » cotés de l'Allemagne (dit-il) se » sont formées deux Républiques » formidables . . . & pour la va- » leur de leurs troupes & pour la » forme de leur situation ; de sorte » qu'on les pourroit appeller les » deux bras de l'Allemagne. Le » droit est la Suisse, le gauche est » le Pays-Bas uni : l'un est entre » les rochers & les précipices ; l'au- » tre est entre les mers & les ma- » rées : l'un domine les Alpes, & » l'autre l'Océan. Le naturel des » peuples de l'un & de l'autre est » si conforme à la nature du Pays » qu'ils habitent, que les Suisses » semblent faits pour les monta- » gnes, & les montagnes pour les » Suisses : la mer pour les Hollan- » dois, & les Hollandois pour la » mer. En Suisse chaque Canton, » ès Pays-Bas chaque Province est » une République. Les Suisses ven-

» dent la liberté de leurs corps aux
» autres, & gardent pour eux celle
» du Pays. Les Hollandois gar-
» dent leur liberté toute entière. «

Ce Volume finit à la mort de Louis XIII. Ce Monarque a laissé au Corps Helvétique plusieurs monumens de son estime & de son affection : au souvenir de tous ces bienfaits, M. le B. de Z. a joint l'éloge de trois Seigneurs de sa Nation, qui se sont distingués plus particuliérement au Service de la France : le premier est le fameux Colonel, Wolffgand Greder ; le second est le brave Ulysse de Salis ; le troisiéme est l'illustre Jean-Louis d'Erlach. Ces grands Généraux ont comblé la gloire de leurs noms, qui sont fort célébres dans toute cette Histoire Militaire, & fort honorés dans toute la Suisse. Une remarque qui se présente constamment dans la lecture de ce bon Ouvrage, c'est qu'en Suisse, le

ſang ne paroît jamais dégénérer : par-tout on y trouve les mêmes noms, décorés des mêmes titres, dont ils ſoutiennent la gloire par les mêmes qualités.

Dans le VII^e^ & le VIII^e^ Tome, M. le B. de Z. continue ſon Hiſtoire depuis le Règne de Louis XIV juſqu'à ces dernières années du Règne glorieux de Louis XV. La confiance de nos Rois, & la fidélité du Corps Helvétique vont toujours en croiſſant, & les nœuds de cette alliance, la plus ancienne que nous ayions, en deviennent toujours plus étroits & plus ſolides. Notre Hiſtorien connoît à fond & développe les intérêts communs & particuliers, qui doivent la rendre chère aux deux Nations. Les préjugés & les paſſions n'influent point dans ſes jugemens : c'eſt un Citoyen également éclairé & zélé dont le bien public dirige la plume. En rendant juſtice

à tous les Ambaſſadeurs que la France a eus auprès des Cantons, il fait bien ſentir l'étendue des vûes & des talens qui ont acquis à M. le M. de Paulmy l'eſtime de tout le Corps Helvétique, & qui ont aſſuré le ſuccès de ſes négociations auprès de certains Cantons que la différence de Religion avoit juſqu'ici aliénés de la France.

Cette Hiſtoire finit par un trait trop ſingulier pour l'omettre. Un Miniſtre de la guerre dit un jour au Roi Louis XIV, en préſence de Pierre Stuppa, Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes : *Sire, ſi V. M. avoit tout l'or & tout l'argent qu'elle & les Rois ſes prédéceſſeurs ont donné aux Suiſſes, elle pourroit en paver d'écus une chauſſée de Paris à Bâle. Sire* (repliqua le Colonel) *cela peut être, mais auſſi ſi l'on pouvoit raſſembler tout le ſang que ceux de notre Nation ont verſé en ſervant V. M. & les*

*Rois ses prédécesseurs, on pourroit en faire un Canal pour aller de Paris à Bâle.*

Au dernier Volume de cette Histoire, on a ajouté des corrections & des additions pour tous les autres. La critique doit se taire devant un Auteur qui l'exerce si sévérement contre lui-même.

ARTICLE XXXVI.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### De Paris.

On trouve chez Vincent, rue S. Jacques, une brochure de 54 pages imprimée à Montauban & intitulée : *Obſervations ſur la Critique qui s'exerce dans les Académies, pour la perfection du ſtyle.* C'eſt un Diſcours diviſé en deux parties, dont la première dit que la Critique des Académies doit produire de très-bons effets, & la ſeconde, qu'elle les produit réellement. On inſiſte dans la première ſur la comparaiſon de cette

Critique avec celle des Cenſeurs étrangers ; & dans la ſeconde, ſur les avantages qu'on a retirés de l'Académie Françoiſe pour la perfection du ſtyle. L'Auteur Anonyme doit être un homme d'eſprit, mais il a beſoin des avis de quelque Académie pour mettre un dégré de clarté dans ſes Ouvrages.

Le même Libraire débite des *Obſervations ſur ce que la Religion a à craindre ou à eſpérer des Académies Littéraires*; Brochure de 72 pages, auſſi imprimée à Montauban. C'eſt encore un Diſcours, où l'Auteur prétend que non-ſeulement les Académies Littéraires ne donnent aucune atteinte au Chriſtianiſme; mais encore qu'elles contribuent en quelque ſorte a le faire fleurir. Ses preuves ſont, qu'on n'admet dans ces Compagnies aucun Auteur *téméraire ou licencieux qu'à condition qu'il faſſe un déſaveu public ou ſécret du fruit empoi-*

*sonné de ses veilles* ; qu'on n'y souffre point la lecture d'ouvrages contraires à la Religion ou aux mœurs ; qu'on y donne pour sujets de prix des Sentences tirées de l'Ecriture-Sainte ; qu'on y consacre un jour de l'année à la piété, & aux éloges d'un saint Roi ; &c. Il y a quelque art dans ce discours ; & de temps en temps des choses assez réfléchies. Un peu de naturel & de noble simplicité, avec quelques traits d'une vérité lumineuse en augmenteroit le mérite. Nous ne sçavons si l'Auteur est le même que celui du Discours sur *la Critique des Académies*. Il y a des convenances dans la façon de penser & dans le style. Mais le second Discours l'emporte sur le premier ; nous voulons dire qu'il est un peu plus clair & mieux écrit.

*La Réligion Chrétienne éclairée par le Dogme & par la Prophétie, Mars, 1754.*

*Tôme III contenant le traité de la Trinité contre les Sociniens & autres Anti-Trinitaires. Tome IV contenant le 3e Traité de la Divinité qui est sur l'homme fait à l'image & ressemblance de Dieu.* 2 vol. in 12. Chez la veuve Delatour, Imprimeur de la Cour des Aydes, &c. rue de la Harpe, &c. MDCC LII & MDCCLIII.

Les deux premiers Volumes de cet Ouvrage parurent en 1744, & la même année nous en donnâmes l'extrait dans nos Mémoires de Juillet & d'Octobre. Ils ont été depuis corrigés & améliorés par des cartons qu'y a mis l'Auteur. Les deux derniers Volumes que nous annonçons ont été travaillés pendant près de dix ans; & l'on sent bien, à la lecture, que l'Auteur leur a donné toute la perfection qu'il a jugé rélative à son plan.

Comme cet Ouvrage est pro-

fond & ſyſtématique, que toutes les parties en ſont liées, & qu'il eſt difficile d'en détacher une ſeule ſans faire tort à tout le Livre, nous n'entrons point dans une Analyſe ſuivie. Notre deſſein étoit de la donner, nous l'avons même tentée & exécutée en partie; mais cela faiſoit un mauvais Abrégé, un Article très-ennuyeux pour nos Mémoires. Nous nous reſſouvenons que les deux Extraits publiés en 1744 eurent peu de ſuccès; quoiqu'ils euſſent été faits avec des ſoins infinis: c'eſt encore une fois que cet Ouvrage doit être lû, relû, médité dans ſon tout & dans toutes ſes parties. Voici donc une Notice ſuccinte.

Le premier Volume des deux qu'on nous donne aujourd'hui, roule ſur le grand Myſtère de la Trinité; & la matière eſt traitée en ſix Chapitres.

On fait voir dans le premier

que le Myſtère de la Trinité eſt expreſſément révélé dans les Saintes Ecritures ; qu'il y eſt même expliqué & comme développé : ce qui n'empêche pas qu'il n'y reſte toujours une hauteur ſupérieure à toute notre intelligence. On remarque ici une très-bonne manière de réfuter les Sociniens & en générale tous les Anti-Trinitaires. Si ces impies ne s'obſtinoient pas à confondre l'Etre incréé & infini avec l'Etre créé & fini, ils verroient tomber toutes leurs objections : c'eſt ce que fait bien ſentir l'Auteur.

Le ſecond Chapitre traite des Proceſſions Divines ; c'eſt-à-dire, de ce qui les caractériſe, & de ce qui les différencie : ceci eſt la partie du Myſtère la plus profonde. Cependant l'Auteur aſſure que ce qui s'y trouve d'*incompréhenſible, ſe réduit à l'incompréhenſibilité que tout homme, qui n'eſt point Athée &*

*croit un Dieu Créateur, doit reconnoître dans la Nature Divine.* On ne peut douter que, dans le détail de ce Chapitre, il ne se rencontre des choses bien subtiles; mais seroit-il possible de traiter autrement une matière comme celle-ci?

Quoique le Mystère de la Trinité ne nous soit connu que par la révélation, il arrive néanmoins que toute la nature corporelle rend témoignage à cette grande vérité. C'est le sujet du troisiéme Chapitre où les PP. & les Théologiens servent de guides à l'Auteur.

Il est question dans le quatriéme Chapitre d'un principe peu connu & peu expliqué jusqu'ici. C'est que *la Loi Naturelle, considérée dans ce que les hommes se doivent entre eux, est une suite nécessaire de l'existence de la Divinité en pluralité de personnes égales.* L'Auteur s'étend fort sur cet objet, & l'on conçoit

qu'il a eu raiſon de bien choiſir & de multiplier ſes preuves.

On donne aux hommes, dans le cinquiéme Chapitre, un grand motif d'union, en faiſant voir que la coexiſtence & l'union des divines Perſonnes eſt le modéle de la Charité qui doit régner ſur la terre.

Enfin, le ſixiéme Chapitre explique *les Rapports qu'il y a entre les diſpoſitions habituelles, dans leſquelles conſiſte la Juſtice Chrétienne ; & les Relations que les Perſonnes Divines ont entr'elles.* Ce morceau tend à inſpirer aux hommes, même les plus juſtes, une grande attention ſur eux-mêmes, & une crainte continuelle des jugemens de Dieu.

Le ſecond des deux Volumes que nous annonçons, a pour objet *l'homme fait à l'image & reſſemblance de Dieu :* & l'on donne encore ſix Chapitres, où ſont ex-

pliqués tous les rapports de l'homme avec Dieu ; Rapports de l'homme considéré dans son Etre physique, dans son Etre moral, dans son Etre surnaturel, qui est l'élévation de la Nature par la grace. Dans le développement de tout ceci, on trouvera des choses qui font honneur au zèle, à la piété & aux lumières de l'Auteur. On voit à la tête du Volume un Bref de N. S. P. le Pape qui témoigne la satisfaction que lui a donné la lecture du premier Tome de cet Ouvrage.

Le sieur Cars, Graveur célébre & de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, distribue les morceaux qu'il a exposés l'Eté dernier, au Sallon du Louvre. On admire surtout la Nativité de N. S. d'après Carlo-Vanloo, & la Serinette d'après Chardin. L'attention du Graveur a été

de ſaiſir la manière la plus convenable à chaque genre. La Nativité eſt un ſujet où tout reſpire la paix, le reſpect profond & l'adoration. La Serinette eſt, comme on ſçait, un de ces objets domeſtiques que le ſieur Chardin traite ſi naïvement, & dont il eſt, pour ainſi dire, le Créateur. On voit dans celui-ci une Dame jouant de la Serinette, comme pour ſe délaſſer des travaux de l'aiguille & du fuſeau. Tout dans ſon appartement annonce ces divers exercices, & tout eſt placé avec autant de grace que de naturel. Il n'y a que l'œil & le goût du Connoiſſeur qui puiſſent ſentir tout le mérite de cette Gravure.

On trouve au même endroit (rue S. Jacques vis-à-vis le Collége du Pleſſis) les Œuvres de Sylveſtre, & celles de Sadeler, l'une & l'autre annoncées dans nos Mé-

moires d'Avril & d'Août 1751. On les vend séparément & par petits Livrets pour la commodité du Public.

*Mappemonde Geo-Sphérique, ou Nouvelle Carte Idéale du Globe Terrestre, pour servir d'introduction à la Géographie, à l'Hydrographie, & à la Sphère armillaire, dans laquelle on voit le rapport que toutes ces sciences ont entr'elles ou avec les Cieux, par le moyen des cercles, des lignes & des points qui y sont imaginés.* Dédié & présenté au Roi par son très-humble, &c. Louis-Claude de Vezou, Géographe; gravée (très-bien) par Lattré, rue S. Jacques. Cette Mappemonde contient sur ses bordures & dans le corps même des deux Hémisphères, l'Abrégé très-suffisant de ce que contiennent les Traités de la Sphère : introduction par conséquent toute naturelle à

la Géographie. On trouve cette nouveauté chez l'Auteur, rue S. Martin proche la rue aux Ours ; chez M. de Palmeus, fils, rue Tictone ; chez M. Aussone, Avocat au Conseil ; chez Lattré, rue S. Jacques, & chez Baco, Peintre, Pont Notre-Dame.

# TABLE
# DES ARTICLES
## De Mars, 1754.

ARTICLE XXVIII. *Examen d'un Essai sur l'Architecture, &c.* pag. 581

ART. XXIX. Jacobi Bruckeri Historia Critica Philosophiæ, &c. *Histoire Critique de la Philosophie, par Jacques Brucker, &c.* 603

ART. XXX. *La Réligion Chrétienne démontrée par la conversion & l'Apostolat de S. Paul, &c.* 626

ART. XXXI. *Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* 637

ART. XXXII. *Abrégé de l'Histoire Universelle, depuis Charles-Quint jusqu'à Charlemagne, &c.* 655

ART. XXXIII. *Les Œuvres de Feu M. Cochin, &c.* pag. 671
ART. XXXIV. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, &c.* 698
ART. XXXV. *Histoire Militaire des Suisses, &c.* 726
ART. XXXVI. *Nouvelles Littéraires,* 755

---

## *ERRATA*

De Février, 1754. II Vol.

P. 469 *l.* 6. grand homme, *mettez ici un point & une virgule.*
P. 470. pour l'ajuster, *lis.* pour ramener Homère aux principes, &c.
P. 520. *l.* 21. pont, *lis.* point.

---

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15 Février, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

---

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4957